

The Project Gutenberg EBook of Les grands orateurs de la Revolution
by Francois-Alphonse Aulard

Copyright laws are changing all over the world. Be sure to check the
copyright laws for your country before downloading or redistributing
this or any other Project Gutenberg eBook.

This header should be the first thing seen when viewing this Project
Gutenberg file. Please do not remove it. Do not change or edit the
header without written permission.

Please read the "legal small print," and other information about the
eBook and Project Gutenberg at the bottom of this file. Included is
important information about your specific rights and restrictions in
how the file may be used. You can also find out about how to make a
donation to Project Gutenberg, and how to get involved.

Welcome To The World of Free Plain Vanilla Electronic Texts

eBooks Readable By Both Humans and By Computers, Since 1971

*****These eBooks Were Prepared By Thousands of Volunteers!*****

Title: Les grands orateurs de la Revolution
Mirabeau--Vergniaud--Danton--Robespierre

Author: Francois-Alphonse Aulard

Release Date: September, 2005 [EBook #8822]
[Yes, we are more than one year ahead of schedule]
[This file was first posted on August 13, 2003]

Edition: 10

Language: French

Character set encoding: ISO Latin-1

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LES GRANDS ORATEURS ***

Distributed Proofreaders

LES GRANDS ORATEURS DE LA REVOLUTION

MIRABEAU--VERGNIAUD--DANTON--ROBESPIERRE

par

FRANCOIS-ALPHONSE AULARD

[Illustration]

MIRABEAU

I.--L'EDUCATION ORATOIRE DE MIRABEAU

Nul homme ne fut peut-être mieux préparé que Mirabeau à la carrière oratoire. Ces conditions de savoir universel réclamées par les anciens, il les remplissait mieux que personne en 1789. Sa lecture était prodigieuse, grâce aux longues années qu'il avait passées en prison. Ni au château d'If, ni au fort de Joux, ni au donjon de Vincennes, les livres ne lui furent interdits. Il en demande et en obtient de toutes sortes: romans, histoire, journaux, pamphlets, traités de géométrie, de physique, de mathématiques affluent dans sa cellule, et, si on tente de les lui refuser, son éloquence irresistible séduit et conquiert geoliers et gardiens. Loin d'être isolé, par sa captivité, du mouvement des idées, il reste en contact quotidien avec le développement intellectuel de son époque. C'est peu de lire: il prend des notes, fait des extraits, envoie chaque jour à Sophie un journal ou ses impressions de lecteur tiennent autant de place que ses effusions d'amoureux, commente et traduit Tacite, compose son Essai sur les lettres de cachet et sur les prisons d'Etat, un essai sur la Tolérance, et, pour l'éducation de l'enfant que va lui donner sa maîtresse, une mythologie, une grammaire française, un cours de littérature ancienne et moderne; enfin, pour décider Sophie à vacciner cet enfant, un traité de l'inoculation. Ce ne sont là que ses griffonnages de prisonnier. Les livres qu'il publie attestent une diversité d'études plus grande encore: le commerce, la finance, les eaux de Paris, le magnétisme, l'agiotage, Bicêtre, l'économie politique, la statistique, il n'est aucun sujet à la mode à la fin du XVIII^e siècle, même la littérature obscène, qu'il n'ait abordé et qu'il n'ait traité avec éclat, scandale, succès. Il n'ignorait rien de ce qui intéressait ses contemporains et ce qu'il avait appris, il se l'assimilait assez vite pour paraître l'avoir su de naissance. Oui, comme l'orateur antique, il pouvait discourir heureusement sur n'importe quel sujet et étonner l'Assemblée constituante de la variété de ses

connaissances: qu'il s'agisse de politique generale, de finances, de mines ou de testaments, il parait tour a tour specialiste dans chacune de ces questions. Que dis-je specialiste? Ceux-la meme auxquels il doit sa science recente s'instruisent a l'entendre, et c'est ainsi que les rheteurs d'Athenes et de Rome se representaient l'orateur digne de ce nom: "Que Sulpicius, dit Ciceron, ait a parler sur l'art militaire, il aura recours aux lumieres de Marius; mais ensuite, en l'entendant parler, Marius sera tente de croire que Sulpicius sait mieux la guerre que lui."

Mais si Mirabeau avait appris un peu de tout, ce n'etait pas seulement pour devenir "un honnete homme" a la mode du XVIIIe siecle, ou, comme nous disons aujourd'hui, par curiosite de dilettante: le but de ces etudes ne cessa d'etre, a son insu peut-etre, l'art de la parole. Directement ou indirectement, tout ce qu'il lit, tout ce qu'il ecrit ne va servir qu'a perfectionner en lui ce don de l'eloquence qui lui etait naturel. Tous ses livres sont des discours, et il n'ecrit pas une phrase qui ne soit faite pour etre lue a haute voix, declamee. Meme dans ses lettres d'amour, meme dans ses confidences a Sophie, il est orateur, il s'adresse a un public que son imagination lui cree, et, apres avoir tutoye tendrement son amie, il s'ecrie: "_Voyez_ la Hollande, cette ecole et ce theatre de tolerance....". Disculpant sa maitresse, il introduit par la pensee tout un auditoire dans sa cellule de Vincennes: "_Voulez-vous_", dit-il dans une lettre a Sophie, qu'elle ait fait une imprudence? elle seule l'a expiee. Personne au monde, qu'elle et son amant, n'a ete puni de leur erreur, si vous appelez ainsi leur demarche. Mais comment nommerez-vous le courage avec lequel elle a soutenu le plus affreux des voeux? la perseverance dans ses opinions et ses sentiments? la hauteur de ses demarches au milieu de la plus cruelle detresse? la decence de sa conduite dans des circonstances si critiques?... Si ce ne sont pas la des vertus, je ne sais ce que vous appellerez ainsi."

Il s'exerca plus directement a l'eloquence, du fond meme de son cachot de Vincennes, dans les suppliques qu'il adressa aux ministres. N'est-ce pas une veritable peroraison que la fin de cette lettre a M. de Maurepas pour lui demander a prendre du service en Amerique ou aux Indes? "Ici, dit-il, j'ai cesse de vivre et je ne jouis pas du repos que donne la mort. J'y vegeete inutilement pour la nature entiere. Laissez-moi mettre les mers entre mon pere et moi. Je vous promets, Monsieur le comte, ah! oui, je vous jure qu'on ne rapportera de moi que mon extrait mortuaire, ou des actions qui dementiront bien haut mes laches, mes perfides calomniateurs, et feront peut-etre regretter les annees qu'on m'a otees. Relegue au bout du monde, je ne serai pas moins prisonnier relativement a la France que je ne le suis ici; et le roi aura un sujet de plus qui lui devouera sa vie."

Le memoire a son pere, ecrit de Vincennes, est un long plaidoyer qui marque un grand progres dans l'eloquence de Mirabeau. C'est a la posterite qu'il s'adresse, c'est nous qui lui servons d'auditoire, et il nous charme et nous ravit, sans que jamais l'interet languisse. Tout est calcule avec un art surprenant pour rendre l'_Ami des hommes_ odieux et son fils sympathique, et aucun effet ne manque, aucun trait ne tombe ou ne devie. Son pere l'avait exile a Maurique, a cause des dettes qu'il

avait contractees aussitot apres son mariage:

"Entiere resignation de ma part, dit-il, profonde tranquillite, rigoureuse economie. Et ne croyez pas, s'il vous plait, mon pere, que ce fut impossible de trouver de l'argent. Non, je vous jure; je m'en fusse aisement procure et a bon marche; la preuve en est qu'au moment ou je crus madame de Mirabeau grosse pour la seconde fois, je m'assurai des fonds necessaires pour la reception de mon enfant a Malte, si son sexe lui permettait d'y entrer. Je trouvai, a 4p. 100, cet argent, que je laissai en depot jusqu'a l'evenement. Si je n'empruntais pas, c'est donc parce que je ne voulais pas emprunter; j'etais severement resolu d'etre invariablement range. Alors vous me fites interdire."

Veut-on un exemple de narration rapide et de modestie oratoire? Les Parlements Maupeou avaient la faveur du pere de Mirabeau: "On sait que les nouveaux parlementaires cabalaient avec vehemence contre nous (les nobles). Mon beau-pere luttait vigoureusement contre eux dans l'assemblee de la noblesse. On pretendit que j'avais contribuee rechauffer et a le soutenir, ce dont assurément il n'avait pas besoin; car on ne peut etre meilleur ami ni meilleur patriote. On opinait d'apparat. Le hasard fit que mon discours produisit quelque sensation. Nous triomphames. C'etait un grand crime; mais enfin, ce crime m'etait commun avec tous les honnetes gens...."

La peroraison est longue et pathetique. Il faut en citer une partie pour montrer ce qu'etait deja Mirabeau dix ans avant son election aux Etats generaux: "Je vous ai supplie d'etre juge dans votre propre cause; je vous supplie de vous interroger dans la rigidite de votre devoir et le plus interieur de votre conscience. Avez-vous le droit de me proscrire et de me condamner seul? de vous elever au-dessus des lois et des formes pour me proscrire? Quoi! mon pere, vous, le defenseur celebre et eloquent de la _propriete_, vous attendez, de votre simple autorite, a celle de ma personne! Quoi! mon pere, vous, l'_Ami des hommes_, vous traitez avec un tel despotisme votre fils! Quoi! mon pere, on ne peut statuer sur la liberte, l'honneur ou la vie du moindre de vos valets, que sept juges n'aient prononce, et vous decidez arbitrairement de mon sort!"

Alors, par un procede familier aux avocats, il suppose que l'_Ami des hommes_ fait lui-meme le plaidoyer de son fils. "Voila, mon pere, l'ebauche de ce que je pouvais dire. Ce n'est pas le langage d'un courtisan, sans doute; mais vous n'avez point mis dans mes veines le sang d'un esclave. J'ose dire: _je suis ne libre_, dans les lieux ou tout me crie: _non, tu ne l'es pas_. Et ce courage est digne de vous. Je vous adresse des verites respectueuses, mais hautes et fortes, et il est digne de vous de les entendre et d'en convenir...."

"Je ne puis soutenir un tel genre de vie, mon pere, je ne le puis. Souffrez que je voie le soleil, que je respire plus au large, que j'envisage des humains; que j'aie des ressources litteraires, depuis si longtemps unique soulagement a mes maux; que je sache si mon fils respire et ce qu'il fait...."

"Quoi qu'il en soit, je jure par le Dieu auquel vous croyez, je jure par l'honneur, qui est le dieu de ceux qui n'en reconnaissent point d'autre, que la fin de cette année 1778 ne me verra point vivant au donjon de Vincennes. Je profère hardiment un tel serment; car la liberté de disposer de sa vie est la seule que l'on ne puisse ôter à l'homme, même en le gênant sur les moyens.

"Il ne tient maintenant qu'à vous, mon père, d'user de ce droit qu'avaient les Romains, et qui fait frémir la nature. Prononcez mon arrêt de mort, si vous êtes altéré de mon sang, et votre silence suffit pour le prononcer. Rendez-moi la liberté, ce bien inaliénable, cette âme de la vie, si vous voulez que je conserve celle-ci...."

Ainsi, Mirabeau passa une partie de sa vie à plaider sa cause auprès de son père, à chercher le point faible de cet homme cuirassé d'orgueil et de préjugés, plus difficile à émouvoir que ne le sera jamais l'Assemblée constituante, même en ses jours de méfiance. C'est un discours que le futur orateur recommence chaque jour et à chaque lettre qu'il écrit soit à son père, soit à son oncle. C'est un thème éternel qu'il ne cesse de traiter, dont il refait cent fois la forme, essayant ses forces à cette tâche ardue, s'assouplissant à cette gymnastique quotidienne, épurant, fortifiant son génie. Inappréciable service que rendit à son fils, bien malgré lui, le jaloux et le plus intraitable des tyrans domestiques, auquel l'éloquence même et le génie de sa victime déplaisaient! Il se trouva que Mirabeau dut à son père, à l'escrime terrible qu'il lui imposa par sa rigueur muette, quelque chose de la prestesse et de la solidité de son jeu, et peut-être son attitude impassible à la tribune.

Telle fut la première école de Mirabeau: c'est ainsi qu'il préluda, par des declamations dont le sujet était emprunté à sa vie, aux exercices de la tribune politique. Il lui arrivait, dans cette rhétorique, ce qui arrivait aux orateurs romains dans leurs suasories et leurs controverses: il n'évitait pas le mauvais goût, recherchait l'antithèse et le trait, tombait dans ces défauts dont le contact du public et la vérité des choses débarrassent plus tard les vrais orateurs, mais qui brillent comme des qualités dans toutes les conférences de jeunes avocats.

Une autre école plus sérieuse acheva de le former et de le murir; ce furent ses procès, dans lesquels il voulut se défendre lui-même. Le barreau l'attirait. En prison, chose singulière! il est l'avocat consultant de ses geoliers, par bon cœur et aussi pour satisfaire, ne fut-ce que par écrit, ses besoins oratoires. Ainsi, au château d'If, il compose un mémoire pour le commandant Dallegre, qui avait un procès; au fort de Joux, il écrit sur les affaires municipales de la ville de Pontarlier, et il rédige une défense d'un portefaix nommé Jeanret, sans compter un mémoire sur les salines de Franche-Comté. L'Avis aux Hessois, publié à Cleves (1777), pendant son séjour en Hollande, est un véritable plaidoyer contre la traite des blancs. Il collabora la même année à un mémoire publié par sa mère contre son père. Enfin, prisonnier volontaire à Pontarlier, il publie contre M. Monnier d'éloquents mémoires qui lui procurent une transaction honorable et dont il peut dire fierement: "Si ce n'est pas là de l'éloquence inconnue à nos

siecles barbares, je ne sais ce que c'est que ce don du ciel si precieux et si rare." Son proces avec sa femme, qu'il ne perdit que parce qu'il le plaida lui-meme, mit le dernier sceau a sa reputation par les qualites extrajuridiques qu'il y deploya. Il s'y montra, sinon bon avocat, du moins grand orateur, grand moraliste, grand acteur, soulevant et apaisant d'un geste les plus tragiques passions, tour a tour tendre et vehement, suppliant et imperieux, melant la modestie la plus gracieuse a des coleres de Titan.

Il s'eleva si haut dans sa plaidoirie du 29 juin 1783, qu'il forca l'admiration meme de son pere. Celui-ci ecrivit au bailli: "C'est dommage que tous ne l'entendissent pas: car il a tant parle, tant hurle, tant rugi, que la criniere du lion etait blanche d'ecume et distillait la sueur." Quant a son adversaire, Portalis, "qu'il a fallu, ecrit le bailli, emporter evanoui et foudroye hors de la salle, il n'a plus releve du lit depuis le terrible plaidoyer de cinq heures dont il le terrassa".

Quelle preparation a la tribune que cette joute oratoire avec un homme comme Portalis, devant une foule immense et a moitie hostile, au milieu d'une ville agitee de passions deja politiques et revolutionnaires! Et ce fut une bonne fortune pour Mirabeau de n'avoir remporte comme orateur, avant d'entrer dans la vie politique, que des succes difficiles. Quel piege en effet pour un homme public de debuter devant des auditoires bienveillants et gagnes d'avance, qui retrouvent et applaudissent leurs propres pensees sur ses levres, qui lui otent l'occasion de dissiper des preventions, de refuter des interruptions, d'echauffer une atmosphere glacee, en un mot de s'instruire en luttant et de connaitre toute l'etendue de ses forces! Ces favoris d'un college electoral, un Mounier, un Lally, arrivent au parlement emousses par les louanges, ignorants d'eux-memes, faciles a deconcerter. A la premiere contradiction, qu'ils prennent pour un echec, ils s'irritent, se degoutent, se taisent ou s'en vont. Mirabeau ne connut pas ces fortunes dangereuses: il avait appris a plaider sa cause, de vive voix ou la plume a la main, dans les conditions les plus defavorables, contre l'universelle malveillance dont son pere menait le choeur. Il sera bien difficile d'intimider un athlete si habitue au peril, si cuirasse contre le decouragement: les orages parlementaires, les interruptions, et, ce qui est plus dangereux aux novices, les conversations qu'on devine et qu'on n'entend pas, ces difficultes ne seront pour lui que jeux d'enfant.

Mais, quand meme Mirabeau aurait apporte aux Etats generaux une instruction plus etendue encore, une experience oratoire plus consommee, un genie plus eminent, tous ces avantages n'auraient pas suffi a faire de lui un grand orateur politique, s'il ne s'y etait joint une qualite supreme dont l'absence cause et explique l'inferiorite parlementaire de plus d'un homme d'esprit: je veux parler du gout passionne des affaires publiques. Bien avant la reunion des Etats, il se fait donner une mission diplomatique a Berlin, visite les ministres, leur ecrit, les conseille, considere comme de son ressort tout ce qui interesse la politique de la France, chef de parti sans parti, journaliste sans journal, orateur sans tribune, homme public dans un pays ou il n'y avait

pas de vie publique. Econduit, ridiculise, calomnie, il ne se rebute pas: il faut qu'il fasse les affaires de la France, qu'il parle, qu'il ecrive pour son pays. Il voit mieux et plus loin que les plus avises; il conseille et predit la reunion des Etats generaux quand personne n'y songeait encore. Prisonnier, l'avenir de la France l'interesse plus que le sien. Plaigneur malheureux, il s'occupe moins de son proces que du proces intente par la nation au despotisme. Perdu de dettes, il s'inquiete, du fond de sa misere, des finances de son pays. En veut-on une preuve? Au moment ou il songeait a forcer son pere a rendre ses comptes de tutelle, il etait venu de Liege a Paris pour consulter ses avocats et ses hommes d'affaires. Sa maitresse, la tendre madame de Nehra, n'y tenant plus d'impatience et d'anxiete, court l'y rejoindre et lui demande des nouvelles de son proces: "Oui, a propos, me dit-il, je voulais vous demander ou j'en suis?--Comment! lui dis-je, ce voyage a ete entrepris en partie pour vous en occuper; vous avez vu MM. Treilhard et Gerard de Melsy?--Moi? dit-il; non, en verite: j'ai vu a peine Vignon, mon curateur. J'ai eu bien d'autre chose a faire que de penser a toutes ces bagatelles. Savez-vous dans quelle crise nous sommes? Savez-vous que l'affreux agiotage est a son comble? Savez-vous que nous sommes au moment ou il n'y a peut-etre pas un sou dans le Tresor public? Je souriais de voir un homme dont la bourse etait si mal garnie y songer si peu et s'affliger si fort de la detresse publique."

Il accumulait dans son portefeuille les statistiques, les renseignements sur l'opinion des provinces, une correspondance enorme venue de tous les coins de la France, s'entourait de collaborateurs et d'agents politiques, preparation a la vie publique dont nous avons vu de nos jours un exemple celebre, mais dont on ne pouvait s'expliquer la raison sous l'ancien regime. La seule carriere possible pour Mirabeau, c'etait la carriere d'homme d'Etat, d'orateur. Que cette carriere ne s'ouvrit pas devant lui, que la Revolution tardat, ses vices ne suffisant plus a le distraire, il mourait maniaque ou fou, a la fois ridicule et deshonore.

Cette vocation fatale, irresistible, s'alliait a une sante de fer, a une figure imposante dans sa laideur, a une voix sonore et a un air de dignite noble et paisible. Ses defauts exterieurs, choquants chez un homme prive, devenaient autant de qualites chez un tribun. Son attitude et son costume, de mauvais ton dans un salon, [1] s'harmonisaient, au contraire, a la tribune, avec sa tete eloquente, ses regards extraordinaires. En realite, il n'avait tout son prix, au moral et au physique, que quand il parlait en public. Le Midi seul forme ces natures merveilleuses, faites pour la representation, pour la vie tumultueuse en plein air, pour le contact incessant de la foule, natures que la solitude rapetisse et enlaidit, que la publicite grandit et transfigure, et pour lesquelles l'eloquence est le plus imperieux des besoins.

Note:

[1] "En voyant entrer Mirabeau, M. de la Marck fut frappe de son exterieur. Il avait une stature haute, carree, epaisse. La tete, deja forte au dela des proportions ordinaires, etait encore grossie par une

enorme chevelure bouclée et poudrée. Il portait un habit de ville dont les boutons, en pierres de couleur, étaient d'une grandeur démesurée; des boucles de soulier également très grandes. On remarquait enfin dans toute sa toilette, une exagération des modes du jour, qui ne s'accordait guère avec le bon goût des gens de la cour. Les traits de sa figure étaient enlaidis par des marques de petite vérole. Il avait le regard couvert, mais ses yeux étaient pleins de feu. En voulant se montrer poli, il exagérait ses révérences; ses premières paroles furent des compliments prétentieux et assez vulgaires. En un mot, il n'avait ni les formes ni le langage de la société dans laquelle il se trouvait, et quoique, par sa naissance, il allait de pair avec ceux qui le recevaient, on voyait néanmoins tout de suite à ses manières qu'il manquait de l'aisance que donne l'habitude du grand monde....

".... Mais, après le dîner, M. de Meilhan ayant amené la conversation sur la politique et l'administration, tout ce qui avait pu frapper d'abord comme ridicule dans l'extérieur de Mirabeau disparut à l'instant. On ne remarqua plus que l'abondance et la justesse de ses idées, et il entraîna tout le monde par sa manière brillante et énergique de les exprimer." (_Correspondance de Mirabeau et de La Marck_, t. I. p. 86.)

[Illustration: HONORE GABRIEL COMTE DE MIRABEAU]

Député de la Sénéchaussée d'Aix à l'Assemblée Nationale en 1789. Élu président le 29 Janvier 1791. Mort le 2 Avril 1791.

A Paris, chez l'AUTEUR, Quay des Augustins No. 71 au 3e.]

Tel était Mirabeau à la veille d'entrer dans la vie publique, réunissant dans sa personne toutes les conditions d'éloquence parfaite qu'ont énumérées un Cicéron et un Quintilien. Il semble qu'un tel homme, porté par la nature et par les circonstances, va dépasser ce Cicéron, qu'il aimait à lire, et qui sait? atteindre Démosthène, d'autant plus que ces grandes vérités, ces admirables lieux communs qui ont fait vivre jusqu'à nous les harangues antiques, il aura la bonne fortune d'être le premier à les exprimer à la tribune française qu'il inaugure. Un public tout neuf au plaisir d'écouter, voilà son auditoire. Les passions et les idées de toute la France, et de la France du XVIII^e siècle encore philosophe, enthousiaste, héroïque, voilà la matière de ses harangues. Jamais le génie ne rencontra de si belles et de si faciles circonstances. Et pourtant, si sublimes que soient les accents du discours sur la banqueroute, si brillante que nous apparaisse la carrière oratoire de Mirabeau, nous revions mieux. Après ces élans sublimes, pourquoi ces chutes, ces langueurs, ces sommeils? Pourquoi la pensée du grand homme se dérobe-t-elle parfois comme à dessein, au lieu de se développer d'un discours à l'autre avec harmonie et clarté? Pourquoi la déclamation succède-t-elle tout à coup à l'accent sincère, aux beautés solides et simples? C'est qu'il manquait à Mirabeau un avantage que ses collègues de la Constituante possédaient presque tous: la considération publique. Aujourd'hui que nous ne voyons plus de l'orateur que le côté glorieux, nous ne pouvons nous figurer avec quel

mepris il fut accueilli a Versailles. On ne lui parlait pas; on considerait, meme a gauche, sa presence comme un scandale. Outre que ce transfuge de la noblesse n'inspirait nulle confiance, une legende deshonorante s'attachait a son nom. Les calomnies de son pere avaient fait leur chemin, et tous les vices semblaient marques hideusement sur cette figure ravagee. L'_Ami des hommes_, qui avait obtenu contre son fils jusqu'a dix-sept lettres de cachet, avait laisse publier, lors du proces d'Aix, un recueil de ses lettres intimes ou il disait de Mirabeau tout ce que pouvaient lui inspirer la haine et une colere habilement attisee par M. de Marignane. Mauvais fils, disait-on, mauvais epoux, mauvais pere, Mirabeau pouvait-il etre un bon citoyen? Et encore on lui eut pardonne ses vices et ses crimes, mais on l'accusait d'avoir manque meme a l'honneur. On parlait tout haut de sa bassesse et de sa venalite. Son eloquence au debut etonnait, effrayait, ne convainquait pas. _On ne croyait pas ce qu'il disait._

Il parvint a seduire, a arracher l'assentiment, a decider certains votes par l'eclat eblouissant de la verite; il obtint une grande influence, mais il n'atteignit jamais a l'autorite. Souvent son genie meme se tournait contre lui, et plus les imaginations etaient flattees, plus les consciences resistaient. Deboires, affronts, mepris les moins deguises, il subit tout, accepta tout, dans la pensee de se rehabiliter enfin. Il n'y parvint jamais tout a fait. "Dans certains moments, ecrit Etienne Dumont, il aurait consenti a passer au travers des flammes pour purifier le nom de Mirabeau. Je l'ai vu pleurer, a demi suffoque de douleur, en disant avec amertume: "J'expie bien cruellement les erreurs de ma jeunesse". Voila pourquoi il tombait quelquefois dans la declamation. Desireux de donner au public une bonne idee de lui-meme, il n'y pouvait parvenir; le desaccord de sa vie et de ses paroles etait trop flagrant. Or, le triomphe de l'orateur, comme le dit justement un philosophe ancien, c'est de paraître a ses auditeurs tel qu'il veut paraître en effet. Et c'était bien la le but secret de Mirabeau; il voulait paraître honnête. Mais, comme l'ajoute Cicéron en termes qui s'appliquent cruellement au pauvre grand homme, on n'arrive a cette eloquence supreme que par la dignite de la vie: *_id fieri vitae dignitate_*.

II.--LA POLITIQUE DE MIRABEAU

Quelle etait la politique de Mirabeau? A cette question souvent posee, aucune reponse satisfaisante n'a ete faite. Ceux qui ont ecrit avant la publication de la correspondance de Mirabeau et de La Marck (1851) ne connaissaient, dans Mirabeau, que l'homme exterieur, que ses desseins avoues, que sa politique officielle. Ceux qui ont ecrit depuis n'ont plus vu que l'homme interieur, que l'intrigant paye, que le conspirateur mysterieux. La, dit-on, c'est un tribun, presque un demagogue; ici c'est un Machiavel, un professeur de tyrannie. En public, excite et lance la Revolution; en secret il la retient et semble lui preparer des pieges. Comment demeler sa veritable pensee au milieu de ces contradictions?

Ecartons d'abord une hypothese qui se presente tout de suite a l'esprit. Mirabeau, pourrait-on dire, n'eut pas a proprement parler de politique: il vecut d'expedients, au jour le jour, eloquent si le hasard lui faisait rencontrer la verite, languissant ou obscur quand il se trompait.--Sans doute il n'est pas d'homme politique dont chaque pas soit guide par un dessein immuable: il n'en est pas non plus qui ne reve un certain etat de choses plus heureux pour ses concitoyens et pour lui. Eh bien, Mirabeau croyait que l'etat politique le plus souhaitable pour la France et pour lui-meme, c'etait un etat mixte, moitie absolutisme et moitie liberte, ou subsisterait ce qui etait supportable dans l'ancien regime et ce qui etait immediatement possible dans les systemes nouveaux. Ce qu'il veut, c'est la monarchie parlementaire telle que nous l'avons eue vingt-cinq ans plus tard. Dans une note secrete pour la cour, ecrite le 14 octobre 1790, il resume en ces termes les principes de sa politique:

"Que doit-on entendre par les bases de la Constitution?

"Reponse:

"Royaute hereditaire dans la dynastie des Bourbons; corps legislatif periodiquement eleu et permanent, borne dans ses fonctions a la confection de la loi; unite et tres grande latitude du pouvoir executif supreme dans tout ce qui tient a l'administration du royaume, a l'execution des lois, a la direction de la force publique; attribution exclusive de l'impot au corps legislatif; nouvelle division du royaume, justice gratuite, liberte de la presse; responsabilite des ministres; vente des biens du domaine et du clerge; etablissement d'une liste civile, et plus de distinction d'ordres; plus de privileges ni d'exemptions pecuniaires; plus de feodalite ni de parlement: plus de corps de noblesse ni de clerge; plus de pays d'etats ni de corps de province:--voila ce que j'entends par les bases de la Constitution. Elles ne limitent le pouvoir royal que pour le rendre plus fort; elles se concilient parfaitement avec le gouvernement monarchique."

Dans sa pensee, le defenseur naturel des droits du peuple, c'est le roi, et le soutien du roi, c'est le peuple. Appuyes l'un sur l'autre, ils triomphent du clerge et de la noblesse, et a cette alliance le roi gagne son pouvoir, le peuple sa liberte. C'est la democratie royale de Wimpffen, c'est l'idee de la Constituante et de la France en 1789.

Mais quelle est l'autorite la plus ancienne, la plus forte, celle du roi ou celle du peuple? Le 8 octobre 1789, cette question se pose, a propos de la formule a employer pour la promulgation des lois. Doit-on continuer a dire: Louis, par la grace de Dieu...? Oui, dit Mirabeau.-- Et les droits du peuple? "Si les rois, repond-il, sont rois par la grace de Dieu, les nations sont souveraines par la grace de Dieu. On peut aisement tout concilier."--Operer cette conciliation (non aisee, mais impossible), telle est la fonction du gouvernement, du ministere.-- Conciliation? non: assujettissement de l'un des deux souverains a l'autre, du corps a la tete, du peuple au roi. Il faut flatter, duper, aveugler le peuple, lui faire accepter sa servitude comme une liberte, sous pretexte qu'elle est volontaire. Gouverner, c'est capter l'opinion

publique, et pour cette capture les moyens les plus caches sont les plus efficaces. Que l'on ne recule pas devant aucune fraude pour duper le peuple; c'est pour le bonheur du peuple.

Le mot de republique, Mirabeau ne le prononce qu'avec horreur ou risee. La republique, c'est pour lui le retour a l'etat de barbarie; c'est le chaos; c'est la destruction de l'etat social. Et il montre cependant plus de sens politique que les rares republicains qui existaient alors, en ce qu'il craint l'arrivee prochaine de la republique, tandis que ceux-la ne l'esperent meme pas. Il voit clair dans l'avenir, et, comme cela arrive, il se trompe sur les desseins de ses adversaires en leur attribuant la clairvoyance qu'il est seul a posseder. En voyant combien les Constituants ont affaibli le pouvoir royal, il ne peut s'imaginer qu'ils ne preparent pas secretement les voies a la republique, et il ecrit a la cour le 14 octobre 1790: "Je sais que ... les legislatureurs, consultant les craintes du moment plutot que l'avenir, hesitant entre le pouvoir royal dont ils redoutaient l'influence, et les formes republicaines dont ils prevoyaient le danger, craignant meme que le roi ne desertat sa haute magistrature, ou ne voulut reconquerir la plenitude de son autorite; je sais, dis-je, qu'au milieu de cette perplexite, les legislatureurs n'ont forme, en quelque sorte, l'edifice de la constitution qu'avec des pierres d'attente, n'ont mis nulle part la clef de la voute, et ont eu pour but secret d'organiser le royaume de maniere qu'ils pussent opter entre la republique et la monarchie, et que la royaute fut conservee ou inutile, selon les evenements, selon la realite ou la faussete des perils dont ils se croiraient menaces. Ce que je viens de dire est le mot d'une grande enigme."

C'est faire beaucoup d'honneur aux Lameth et a Barnave que de leur preter des vues aussi profondes: les evenements les menaient; ils ne se doutaient pas toujours du lendemain: comment croire qu'ils songeassent a un avenir, qui, en 1790, semblait eloigne d'un siecle.

Cette aversion de Mirabeau pour la democratie pure et pour les theories du _Contrat social_ s'exprime, dans sa bouche, par une apologie du pouvoir royal. Fortifier ce pouvoir, c'est son but, c'est son conseil sans cesse repete, a la tribune meme (10 octobre 1789): "Ne multipliez pas de vaines declamations; ravivez le pouvoir executif; sachez le maintenir, etayez-le de tous les secours des bons citoyens; autrement, la societe tombe en dissolution, et rien ne peut nous preserver des horreurs de l'anarchie."

Son royalisme n'est pas seulement theorique; il se considere personnellement comme le champion necessaire de la royaute. Ne croyons pas que le besoin d'argent l'ait rapproche de la cour; il se sent ne pour la servir et pour la bien servir, et, tout de suite, il s'offre. Quand cela? En 1790, quand il succombe a la misere et que la situation politique l'effraie? Non: a son arrivee dans la vie politique, a la premiere heure, a la premiere minute, au moment meme ou il songe a entrer aux Etats generaux, _cinq mois avant les elections_. Il ecrit, le 28 decembre 1788, a M. de Montmorin:

"Sans le concours, du moins secret, du gouvernement, je ne puis etre aux

Etats generaux.... En nous entendant, il me serait tres aise d'eluder les difficultes ou de surmonter les obstacles; et certes il n'y a pas trop de trois mois pour se preparer, lier sa partie, et se montrer digne et influent defenseur du trone et de la chose publique."

Ce role de defenseur du trone, si beau qu'il put paraître en 1788, est-il vraiment celui auquel son genre d'eloquence semblait destiner Mirabeau? Pourquoi ne voulut-il pas etre en effet un tribun populaire, le conseiller, l'interprete, l'initiateur de la democratie? Pourquoi, victime de l'ancien regime, ne reva-t-il pas une republique dirigee par sa voix puissante?

Ses sentiments aristocratiques lui venaient, non de l'education, mais de la naissance. C'est a son pere qu'il devait cet orgueil de caste qu'il ne prit jamais la peine de cacher. On sait qu'apres l'abolition des titres de noblesse, il continua a se faire appeler Monsieur le comte, a sortir en voiture armoriee. Voila la premiere raison pour laquelle il etait royaliste.

La seconde, c'est que, si l'absolutisme l'avait mis a Vincennes, le regime democratique l'aurait laisse de cote, dans les rangs obscurs. Il comprenait tres bien que le dereglement de sa vie lui aurait ferme la carriere politique dans un pays libre. La monarchie qu'on appelle parlementaire, ou plutot cette monarchie qu'il imaginait, dans laquelle le peuple et le roi ne faisaient qu'un contre les ordres privileges, semblait lui assurer un role digne de son genie. Il excellait, nous le savons, dans l'eloquence et dans l'intrigue: la tribune du parlement lui permettait d'etre orateur, et la necessite de concilier deux choses inconciliables, la souverainete populaire et la souverainete royale, ouvrait un champ illimite a son habilete un peu policiere. Eblouir par son eloquence, seduire par son adresse, jouer un beau role representatif et, en secret, preparer par de petits moyens, par des hommes secondaires, de grands effets politiques, c'etait la son ideal. Et que ne le realisa-t-il? Les d'Orleans etaient sous sa main; il pouvait leur donner la royaute. C'etait meme le seul moyen de realiser son reve de monarchie mitigee. Mais des qu'il vit le duc d'Orleans, en 1788, chez le comte de La Marck, il le jugea et dit "que ce prince ne lui inspirait ni gout ni confiance". Plus tard il repetait qu'_il n'en voudrait meme pas pour son valet_. C'est donc avec la branche ainee qu'il veut fonder le seul regime dont il puisse etre l'orateur et le ministre.

Ses opinions, on le voit, sont fondees sur son interet, ou, si on aime mieux, sur l'interet de son genie. Il lui faut, ce sont ses propres expressions, un grand but, un grand danger, de grands moyens, une grande gloire. C'est heureux sans doute qu'il ait prepare les conditions les plus favorables a l'epanouissement de son eloquence, mais avouons que sa politique ne reposait sur aucune conviction morale. Et voila la troisieme raison pour laquelle il n'embrassa pas franchement et completement la cause du XVIIIeme siecle. Ses contemporains, philosophes et politiques, precurseurs et acteurs de la revolution, different de doctrine et de systeme; mais ils se rapprochent en un point, c'est qu'ils ont une foi ardente en l'humanite; ils la croient bonne, raisonnable, perfectible; ils l'aiment et la plaignent. Leur but est de

lui oter ses chaînes, de lui rendre ses droits, de l'amener à la virilité par la liberté. Ils croient fermement à la justice: c'est l'évangile de 1789, qu'aucune erreur, qu'aucun accident n'a encore obscurci. Cette foi est étrangère à Mirabeau: ce n'est ni sur la raison ni sur le droit qu'il compte pour établir son système, mais sur le génie, sur la ruse. Sa politique, toute florentine, est plus vieille ou plus jeune que cet âge. Quand, en décembre 1790, déjà payé par la cour, il présente son plan secret de résistance, le comte de La Marck écrit finement à Mercy-Argenteau: "Ce plan est trop compliqué, ainsi que vous l'avez remarqué, monsieur le comte, on dirait qu'il est fait pour d'autres temps et pour d'autres hommes. Le cardinal de Retz, par exemple, l'aurait très bien fait exécuter; mais nous ne sommes plus au temps de la Fronde."

Si la foi lui manquait, il la niait ou ne la voyait pas chez les autres. Il se refusait, ce trop fin politique, à croire au désintéressement de ce peuple de 1789, affamé pourtant de justice. "Tous les Français, disait-il, veulent des places ou de l'argent; on leur ferait des promesses, et vous verriez bientôt le parti du roi prédominant partout." Il calomniait son temps, et, osons le dire, le jugeait d'après lui-même. Non, ce n'est pas pour le seul bien-être que nos pères se leverent contre la royauté. Le sens profond de la Révolution échappait à Mirabeau.

Dans les questions religieuses, il montrait la même ingéniosité et le même aveuglement. Croirait-on qu'il ne s'était jamais sérieusement demandé si la liberté était compatible avec le catholicisme? Il n'a pas de solution pour ce grave problème. Dans son *Essai sur les lettres de cachet*, il prétend montrer qu'une société civile peut vivre sans détruire une religion hostile au principe même de cette société. Il suffit, dit-il, que les "ministres des autels soient circonscrits dans leur état", et il passe. Le même homme vote et défend la constitution civile du clergé, et ce n'est que des circonstances qu'il apprend l'hostilité irréconciliable de l'Église. En décembre 1789, il disait à sa sœur, Mme du Saillant: "La liberté nationale avait trois ennemis: le clergé, la noblesse et les parlements. Le premier n'est plus de ce siècle, et la triste situation de nos finances nous aurait suffi pour le tuer." Telles sont les vues de Mirabeau: il croit morts des hommes qui vont faire reculer la Révolution! C'est qu'au fond il est indifférent en religion. Les grands problèmes qu'il appelle dédaigneusement métaphysiques n'ont jamais préoccupé ce méridional. Les pensées hautes et générales sur la destinée de l'homme lui sont inconnues et repugnent à sa nature. Dans les discussions religieuses, il apporte une dextérité et un tact infinis, mais aucune idée supérieure.

Qu'en résulte-t-il? C'est qu'en éloquence comme en politique il ne demande pas ses succès à ce qu'on appelle l'éternelle morale. On ne trouvera pas dans ses discours un seul de ces lieux communs qui sont beaux dans tous les temps; nul appel à la conscience humaine; nul élan vers une justice plus haute; nul accent d'amour ou de piété pour les hommes. Ces mots se trouvent, il le faut bien, dans ses harangues; mais les choses mêmes n'y sont pas, puisqu'elles n'étaient pas dans son âme. Il y a des cordes que les orateurs de second ordre, un Rabaut Saint-

Etienne, un Thouret, savent faire vibrer, et que Mirabeau ne touche jamais. Qu'on ne s'y trompe pas: c'est la le caractere de cet orateur, d'avoir ete grand sans puiser son inspiration aux sources morales; c'a ete son originalite et sa faiblesse a la fois.

Comment donc se fait-il applaudir? D'abord par son incontestable patriotisme, par les paroles vraiment _nationales_ qu'il sait prononcer avec un accent vrai, et puis par la maniere emouvante dont il parle de lui, encore de lui, toujours de lui. C'est sans cesse son _moi_ tragique et superbe qui occupe la scene. Ses discours ne sont qu'une vaste apologie de sa personne, un plaidoyer sans cesse renouvele, une recherche acharnee et une revendication anxieuse de l'estime des hommes, qu'il va conquerir et qui lui echappe toujours. Le sentiment qui anime cette eloquence, ce n'est pas la dignite, c'est l'orgueil. Ange dechu, il vante ses fautes et justifie sa vie devant ses contemporains, exaltant dans un style passionne ses souffrances et ses coleres. Que ce soit aux Etats de Provence, a l'Assemblee constituante, lors de l'affaire du Chatelet, ou encore dans sa correspondance secrete avec la cour, je retrouve partout cette meme poursuite de la rehabilitation. C'est peu d'etre admire: il veut etre estime, et, naivement, il intrigue pour forcer l'estime. L'Assemblee ne se lasse pas de cette magnifique apologie; elle applaudit sans accorder ce qu'on lui demande, pas meme la presidence, qu'on n'obtiendra qu'une fois, et encore en mendiant les voix de l'extreme droite. Le jour ou Mirabeau touche au ministere, a un honneur qui peut refaire sa reputation, l'Assemblee le precipite en souriant. Ses idees, elle les accueille, elle les vote; mais sa personne, elle n'en veut pas. Ses oreilles sont flattees de cette eloquence incomparable; sa raison en est satisfaite: son coeur n'en est pas touche. C'est un duel qui l'interesse et qui desespera Mirabeau: il en meurt.

III.--LES DISCOURS DE MIRABEAU

Justifions ces remarques generales sur la politique et l'inspiration oratoire de Mirabeau par quelques exemples empruntes a ses principaux discours.

Aux Etats de Provence, il defend le reglement royal contre la noblesse qui voulait faire les elections selon l'antique constitution de la "nation provencale". C'est pour lui un admirable terrain, qui lui donne confiance et lui permet de lutter contre le mepris de ses collegues: "Si la noblesse veut m'empecher d'arriver, disait-il, il faudra qu'elle m'assassine, comme Gracchus." Cependant les outrages dont on l'abreuva, malgre sa bonne volonte, le forcerent a prendre une allure d'opposition qui etait bien loin de ses principes. "Ces gens-la, ecrivait-il alors, me feraient devenir tribun du peuple malgre moi, si je ne me tenais pas a quatre." Il tenait neanmoins a l'estime de la noblesse et il chercha a se justifier devant elle dans un discours que la prorogation des Etats l'empecha de prononcer, mais qu'il fit imprimer

et repandre. C'est la première en date de ses justifications publiques:

"Qu'ai-je donc fait de si coupable? J'ai désiré que mon ordre fut assez habile pour donner aujourd'hui ce qui lui sera infailliblement arraché demain; j'ai désiré qu'il s'assurât le mérite et la gloire de provoquer l'assemblée des trois ordres, que toute la Provence demande à l'envi.... Voilà le crime de l'_ennemi de la paix_! ou plutôt j'ai cru que le peuple pouvait avoir raison.... Ah! sans doute, un patricien souillé d'une telle pensée mérite des supplices! Mais je suis bien plus coupable qu'on ne suppose, car je crois que le peuple qui se plaint a toujours raison; que son infatigable patience attend constamment les derniers excès de l'oppression pour se résoudre à la résistance; qu'il ne résiste jamais assez longtemps pour obtenir la réparation de tous ses griefs; qu'il ignore trop que, pour se rendre formidable à ses ennemis, il lui suffirait de rester immobile, et que le plus innocent comme le plus invincible de tous les pouvoirs est celui de se refuser à faire.... Je pense ainsi; punissez l'ennemi de la paix."

S'adressant aux nobles et aux membres du clergé, il profère ces paroles menaçantes et souvent citées:

"Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple, et si, par je ne sais quelle combinaison de la fortune, il s'en est élevé quelqu'un de leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs; et de cette poussière naquit Marius: Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres, que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse!"

Dans une peroration d'un caractère tout personnel, il tire de très grands effets de l'affirmation de sa sincérité, affirmation qui n'était pas inutile:

"Pour moi, qui dans ma carrière publique n'ai jamais craint que d'avoir tort; moi qui, enveloppé de ma conscience et armé de principes, braverais l'univers, soit que mes travaux et ma voix vous soutiennent dans l'assemblée nationale, soit que mes vœux vous y accompagnent, de vaines clameurs, des protestations injurieuses, des menaces ardentes, toutes les convulsions, en un mot, des préjugés expirants, ne m'en imposeront pas. Eh! comment s'arrêterait-il aujourd'hui dans sa course civique, celui qui, le premier d'entre les Français, a professé hautement ses opinions sur les affaires nationales, dans un temps où les circonstances étaient bien moins urgentes, et la tâche bien plus périlleuse? Non, les outrages ne laisseront pas ma constance; j'ai été, je suis, je serai jusqu'au tombeau l'homme de la liberté publique, l'homme de la Constitution. Malheur aux ordres privilégiés, si c'est la plutôt être l'homme du peuple que celui des nobles! Car les privilèges finiront, mais le peuple est éternel."

Exclu de l'assemblée de la noblesse comme _non-possédant_, c'est avec

dechirement qu'il se separa des hommes de sa condition, et qu'il se vit force de prendre un masque de tribun. Cette aristocratie provinciale fut assez aveugle pour voir en Mirabeau un seditieux; elle le traitait volontiers d'_enrage_. A quoi il repondait: "C'est une grande raison de m'elire, si je suis un chien enrage; car le despotisme et les privileges mourront de ma morsure." Mais ce n'est la qu'un acces de colere: ce pretendu demagogue, quelques jours plus tard, calme le peuple de Marseille, souleve contre une taxe du pain, par les conseils les plus sages, les plus moderes. Et pourquoi le peuple doit-il se resigner? Pour faire plaisir au roi. C'est le grand argument par lequel il termine une proclamation ou il avait mis a la portee de tous quelques verites economiques:

"Oui, mes amis, on dira partout: les Marseillais sont de bien braves gens; le roi le saura, ce bon roi qu'il ne faut pas affliger, ce bon roi que nous invoquons sans cesse; et il vous aimera, il vous en estimera davantage. Comment pourrions-nous resister au plaisir que nous lui allons faire, quand il est precisement d'accord avec nos plus pressants interets? Comment pourriez-vous penser au bonheur qu'il vous devra, sans verser des larmes de joie?"

Nous avons dit que Mirabeau ne partageait ni ne comprenait l'enthousiasme de ses contemporains, et qu'il traitait de metaphysique le culte des principes. Dans un des premiers discours qu'il prononca aux Etats generaux, il formula en ces termes son empirisme politique:

"N'allez pas croire que le peuple s'interesse aux discussions metaphysiques qui nous ont agites jusqu'ici. Elles ont plus d'importance qu'on ne leur en donnera sans doute; elles sont le developpement et la consequence du principe de la representation nationale, base de toute constitution. Mais le peuple est trop loin encore de connaitre le systeme de ses droits et la saine theorie de la liberte. Le peuple veut des soulagements, parce qu'il n'a plus de forces pour souffrir; le peuple secoue l'oppression, parce qu'il ne peut plus respirer sous l'horrible faix dont on l'ecrase; mais il demande seulement de ne payer que ce qu'il peut et de porter paisiblement sa misere....

"Il est cette difference essentielle entre le metaphysicien, qui, dans la meditation du cabinet, saisit la verite dans son energique purete, et l'homme d'Etat, qui est oblige de tenir compte des antecedents, des difficultes, des obstacles; il est, dis-je, cette difference entre l'instructeur du peuple et l'administrateur politique, que l'un ne songe qu'a _ce qui est_ et l'autre s'occupe de _ce qui peut etre_.

"Le metaphysicien, voyageant sur une mappemonde, franchit tout sans peine, ne s'embarrasse ni des montagnes, ni des deserts, ni des fleuves, ni des abimes; mais quand on veut arriver au but, il faut se rappeler sans cesse qu'on marche sur la terre, et qu'on n'est plus dans le monde ideal [Note: Seance du 15 juin 1789]."

Faut-il s'etonner que ce cours de politique appliquee n'ait pas ete chaudement accueilli? Ce n'etait certes pas le moment, en juin 1789, de se rappeler qu'on "marchait sur la terre", et de quitter le "monde

ideal". Il fallait au contraire ne pas regarder les difficultés, les dangers, les baionnettes dont on était entouré, marcher la tête haute, les yeux fixés vers l'idéal populaire et vaincre, comme on le fit, par la foi. Que les communes, au contraire, eussent recours aux recettes d'une politique prudente, elles étaient perdues. N'est-ce pas d'ailleurs un piège que leur tend Mirabeau, quand, dans ce même discours, il propose à ses collègues de s'intituler *représentants du peuple français*? Comment fallait-il entendre le mot *peuple*? Était-ce *populus* ou *plebs*? N'y avait-il pas à craindre que la cour ne voulût comprendre *plebs* et que le Tiers ne se trouvât avoir consacré la distinction des ordres? L'abbé Sieyès vit le danger, retira sa formule (*Assemblée des représentants connus et vérifiés*) et se rallia à celle de Legrand (*Assemblée nationale*), qui contenait déjà la Révolution. Quant à Mirabeau, il affecta de ne pas comprendre le sens des objections et, en rheteur, répondant à ce qu'on ne lui disait pas, il s'indigna du mépris ou l'on tenait ce beau mot de peuple:

"Je persevere dans ma motion et dans la seule expression qu'on en avait attaquée, je veux dire la qualification de *peuple français*; je l'adopte, je la défends, je la proclame, par la raison qui la fait combattre.

"Oui, c'est parce que le nom du peuple n'est pas assez respecté en France, parce qu'il est obscurci, couvert de la rouille du préjugé; parce qu'il nous présente une idée dont l'orgueil s'alarme et dont la vanité se révolte; parce qu'il est prononcé avec mépris dans les chambres des aristocrates; c'est pour cela même, Messieurs, que nous devons nous imposer, non seulement de le relever, mais de l'ennoblir, de le rendre désormais respectable aux ministres et cher à tous les cœurs....

"Représentants du peuple, daignez me répondre. Irez-vous dire à vos commettants que vous avez repoussé ce nom de peuple? que si vous n'avez pas rougi d'eux, vous avez pourtant cherché à éluder cette dénomination qui ne vous paraît pas assez brillante? qu'il vous faut un titre plus fastueux que celui qu'ils vous ont conféré? Eh! ne voyez-vous pas que le nom de *représentants du peuple* vous est nécessaire, parce qu'il vous attache le peuple, cette masse imposante sans laquelle vous ne seriez que des individus, de faibles roseaux qu'on briserait un à un! Ne voyez-vous pas qu'il vous faut le nom du peuple, parce qu'il donne à connaître au peuple que nous avons lié notre sort au sien, ce qui lui apprendra à reposer sur nous toutes ses pensées, toutes ses espérances!

"Plus habiles que nous, les héros bataves qui fondèrent la liberté de leur pays prirent le nom de *gueux*; ils ne voulurent que ce titre, parce que le mépris de leurs tyrans avait prétendu les en fletrir, et ce titre, en leur attachant cette classe immense que l'aristocratie et le despotisme avilissaient, fut à la fois leur force, leur gloire et le gage de leur succès. Les amis de la liberté choisissent le nom qui les sert le mieux, et non celui qui les flatte le plus; ils s'appelleront les *remoutrants* en Amérique, les *patres* en Suisse, les *gueux* dans les Pays-Bas. Ils se pareront des injures de leurs ennemis; ils leur ôteront le pouvoir de les humilier avec des expressions dont ils auront

su s'honorer." (Seance du 16 juin 1789.)

Ces declamations furent accueillies par des murmures merites, et le role que Mirabeau joua en cette circonstance critique ne contribua pas peu a eloigner de lui la confiance de l'Assemblee. Que voulait-il donc? Maintenir les ordres privileges? Nous avons vu qu'il les considere comme un obstacle a la liberte, et qu'il les supprime dans ses programmes secrets. Il voulait seulement embarrasser la marche des communes dont l'audace l'inquietait deja, comme elle inquietait la cour. Le "defenseur du trone" tremblait, des les premiers jours de la Revolution, pour le pouvoir royal. Il voulait que les communes soumissent leurs decrets a la sanction de Louis XVI. Cette sanction, ce _veto_ etait pour lui le palladium des libertes publiques: "Je crois, avait-il dit la veille, le _veto_ du roi tellement necessaire, que j'aimerais mieux vivre a Constantinople qu'en France, s'il ne l'avait pas."

A cette epoque, Mirabeau n'avait encore aucune relation avec la cour; mais l'attitude qu'il venait de prendre semblait devoir le designer a l'attention du roi. Il se posait en conciliateur entre les deux partis. Il marquait d'avance les limites de la Revolution. Voyant qu'on ne venait pas a lui, il alla, par l'entremise de Malouet, voir Necker. Il en recut l'accueil le plus injurieux. Justement depite, il changea d'allure, resolut de montrer sa force et sa popularite et de s'imposer en menacant. C'est ainsi qu'il faut expliquer les discours democratiques par lesquels il releva le courage de l'Assemblee, apres la seance royale du 23 juin, et notamment l'apostrophe au marquis de Dreux-Breze. Cette apostrophe si celebre a donne le change sur la veritable politique de Mirabeau: l'attitude qu'il prit ce jour-la est restee fixee dans la memoire populaire. La legende represente le pretendu tribun montrant du doigt la porte au courtisan terrifie, sortant a reculons comme devant le roi. Ce coup de theatre fit de Mirabeau l'idole du peuple, comme s'il avait ce jour-la menace le pouvoir absolu. La cour fut effrayee de cette infraction insolente a l'etiquette, si bien que de part et d'autre on se trompa sur les veritables intentions du grand orateur, et l'on vit une politique la ou il n'y avait qu'une boutade, qu'un acces d'impatience et de colere.

Il fut inquiet lui-meme d'avoir revele d'un geste et d'un mot la fragilite du pouvoir royal, et dans la seance du 27 juin il essaya visiblement de reparer son imprudence:

"Messieurs, je sais que les evenements inopines d'un jour trop memorable ont afflige les coeurs patriotes, mais qu'ils ne les ebranleront pas. A la hauteur ou la raison a place les representants de la nation, ils jugent sainement les objets et ne sont point trompes par les apparences qu'au travers des prejuges et des passions on apercoit comme autant de fantomes.

"Si nos rois, instruits que la defiance est la premiere sagesse de ceux qui portent le sceptre, ont permis a de simples cours de judicature de leur presenter des remontrances, d'en appeler a leur volonte mieux eclairee; si nos rois, persuades qu'il n'appartient qu'a un despote

imbecile de se croire infaillible, cederent tant de fois aux avis de leurs Parlements,--comment le prince qui a eu le noble courage de convoquer l'Assemblée nationale n'en écouterait-il pas les membres avec autant de faveur que des cours de judicature, qui défendent aussi souvent leurs intérêts personnels que ceux des peuples? En éclairant la religion du roi, lorsque des conseils violents l'auront trompé, les députés du peuple assureront leur triomphe; ils invoqueront toujours la liberté du monarque; ce ne sera pas en vain, dès qu'il aura voulu prendre sur lui-même de ne se fier qu'à la droiture de ses intentions et de sortir du piège qu'on a su tendre à sa vertu...."

Et il proposait une adresse aux commettants aussi rassurante pour le roi que pour le peuple:

"Tels que nous nous sommes montrés depuis le moment où vous nous avez confié les plus nobles intérêts, tels nous serons toujours, affermis dans la résolution de travailler, de concert avec notre roi, non pas à des biens passagers, mais à la condition même du royaume; déterminés à voir enfin tous nos concitoyens, dans tous les ordres, jouir des innombrables avantages que la nature et la liberté nous promettent, à soulager le peuple souffrant des campagnes, à remédier au découragement de la misère, qui étouffe les vertus et l'industrie, n'estimant rien à l'égal des lois qui, semblables pour tous, seront la sauvegarde commune; non moins inaccessibles aux projets de l'ambition personnelle qu'à l'abattement de la crainte; souhaitant la concorde, mais ne voulant point l'acheter par le sacrifice des droits du peuple; désirant enfin, pour unique récompense de nos travaux, de voir tous les enfants de cette immense patrie réunis dans les mêmes sentiments, heureux du bonheur de tous, et cherissant le père commun dont le règne aura été l'époque de la régénération de la France."

Le lendemain de la prise de la Bastille, l'Assemblée résolut de demander pour la troisième fois au roi le renvoi des troupes, et Mirabeau, s'adressant à la députation, improvisa ce discours, qui porte à un si haut degré l'empreinte de son génie, et qui fut inspiré par une colère non jouée:

"Eh bien! dites au roi que les hordes étrangères dont nous sommes investis ont reçu hier la visite des princes, des princesses, des favoris, des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs présents; dites-lui que, toute la nuit, ces satellites étrangers, gorgés d'or et de vin, ont prédit dans leurs chants impies l'asservissement de la France, et que leurs vœux brutaux invoquaient la destruction de l'Assemblée nationale; dites-lui que, dans son palais même, les courtisans ont mêlé leurs danses au son de cette musique barbare, et que telle fut l'avant-scène de la Saint-Barthélemy."

"Dites-lui que ce Henri dont l'univers bénit la mémoire, celui de ses aïeux qu'il voulait prendre pour modèle, faisait passer des vivres dans Paris révolté, qu'il assiégeait en personne, et que ses conseillers féroces font rebrousser les farines que le commerce apporte dans Paris fidèle et affamé."

Sur ces entrefaites, on annonce la visite du roi, et quelques historiens prétendent que ce fut Mirabeau qui conseilla de ne pas applaudir et ajouta: "Le silence des peuples est la leçon des rois." Quand même il aurait prononcé ces paroles qui, avec l'apostrophe à la députation, sont les plus fortes qu'il se soit permises publiquement contre le roi, on ne peut pas dire qu'il ait manqué un instant à son rôle de "défenseur du trône". L'indignation et l'écoeurement que lui faisait éprouver la politique de la cour expliquent aisément ces sorties. Et puis, ne voulait-il pas faire peur à l'entourage de Louis XVI, affirmer une fois de plus son influence populaire, et, en se mettant au premier rang des révolutionnaires, se désigner plus nettement comme l'homme indispensable?

Cette intention s'accuse plus clairement, le 16 juillet, quand il présente un projet d'adresse au roi pour le renvoi des ministres. Mounier proteste, au nom de la séparation des pouvoirs, et s'attire cette réplique, où se trouvent les idées les plus sages, les plus vraies de Mirabeau, celles aussi qu'il a le plus à cœur:

"Vous oubliez que nous ne prétendons point à placer ni déplacer les ministres en vertu de nos décrets, mais seulement à manifester l'opinion de nos commettants sur tel ou tel ministre. Eh! comment nous refuseriez-vous ce simple droit de déclaration, vous qui nous accordez celui de les accuser, de les poursuivre, et de créer le tribunal qui devra punir ces artisans d'iniquités dont, par une contradiction palpable, vous nous proposez de contempler les œuvres dans un respectueux silence? Ne voyez-vous donc pas combien je fais aux gouverneurs un meilleur sort que vous, combien je suis plus modéré? Vous n'admettez aucun intervalle entre un morne silence et une dénonciation sanguinaire. Se taire ou punir, obéir ou frapper, voilà votre système. Et moi, j'avertis avant de dénoncer, je recuse avant de flétrir, j'offre une retraite à l'inconsidération ou à l'incapacité avant de les traiter de crimes. Qui de nous a plus de mesure et d'équité?"

"Mais voyez la Grande-Bretagne: que d'agitation populaire n'y occasionne pas ce droit que vous réclamez! C'est lui qui a perdu l'Angleterre.... L'Angleterre est perdue! Ah! grand Dieu! quelle sinistre nouvelle! Eh! par quelle latitude s'est-elle donc perdue, ou quel tremblement de terre, quelle convulsion de la nature a englouti cette île fameuse, cet inépuisable foyer de si grands exemples, cette terre classique des amis de la liberté? Mais vous me rassurez.... L'Angleterre fleurit encore pour l'éternelle instruction du monde: l'Angleterre développe tous les germes d'industrie, exploite tous les filons de la prospérité humaine, et tout à l'heure encore elle vient de remplir une grande lacune de sa constitution avec toute la vigueur de la plus énergique jeunesse, et l'imposante maturité d'un peuple vieilli dans les affaires publiques.... Vous ne pensiez donc qu'à quelques discussions parlementaires (là, comme ailleurs, ce n'est souvent que du partage, qui n'a guère d'autre importance que l'intérêt de la loquacité); ou plutôt c'est apparemment la dernière dissolution du parlement qui vous effraie."

Nous avons dit que Mirabeau faisait peu de cas des "principes métaphysiques", et il le prouva en s'abstenant de paraître à la nuit du

4 aout et en blamant autant qu'il le pouvait sans se depopulariser, non l'insuffisance des sacrifices consentis, mais l'enthousiasme avec lequel on avait procede. Il n'en parle jamais qu'avec mauvaise humeur, comme d'une puerilite. Il fut cependant rapporteur du Comite charge d'elaborer la Declaration des droits, mais rapporteur plus docile que convaincu. Tantot il demande l'ajournement, tantot que la declaration ne figure pas en tete, mais a la fin de la Constitution. Il faut lire dans Etienne Dumont combien Mirabeau et ses collaborateurs se moquaient du rapport qu'il deposa. Cette "metaphysique" leur semble un jouet d'enfant.

Il etait encourage dans son mepris pour l'idee revolutionnaire par Etienne Dumont et les Genevois pedants qui l'entouraient, mais surtout par son intime, le comte de La Marck, prince d'Arenberg, etranger depute au parlement francais par suite d'un vieux droit feodal, ancien serviteur de l'Autriche, conseiller de la reine, ami de Mercy-Argenteau et ame de ce que le peuple appelait justement le comite autrichien. "Le comte Auguste de La Marck, dit Madame Campan, se devoua a des negociations utiles au roi aupres des chefs des factieux." Ce fin diplomate, cet intrigant emerite capta bientot la confiance de Mirabeau, quoiqu'il siegeat a l'extreme droite: "Avec un aristocrate comme vous, lui disait Mirabeau, je m'entendrai toujours facilement." La Marck fut charme de trouver si monarchique celui qu'il prenait pour un demagogue. Il caressa son reve d'etre ministre et lui reprocha son opposition: "Mais, repondait Mirabeau, quelle position m'est-il donc possible de prendre? Le gouvernement me repousse, et je ne puis que me placer dans le parti de l'opposition, qui est revolutionnaire, ou risquer de perdre ma popularite qui est ma force."

C'est a ce moment, encore pur d'argent, qu'il prononce son discours sur le _veto_ (1er septembre), qui reflete fidelement ses hesitations et ses contradictions intimes.

Son raisonnement est celui-ci:

Le roi a les memes interets que le peuple: ce qu'il fait pour lui-meme, il le fait pour le peuple. Or les representants peuvent former une aristocratie dangereuse pour la liberte. C'est contre cette aristocratie que le _veto_ est necessaire. Les representants auront aussi leur _veto_, le refus de l'impot.

C'est la theorie de la _democratie royale_ que nous connaissons deja.--
Voici l'objection telle que Mirabeau la presente:

"Quand le roi refuse de sanctionner la loi que l'Assemblee nationale lui propose, il est a supposer qu'il juge que cette loi est contraire aux interets nationaux, ou qu'elle usurpe sur le pouvoir executif qui reside en lui et qu'il doit defendre; dans ce cas, il en appelle a la nation, elle nomme une nouvelle legislature, elle confie son voeu a ses nouveaux representants, par consequent elle prononce; il faut que le Roi se soumette ou qu'il denie l'autorite du tribunal supreme auquel lui-meme en avait appele."

Et il avoue la toute-puissance de cette objection en termes curieux, qui

montrent combien peu il se laissait prendre a ses propres sophismes:

"Cette objection est tres specieuse, et _je ne suis parvenu a en sentir la faiblesse_ qu'en examinant la question sous tous ses aspects; mais on a pu deja voir et l'on remarquera davantage encore:

"1 deg. Qu'elle suppose faussement qu'il est impossible qu'une seconde legislature n'apporte pas le voeu du peuple;

"2 deg. Elle suppose faussement que le roi sera tente de prolonger son _veto_ contre le voeu connu de la nation;

"3 deg. Elle suppose que le _veto suspensif_ n'a point d'inconvenient, tandis qu'a plusieurs egards il a les memes inconvenients que si l'on n'accordait au roi aucun _veto_."

Si le roi n'a pas le droit de s'opposer a certaines lois, il les executera a contre-coeur; peut-etre meme usera-t-il de violence ou de corruption envers l'Assemblée. Si, au contraire, il a sanctionne des lois, il s'est engage par cela meme a les faire executer fidelement. C'est ainsi que le _veto_ devient le _Palladium_ des libertes publiques, d'apres Mirabeau.

Il reprend donc l'attitude qu'il avait prise lors de la discussion sur la denomination de l'Assemblée. Ce n'est plus l'homme qui apostropha Dreu-Breze, c'est un candidat a la faveur royale.

Le peuple de Paris, qui n'etait pas dans le secret, ne voulut pas en croire ses oreilles: le soir meme on repetait au Palais-Royal que Mirabeau avait parle contre l'infame _veto_.

Cependant La Marck prenait chaque jour plus d'influence sur l'idole populaire. En septembre 1789, peu apres ce discours, il lui preta cinquante louis et s'engagea a renouveler ce pret chaque mois. Il acquit ainsi le droit de moriger le grand orateur, et il en usa: "Dans plusieurs circonstances dit-il, lorsque je fus irrite de son langage revolutionnaire a la tribune, je m'emportai contre lui avec beaucoup d'humeur.... Eh bien! je l'ai vu alors repandre des larmes comme un enfant et exprimer sans bassesse son repentir avec une sincerite sur laquelle on ne pouvait se tromper." Il est le mentor de Mirabeau, qui lui ecrit: "Je boite sans soutien quand j'ai ete vingt-quatre heures sans vous voir." Et: "Allez, mon cher comte, et faites a votre tete, car vous en savez plus que moi, et votre jugement exquis vaut mieux que toute la verve de l'imagination ou les elans de la sensibilite toujours mobile." Ce La Marck fut le mauvais genie de Mirabeau: il l'enfonca chaque jour davantage dans les idees de la reaction, lui faisant honte de ses tendances liberales, surveillant severement son eloquence factieuse. Veut-on une preuve de cette influence? Des que La Marck s'absente, voyage, Mirabeau s'emancipe, et La Marck ecrit qu'il est afflige "de le voir rentrer de plus en plus dans les idees revolutionnaires". Mais des que le tentateur revient, Mirabeau se modere et se calme.

Après les journées des 5 et 6 octobre (auxquelles il ne prit aucune part, puisqu'il passa ces deux jours chez La Marck), il remit à celui-ci un mémoire pour _Monsieur_, ou il conseille au roi de se retirer en Normandie, d'y appeler l'Assemblée, et dans ses conversations avec son ami, il va jusqu'à demander et appeler de ses vœux la guerre civile "qui retrempe les âmes". Tout le mois d'octobre se passe en intrigues; on lui laisse entrevoir le ministère, et néanmoins la reine dit à La Marck: "Nous ne serons jamais assez malheureux, je pense, pour être réduits à la pénible extrémité de recourir à Mirabeau." Cependant, il a besoin d'une grande place très lucrative. On lui propose l'ambassade de Constantinople: il refuse. La Fayette lui offre cinquante mille francs pris sur la partie de la liste civile dont il a la disposition. Mais ce qu'il veut, c'est le ministère. Enfin il va faire sauter Necker sur la question des subsistances et il espère le remplacer, quand ses espérances sont à jamais brisées par le décret de l'Assemblée du 7 novembre 1789, qui interdit l'accès du ministère aux députés. A cette occasion, il prononça un discours éloquent, ironique, désespéré. Après avoir brièvement résumé sa doctrine et montré l'utilité d'un ministère pris dans le Parlement, il déclara ces principes si évidents que la proposition devait avoir un but secret, qu'elle devait viser ou l'auteur de la motion ou lui-même: "Je dis d'abord l'auteur de la motion, parce qu'il est possible que sa modestie embarrassée ou son courage mal affermi aient redouté quelque grande marque de confiance, et qu'il ait voulu se ménager le moyen de la refuser en faisant admettre une exclusion générale. (Ironie écrasante: il s'agit d'un Blin!) Voici donc, Messieurs, l'amendement que je vous propose: c'est de borner l'exclusion demandée à M. de Mirabeau, député des communes de la sénéchaussée d'Aix." Quel commentaire à ce discours que la lecture des lettres de Mirabeau de septembre à octobre, dont chaque ligne exprime son désir fiévreux d'être ministre! Le décret de l'Assemblée fut pour lui un coup terrible.

C'est en mars 1790 que la cour se décide enfin à faire demander à La Marck par l'intermédiaire de Mercy-Argenteau, de revenir en France (il était aux Pays-Bas), et d'offrir à Mirabeau, non pas le ministère, mais la fonction de conseiller secret. Mène à l'insu du cabinet, la négociation aboutit, et Mirabeau remet un plan écrit (10 mars 1790): il s'agit surtout de faire évader le roi et de traiter avec La Fayette, ou de l'écarter et de le perdre. La reine, enchantée, offre de payer les dettes de Mirabeau, 208.000 livres. Le roi remet à La Marck, pour Mirabeau, quatre bons de 250.000 livres chacun, payables à la fin de la législature. Mirabeau ne devait jamais toucher ce million, puisqu'il mourut avant cette date; mais il toucha des appointements fixes de 6.000 francs par mois, plus 300 francs pour son secrétaire et confident De Comps. Quand ces conditions furent fixées, "il laissa échapper, dit La Marck, une ivresse de bonheur, dont l'excès je l'avoue m'étonna un peu". Il prit, malgré les représentations de La Marck, un grand train de maison, chevaux, domestiques, table ouverte, et fit des achats considérables de livres rares, dont il avait la passion. Enfin, le 3 juillet 1790, il eut avec la reine, à Saint-Cloud, une entrevue secrète dont il sortit enthousiasmé pour "la fille de Marie-Thérèse ... le seul homme que le roi ait près de lui". Il remit des notes secrètes pleines de conseils conformes à sa politique machiavélique, poussant le roi à

renvoyer Necker, ce qu'on voulait bien, et a l'appeler lui-meme au ministere, ce qu'on ne voulait a aucun prix. Il dut le comprendre, se resigna a son role mysterieux et resta le chef d'une camarilla obscure. Il voulait du moins que son autorite fut, sinon apparente, du moins serieuse et durable, et il proposait en ces termes la formation d'un _ministere secret_ :

"Puisqu'on est reduit a choisir de nouveaux ministres, on doublerait sur-le-champ leurs forces, ou plutot on aurait un _ministere secret_ a l'abri des orages, susceptible d'une grande duree, propre a correspondre et avec la cour et avec les conseillers du dehors, capable des combinaisons les plus habiles, et dont les ministres, sans que leur amour-propre en fut blesse, ne seraient que les organes; car l'art de s'emparer de l'esprit des chefs, l'art de les maitriser sans qu'ils le voulussent, sans meme qu'ils s'en doutassent, serait le premier trait d'habilete des hommes dont je veux parler.... De tels hommes pourraient avoir les rapports les plus etendus, sans qu'aucune de leurs liaisons eveillat la mefiance. Livres a une longue carriere, ils conserveraient, d'un ministere a l'autre, le fil des memes idees, des memes projets, et l'on pourrait enfin etablir l'art de gouverner sur des bases permanentes."

Il n'obtint meme pas ce ministere secret, il ne fut meme pas un conseiller ecoute; on lisait ses _notes_ et on n'en tenait pas compte; on ne comprenait meme pas a quel grand politique on avait affaire. "Eh quoi! disait-il amerement, en nul pays du monde la balle ne viendra-t-elle donc au joueur?" Et voici comment il appreciait cette cour a laquelle il se vendait: "Du cote de la cour, oh! quelles balles de coton! quels tatonneurs! quelle pusillaninite! quelle insouciance! quel assemblage grotesque de vieilles idees et de nouveaux projets, de petites repugnances et de desirs d'enfants, de volentes et de _nolontes_, d'amour et de haines avortees!... Ils voudraient bien trouver, pour s'en servir, des etres amphibies qui, avec le talent d'un homme, eussent l'ame d'un laquais."

Il meprise ceux qui sont aux affaires: "Jamais des animalcules plus imperceptibles n'essayerent de jouer un plus grand drame sur un plus vaste theatre. Ce sont des cirons qui imitent les combats des geants." Quant a l'Assemblee, dont il ne peut obtenir l'estime, il la hait et, dans son grand memoire de decembre 1790, qui est tout un plan de gouvernement par la corruption, il indique cyniquement les moyens de perdre l'Assemblee trop populaire: "J'indiquerai, dit-il, quelques moyens de lui tendre des pieges pour devoiler ceux qu'elle prepare a la nation; d'embarrasser sa marche pour montrer son impuissance et sa faiblesse; d'exciter sa jalousie pour eveiller celle des corps administratifs; enfin, de lui faire usurper de plus en plus tous les pouvoirs pour faire redouter sa tyrannie." Ici, ne craignons pas de le dire, il est un traître, et il excuse d'avance ceux qui expulseront ses cendres du Pantheon.

Ainsi, conseiller secret de la cour, mais conseiller a demi dedaigne, orateur _paye, mais non vendu_, en ce sens qu'il ne changeait pas d'opinion pour de l'argent, mais qu'il recevait le salaire de ses

services, apremment desireux d'etre ministre et desesperant de le devenir, a la fin ennemi haineux de cette assemblee dont il ne pouvait forcer la confiance, tel il fut depuis le 10 mars 1790 jusqu'a sa mort, et c'est a cette lumiere qu'il faut lire ses discours. En voici trois, que nous examinerons rapidement a ce point de vue: le discours sur le droit de paix et de guerre (20 et 22 mai 1790); le discours sur l'adoption du drapeau tricolore (21 octobre 1790), et le discours sur le projet de loi relatif aux emigres (28 fevrier 1791).

On sait dans quelles circonstances la discussion fut ouverte sur le droit de paix et de guerre. L'Angleterre armait contre l'Espagne: le ministere francais, alleguant le pacte de famille, demanda les fonds necessaires pour armer quatorze vaisseaux. Mais a qui appartient le droit de declarer la guerre? A la nation, d'apres Lameth, Barnave et les patriotes. Au roi, d'apres Mirabeau, et il prononce un discours confus, embarrasse, louche, ou il met en lumiere, l'inconvenient d'accorder ce droit au Corps legislatif:

"Voyez les assemblees politiques; c'est toujours sous le charme de la passion qu'elles ont decrete la guerre. Vous le connaissez tous, le trait de ce matelot qui fit, en 1740, resoudre la guerre de l'Angleterre contre l'Espagne. _Quand les Espagnols m'ayant mutile, me presenterent la mort, je recommandai mon ame a Dieu et ma vengeance a ma patrie_. C'etait un homme bien eloquent que ce matelot; mais la guerre qu'il alluma n'etait ni juste ni politique: ni le roi d'Angleterre ni les ministres ne la voulaient; l'emotion d'une assemblee, quoique moins nombreuse et plus assouplie que la notre aux combinaisons de l'insidieuse politique, en decida....

"Ecartons, s'il le faut, les dangers des dissensions civiles. Evitez-vous aussi facilement celui des lenteurs des deliberations sur une telle matiere? Ne craignez-vous pas que votre force publique ne soit paralysee, comme elle l'est en Pologne, en Hollande et dans toutes les Republiques? Ne craignez-vous pas que cette lenteur n'augmente encore, soit parce que notre constitution prend insensiblement les formes d'une grande confederation, soit parce qu'il est inevitable que les departements n'acquierent une grande influence sur le Corps legislatif? Ne craignez-vous pas que le peuple, etant instruit que ses representants declarent la guerre en son nom, ne recoive par cela meme une impulsion dangereuse vers la democratie, ou plutot l'oligarchie; que le voeu de la guerre et de la paix ne parte du sein des provinces, ne soit compris bientot dans les petitions, et ne donne a une grande masse d'hommes toute l'agitation qu'un objet aussi important est capable d'exciter? Ne craignez-vous pas que le Corps legislatif, malgre sa sagesse, ne soit porte a franchir lui-meme les limites de ses pouvoirs par les suites presque inevitables qu'entraîne l'exercice du droit de la guerre et de la paix? Ne craignez-vous pas que, pour seconder le succes d'une guerre qu'il aura votee, il ne veuille influencer sur sa direction, sur le choix des generaux, surtout s'il peut leur imputer des revers, et qu'il ne porte sur toutes les demarches du monarque cette surveillance inquiete qui serait par le fait un second pouvoir executif?

"Ne comptez-vous encore pour rien l'inconvenient d'une assemblee non

permanente, oblige de se rassembler dans le temps qu'il faudrait employer à délibérer; l'incertitude, l'hésitation qui accompagneront toutes les démarches du pouvoir exécutif, qui ne saura jamais jusqu'ou les ordres provisoires pourront s'étendre; les inconvénients même d'une délibération publique sur les motifs de faire la guerre ou la paix, délibérations dont tous les secrets d'un Etat (et longtemps encore nous aurons de pareils secrets) sont souvent les éléments?"

Le roi aura donc le droit de paix et de guerre, mais avec l'obligation de convoquer aussitôt le Corps législatif, qui siégera pendant toute la guerre et réunira auprès de lui la garde nationale.

Or, quel était le but de Mirabeau en prononçant ce discours? De trancher une question de "métaphysique" gouvernementale? Il la jugeait sans doute peu importante. Mais, attaché à la cour depuis le 10 mars, il cherchait à réaliser les plans secrets qu'il lui soumettait. Tous ces plans se résument en ceci: que le roi se retire dans une place forte, et qu'entouré de l'armée il commence, s'il le faut, cette guerre civile "qui retrempe les âmes". En attribuant au roi le droit de paix et de guerre, Mirabeau ne songe qu'à lui donner le commandement de la force armée. La Marck l'avoue: "L'autorité du roi, dit-il, ne pouvait être rétablie que par la force armée; il fallait donc mettre cette force à sa disposition. L'opinion de Mirabeau sur le droit de paix et de guerre, qui est sans doute, de tous ses travaux législatifs, celui qui lui a fait le plus d'honneur, n'avait pas d'autre but."

Ce n'est pas sans hésitations que Mirabeau s'était décidé à cette démarche, exigée sans doute par la cour, et dont il sentait toute la gravité. La veille il avait sondé les dispositions de ses ennemis, les Triumvirs. "Il était venu, dit Alexandre de Lameth, s'asseoir sur le banc immédiatement au-dessus du mien, afin de pouvoir causer avec moi. --Eh bien! lui dis-je, nous allons donc être demain en dissentiment, car on assure que le décret que vous proposerez ne sera guère dans les principes....--Qui a pu vous dire cela? Je n'ai communiqué mon projet à personne.--Si l'on ne m'a pas dit la vérité, il ne tient qu'à vous de me tromper; montrez-le moi.--Si vous voulez nous coaliser, j'y consens, répond Mirabeau en se penchant vers moi.--Mais nous sommes tous coalisés, repris-je à mon tour, car si vous voulez sincèrement la liberté et le bien public, vous nous trouverez toujours à côté de vous. --Ce n'est pas ici le lieu de nous expliquer, ajouta-t-il; mais, si vous voulez aller dans le jardin des Feuillants, je vous y suivrai." Je m'y rendis, et il vint promptement m'y rejoindre. Il me fit lire son décret; je ne le trouvais point clair, je le combattis. Il répliqua par l'exposition de ses motifs. Nous ne pûmes nous accorder et, comme il n'était pas sans inconvénient d'être aperçu en conversation suivie avec Mirabeau, je lui proposai de se rendre le soir chez Laborde, où il me trouverait avec Duport et Barnave."

La on chercha à séduire Mirabeau en lui offrant toute la gloire de la prochaine discussion. Il paraissait tenté, mais repétait qu'il avait des engagements, et disait qu'il _avait fait le calcul des voix_, qu'il était sûr de la victoire.

On sait comment, au contraire, il fut vaincu par Barnave, mais sut se ménager une retraite en faisant remettre la discussion au lendemain, et, le lendemain, obtint un succès d'éloquence qui masqua sa défaite.

Il fit plus: il trouva moyen de désavouer et d'altérer son discours pour ressaisir la popularité qui lui échappait. Impopulaire en effet, il était perdu, et la cour le repoussait dédaigneusement. Or, quand on sut au dehors dans quel sens il avait parlé, ce fut une explosion de surprise et de douleur. C'est alors qu'on cria dans les rues le fameux libelle: *«Grande trahison découverte du comte de Mirabeau»*, ou on disait: "Prends garde que le peuple ne fasse distiller dans ta gueule de vipère de l'or, ce nectar brûlant, pour éteindre à jamais la soif qui te dévore; prends garde que le peuple ne promène ta tête, comme il a porté celle de Foulon, dont la bouche était remplie de foin. Le peuple est lent à s'irriter, mais il est terrible quand le jour de sa vengeance est arrivé; il est inexorable, il est cruel ce peuple, à raison de la grandeur des perfidies, à raison des espérances qu'on lui fait concevoir, à raison des hommages qu'on lui a surpris."

Effrayé de son impopularité naissante, il modifia son discours pour l'impression et l'envoya, ainsi modifié, aux 83 départements. Dans le texte du *«Moniteur»*, il déniait formellement au Corps législatif le droit de délibérer directement sur la paix et sur la guerre; dans le texte destiné aux départements, il déplaçait la question et se demandait seulement s'il était juste que le Corps législatif délibère *«exclusivement»*, et se bornait à proposer que le roi concourût à la déclaration de guerre. Mirabeau, évidemment, se retractait, mais ne voulait point paraître le faire. Alexandre de Lameth publia alors une brochure intitulée: *«Examen du discours du comte de Mirabeau sur la question du droit de paix et de guerre»*, par Alexandre Lameth, député à l'Assemblée nationale, juin 1790. Il y dévoile la mauvaise foi de Mirabeau et publie, en deux colonnes parallèles, les deux éditions de son discours, en soulignant les passages modifiés.

Voici quelques-uns de ces passages:

Dans son discours, Mirabeau avait dit que les hostilités de fait étaient la même chose que la guerre, et que le Corps législatif, ne pouvant empêcher ces hostilités, ne pouvait empêcher la guerre. Il imprime maintenant *«état de guerre»* partout où il avait mis *«guerre»* et il prend *«état de guerre»* dans le sens d'*«hostilité de fait»*, disant que si le Parlement ne peut pas empêcher l'état de guerre, il peut empêcher la guerre, mais à condition d'être d'accord avec le roi, ce qui est juste l'oppose de ce qu'il avait dit à la tribune.

Dans la première édition on lit:

"Faire délibérer directement le Corps législatif sur la paix et sur la guerre..., ce serait faire d'un roi de France un stathouder, etc."

2e éd.: "Faire délibérer *«exclusivement»* le Corps législatif, etc."

1re éd.: "Ce serait choisir, entre deux délégués de la nation celui qui..."

est cependant le moins propre sur une telle matiere a prendre des deliberations utiles."

2e ed.: "... celui qui ne peut cependant prendre seul et exclusivement de l'autre des deliberations utiles sur cette matiere."

Ces contradictions peu honorables s'expliquent d'elles-memes sans se justifier, si l'on connait la politique secrete de Mirabeau, qui est de tromper le peuple pour son bien, c'est-a-dire pour le roi, puisque le roi, c'est le peuple.

C'est pour reconquerir cette popularite qui lui echappe et pour masquer sa servitude que, parfois, il retrouve des accents de tribun, et, oubliant son role d'homme paye, soulage sa conscience par une magnifique apologie de la Revolution. Tel il apparait quand, le 21 octobre 1790, il glorifie avec colere le drapeau tricolore que l'on hesitait a substituer au drapeau blanc sur la flotte nationale:

"He bien, parce que je ne sais quel succes d'une tactique frauduleuse dans la seance d'hier a gonfle les coeurs contre-revolutionnaires, en vingt-quatre heures, en une nuit, toutes les idees sont tellement subverties, tous les principes sont tellement denatures, on meconnait tellement l'esprit public, qu'on ose dire a vous-memes, a la face du peuple qui nous entend, qu'il est des prejuges antiques qu'il faut respecter, comme si votre gloire et la sienne n'etaient pas de les voir aneantir, ces prejuges qu'on reclame! Qu'il est indigne de l'Assemblee nationale de tenir a de telles bagatelles, comme si la langue des signes n'etait pas partout le mobile le plus puissant pour les hommes, le premier ressort des patriotes et des conspirateurs, pour le succes de leur federation ou de leurs complots! On ose, en un mot, vous tenir froidement un langage qui, bien analyse, dit precisement: Nous nous croyons assez forts pour arborer la couleur blanche, c'est-a-dire la couleur de la contre-revolution ... (_Murmures violents de la partie droite; les applaudissements de la gauche sont unanimes_), a la place des odieuses couleurs de la liberte! Cette observation est curieuse sans doute, mais son resultat n'est pas effrayant. Certes, ils ont trop presume.... (_Au cote droit:_) Croyez-moi, ne vous endormez pas dans une si perilleuse securite, car le reveil serait prompt et terrible!...

(_Au milieu des applaudissements et des murmures, on entend ces mots: C'est le langage d'un factieux._)

"Calmez-vous, car cette imputation doit etre l'objet d'une controverse reguliere; nous sommes contraires en faits; vous dites que je tiens le langage d'un factieux. (_Plusieurs voix de la droite: Oui! oui!_)

"Monsieur le president, je demande un jugement, et je pose le fait... (_Murmures._) Je pretends, moi, qu'il est, je ne dis pas irrespectueux, je ne dis pas inconstitutionnel, je dis profondement criminel de mettre en question si une couleur destinee a nos flottes peut etre differente de celle que l'Assemblee nationale a consacree, que la nation, que le roi ont adoptee, peut etre une couleur suspecte et proscrire! Je pretends que les veritables factieux, les veritables conspirateurs sont

ceux qui parlent des prejuges qu'il faut menager, en rappelant nos antiques erreurs et les malheurs de notre honteux esclavage? (_Applaudissements._)

"Non, Messieurs, non! leur sottise presomption sera decue; leurs sinistres presages, leurs hurlements blasphemeurs seront vains! Elles vogueront sur les mers, les couleurs nationales! Elles obtiendront le respect de toutes les contrées, non comme le signe des combats et de la victoire, mais comme celui de la sainte confraternite des amis de la liberte sur toute la terre, et comme la terreur des conspirateurs et des tyrans!..."

Vertement tance par son ami La Marck pour cette sortie "demagogique", il lui repond avec orgueil: "Hier, je n'ai point ete un demagogue; j'ai ete un grand citoyen, et peut-etre un habile orateur. Quoi! ces stupides coquins, enivres d'un succes de pur hasard, nous offrent tout platement la contre-revolution, et l'on croit que je ne tonnerai pas! En verite, mon ami, je n'ai nulle envie de livrer a personne mon honneur et a la cour ma tete. Si je n'etais que politique, je dirais: "J'ai besoin que ces gens-la me craignent". Si j'etais leur homme, je dirais: "Ces gens-la ont besoin de me craindre". Mais je suis un bon citoyen, qui aime la gloire, l'honneur et la liberte avant tout, et, certes, Messieurs du retrograde me trouveront toujours pret a les foudroyer."

Helas! une des causes de cette grande colere, c'etait aussi qu'il avait appris que la course faisait conseiller, a son insu, par Bergasse. Blesse, indigne, il fut pour un instant l'homme que le peuple croyait voir en lui. Mais cet acces d'indépendance tomba vite; on revint a lui, et il se justifia, s'excusa: "Mon discours, ecrit-il a la cour, qu'une attaque violente rendit tres vif, c'est-a-dire tres oratoire, fut cependant tourne tout entier vers l'eloge du monarque. Voila ma conduite; qu'on la juge!"

Des lors, le _ministre secret_ resta docile et ne prononca plus de discours revolutionnaires. Il rendit a l'Assemblée mepris pour mepris, toujours soupconne, toujours applaudi, s'enfoncant davantage dans les intrigues secretes et se faisant l'illusion qu'on allait executer ses plans. Quand le Comite de constitution proposa une loi contre les emigres, il s'eleva avec force contre cette loi qui, a ses yeux, avait surtout l'inconvenient de mettre entre les mains de l'Assemblée une prerogative du pouvoir executif. Il combattit la motion avec hauteur:

"La formation de la loi, dit-il, ne pouvant se concilier avec les exces, de quelque espece qu'ils soient, l'exces du zele est aussi peu fait pour preparer la loi que tous autres exces. Ce n'est pas l'indignation qui doit proposer la loi, c'est la reflexion, c'est la justice, c'est surtout elle qui doit la porter; vous n'avez pas voulu faire a votre comite de constitution l'honneur que les Atheniens firent a Aristide, vous n'avez pas voulu qu'il fut le propre juge de la moralite de son projet de loi; mais le fremissement qui s'est manifeste dans l'Assemblée en l'entendant a montre que vous etiez aussi bons juges de cette moralite qu'Aristide lui-meme, et que vous aviez bien fait de vous en reserver la juridiction. Je ne ferai pas a l'Assemblée cette injure, de croire qu'il soit necessaire de demontrer que les trois articles qu'il

vous propose auraient pu trouver une digne place dans le code de Dracon, mais que certes ils n'entreront jamais dans les decrets de l'Assemblée nationale de France.

"Ce que j'entreprendrais de démontrer peut-être, si la discussion portait sur cet aspect de la question, c'est que la barbarie même de la loi qu'on vous propose est la plus haute preuve de l'impraticabilité de cette loi. (_On crie d'une partie du côté gauche: non; et applaudissements du reste de la salle._) J'entreprendrai de démontrer et je le ferai, si l'occasion s'en présente, que nul autre mode légal, puisqu'on veut donner cette épithète de légal, puisqu'on l'a donnée jusqu'ici du moins à toutes les promulgations faites par les autorités légitimes, et qu'aucun autre mode légal qu'une commission dictatoriale n'est possible contre les émigrations. Certes je n'ignore pas qu'il est des cas urgents, qu'il est des situations critiques ou des mesures de police sont indispensablement nécessaires, même contre les principes, même contre les lois reçues: c'est la dictature de la nécessité. Comme la société ne doit être considérée alors que comme un homme tout-puissant dans l'état de nature, certes, cette mesure de police doit être prise, on n'en doute pas. Or le corps législatif formera la loi; dès lors que cette proposition aura reçu la sanction du contrôleur de la loi ou du chef suprême de la police sociale, nul doute que cette mesure de police ne soit aussi sacrée, tout aussi légitime, tout aussi obligatoire que toute autre ordonnance sociale. Mais entre une mesure de police et une loi, il est une distance immense; et vous le sentez assez, sans que j'aie besoin de m'expliquer davantage.

"Messieurs, la loi sur les émigrations est, je le répète, une chose hors de votre puissance, d'abord en ce qu'elle est impraticable, c'est-à-dire infaisable; et il est hors de votre sagesse de faire une loi que vous ne pouvez pas faire exécuter, et je déclare que moi-même, en anarchisant toutes les parties de l'empire, il m'est prouvé, par la série d'expériences de toutes les histoires, de tous les temps et de tous les gouvernements, que, malgré l'exécution la plus tyrannique, la plus concentrée dans les mains des Busiris, une loi contre les émigrants a toujours été inexécutée, parce qu'elle a toujours été inexécutable. (_Applaudissements, murmures._) Une mesure de police statuant et mise à exécution par une autorité légitime est sans doute dans votre puissance.

"Il resterait à examiner s'il est dans votre devoir, c'est-à-dire s'il est utile et convenable, si vous voulez appeler et retenir en France les hommes autrement que par le bénéfice des lois, autrement que par le seul attrait de la liberté. Car, encore une fois, de ce que vous pouvez prendre une mesure, il ne s'ensuit pas que vous deviez statuer sur cette mesure de police; c'est donc une toute autre question, et si je m'étendais davantage sur ce point, je ne serais plus dans la question. La question est de savoir si le projet que propose le comité est délibérable, et je le nie. Je le nie, déclarant que, dans mon opinion personnelle (ce que je demanderais à développer, si j'en trouvais l'occasion), je serais, et j'en fais serment, délié à mes propres yeux de tout serment de fidélité envers ceux qui auraient eu l'infamie d'établir une inquisition dictatoriale. (_Applaudissements; murmures du côté gauche._)

"Certes, la popularité que j'ai ambitionnée (_murmures à gauche_), et dont j'ai eu l'honneur de jouir comme un autre, n'est pas un faible roseau, c'est un chêne dont je veux enfoncer la racine en terre, c'est-à-dire dans l'imperturbable base des principes de la raison et de la justice.

"Je pense que je serais déshonoré à mes propres yeux, si, dans aucun moment de ma vie, je cessais de repousser avec indignation le droit, le prétendu droit de faire une loi de ce genre: entendons-nous; je ne dis pas de statuer sur une mesure de police, mais de faire une loi contre les émigrations et les émigrants: je jure de ne lui obéir dans aucun cas, si elle était faite. J'ai l'honneur de vous proposer le décret suivant:

"L'Assemblée nationale, oui le rapport de son Comité de constitution, considérant qu'aucune loi sur les émigrants ne peut se concilier avec les principes de sa Constitution, passe à l'ordre du jour." (_Grands murmures du côté gauche._)

Dans cette phrase souvent répétée: _Je jure de ne lui obéir en aucun cas_, la lecture des notes secrètes nous montre autre chose qu'une figure oratoire. Mirabeau tendait à déconsidérer les décrets de cette Assemblée qu'il voulait perdre et ruiner, parce qu'elle repugnait à sa politique contre-révolutionnaire. Ce discours est la formule parlementaire des théories dont il entretenait le comte de La Marck et la reine.

Nous avons dit que ce n'était pas aux principes de la morale éternelle, à la conscience humaine, que Mirabeau demandait son inspiration oratoire. Met-il en lumière une seule grande vérité dans les discours que nous avons cités? La forme est véhémence, le fond est une série d'arguments ingénieusement combinés, mais tous empruntés au sentiment de l'intérêt. Prenons maintenant le discours le plus célèbre de Mirabeau, et, dans ce discours, les passages que l'on cite comme chefs-d'œuvre d'éloquence.

Deux emprunts successifs avaient échoué. Necker propose un plan de finances réalisant diverses économies, mais dont la mesure la plus grave était un impôt provisoire d'un quart du revenu. Mirabeau, très habilement, propose de voter ce plan auquel on n'a rien à substituer immédiatement, et d'en laisser la responsabilité au ministre (26 septembre 1789):

"... Deux siècles de prédation, dit Mirabeau, et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir; et il faut le combler, ce gouffre effroyable. Eh bien! voici la liste des propriétaires français: choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier moins de citoyens, mais choisissez; car ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit; ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume; frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes, précipitez-les dans l'abîme; il

va se refermer.... Vous reculez d'horreur ... hommes inconsequents, hommes pusillanimes! Eh! ne voyez-vous donc pas qu'en decretant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inevitable sans la decreter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel; car, enfin, cet horrible sacrifice ferait du moins disparaitre le _deficit_. Mais croyez-vous, parce que vous n'aurez pas paye, que vous ne devrez plus rien? Croyez-vous que les milliers, les millions d'hommes qui perdront en un instant, par l'explosion terrible ou par ses contre-coups, tout ce qui faisait la consolation de leur vie, et peut-etre leur unique moyen de la sustenter, vous laisseront paisiblement jouir de votre crime? Contemplateurs stoiques des maux incalculables que cette catastrophe vomira sur la France; impassibles egoistes qui pensez que les convulsions du desespoir et de la misere passeront comme tant d'autres, et d'autant plus rapidement qu'elles seront plus violentes, etes-vous bien surs que tant d'hommes sans pain vous laisseront tranquillement savourer les mets dont vous n'aurez voulu diminuer ni le nombre, ni la delicatesse?... Non, vous perirez, et dans la conflagration universelle que vous ne fremissez pas d'allumer, la perte de votre honneur ne sauvera pas une seule de vos detestables jouissances....

Votez donc ce subside extraordinaire; puisse-t-il etre suffisant! Votez-le, parce que, si vous avez des doutes sur les moyens, doutes vagues et non eclaires, vous n'en avez pas sur sa necessite, et sur notre impuissance a le remplacer, immediatement du moins. Votez-le, parce que les circonstances publiques ne souffrent aucun retard, et que nous serions comptables de tout delai. Gardez-vous de demander du temps, le malheur n'en accorde jamais.... Eh! Messieurs, a propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles, ou les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguere ces mots forcenes: _Catilina est aux portes de Rome, et l'on delibere!_ Et certes, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni perils, ni factions, ni Rome.... Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute est la; elle menace de consumer, vous, vos proprietes, votre honneur ... et vous deliberez!"

Le succes de Mirabeau fut prodigieux. "Il parlait, dit son collegue, le marquis de Ferrieres, avec cet enthousiasme qui maitrise le jugement et les volontes. Le silence du recueillement semblait lier toutes les pensees a des verites grandes et terribles. Le premier sentiment fit place a un sentiment plus imperieux; et comme si chaque depute se fut empressé de rejeter de sur sa tete cette responsabilite redoutable dont le menacait Mirabeau, et qu'il eut vu tout a coup devant lui l'abime du deficit appelant ses victimes, l'Assemblée se leva tout entiere, demanda d'aller aux voix et rendit a l'unanimité le decret."

Assurement, ce discours si brillant, si anime, si rapide, n'est pas exempt de rhetorique; mais la rhetorique ne deplaisait pas toujours aux Constituants, et l'_air de bravoure_ qu'on leur chanta les souleva de leurs bancs. S'ils se laisserent aller a l'enthousiasme, c'est que Mirabeau leur demandait tout autre chose que leur confiance, un vote de salut public ou sa personne n'était pour rien. Ces artistes, ces

amateurs de beau langage ne furent-ils pas heureux d'applaudir au talent de l'orateur, sans avoir à donner à l'homme la marque d'estime qu'ils lui avaient toujours refusée? Quoi qu'il en soit, notons que, dans cette belle tirade sur la banqueroute, aucun principe de haute morale ni de haute politique n'est invoqué; c'est pourquoi, tout en l'admirant, nous ne craignons pas d'y trouver des traces de déclamation. Cet _abîme_, ces hommes qui reculent_, toute cette rhétorique pouvait être cachée par l'attitude et le geste; elle paraît aujourd'hui et nous empêche d'assimiler cette tirade aux beaux endroits des orateurs antiques.

La vraie inspiration de Mirabeau, avons-nous dit, c'est son _moi_. Il est surtout grand, simple, sincère, quand il parle de lui pour se défendre et se louer. Nulle déclamation, nulle recherche; rien de factice ou d'appreché. Écoutez-le, quand il répond à Barnave vainqueur, le 22 mai 1790:

"C'est quelque chose, sans doute, pour rapprocher les oppositions, que d'avouer nettement sur quoi l'on est d'accord et sur quoi l'on diffère. Les discussions amiables valent mieux pour s'entendre que les insinuations calomnieuses, les inculpations forcées, les haines de la rivalité, les machinations de l'intrigue et de la malveillance. On répand depuis huit jours que la section de l'Assemblée nationale qui veut le concours de la volonté royale dans l'exercice du droit de la paix et de la guerre est parricide de la liberté publique; on répand les bruits de perfidie, de corruption; on invoque les vengeances populaires pour soutenir la tyrannie des opinions. On dirait qu'on ne peut, sans crime, avoir deux avis dans une des questions les plus délicates et les plus difficiles de l'organisation sociale. C'est une étrange manie, c'est un déplorable aveuglement que celui qui anime ainsi les uns contre les autres des hommes qu'un même but, un sentiment indestructible, devraient, au milieu des débats les plus acharnés, toujours rapprocher, toujours réunir; des hommes qui substituent ainsi l'irascibilité de l'amour-propre au culte de la patrie, et se livrent les uns les autres aux préventions populaires.

"Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe; et maintenant on crie dans les rues: _La grande trahison du comte de Mirabeau_.... Je n'avais pas besoin de cette grande leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la Roche Tarpeienne; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas si aisément pour vaincu. Celui qui a la conscience d'avoir bien mérité de son pays, et surtout de lui être encore utile; celui que ne rassasie pas une vaine célébrité, et qui dédaigne les succès d'un jour pour la véritable gloire; celui qui veut dire la vérité, qui veut faire le bien public, indépendamment des mobiles mouvants de l'opinion populaire, cet homme porte avec lui la récompense de ses services, le charme de ses peines et le prix de ses dangers; il ne doit attendre sa moisson, sa destinée, la seule qui l'intéresse, la destinée de son nom, que du temps, ce juge incorruptible qui fait justice à tous. Que ceux qui prophétisaient depuis huit jours mon opinion sans la connaître, qui calomniaient en ce moment mon discours sans l'avoir compris, m'accusent d'encenser des idoles impuissantes au moment où elles sont renversées, ou d'être le vil stipendiaire des hommes que je n'ai pas cessé de

combattre; qu'ils denoncent comme un ennemi de la Revolution celui qui peut-etre n'y a pas ete inutile, et qui, cette revolution fut-elle etrangere a sa gloire, pourrait la seulement trouver sa surete; qu'ils livrent aux fureurs du peuple trompe celui qui depuis vingt ans combat toutes les oppressions, qui parlait aux Francais de liberte, de constitution, de resistance, lorsque ses calomniateurs sucaient le lait des cours et vivaient de tous les prejuges dominants: que m'importe? Les coups de bas en haut ne m'arreteront pas dans ma carriere."

Cet exorde superbe, digne de l'antique, forca l'admiration des plus implacables ennemis de Mirabeau. La, rien n'a vieilli, tout est vivant parce que tout est vrai.

Les memes qualites apparaissent dans la courte apologie qu'il fit de lui-meme a propos des pretendues revelations de l'agent secret, Thouard de Riolles (11 septembre 1790):

"Depuis longtemps, dit-il, mes torts et mes services, mes malheurs et mes succes, m'ont egalelement appele a la cause de la liberte; depuis le donjon de Vincennes et les differents forts du royaume ou je n'avais pas eu domicile, mais ou j'ai ete arrete pour differents motifs, il serait difficile de citer un fait, un discours de moi qui ne montrat pas un grand et energique amour de la liberte. J'ai vu cinquante-quatre lettres de cachet dans ma famille; oui, Messieurs, cinquante-quatre, et j'en ai eu dix-sept pour ma part: ainsi vous voyez que j'ai ete partage en aine de Normandie. Si cet amour de la liberte m'a procure de grandes jouissances, il m'a donne aussi de grandes peines et de grands tourments. Quoi qu'il en soit, ma position est assez singuliere: la semaine prochaine, a ce que le Comite me fait esperer, on fera un rapport d'une affaire ou je joue le role d'un conspirateur factieux; aujourd'hui on m'accuse comme un conspirateur contre-revolutionnaire. Permettez que je demande la division. Conspiration pour conspiration, procedure pour procedure; s'il faut meme supplice pour supplice, permettez du moins que je sois un martyr revolutionnaire."

Inutile de dire que, dans cette circonstance, Mirabeau ne jouait pas la comedie. La Marck s'y trompa cependant et le felicita cyniquement de son habile mensonge. Mais Mirabeau s'indigna que son ami n'eut pas senti la sincerite de son accent. "En verite, mon cher comte, lui ecrivit-il brutalement, je suis bien catin, mais je ne le suis pas a ce point."

Quand il se defendit, a propos de la procedure du Chatelet, d'avoir pris part aux journees du 5 et du 6 octobre 1789, son eloquence triste et vehemente produisit une grande impression qu'aujourd'hui encore on ressent en lisant ce long et admirable plaidoyer (2 octobre 1790). L'exorde est un modele de convenance et de dignite:

"Ce n'est pas pour me defendre que je monte a cette tribune; objet d'inculpations ridicules dont aucune ne m'est prouvee et qui n'etablirait rien contre moi lorsque chacune d'elles le serait, je ne me regarde point comme accuse; car si je croyais qu'un seul homme de sens (j'excepte le petit nombre d'ennemis dont je tiens a honneur les outrages) put me croire accusable, je ne me defendrais pas dans cette

assemblee. Je voudrais etre juge, et votre juridiction se bornant a decider si je dois ou ne dois pas etre soumis a un jugement, il ne me resterait qu'une demande a faire a votre justice, et qu'une grace a solliciter de votre bienveillance: ce serait un tribunal.

"Mais je ne puis pas douter de votre opinion, et si je me presente ici, c'est pour ne pas manquer une occasion solennelle d'eclaircir des faits que mon profond mepris pour les libelles et mon insouciance trop grande peut-etre pour les bruits calomnieux ne m'ont jamais permis d'attaquer hors de cette assemblee; qui, cependant, accredites par la malveillance, pourraient faire rejaillir sur ceux qui croiront devoir m'absoudre je ne sais quels soupcons de partialite. Ce que j'ai dedaigne, quand il ne s'agissait que de moi, je dois le scruter de pres quand on m'attaque au sein de l'Assemblee nationale, et comme en faisant partie.

"Les eclaireissements que je vais donner, tout simples qu'ils vous paraissent sans doute, puisque mes temoins sont dans cette assemblee, et mes arguments dans la serie des combinaisons les plus communes, offrent pourtant a mon esprit, je dois le dire, une assez grande difficulte.

"Ce n'est pas de reprimer le juste ressentiment qui oppresse mon coeur depuis une annee, et que l'on force enfin a s'exhaler. Dans cette affaire, le mepris est a cote de la haine, il l'emousse, il l'amortit, et quelle est l'ame assez abjecte pour que l'occasion de pardonner ne lui semble pas une jouissance!

"Ce n'est pas meme la difficulte de parler des tempetes d'une juste revolution sans rappeler que, si le trone a des torts a excuser, la clemence nationale a eu des complots a mettre en oubli; car, puisqu'au sein de l'Assemblee le roi est venu adopter notre orageuse revolution, cette volonte magnanime, en faisant disparaitre a jamais les apparences deplorables que des conseillers pervers avaient donnees jusqu'alors au premier citoyen de l'empire, n'a-t-elle pas egalement efface les apparences plus fausses que les ennemis du bien public voulaient trouver dans les mouvements populaires, et que la procedure du Chatelet semble avoir eu pour premier objet de raviver?

"Non, la veritable difficulte du sujet est tout entiere dans l'histoire meme de la procedure; elle est profondement odieuse, cette histoire. Les fastes du crime offrent peu d'exemples d'une sceleratesse tout a la fois si deshonorée et si malhabile. Le temps le saura, mais ce secret hideux ne peut etre revele aujourd'hui sans produire de grands troubles. Ceux qui ont suscite la procedure du Chatelet ont fait cette horrible combinaison que, si le succes leur echappait, ils trouveraient dans le patriotisme meme de celui qu'ils voulaient immoler le garant de leur impunité; ils ont senti que l'esprit public de l'offense tournerait a sa ruine ou sauverait l'offenseur.... Il est bien dur de laisser ainsi aux machinateurs une partie du salaire sur lequel ils ont compte: mais la patrie commande ce sacrifice, et, certes, elle a droit encore a de plus grands.

"Je ne vous parlerai donc que des faits qui me sont purement personnels; je les isolerai de tout ce qui les environne. Je renonce a les eclairer

autrement qu'en eux-memes et par eux-memes; je renonce, aujourd'hui du moins, a examiner les contradictions de la procedure et ses variantes, ses episodes et ses obscurites, ses superfluites et ses reticences, les craintes qu'elle a donnees aux amis de la liberte et les esperances qu'elle a prodigees a ses ennemis; son but secret et sa marche apparente; ses succes d'un moment et ses succes dans l'avenir; les frayeurs qu'on a voulu inspirer au trone, peut-etre la reconnaissance que l'on a voulu en obtenir. Je n'examinerai la conduite, les discours, le silence, les mouvements, le repos d'aucun acteur de cette grande et tragique scene; je me contenterai de discuter les trois principales accusations qui me sont faites, et de donner le mot d'une enigme dont votre comite a cru devoir garder le secret, mais qu'il est de mon honneur de divulguer."

Ce discours dura plusieurs heures; mais il fut ecoute dans un religieux silence, et l'Assemblee decreta qu'il n'y avait pas lieu a accusation. Jamais, a notre avis, Mirabeau ne fut plus eloquent que dans ce long plaidoyer: c'est que ce jour-la il fut honnete et sincere.

IV.--MIRABEAU A LA TRIBUNE

Parmi les discours de Mirabeau, il en est beaucoup dont nous savons qu'ils furent non seulement prepares, mais entierement ou presque entierement rediges par des collaborateurs, le marquis de Cazaux, Durovenay, Pellenc, Reybaz et surtout Etienne Dumont. C'est le genie de Mirabeau qui inspirait et coordonnait les travaux. C'est le genie de Mirabeau qui, a la tribune, par l'action et la decision, leur donnait la vie [Note: J'ai longuement etudie cette part de la collaboration dans mon ouvrage sur *_Les Orateurs de la Constituante_* (2e ed., Paris, F. Rieder et Cie, 1905-07, in-8 deg., p. 137 a 168).].

Aujourd'hui que les contemporains ont disparu, comment se faire une idee de cette action oratoire? Est-il possible de montrer Mirabeau a la tribune? Pourrions-nous donner autre chose qu'une image de fantaisie? Bornons-nous a citer quelques souvenirs des contemporains.

Voici d'abord une impression de femme: "On remarquait surtout, dit Madame de Stael, le comte de Mirabeau, et il etait difficile de ne pas le regarder longtemps, quand on l'avait une fois apercu; son immense chevelure le distinguait entre tous. On eut dit que sa force en dependait comme celle de Samson. Son visage empruntait de l'expression a sa laideur meme; et toute sa personne donnait l'idee d'une puissance irreguliere, mais enfin d'une puissance telle qu'on se la representait dans un tribun du peuple." "Je vais, dit Dulaure, decrire la figure de Mirabeau. Sa stature etait moyenne. Ses membres muscles, ses formes athletiques, correspondaient a la force de son ame. Sa tete volumineuse, couverte d'une chevelure abondante; de plus son visage, dont les ravages de la petite verole avaient deforme les traits, constituaient sa laideur. Mais la largeur de son front, l'evasement de ses temporaux,

signes du genie, son oeil vif et perçant, la chaleur de son action, embellissaient sa figure, et lui composaient une physionomie eloquente qui subjuguait ses auditeurs, et les disposait d'avance a soumettre leur opinion a la sienne."

Vergniaud, dans son *_Eloge funebre_* de Mirabeau (p. 23), s'exprime ainsi: "D'abord sa prononciation etait lente, sa poitrine semblait oppressee: on eut dit qu'il travaillait a forger la foudre. Bientot son debit s'anima, des eclairs partaient de ses yeux, sa main menacante balançait d'un geste terrible les honteux destins des ennemis de la patrie. Les voutes du temple retentissaient des sons de sa voix devenue eclatante; il remplissait la tribune de sa majeste, il en etait le dieu."

Mais c'est Etienne Dumont qui nous donne les details les plus precis:

"Il comptait parmi ses avantages son air robuste, sa grosseur, des traits fortement marques et cribles de petite verole. *_On ne connait pas_*, disait-il, *_toute la puissance de ma laideur_*, et cette laideur il la croyait belle. Sa toilette etait fort soignee. Il portait une enorme chevelure artistement arrangee, et qui augmentait le volume de sa tete. *_Quand je secoue_*, disait-il, *_ma terrible hure, il n'y a personne qui osat m'interrompre..._*

"A la tribune, il etait immobile. Ceux qui l'ont vu savent que les flots roulaient autour de lui sans l'emouvoir, et que meme il restait maitre de ses passions au milieu de toutes les injures.... Dans les moments les plus impetueux, le sentiment qui lui faisait appuyer sur les mots, pour en exprimer la force, l'empechait d'etre rapide. Il avait un grand mepris pour la volubilite francaise... Il n'a jamais perdu la gravite d'un senateur; et son defaut etait peut-etre un peu d'appret et de pretention a son debut....

"La voix de Mirabeau etait pleine, male, sonore; elle remplissait l'oreille et la flattait [1]; toujours soutenue, mais flexible, il se faisait entendre aussi bien en la baissant qu'en l'elevant; il pouvait parcourir toutes les notes, et prononçait les finales avec tant de soin, qu'on ne perdait jamais ses derniers mots. Sa maniere ordinaire etait un peu trainante. Il commençait avec quelque embarras, hesitait souvent, mais de maniere a exciter l'interet. On le voyait, pour ainsi dire, chercher l'expression la plus convenable, ecartier, choisir, peser les termes, jusqu'a ce qu'il fut anime, et que les soufflets de la forge fussent en fonction."

[Note: Arnault parle de la voix *_argentine_* de Mirabeau apostrophant Dreux-Breze. (*_Souvenir d'un sexagenaire_*, t. I, p. 179.)--Mme Roland dit au contraire: "Mirabeau lui-meme, avec la magie imposante d'un noble debit, n'avait pas un timbre flatteur ni la prononciation la plus agreable." (*_Memoires particuliers_*, IIIe partie.)--Voir aussi, sur Mirabeau a la tribune, le temoignage du jeune Thibaudeau (le futur conventionnel), dans son ecrit posthume: *_Biographie et Memoires_*.]

On voit combien Victor Hugo a tort de pretendre que Mirabeau se demenait

a la tribune et faisait de grands gestes: "Malheur a l'interrupteur!
s'ecrie le poete. Mirabeau fondait sur lui, le prenait au ventre,
l'enlevait en l'air, le foulait aux pieds. Il allait et venait sur lui,
il le broyait, il le pilait. Il saisissait dans sa parole l'homme tout
entier, quel qu'il fut, grand ou petit, mechant ou nul, boue ou
poussiere, avec sa vie, avec son caractere, avec son ambition, avec ses
vices, avec ses ridicules; il n'omettait rien, il n'epargnait rien, il
ne manquait rien; il cognait desesperement son ennemi sur les angles de
la tribune; il faisait trembler, il faisait rire; tout mot portait coup,
toute phrase etait fleche, il avait la furie au coeur; c'etait terrible
et superbe, c'etait une colere bonne."

Au contraire, Mirabeau repondait tres mal aux objections. C'etait la son
point faible. "Ce qui lui manquait, dit Etienne Dumont, comme orateur
politique, c'etait l'art de la discussion dans les matieres qui
l'exigeaient: il ne savait pas embrasser une suite de raisonnements et
de preuves; il ne savait pas refuter avec methode; aussi, etait-il
reduit a abandonner des motions importantes lorsqu'il avait lu son
discours, et apres une entree brillante, il disparaissait et laissait le
champ a ses adversaires; ce defaut tenait en partie a ce qu'il
embrassait trop et ne meditait pas assez. Il s'avancait avec un discours
qu'on avait fait pour lui, et sur lequel il avait peu reflechi: il ne
s'etait pas donne la peine de prevoir les objections et de discuter les
details; aussi etait-il bien inferieur sous ce rapport a ces athletes
que nous voyons dans le parlement d'Angleterre."

Les coleres leonines que prete a Mirabeau la legende inventee par Victor
Hugo n'ont jamais existe que dans l'imagination du poete. Mirabeau etait
toujours calme et grave. Son sang-froid etait imperturbable, et Etienne
Dumont en cite un exemple etonnant:

"Ce qui est incroyable, c'est qu'on lui faisait parvenir au pied de la
tribune, et a la tribune meme, de petits billets au crayon; qu'il avait
l'art de lire ces notes tout en parlant, et de les introduire dans le
corps de son discours avec la plus grande facilite. Garat le comparait a
ces charlatans qui dechirent un papier en vingt pieces, l'avalent aux
yeux de tout le monde, et le font ressortir tout entier."

On sait maintenant tout ce que les contemporains nous ont dit de precis
sur le physique et l'action de Mirabeau. On sait aussi quelle etait sa
politique. On peut entreprendre, avec ce fil conducteur, une lecture qui
autrement ennuerait et rebuterait. Nous avons donc atteint notre but,
qui etait de mettre le lecteur a meme de gouter les oeuvres du grand
orateur: d'autres les ont jugees et les jugeront mieux et avec plus de
loisir que nous ne pouvons le faire dans ce livre.

[Illustration]

I.-LA JEUNESSE ET LE CARACTERE DE VERGNIAUD

Pierre-Victurnien Vergniaud appartenait, par son pere et sa mere, a l'ancienne bourgeoisie du Limousin. "Sans posseder une grande fortune, dit son neveu Alluau, le pere de Vergniaud jouissait d'une honnete aisance, qu'il augmentait avec le produit de ses entreprises." Comme fournisseur des armees du roi, il se trouvait en relations avec l'intendant de la province, Turgot, qui se prit d'amitie avec le petit Vergniaud et l'admit souvent a sa table. L'enfant avait recu dans la maison paternelle une education soignee, sous la direction d'un Jesuite instruit, l'abbe Roby, ami de la famille, homme verse dans les langues anciennes et auteur d'une traduction limousine, en vers burlesques, de l'_Eneide_ de Virgile. Vergniaud entra bientot au college de Limoges, et il etait en troisieme, d'apres une tradition, quand "une fable que le jeune eleve avait composee fit pressentir au celebre administrateur quel serait un jour son talent". Lorsqu'il eut termine avec succes ses cours de mathematiques et ses humanites, Turgot lui procura une bourse au college du Plessis, ou lui-meme avait fait ses etudes. Ce bienfait vint d'autant plus a propos qu'a ce moment-la le pere de Vergniaud eut de grands revers de fortune. La disette de 1770 a 1771 le ruina completement, en l'empechant de tenir ses engagements comme fournisseur des vivres du regiment de cavalerie en garnison a Limoges. Il dut vendre tout ce qu'il avait, "et ne se reserva pour toute ressource, dit Alluau, que quatre maisons, sur lesquelles la fortune de sa femme etait assise. La valeur de ces maisons representait a peine le montant des dettes qui restaient encore a payer".

Cet evenement changea la destinee du jeune Vergniaud. Apres avoir fait sa philosophie au college du Plessis, ou il retrouva son compatriote Gorsas, il dut songer a une carriere ou la pauvrete ne fut pas un obstacle, et il rentra au seminaire. Mais la vocation lui manqua, comme elle avait manque a Turgot lui-meme. Il ne put se devouer a porter toute sa vie un masque sur le visage, et renonca bientot a l'etat ecclesiastique. "Je l'ai pris, ecrivait-il a son beau-frere, sans savoir ce que je faisais; je l'ai quitte parce que je ne l'aimais pas."

C'est probablement en 1775 qu'il faut placer la sortie de Vergniaud du seminaire. Il pouvait esperer que son protecteur, alors ministre, lui donnerait les moyens de gagner honorablement sa vie. On sait seulement que Turgot le presenta a Thomas, chez lequel il connut, en 1778, M. Dailly, directeur des vingtiemes, qui lui donna une place de surnumeraire dans ses bureaux, avec la promesse d'une recette en Limousin. Mais il perdit bientot cette place, dont les occupations lui etaient antipathiques, dit son neveu, et, n'osant avouer la verite, il inventa un pretexte, dont sa famille connut bientot la faussete. Il fit alors presenter a son pere, par son beau-frere, ses excuses et ses regrets, mais du ton embarrasse d'un homme qui ne veut pas tout dire.

"Quelque chose qu'on ait pu dire a mon pere sur ma conduite, ce ne sont certainement pas les plaisirs qui m'ont detourne de mon devoir." Et il se blame d'avoir recule l'instant ou il ne sera plus un fardeau pour son pere. "C'est assez d'en etre un pour moi-meme; je suis accable par une melancolie qui m'ote l'usage de mes facultes. J'ai beau faire mes efforts pour la cacher aux yeux de ceux que je vois: elle reste toujours. Je vis par convulsion, et mon coeur partage rarement la fausse joie qui se peint sur ma figure. Vous voyez que je vous parle avec franchise. Je vous devoile un caractere qui n'est pas fort aimable, mais qui, j'espere, ne changera pas vos sentiments."

Est-ce un Obermann qu'il faut voir dans ce jeune homme de vingt-six ans, a la melancolie pesante, au rire convulsif? Sans doute, on distinguera plus tard, en 1793, sur sa figure si noble, une ombre de tristesse vague et presque philosophique. Mais, en 1779, cet echappe de seminaire rime de petits vers faciles et riants, et semble plus preoccupe de la vie mondaine que de sa propre psychologie. Peut-etre faut-il voir, dans ce cri douloureux, un echo d'un sentiment plus vrai et plus profond que ceux dont il faisait le sujet de ses madrigaux. En tout cas, de 1779 a 1780, Vergniaud semble avoir passe par une crise morale, au sortir de laquelle il sentit la sterilité et le vide de ses annees de jeunesse. Il rougit d'etre encore a la charge des siens, et revint a Limoges en 1780, repenté et confus, mais sans état et sans dessein. "Son beau-frere, dit M. Alluaud, le surprit un matin improvisant un discours. Etonné de la facilité de son elocution: "Que ne prends-tu donc l'état d'avocat, lui dit-il, si tu te sens les dispositions necessaires pour y reussir?"

--Je ne demanderais pas mieux, repond Vergniaud; mais comment subvenir a ma depense jusqu'a ce que je sois en etat de plaider?--Je t'aiderai." Et cette reponse decida de son avenir.

Il alla aussitot faire son droit a Bordeaux, et, en aout 1781, il etait avocat. Le voila sauve, grace au bon Alluaud, grace a Dupaty, qui l'avait connu a Paris chez Thomas, et qui, nomme president a Bordeaux, se l'attacha comme secretaire, aux appointements de 400 livres. Il fit plus, il revela Vergniaud a Vergniaud lui-meme, et, par ses ecrits eleves, par sa conversation superieure a ses ecrits, animee de la belle philosophie humaine du XVIIIe siecle, il elargit le coeur et il feconda l'esprit de celui qui n'était encore qu'un versificateur et qui, a Bordeaux meme, s'était rappele au souvenir de son protecteur par un compliment en vers. Oui, quelque chose de la haute bonte de Dupaty a passe dans le genie de Vergniaud, et ce n'est pas la moindre gloire de ce disciple de Montesquieu, litterateur secondaire et oublie, mais philanthrope admirable, d'avoir prepare et nourri l'eloquence du plus grand des Girondins.

* * * * *

Vergniaud plaida sa premiere cause le 13 avril 1782. Ce n'était pas sans impatience qu'il avait subi tant de delais, abreges cependant par la faveur de Dupaty. "Je ne vous cache point, ecrivait-il a son beau-frere, des le 13 juillet 1780, que l'habitude d'entendre plaider tous les jours me donne une envie demesuree de me mettre en mesure d'entrer le plus tot

possible en lice." Quand enfin il _entre en lice_, quand il a parle, il se sent orateur et ne peut contenir sa joie. "Enfin, mon cher frere, j'ai plaide ce matin...." Il a eu des succes; presque tous les avocats lui ont fait compliment, et M. Dupaty l'a loue. Des lors sa fortune s'annonce.

Il ne renonca pas cependant encore a ces exercices de versification qui avaient si souvent charme sa paresse, et, la meme annee, il publia dans le _Mercure de France_ une _Eptre aux astronomes_, signee _Vergniaud, avocat au Parlement de Bordeaux_, badinage en vers libres, a la gloire de deux jolies femmes, Henriette et Nancy. Ce sont, dit le poete, deux astres plus agreables a observer que ceux du firmament; allons les surprendre dans le bocage ou elles se cachent:

La, regardez a travers l'ombre
Scintiller ces deux yeux fripons,
Et sur ces cols si blancs flotter ces cheveux blonds;
C'est en vain que la nuit est sombre:
Quand on est eclaire du flambeau de l'amour,
On voit la nuit comme le jour.

Il ne quitta cette veine mediocre qu'une fois depute. Jusqu'en 1791, la litterature l'occupe autant que le barreau. Il est membre de cette brillante academie du Musee qui avait organise des cours publics et des recitations. En 1790, il s'en separe avec eclat, pour fuir l'intolerance des ultra-royalistes, et il fonde, avec Ducos, Fonfrede et un de leurs amis, Furtado, un cercle litteraire qu'on appela ironiquement le _Comite des quatre_. Mais Guadet, Gensonne et d'autres patriotes s'adjoignirent bientot a Vergniaud et se grouperent autour de lui. C'est le noyau de la future Gironde, qui se trouve ainsi avoir une origine litteraire dont elle gardera toujours la marque. Les membres du Musee firent des vers satiriques contre les transfuges. Vergniaud riposta par des epigrammes assez gaies, mais sans grande portee.

En pleine maturite, a 37 ans, le gout litteraire de Vergniaud n'etait ni tres pur ni tres eleve. Dans ses papiers, saisis en 1793 et conserves a la bibliotheque de Bordeaux, il y a tout un cahier d'extraits poetiques, dont beaucoup sont copies de sa main et qui denotent les preferences les plus frivoles. On voit aussi qu'il tenta d'ecrire un roman par lettres, une comedie, une bergerie. Mais ce ne sont que des esquisses a peine ebauchees. On lui prete un roman en deux volumes: _Les amants republicains ou les Lettres de Nicias et de Cynire_, qui parut en 1783 et qu'on attribue aussi a J.-P. Deranger de Geneve. Il est probable que Vergniaud y collabora dans une certaine mesure, mais comme reviseur et correcteur du style: le fond, qui est une allusion continuelle a la revolution de Geneve, ne peut etre que d'un Genevois. On y trouve quelques descriptions de la nature, assez notables a cette date ou Bernardin de Saint-Pierre n'avait pas encore paru, mais moins originales qu'on ne pourrait le croire, puisqu'elles sont tres posterieures aux ecrits de Jean-Jacques. De l'emphase, de la fadeur, avec quelque tendresse dans les sentiments, un style colore, tel est le caractere de cette oeuvre mediocre, qui, si Vergniaud y a touche, n'ajoute rien a l'idee que ses vers nous avaient donnee de sa litterature.

Ainsi, ce grand orateur, en ses velleites litteraires, ne montra aucune originalite, aucune inspiration un peu virile. Alors que Mirabeau et Brissot abordaient dans leurs ecrits les problemes economiques, et que la plupart de ceux qui devaient briller apres 1789 preparaient deja, chacun dans son milieu, la Revolution, Vergniaud, indolent et gracieux, se laissait aller a la mode, et vivait en bel esprit, content de ses succes mondains et ne semblant pas ecouter la voix sourde, mais deja susceptible de la nation qui se reveillait.

* * * * *

Nous touchons la au trait dominant de ce caractere, a une apathie que les circonstances seules pouvaient secouer. Pour ce temperament mou, penser etait une fatigue, une lutte. Il preferait rever.

Regarder couler l'eau, quel plaisir ineffable!

Ainsi debutait une piece de vers composee par lui a Bordeaux et adressee a la famille Deseze. Un jour il arriva chez ses amis a la campagne, avec un gros porte-manteau. "Qu'avez-vous la? lui demanda Mme Deseze.--Des dossiers qu'il me faut etudier ces vacances, repond Vergniaud. Huit jours apres, il faisait ses preparatifs de depart. "Mais vous n'avez pas delie vos paperasses", lui dit Mme Deseze. Vergniaud tire de sa poche deux ecus: "J'ai encore six livres, repond-il: me croyez-vous assez sot pour travailler?" Le procureur Duisabeau racontait aussi "que, destinant un jour deux affaires importantes au jeune avocat, il se rendit dans son cabinet, et lui donnait une idee du premier proces, lorsque Vergniaud, qui baillait depuis un instant, se leve, va ouvrir son secretaire, et, s'apercevant qu'il lui reste encore quelque argent, engage le bienveillant procureur a s'adresser a un autre".

M. Vatel, dans l'importante biographie qu'il a consacree a Vergniaud [1], croit que les contemporains prirent pour de la somnolence un travail constant et conscient de meditation interieure. Les esprits distingues qui jugerent Vergniaud ont-ils pu commettre cette meprise grossiere? Mme Roland regrette qu'il lui manque "la tenacite d'un homme laborieux". Etienne Dumont l'appelle "un homme indolent, qui parlait peu et qu'il fallait exciter". Meillan dit: "Il me fallut un jour reveiller son amour-propre par des duretes, pour l'engager a combattre je ne sais quelle proposition atroce qui venait d'etre faite a la tribune." Paganel pretend que la paresse _etait son Armide_. Louvet s'ecrie dans ses memoires: "Digne et malheureux Vergniaud, pourquoi n'as-tu pas plus souvent surmonte ton indolence naturelle?" Enfin Bailleul ajoute un trait de plus: "Après un admirable discours, il retombait dans son apathie accoutumee; il musait, jouait avec les petits enfants de Boyer-Fonfrede, et le moins enfant des trois n'etait pas celui qu'on pensait." Pour tout le monde il est _l'indolent Vergniaud_.

[Note: _Recherches historiques sur les Girondins: Vergniaud, manuscrits, lettres et papiers, pieces pour la plupart inedites, classees et annotees_, Paris, Bordeaux et Limoges, 1873, 2 vol. in-8.]

Il faut entendre par là qu'il ne travaillait que par accès, quand la nécessité brutale dissipait ses reveries, quand il se sentait touché au vif par une injustice ou éperonné par un danger. Alors, les admirables facultés qui sommeillaient en lui entraient brusquement en jeu; sa torpeur se secouait d'elle-même; il pensait fiévreusement et vite; il faisait beaucoup en peu de temps. C'était comme une crise qui se dénouait à la tribune. Quand il en descendait, on retrouvait le Vergniaud des jours ordinaires, apathique, indulgent, plus fataliste encore qu'imprévoyant, sans haine des personnes, sans crainte des événements. Il assistait au drame de la Révolution comme un spectateur dans son fauteuil. L'effarement, la trepidation de ses amis le laissaient calme. Il fut imperturbable dans la journée du 10 mars 1793, prêt à s'offrir pour le gouffre au 31 mai. Quand ce fut son tour d'aller mourir, il se leva froidement de sa place et se laissa emmener, en continuant je ne sais quel rêve commencé.

Ainsi, nul ne fut plus actif que lui dans les moments où il préparait ses discours et où il les débitait; nul ne fut plus insouciant dans les nombreux entr'actes de sa vie politique. Son temperament ne le portait ni à diriger, ni à prévoir. Son rôle lui semblait être de parler à la tribune: quand il ne parlait plus, il se considérait comme un acteur dans la coulisse, et il regardait jouer les autres, sans souffler et sans applaudir, comme si sa tâche était finie. Voilà pourquoi les nombreux efforts de son génie et ses "cent trente discours" ne le préservèrent pas de l'accusation de paresse: il la méritait en partie par les nombreux congés qu'il donnait à son activité.

Mais, sans ces congés, qui l'empêchèrent en effet d'être un homme d'État, son éloquence aurait-elle eu la même puissance, la même fraîcheur? Si l'historien doit lui reprocher ces abdications volontaires, qui nuisirent à son parti et à la Révolution, le critique littéraire doit-il essayer de les nier ou de les pallier? N'est-ce pas l'originalité de Vergniaud que cette tension subite de son génie, après de si complètes détente? Cet homme, qui se réveille comme d'un songe pour faire entendre tout à coup une éloquence élevée et poétique, et qui, à la tribune, comme s'il rejetait loin de lui par un brusque effort tous les éléments un peu lourds de sa nature, devient sublime et terrible, sait exciter la colère et l'amour, mène à son tour cette tragédie qu'il écoutait tout à l'heure en spectateur, et dont il est maintenant premier rôle, n'a-t-il pas donné à ses contemporains, par la magie même d'une telle métamorphose, des jouissances intellectuelles qu'ils auraient vainement demandées à un autre orateur?

N'otons donc pas son indolence à Vergniaud: elle fait partie de son génie et de sa gloire; elle est la condition même de son éloquence. Admettons seulement que cette indolence n'était pas tout à fait oisive, qu'un travail latent s'opérait dans son âme à son insu, pendant qu'il regardait couler l'eau, et que cette secrète préparation aux luttes oratoires, analogue à cette vie intérieure de la nuit qui nous rend le lendemain nos idées de la veille plus nettes et plus fortes, était d'autant plus féconde que lui-même n'en avait nulle conscience. Aussi, quand le jour vint, il ouvrit en lui les sources mystérieuses de son inspiration, elles se trouvaient toutes remplies, et il y puisait à

pleines mains les grandes idées, les belles formes, toute la matière de son éloquence. Pendant qu'il revait ou qu'il badinait, son œuvre s'était comme cristallisée d'elle-même au plus profond de son âme.

De même, il voyait les événements sans les regarder; et lui qui se piquait de n'être pas observateur, recevait et gardait en lui des notions nettes et justes des hommes et des choses de son temps. Quoique son activité, pour ainsi dire extérieure, fut absorbée dans sa jeunesse par des soucis frivoles, il respirait à son insu la philosophie du temps, et il se formait en lui une expérience, qu'il ne dirigea pas, mais qui se trouva nourrie et prête la première fois qu'il eut à s'occuper de politique. Quand il écrit de Bordeaux à sa famille, le 6 mai 1780, qu'il ne peut donner de nouvelles, «étant des plus ignorants en politique», il faut entendre par là, qu'il n'aimait pas à s'enquérir et que le menu détail lui déplaisait. Mais il était pénétré jusqu'au fond, sans qu'il s'en doutât peut-être, des généreuses colères qui fermentaient alors dans le cœur du peuple. A-t-il à plaider, en 1790, pour des paysans contre leur ancien seigneur? il lui échappe la peinture de l'état de la France en 1790, la plus philosophique qu'aucun écrivain de cette époque nous ait laissée.

C'est donc un caractère complexe et, je crois, mal compris. D'autres traits, plus apparents néanmoins, ont été méconnus ou exagérés. On a vu en lui un épicurien, un viveur. Rien, dans sa correspondance, ne révèle chez Vergniaud des vices même élégants. Tout indique une bonne santé morale et physique, une gaieté sociable. S'il écrit à son beau-frère, en 1789, qu'il craint de perdre une de ses causes, il ajoute: "Nous nous consolons en buvant du Saint-Émilion." Bailleul nous l'a montré jouant avec les enfants de Fonfrede. "Dis à Vergniaud, écrit Mme Ducos à son mari, qu'il n'oublie pas la jolie chanson de _Nanette-Nanon_, parce qu'elle servira à endormir notre enfant." Il n'avait nul pédantisme, nulle morgue, mais plutôt la fantaisie d'un artiste. Il arrange mal ses affaires; ses dettes le poursuivent toute sa vie; en juillet 1792, il ne sait comment payer son boulanger; président de l'Assemblée législative, il vit en étudiant pauvre. De sa probité scrupuleuse, il ne faut rien dire. Les hommes de la Révolution n'étaient pas seulement probes; ils étaient, en matière d'argent, d'une délicatesse presque naïve. Ce n'est pas seulement vrai de Vergniaud, mais aussi de Marat, de Robespierre, de Billaud-Varenne, de presque tous. Quand le père de Vergniaud mourut, il laissa des dettes considérables que son fils dut payer et dont il ne paraît pas avoir pu s'acquitter complètement. Sa pauvreté ne vient donc pas uniquement de sa nonchalance.

Comment se comportait-il sur l'article des femmes, dirait Sainte-Beuve? Il les aimait; et nous avons vu, par une de ses lettres, qu'il connut peut-être la passion. Mais il faut avouer que nous ne savons rien de précis là-dessus, et oublier les belles pages de Lamartine et de Michelet sur ses amours avec Sophie Candaille et sa collaboration à la _Belle fermière_. Non, la comédienne n'est pas responsable, devant la postérité, des distractions et des absences reprochées à l'orateur par ses amis: il est à peu près prouvé qu'elle ne lui a jamais parlé. On a retrouvé, dans le dossier des Girondins, des lettres de femme adressées à Vergniaud: elles sont tendres et assez gracieuses. Une personne qui

signe E... remercie le conventionnel, alors prisonnier chez lui, de l'avoir choisie pour l'_objet de ses distractions politiques_. Ce sont liaisons legeres et fragiles, qui n'alterent pas son genie oratoire.

Il avait le culte de l'amitie, et il eut des amis passionnes Ducos et Boyer-Fonfrede, plus jeunes que lui, se disaient ses eleves et le regardaient comme un pere. Ils voulurent mourir pour lui et avec lui.

Ses deux qualites eminentes etaient la franchise et la modestie. Baudin (des Ardennes), dans son eloge officiel des Girondins, montre "ce Vergniaud si modeste, si parfaitement etranger a toute intrigue, dont il ignorait les routes tortueuses....". Sa franchise paraitra dans sa carriere politique. Sa modestie etait peut-etre un peu defiguree par son attitude distraite et songeuse; mais elle frappait ceux qui savaient observer, et elle eclate dans ses lettres.

Tel etait Vergniaud, grand coeur, esprit superieurement doue, caractere apathique, n'agissant que par intervalles et comme par crise. De manieres affables et gaies, il aimait le monde, la litterature frivole, et cependant une gravite meditative etait au fond de lui, et on a raison de le représenter dans une attitude reveuse. Ses contemporains nous ont laisse peu de details sur son physique. "Il n'etait pas beau a voir, dit Rousselin de Saint-Albin; mais il etait divin a entendre." M. Chauvot, qui a interroge les contemporains, dit que, dans la foule, il n'eut arrete les regards de personne: sa figure etait sans expression, sa demarche languissante. Mais Harmand (de la Meuse), son collegue, affirme que "sa physionomie, plutot laide que belle, respirait l'esprit et la bonte".

Parmi les portraits de Vergniaud, un des plus authentiques est un dessin a la plume et a l'encre de Chine par Labadye. Il justifie le mot de Rousselin: "Vergniaud n'etait pas beau a voir." Et pourtant l'artiste a represente l'orateur souriant d'un sourire un peu melancolique, et il a mis dans ses yeux quelque animation. Le front est assez haut et renverse en arriere; le nez et le menton un peu forts, la figure usee, presque ridee. On dirait d'un homme de cinquante ans de temperament maigre. L'ensemble laisse une impression confuse et peu satisfaisante [1]. Il est possible que l'artiste ait voulu montrer le veritable et intime Vergniaud sous le Vergniaud apparent et quotidien; mais ces deux hommes diffieraient trop pour qu'on put les fondre en une meme image.

[Note: M. Vatel, qui a donne une iconographie complete de Vergniaud dans ses _Recherches historiques sur les Girondins_, signale aussi un petit buste en terre cuite, qui fut sculpte d'apres nature a la fin de mai 1793, et qu'Alluaud a attribue au fils de Dupaty (M. Vatel l'attribuait plutot a Houdon ou a Pajou). Il se trouvait, en 1873, en la possession de Mme. veuve Abel Blouet, chez qui M. Vatel l'a vu. Cette dame est decedee eu 1887, et ses heritiers, interroges par nous, ignorent ce qu'est devenu le buste, dont se sont inspires Cartellier, auteur de la statue qui est maintenant au musee de Versailles, et Maurin, auteur de la lithographie qui se trouve dans l'_Iconographie_ de Delpech. Ch. Vatel a donne, dans son livre sur Vergniaud, une reproduction photographique de l'oeuvre de Cartellier.]

[Illustration: VERGNIAUD]

A la tribune, ce physique se transformait. La carrure un peu lourde ne semblait que robuste; les larges épaules n'étaient plus massives, mais majestueuses. "Alors, dit M. Chauvot, l'historien du barreau de Bordeaux [Note: Le barreau de Bordeaux de 1775 a 1815, Paris, 1856, in-8.], il portait la tête haute; ses yeux noirs, sous des sourcils proéminents, se remplissaient d'éclat: ses lèvres épaisses semblaient modelées pour jeter la parole à grands flots." Ajoutons "que le son de sa voix, d'une rondeur pleine, sonore et mélodieuse, saisissait l'oreille et allait à l'âme". Son geste, calme, réservé au début, était large et noble.

II.--L'EDUCATION ORATOIRE DE VERGNIAUD

Comment Vergniaud se prépara-t-il à l'éloquence politique? Il n'eut certes pas, nous le savons déjà, l'éducation oratoire d'un Mirabeau. Il n'était pas curieux, et il laissa plutôt l'expérience venir à lui qu'il ne la provoqua. Toutefois, il ne faut pas se le représenter comme un ignorant. Il avait fait de bonnes études classiques. Il avait lu Montesquieu et le possédait, comme tous les Français instruits en 1789. Si ses tentatives poétiques ne lui avaient pas appris grand'chose, ses relations mondaines lui avaient fait connaître les hommes. Mais il manquait, sur presque toutes les questions économiques, de connaissances précises, et il y avait, dans son bagage intellectuel, des lacunes notables. Son instinct lui faisait sentir son insuffisance et le portait à préférer les idées générales aux faits et à user en toute occasion de cette philosophie générale et vague, qu'il devait à quelques lectures et à beaucoup de rêverie. En toutes circonstances, il comptait sur son génie, sur les rencontres heureuses de son imagination. Il n'avait travaillé sérieusement qu'une partie de l'éloquence, la forme, et il était devenu un artiste habile. Encouragé par les applaudissements du prétoire de Bordeaux, il avait pris une confiance presque naïve dans l'infaillibilité de sa rhétorique.

Il y a des traces de préciosité et de mauvais goût dans ses premiers plaidoyers, comme dans ses essais poétiques. "On m'accuse, fait-il dire à une fille accusée d'infanticide, on m'accuse d'avoir fletri le printemps de mes jours, d'avoir cédé au désir de devenir mère avant qu'un nœud sacré eût légitimé ce désir et que la religion l'eût épuré aux autels de l'hymen. Que dis-je? on m'accuse, non pas d'avoir perdu toute pudeur, outragé la vertu, offensé la religion; je ne suis pas seulement une marâtre injuste et cruelle; je suis un monstre, l'horreur de l'humanité! On m'accuse d'avoir porté des mains parricides sur le fruit de mes débauches, de lui avoir donné pour sépulture des lieux immondes qu'on ose à peine nommer, d'où il a été tiré ensuite par des animaux que la voracité appelait dans ce cloaque pour y chercher pâture." C'est ainsi que Vergniaud parlait vers l'âge de trente ans. Quatre ans plus tard, plaidant contre un homme qui avait voulu enlever,

de nuit, des bestiaux sequestres, il est encore subtil et pretentieux. "S'ils vous appartenaient, dit-il, developpez-nous les causes de cet enlevement furtif que vous meditiez, les motifs de cette extraordinaire generosite par laquelle vous cherchiez a seduire le gardien d'une marchandise dont vous auriez ete le proprietaire? _N'aimez-vous a jouir que dans les tenebres?_"

Il se corrigea peu a peu de ces traits qui rappelaient trop l'_Almanach des Muses_ ou les recitations du Musee.

En 1790, dans un plaidoyer pour des paysans d'Allasac, souleves contre leur ancien seigneur, son genie parait et s'eleve assez haut pour interpreter les passions des miserables et des ignorants, etonnes d'etre libres et grises de cet air nouveau.

Quoique les succes de Vergniaud au barreau eussent ete reels, quoiqu'on l'eut applaudi plus d'une fois, contrairement a l'usage, [1] il n'etait pas, comme avocat, en possession de l'incontestable autorite qu'il exercera comme orateur. Nous avons entendu celui-la meme qui devait demander la proscription des Girondins a la tete des sections de Paris, le fougueux Rousselin, declarer qu'il etait _divin a entendre_. Les Bordelais furent plus refractaires a son eloquence, et il resulte du jugement porte par l'auteur du _Barreau de Bordeaux_, d'apres les traditions locales, qu'a Bordeaux on trouvait les artifices de Vergniaud un peu trop visibles, et que les malveillants affectaient de voir en lui un charlatan. "Rheteur admirable, dit M. Chauvot, _simulant a merveille la conviction la plus profonde_, Vergniaud tient surtout sa superiorite de la faculte qu'il possede de parler, avec l'imagination, le langage du coeur. Esprit plus etendu que juste, esprit poetique, enrichi par de serieuses etudes et par la contemplation des beautés de la nature, qui eurent toujours pour lui tant de charmes, il devait au calcul, bien plus qu'a l'inspiration, ces formes eloquentes par lesquelles il excellait a rendre sa pensee: de la ces emprunts frequents a l'histoire, a la mythologie, ou il moissonnait avec bonheur; de la encore ce calme qui ne l'abandonne jamais, cette parole elegante et chatiee. On sent que son coeur s'echauffe rarement; mais, par une puissance que la nature a departie a peu d'hommes, il parait que l'enthousiasme le plus vrai illuminait ses traits et voilait les combinaisons de son art. Aussi, quand la cause interessait Vergniaud, son plaidoyer devenait-il un drame, et un drame joue par un merveilleux acteur." [2]

[Note 1: C'est lui-meme qui nous l'apprend dans sa correspondance; Vatel, _ouv. cite_, t. I, p. 115, 129, 135.]

[Note 2: _Le Barreau de Bordeaux_, p. 99.]

Qu'il y eut du rheteur dans cet avocat, il n'en faut pas disconvenir; mais c'etait un rheteur sincere. Ce qui donnait le change aux Bordelais, c'etait le contraste qu'ils remarquaient entre le flegme ordinaire de Vergniaud et sa vehemence a la barre. Ce changement a vue leur semblait une comedie. Ils se trompaient, je crois: Vergniaud ne se masquait, ni ne se grimait en revetant la toge; il montrait un cote de sa nature que le public ne pouvait connaitre. Il etait reellement _autre_ quand il

parlait, aussi naturel et aussi sincere dans sa surexcitation des grands jours que dans son apathie quotidienne.

* * * * *

Mais ce n'est pas seulement au barreau que Vergniaud put se preparer a l'eloquence politique. En 1790, les electeurs de la Gironde l'appelerent a l'administration du departement ou il soutint, comme membre du Conseil, les mesures les plus populaires. C'est surtout aux Jacobins de Bordeaux qu'il prelude a son role futur d'orateur et de redacteur de manifestes. Sa politique est alors d'interpreter la Constitution dans le sens liberal, [1] mais de s'y tenir, et, dans les questions religieuses, d'etaler une orthodoxie qui n'altera en rien l'independance de ses opinions intimes.

[Note: Apres la fuite a Varennes, il n'hesita pas, dans une adresse a la Constituante, a demander la mise en jugement du roi.]

MM. Chauvot et Vatel ont depouille les proces-verbaux du club de Bordeaux et donne les extraits des principaux discours de Vergniaud. On voit qu'en 1791, plus artiste qu'homme de parti, il professait pour Mirabeau une admiration presque idolatre, quoique celui-ci deviat visiblement de la ligne populaire. Mais, dans un voyage a Paris, il avait entendu l'orateur et vu en lui le dieu de l'eloquence. Il revait deja de l'imiter, et en effet il l'imitera plus d'une fois. Le 7 fevrier 1791, il decida les Jacobins de Bordeaux a commander au peintre Boze le portrait de Mirabeau et, le 17 avril, en qualite de president, il prononca un eloge funebre du grand tribun, ou je releve des indications curieuses sur l'ideal oratoire qu'il se proposait des lors.

Pour lui, le genie est tout. Racontant le duel de tribune que la discussion sur le droit de paix et de guerre avait amene entre Barnave et Mirabeau, il admire si fort l'exorde de celui-ci qu'il s'aveugle sur la faiblesse et sur le peu de sincerite de ses arguments: il n'admet pas que tant d'eloquence puisse avoir tort. A ses yeux, le vrai politique est avant tout un poete. N'est-ce pas son role futur qu'il trace a grands traits dans ce portrait de l'homme de genie? "Il embrasse, dans sa pensee bienfaisante, tous les temps, tous les lieux, tous les hommes. Il n'est borne ni par la mer, ni par les montagnes. Les siecles futurs sont tous en sa presence, et il ne craint pas de regler leurs destinees. Quand il a pose les principes generaux, il en fait decouler les principes secondaires...."

Ce n'est pas seulement, pour Vergniaud, une theorie politique de poser d'abord les principes; ce sera la forme meme de son argumentation oratoire. L'amour des idees generales amene la pompe du style, et le Girondin loue precisement dans Mirabeau cette qualite dangereuse qui sera plus d'une fois l'ecueil de son propre talent, "qui garantit la precision, dit-il, d'une secheresse fatigante, qui embellit la raison, qui donne un coloris magique a la plus aride discussion et qui fait jeter un voile seducteur jusque sur les ecarts d'une eloquence dominee quelquefois par la fougue du patriotisme."

Ce *_coloris magique_* et ce *_voile seducteur_* seront precisement les artifices de Vergniaud, tour a tour agreables et fatigants. Il aime a orner ses sentiments les plus vrais. Sincerement emu a l'idee de louer publiquement Mirabeau, pourquoi dit-il qu'il s'est senti *_frappe d'un saisissement religieux_*? Camille Desmoulins avait raconte avec son coeur la mort du grand homme. Vergniaud fait un recit d'ecolier: "Mirabeau ... c'est en vain que sa patrie l'appelle, il ne l'entend plus: celui qui invita l'univers a porter le deuil du genie tutelaire de l'Amerique, parvenu lui-meme au faite de la gloire, vient de tomber a son tour au milieu de l'univers en pleurs. Mirabeau!... Il est mort." Le citoyen P.-H. Duvigneau s'etait ecrie dans la meme seance:

Ou va ce peuple en desespoir?

D'ou naissent cet effroi, ces publiques alarmes?...

Vergniaud ne resta pas en arriere. Sur ce theme: "Mirabeau meritait les honneurs du Pantheon," voici comment il brode: "Mais que vois-je? Un temple auguste s'eleve vers les cieux: il est le chef-d'oeuvre des arts. J'approche pour admirer et je lis: *_Aux grands hommes la patrie reconnaissante._* Ah! c'est un elysee qu'elle a cree pour ceux qui la rendirent heureuse." Suit tout un developpement selon les roueries de la rhetorique scolaire: P.-H. Duvigneau n'a pas fait mieux.

Il etait temps, on le voit, que Vergniaud fut appele sur un plus vaste theatre et quittat cette ecole bordelaise. Il avait besoin d'aller respirer l'air de Paris: il n'y perdra pas toute sa rhetorique, mais il deviendra plus difficile sur le choix de ses artifices, et d'ailleurs le sentiment du danger, en elevant son ame, epurera son gout. Il trouvera, lui aussi, le plus pur de son eloquence, non dans ses recettes compliquees dont il est trop fier, mais dans son patriotisme qui lui inspire deja, dans l'elogie de Mirabeau, cette parole simple et vraie: "Si, comme lui, nous voulons mourir avec gloire, il faut, comme lui, consacrer notre vie au bonheur de la patrie et a la defense de la liberte."

* * * * *

Le 31 aout 1791, Vergniaud fut nomme a l'Assemblee legislative, le quatrieme sur douze, avant Guadet, Gensonne et Grangeneuve. Les deputes de la Gironde partirent ensemble dans la meme voiture publique. "Un temoin fort respectable, dit Michelet, nullement enthousiaste, Allemand de naissance, diplomate pendant cinquante ans, M. de Reinhart, nous a raconte qu'en 1791, il etait venu de Bordeaux a Paris par une voiture publique qui amenait les Girondins. C'etaient les Vergniaud, les Guadet, les Gensonn, les Ducos, les Fonfrede, [Note 1: C'est une erreur: Fonfrede ne fit pas partie de la Legislative.] etc., la fameuse pleiade en qui se personnifia le genie de la nouvelle assemblee. L'Allemand, fort cultivate, tres instruit des choses et des hommes, observait ses compagnons, et il en etait charme. C'etaient des hommes pleins d'energie et de grace, d'une jeunesse admirable, d'une verve extraordinaire, d'un devouement sans borne aux idees. Avec cela, il vit bien vite qu'ils etaient fort ignorants, d'une etrange inexperience, legers, parleurs et batailleurs, domines (ce qui diminuait en eux l'invention et

l'initiative) par les habitudes du barreau. Et, toutefois, le charme était tel qu'il ne se separa pas d'eux. Des lors, disait-il, je pris la France pour patrie, et j'y suis reste."

Cette ardeur des Girondins, si poetiquement depeinte par Michelet, se montra, des les premieres seances de cette Assemblee composee d'hommes nouveaux et obscurs, qui se regardaient entre eux avec curiosite et inquietude. Ce fut la deputation de la Gironde qui rompit la glace, commença la bataille parlementaire et inaugura la tribune, etablissant du coup son autorite sur l'Assemblee. Le 5 octobre 1791, Grangeneuve et Guadet ouvrent le feu, a propos du mode de correspondance entre le roi et le pouvoir legislatif. Vergniaud prend deux fois la parole pour soutenir ses amis. C'est dans cette seance qu'on rendit le decret agressif sur le ceremonial avec lequel il convenait de recevoir le roi. Le rapport de ce decret, demande le lendemain, fut combattu par Vergniaud en un petit discours fort applaudi. Le 7 octobre, il est nomme membre de la deputation chargee d'aller au-devant du roi. Le 17, il est élu vice-president. Le 25, il prononce un grand discours sur la question des emigres. Le voila definitivement en scene. Il a la confiance et la sympathie de l'Assemblee. Desormais, sa biographie se confond avec l'histoire de la Legislative, et ce serait nous ecarter de notre but que de suivre pas a pas la carriere de Vergniaud. Examinons plutot la matiere de ses discours, c'est-a-dire sa politique; nous citerons ensuite des exemples de son eloquence, et nous etudierons sa methode.

III.--LA POLITIQUE DE VERGNIAUD

Quand on parle de la politique des Girondins, il faut entendre que l'on signale seulement quelques traits de ressemblance entre des hommes fort divers, et qui n'obeissaient ni a un chef, ni presque jamais a un dessein concerté. Or, ce parti sans discipline ne comptait peut-etre pas de membre plus indiscipliné que Vergniaud. Si la Gironde etait fiere de le posseder, il lui appartenait moins, dit Paganel, "par sa propre ambition et par ses opinions politiques, que par les sentiments de l'honneur, que par une sorte de fraternite d'armes". Il vit a l'ecart avec Fonfrede et Ducos, tous deux a demi montagnards. Gensonne parla, au Tribunal revolutionnaire, de reunions de "quelques patriotes" qui auraient eu lieu chez Vergniaud. Mais aucun contemporain n'a confirme cette deposition, peut-etre arrangee apres coup dans le Bulletin du Tribunal, dont ce ne serait pas le seul mensonge. Les ennemis des Girondins avaient interet a leur preter un concert qui leur manquait et a cacher l'indépendance de Vergniaud et son isolement relatif, qui l'eussent lave trop visiblement de l'accusation de conspirer. Il n'allait guere chez Valaze, ni meme chez M'me Roland. Il n'etait donc ni un chef de parti, ni meme un homme de parti; et Brissot, disculpant ses amis d'etre d'une faction, disait de Vergniaud qu'il portait a un trop haut degre cette insouciance qui accompagne le talent et le fait aller seul.

Cette insouciance native de Vergniaud, il est difficile de n'y pas revenir dans une esquisse de sa politique. "C'était un Demosthène, dit son collègue Paganel, auquel on pouvait reprocher ce que l'orateur grec reprochait aux Athéniens, l'insouciance, la paresse et l'amour des plaisirs. Il sommeillait dans l'intervalle de ses discours, tandis que l'ennemi gagnait du terrain, cernait la République et la poussait dans l'abîme avec ses défenseurs.... Je n'ai pas connu d'homme plus impropre à jouer un premier rôle sur le théâtre de la Révolution. Dans l'imminence du danger, il se montra plus disposé à attendre la mort qu'à la porter dans les rangs ennemis." Et Paganel ajoute cette comparaison piquante: "Représentez-vous un homme que d'autres hommes entourent et entraînent, qui ne cherche pas une issue pour s'échapper, mais qui resterait là, si le cercle se rompait et le laissait libre. Tel était Vergniaud parmi les Girondins."

Il ne faut pas demander à ce rêveur nonchalant les idées pratiques d'un Mirabeau ou d'un Danton. Il n'a guère le sentiment de ce qu'il convient de faire aujourd'hui ou demain. Ses conseils ne sont jamais ni nets ni impératifs. Il dira, par exemple (3 juillet 1792): "Je vais hasarder de vous présenter quelques idées...." Ce n'est pas avec ces formules timides qu'on décide les hommes. Ne cherchez pas davantage, dans ses discours, une théorie suivie, un credo politique. Il ne parle jamais en oracle ou en possesseur de la vérité. Il aime au contraire à protester contre cette "théologie politique qui érige, dit-il, ses décisions sur toutes questions en autant de dogmes, qui menace tous les incrédules de ses auto-da-fé et qui, par ses persécutions, glace l'ardeur révolutionnaire dans les âmes que la nature n'a pas douées d'une grande énergie".

On l'a présenté comme un disciple convaincu de Montesquieu. D'autre part, il appelle J.-J. Rousseau le philosophe immortel et lui emprunte, dans son discours du 25 octobre 1791, la distinction de l'homme naturel et de l'homme social, ce qui ne l'empêche pas, le 17 avril 1798, de réfuter cette distinction dans un débat sur la Déclaration des Droits dont l'interprétation du Contrat social était le point de départ. A-t-il même conscience de posséder une doctrine? En tout cas, ce n'est pas dans les idées religieuses qu'il faut chercher le point de départ de sa politique ou l'inspiration de son éloquence. Vrai fils du XVIII^e siècle, il croit qu'avec un sourire railleur il supprimera le problème religieux, n'en veut pas voir les côtés sociaux et passe outre avec dédain.

Son idéal est celui que l'on peut prêter à la Gironde en général: un état où les plus instruits, les mieux doués gouverneraient la masse ignorante; où les sciences, les arts, toute la floraison de l'esprit humain, se développeraient dans les conditions les plus libres et les plus favorables; où il s'agirait moins de rendre l'humanité plus vertueuse que de la rendre plus belle et plus heureuse; où le pouvoir viendrait aux plus éloquents et aux plus persuasifs, plutôt qu'aux plus impeccables et aux plus forts. C'est autre chose que la république puritaine de Billaud-Varenne et de Saint-Just. Si c'est une erreur de croire, avec un de ses collègues, qu'il ne fut jamais républicain, ni par goût, ni par conviction, il est vrai de dire qu'il ne fut jamais

democrate, meme a la facon de Brissot. Il aima la plebe comme galerie applaudissante; mais il ne prit jamais les artisans et les paysans au serieux comme citoyens. Ou placait-il donc la souverainete? De qui son aristocratie de merite tiendrait-elle ses pouvoirs? Il ne mettait pas de precision dans ses reveries: pour lui, le genie devait se designer tout seul et s'imposer par son rayonnement.

Ainsi, quoiqu'il fut penetre, autant que ses contemporains, de Montesquieu et de Rousseau, ni le systeme anglais, ni la democratie pure ne satisfaisaient son imagination. Il revait autre chose et se laissait hanter par une belle et vague chimere, irreductible en projets de loi, et qui le degoutait de la realite. Il s'eprit, en artiste heroique, du role le plus courageux, parce qu'il lui semblait le plus beau; et toute sa politique pratique ne fut en verite que d'etre chevaleresque. Tant que la cour sembla dangereuse, il la combattit; quand le parti populaire sembla le plus fort, il l'attaqua et perit dans la lutte. Le roi et la plebe etaient en effet les deux ennemis de ses instincts liberaux, et il eprouvait une egale repugnance pour le despotisme des Tuileries et pour le despotisme de la rue. Aussi resta-t-il seul, charmant les oreilles, mais sans influence veritable sur les ames.

Nous avons saisi dans son caractere un cote fataliste: sa conduite politique est inspiree aussi par un fatalisme que ses amis prenaient pour de l'aveuglement. "Pourquoi ses yeux, disait Louvet, ont-ils refuse de voir? Apres le 10 mars, ils se fermaient encore. Ils ne se sont ouverts qu'au 31 mai, helas! et trop tard." Ses yeux voyaient, quoi qu'en dit Louvet, mais sa raison ne trouvait pas le remede. Il s'enveloppait alors dans sa reverie et attendait. Ou bien, detournant ses regards de la politique, il se refugiait dans la vie privee, dans la famille que lui formaient ses amis. Il etait aussi l'hote assidu de Sauvan dont la gracieuse fille Adele le rasserenait, et de Talma, dont la Julie le captivait par son esprit et sa bonte. Il lui fallait une societe brillante, et il aimait le theatre avec passion. Il recherchait partout la beaute et le genie: je crois bien qu'au fond, c'etait la toute sa politique.

Ai-je besoin de dire qu'avec toute sa nonchalance, il etait patriote? Qui ne l'etait, dans cet age de foi? Mais le patriotisme de Vergniaud eut tout de suite une exuberance guerriere. Apres Brissot, qui fut plus ardent a pousser la France dans son duel avec l'Europe? Je ne crois pas qu'il ait ete sensible aux raisons politiques de cette declaration de guerre heroique: son imagination fut sans doute touchee de la beaute de cette lutte d'un seul peuple contre tous les rois; il aimait la guerre en poete.

En resume, il reve une republique irrealisable et il s'abstient du maniement des affaires. Ce n'est pas assez pour lui de renoncer a toute influence directe: il considere son role de representant du peuple comme purement oratoire. Puisqu'il ne peut realiser ses rêves, il dira du moins de grandes et belles choses. "Gardons-nous des abstractions metaphysiques, dit-il le 9 novembre 1792. La nature a donne aux hommes des passions; c'est par les passions qu'il faut les gouverner et les rendre heureux. La nature a surtout grave dans le coeur de l'homme

l'amour de la gloire, de la patrie, de la liberte: passions sublimes, qui doublent la force, exaltent le courage et enfantent les actions heroiques qui donnent l'immortalite aux hommes et font le bonheur des nations qui savent entretenir ce feu sacre." C'est son seul dessein pratique d'entretenir ainsi le feu sacre et d'encourager, par ses nobles periodes, l'energie revolutionnaire. Il donna aux hommes de 1792 une haute idee d'eux-memes; il embellit a leurs propres yeux leurs actes et leurs passions; il leur fit voir l'harmonie et la beaute de ce desordre apparent ou s'agitait la France. Dans cet ordre d'idees, plus il fut poete, plus il fut utile.

IV.--LES DISCOURS DE VERGNIAUD JUSQU'AU 10 AOUT 1792

Comment ces idees et ces tendances un peu vagues, inspirent-elles son eloquence?

D'abord, cette republique _liberale_ qu'il revait se laisse entrevoir dans son discours sur la Constitution (8 mai 1793). Mais il ne pose aucun principe formel: il attaque la republique de Saint-Just et de Robespierre, plus encore qu'il ne propose la sienne:

"Rousseau, Montesquieu, dit-il, et tous les hommes qui ont ecrit sur les gouvernements nous disent que l'egalite de la democratie s'evanouit la ou le luxe s'introduit, que les republiques ne peuvent se soutenir que par la vertu, et que la vertu se corrompt par les richesses. Pensez-vous que ces maximes, appliquees seulement par leurs auteurs a des Etats circonscrits, comme les republiques de la Grece, dans d'etroites limites, doivent l'etre rigoureusement et sans modification a la republique francaise? Voulez-vous lui creer un gouvernement austere, pauvre et guerrier, comme celui de Sparte? Dans ce cas, soyez consequents comme Lycurgue: comme lui, partagez les terres entre tous les citoyens; proscrivez a jamais les metaux que la cupidite humaine arracha aux entrailles de la terre; brulez meme les assignats dont le luxe pourrait aussi s'aider, et que la lutte soit le seul travail de tous les Francais. Etouffez leur industrie, ne mettez entre leurs mains que la scie et la hache. Fletrissez par l'infamie, l'exercice de tous les metiers utiles. Deshonorez les arts, et surtout l'agriculture. Que les hommes auxquels vous aurez accorde le titre de citoyens ne paient plus d'impots. Que d'autres hommes, auxquels vous refuserez ce titre, soient tributaires et fournissent a vos depenses. Ayez des etrangers pour faire votre commerce, des ilotes pour cultiver vos terres, et faites dependre votre subsistance de vos esclaves."

Il continue a refuter par l'absurde le gouvernement puritain de ses adversaires:

"Ainsi ce legislateur serait insense, qui dirait aux Francais: Vous avez des plaines fertiles, ne semez pas de grains; des vignes excellentes, ne faites pas de vin. Votre terre, par l'abondance de ses productions et la

variete de ses fruits, peut fournir et aux besoins et aux delices de la vie, gardez-vous de la cultiver. Vous avez des fleuves sur lesquels vos departements peuvent transporter leurs productions diverses, et par d'heureux echanges etablir dans toute la Republique l'equilibre des jouissances: gardez-vous de naviguer. Vous etes nes industrieux: gardez-vous d'avoir des manufactures. L'Ocean et la Mediterranee vous pretent leurs flots pour etablir une communication fraternele et une circulation de richesses avec tous les peuples du globe: gardez-vous d'avoir des vaisseaux. Il ne manquerait plus que d'ajouter a ce langage: Dans vos climats temperes, le soleil vous eclaire d'une lumiere douce et bienfaisante, renoncez-y; et, comme le malheureux Lapon, ensevelissez-vous six mois de l'annee dans un souterrain. Vous avez du genie, efforcez-vous de ne point penser; degradez l'ouvrage de la nature, abjurez votre qualite d'hommes, et, pour courir apres une perfection ideale, une vertu chimerique, rendez-vous semblables aux brutes."

Apres cette satire des discours montagnards, Vergniaud suppose a toute theorie constitutionnelle ce point de depart: "Je pense que vous voulez profiter de sa sensibilite, pour le porter aux vertus qui font la force des republiques; de son activite industrielle, pour multiplier les sources de sa prosperite; de sa position geographique, pour agrandir son commerce; de son amour pour l'egalite, pour en faire l'ami de tous les peuples; de sa force et de son courage, pour lui donner une attitude qui contienne tous les tyrans; de l'energie de son caractere trempé dans les orages de la Revolution, pour l'exciter aux actions heroiques; de son genie enfin, pour lui faire enfanter ces chefs-d'oeuvre des arts, ces inventions sublimes, ces conceptions admirables qui font le bonheur et la gloire de l'espece humaine."

Il part de la pour proposer l'etablissement d'_institutions morales_, destinees, dit-il, a faire aimer le gouvernement, a corriger les defauts et perfectionner les qualites du caractere national, a inspirer l'enthousiasme de la liberte et de la patrie. Mais quelles seront ces institutions? Il n'en dit rien. Trace-t-il au moins l'esquisse d'une Constitution? Pas davantage. Il conclut en proposant une serie de questions ou il est impossible de demeler une pensee politique.

Mais n'avons-nous pas devine son ideal dans ce passage, ou il semble donner pour but a la politique "de faire enfanter ces chefs-d'oeuvre des arts, ces inventions sublimes, ces conceptions admirables qui font le bonheur et la gloire de l'espece humaine"? Deja ses preoccupations a ce sujet avaient paru, des le 19 octobre 1791, dans la reponse qu'il fit, en qualite de vice-president de l'Assemblee legislative, a une deputation d'artistes demandant un reglement plus liberal pour l'exposition annuelle de peinture:

"La Grece, dit-il, se rendit celebre dans l'univers par son amour pour la liberte et pour les beaux-arts. Dans la suite, ces deux passions repandirent sur l'Italie un eclat immortel. Encore aujourd'hui, tous les hommes sensibles accourent a Rome pour y pleurer sur la cendre des Catons et admirer les chefs-d'oeuvre du genie. Le peuple francais, charge de chaines, mais cree par la nature pour etre grand, a vu s'elever de son sein des hommes qui ont rivalise avec les artistes de la

Grèce et de l'Italie, et qui ont conquis à leur patrie plusieurs siècles de gloire. Enfin, il est devenu libre, ce peuple généreux; et sans doute que son génie, prenant un essor plus hardi, va désormais, par des conceptions nouvelles, commander les respects de la postérité. Sans doute que, brûlant de l'amour de la patrie, avide de la liberté et de la gloire, le cœur encore palpitant des mouvements qu'imprima la Révolution, l'artiste heureux, avec un ciseau créateur ou un pinceau magique, va reproduire pour les générations futures le plus mémorable des événements, et les hommes qui, par leur courage ou leur sagesse, l'ont préparé et consommé. Croyez que l'Assemblée nationale encouragera de toutes ses forces des arts qui, par un si bel emploi, peuvent exciter aux grandes actions, et contribuer ainsi au bonheur du genre humain. Elle sait que les barrières qui vous séparent de l'Académie ne vous séparent point de l'immortalité. Elle sait que c'est étouffer le génie que de l'entraver par des règlements inutiles; et, dans le décret que vous sollicitez, elle conciliera les mesures à prendre pour les progrès des arts avec la liberté, qui seule peut les porter à leur plus haut degré de perfection. L'Assemblée nationale vous invite à sa séance."

Vergniaud est à peu près le seul à parler ainsi des effets que doit produire la Révolution dans le domaine de l'art. Il est à peu près le seul à conserver des besoins esthétiques dans une crise qui absorbe toute l'imagination de ses collègues. Au milieu de la tourmente, quand l'émotion énerve ou affole tous les autres, il garde sa curiosité de dilettante et un vif sentiment du *_decorum_* parlementaire, même au point de vue du local où siège l'Assemblée. Ainsi, il souffre de la laideur de la salle du Manège: "L'homme qu'enflamme l'amour de la liberté, dit-il le 13 août 1792, et en qui la nature a gravé le sentiment du beau dans les arts, ne peut arrêter sa pensée et ses regards sur cette étroite enceinte, sans se demander à lui-même s'il est bien vrai que ce soit là le sanctuaire de nos lois...."

* * * * *

Avant le 10 août, Vergniaud attaque les intrigues de la cour; après le 10 août, il combat les excès populaires. Il y a donc deux périodes distinctes dans l'histoire de son éloquence.

Dans la première, il a pour lui le peuple, l'Assemblée, l'opinion. Des le 25 octobre 1791, il s'est rendu célèbre par son discours sur les émigrations, discours soigneusement préparé, ou il n'ose pas encore s'abandonner, comme plus tard, à toutes les inspirations de son génie, mais où il se montre vraiment indigne contre les intrigues de la famille royale, émigrée ou complice.

Il examine d'abord une première question: Est-il des circonstances dans lesquelles les droits naturels de l'homme puissent permettre à une nation de prendre une mesure quelconque relative aux émigrations? Il démontre que les doctrines mêmes du *_Contrat social_*, sagement interprétées, donnent à la société le droit de défendre sa vie menacée par des membres déserteurs. Alors il se demande si la France se trouve dans ces circonstances. "Je n'ai point l'intention, dit-il, d'exciter ici de vaines terreurs dont je suis bien éloigné d'être frappé moi-même.

Non, ils ne sont point redoutables, ces factieux aussi ridicules qu'insolents, qui decorent leur rassemblement convulsif du nom bizarre de _France exterieure_! Chaque jour leurs ressources s'epuisent; l'augmentation de leur nombre ne fait que les pousser plus rapidement vers la penurie la plus absolue de tous moyens d'existence; les roubles de la fiere Catherine et les millions de la Hollande se consomment en voyages, en negociations, en preparatifs desordonnes, et ne suffisent pas d'ailleurs au faste des chefs de la rebellion: bientot on verra ces superbes mendiants, qui n'ont pu s'acclimater a la terre de l'egalite, expier dans la honte et la misere les crimes de leur orgueil, et tourner des yeux trempes de larmes vers la patrie qu'ils ont abandonnee! Et quand leur rage, plus forte que leur repentir, les precipiterait les armes a la main sur son territoire, s'ils n'ont pas de soutien chez les puissances etrangeres, s'ils sont livres a leurs propres forces, que seraient-ils, si ce n'est de miserables pygmees qui, dans un acces de delire, se hasarderaiient a parodier l'entreprise des Titans contre le ciel? (_On applaudit._)"

Mais a defaut de danger immediat, il y a une conspiration criminelle contre laquelle il faut se premunir. Attend-on d'avoir des preuves legales pour la combattre? "Des preuves legales! Vous comptez donc pour rien le sang qu'elles vous couteraient! Des preuves legales! Ah! prevenons plutot les desastres qui pourraient nous les procurer! Prenons enfin des mesures vigoureuses; ne souffrons plus que des factieux qualifient notre generosite de faiblesse; imposons a l'Europe par la fierte de notre contenance; dissipons ce fantome de contre-revolution autour duquel vont se rallier les insenses qui la desirent; debarrassons la nation de ce bourdonnement continu d'insectes avides de son sang, qui l'inquiete et la fatigue; rendons le calme au peuple! (_Applaudissements._)"

Ou tendent ces objections? A endormir le peuple dans une fausse securite. "On ne cesse depuis quelque temps de crier que la Revolution est faite; mais on n'ajoute pas que des hommes travaillent sourdement a la contre-revolution: il semble qu'on n'ait d'autre but que d'eteindre l'esprit public, lorsque jamais il ne fut plus necessaire de l'entretenir dans toute sa force; il semble qu'en recommandant l'amour pour les lois, on redoute de parler de l'amour pour la liberte! S'il n'existe plus aucune espece de danger, d'ou viennent ces troubles interieurs qui dechirent les departements, cet embarras dans les affaires publiques? Pourquoi ce cordon d'emigrants qui, s'etendant chaque jour, cerne une partie de nos frontieres? Qu'on m'explique ces apparitions alternatives de quelques hommes de Coblenz aux Tuileries et de quelques hommes des Tuileries a Coblenz. Qu'ont de commun des hommes qui ont fait serment de renverser la Constitution avec un roi qui a fait serment de la maintenir?"

Quelles sont les mesures que la nation doit prendre? Il faut d'abord frapper les emigres dans leurs biens. Il faut ensuite inviter les princes a rentrer, sous peine d'etre dechus de leur droit. Louis XVI ne s'y refusera pas:

"Quels succes d'ailleurs ne peut-il pas se flatter d'obtenir aupres des

princes fugitifs par ses sollicitations fraternelles, et meme par ses ordres, pendant le delai que vous leur accorderez pour rentrer dans le royaume? Au reste, s'il arrivait qu'il echouat dans ses efforts, si les princes se montraient insensibles aux accents de sa tendresse en meme temps qu'ils resisteraient a ses ordres, ne serait-ce pas une preuve aux yeux de la France et de l'Europe que, mauvais freres et mauvais citoyens, ils sont aussi jaloux d'usurper par une contre-revolution l'autorite dont la constitution investit le roi, que de renverser la constitution elle-meme? (_Applaudissements._) Dans cette grande occasion, leur conduite lui dévoilera le fond de leur coeur, et s'il a le chagrin de n'y pas trouver les sentiments d'amour et d'obeissance qu'ils lui doivent, que, defenseur de la constitution et de la liberte, il s'adresse au coeur des Francais, il y trouvera de quoi se dedommager de ses pertes. (_Longs applaudissements._)"

Cette habilete genereuse repondit aux sentiments du peuple, qui etait tout pret a acclamer Louis XVI, s'il se fut montre loyal. Le meme souffle populaire se retrouve dans les discours de Vergniaud contre Duportail (28 octobre 1791), a propos de Saint-Domingue (17 novembre), contre les deputes de la Droite qui troublent l'ordre pendant sa presidence, et dont "les etranges motions, les cris tumultueux sont plus dangereux pour la patrie que les rassemblements de Worms et de Coblenz", sur les pretres refractaires (18 novembre), contre la proposition d'imprimer le discours du ministre de la guerre (10 decembre).

Le 27 decembre, il lut un projet d'adresse au peuple, que l'Assemblee ecarta comme declamatoire, sur cette observation d'un des membres: "Sous certains points de vue, cette adresse est purement declamatoire, et par consequent inconvenante, puisque l'Assemblee ne doit parler que le langage des faits." On voit que les collegues de Vergniaud faisaient, des lors, plus de cas de son eloquence que de son tact politique.

Mais il excelle a flageller les hommes de la cour. Le 13 janvier 1792, le ministre de la marine, Bertrand, avait donne des explications peu franches sur les emigrations des officiers de marine. "Je ne veux point, dit Vergniaud, faire de discours. Je ne presenterai qu'un syllogisme fort simple. Le ministre a trompe l'Assemblee sur le nombre des officiers qui sont dans les ports: c'est un principe en morale qu'il faut adopter en politique, que tout homme qui trompe est indigne de la confiance."

Le 18 janvier, il prononce un grand discours sur la necessite de declarer la guerre a l'empereur, et il est l'interprete, non seulement de la Gironde, mais de la France:

"Vos ennemis, dit-il, savent que la conquete de la liberte a exige de vous de grands sacrifices pecuniaires, ils savent que vos preparatifs de defense sont ruineux, ils esperent que des citoyens qui ont abandonne, a la voix de la patrie, leurs femmes, leurs enfants, qui ont prefere les perils et les travaux de la guerre aux douceurs paisibles qu'ils goutaient dans leurs foyers, ils esperent, dis-je, que ces citoyens devoues et courageux, fatigues d'habiter un camp devant lequel il ne se

presente pas d'ennemi, quitteront vos frontieres et les laisseront sans defense; tandis que dans l'interieur, quelques millions semes avec adresse precipiteront la chute de vos changes vers le terme le plus desastreux, augmenteront le prix des matieres de premiere necessite, susciteront des insurrections, ou le peuple egare detruira lui-meme ses droits en croyant les defendre. Alors vos ennemis feront avancer une armee formidable pour vous donner des fers. Voila la guerre qu'on vous fait; voila celle qu'on veut vous faire. (_On applaudit._)

"Le peuple a jure de maintenir la Constitution, parce qu'il est certain d'etre heureux par elle; mais si vous le laissez dans un etat qui demande chaque jour des sacrifices plus penibles, des efforts plus courageux; si vous epuisez le tresor national par cette guerre de preparatifs, le jour de cet epuisement ne sera-t-il pas le dernier moment de la Constitution? L'etat ou nous sommes est un veritable etat de destruction qui peut nous conduire a l'opprobre et a la mort. (_On applaudit a plusieurs reprises._) Aux armes donc, aux armes! Citoyens, hommes libres, defendez votre liberte, assurez l'espoir de celle du genre humain, ou bien vous ne meritez pas meme sa pitie dans vos malheurs. (_Les applaudissements recommencent._)"

Il n'est pas moins eloquent contre les ennemis de l'interieur, contre la cour elle-meme, quand, le 10 mars 1792, il appuie la demande d'accusation contre le ministre des affaires etrangeres, Delessart. Il n'a peut-etre pas prononce de discours plus vehement, ni plus applaudi:

"J'ajouterai, dit-il, un fait qui est echappe a la memoire de M. Brissot. Et, ici, ce n'est plus moi que vous allez entendre, c'est une voix plaintive--qui sort de l'epouvantable glaciere d'Avignon. Elle vous crie: Le decret de reunion du Comtat a la France a ete rendu au mois de novembre dernier; s'il nous eut ete envoye sur-le-champ, peut-etre qu'il nous eut apporte la paix et eut eteint nos funestes divisions. Peut-etre que le moment ou nous aurions connu legalement notre reunion a la France nous aurait tous reunis au meme sentiment; peut-etre qu'en devenant Francais, nous aurions abjure l'esprit de haine, et serions devenus tous freres; peut-etre, enfin, que nous n'aurions pas ete victimes d'un massacre abominable, et que notre sol n'eut pas ete deshonne par le plus atroce des forfaits. Mais M. Delessart, alors ministre de l'interieur, a garde pendant plus de deux mois ce decret dans son portefeuille, et dans cet intervalle, nos dissensions ont continue; dans cet intervalle, de nouveaux crimes ont souille notre deplorable patrie; c'est notre sang, ce sont nos cadavres mutilés qui demandent vengeance contre votre ministre. (_On applaudit a plusieurs reprises._)

"Permettez-moi une reflexion. Lorsqu'on proposa a l'Assemblée constituante de decreter le despotisme de la religion chretienne, Mirabeau prononca ces paroles: "De cette tribune ou je vous parle, on aperçoit la fenetre d'ou la main d'un monarque francais, armee contre ses sujets par d'exécrables factieux, qui melaient des interets personnels aux interets sacres de la religion, tira l'arquebuse qui fut le signal de la Saint-Barthelemy." Et moi aussi je m'ecrie: De cette tribune ou je vous parle, on aperçoit le palais ou des conseillers pervers egarent et trompent le roi que la Constitution nous a donne, forgent les fers dont ils veulent nous enchaîner, et preparent les

manoeuvres qui doivent nous livrer a la maison d'Autriche. Je vois les fenetres du palais ou l'on trame la contre-revolution, ou l'on combine les moyens de nous replonger dans les horreurs de l'esclavage, apres nous avoir fait passer par tous les desordres de l'anarchie, et par toutes les fureurs de la guerre civile. (_La salle retentit d'applaudissements._)

"Le jour est arrive ou vous pouvez mettre un terme a tant d'audace, a tant d'insolence, et confondre enfin les conspirateurs. L'epouvante et la terreur sont souvent sorties, dans les temps antiques, et au nom du despotisme, de ce palais fameux. Qu'elles y rentrent aujourd'hui au nom de la loi. (_Les applaudissements redoublent et se prolongent._) Qu'elles y penetrent tous les coeurs. Que tous ceux qui l'habitent sachent que notre Constitution n'accorde l'inviolabilite qu'au roi. Qu'ils sachent que la loi y atteindra sans distinction les coupables, et qu'il n'y sera pas une seule tete convaincue d'etre criminelle, qui puisse echapper a son glaive. Je demande qu'on mette aux voix le decret d'accusation. (_M. Vergniaud descend de la tribune au milieu des plus vifs applaudissements._)"

Les memes sentiments se retrouvent dans ses discours tres democratiques sur le licenciement de la garde du roi (29 mai) et sur la lettre de La Fayette. Mais il faut en venir a la grande harangue du 3 juillet 1792, sur la situation de la France, ou son exaltation revolutionnaire est au plus haut point. Ce fut, dit justement Louis Blanc, un grand jour que celui-la dans l'histoire de l'eloquence.

A ce moment, la trahison de la cour etait visible. Vergniaud fit fremir la nation en en rassemblant les preuves. Il parla d'abord de la politique de Louis XVI a l'interieur:

"Le roi a refuse sa sanction a votre decret sur les troubles religieux. Je ne sais si le sombre genie de Medicis et du cardinal de Lorraine erre encore sous les voutes du palais des Tuileries; si l'hypocrisie sanguinaire des jesuites Lachaise et Letellier revit dans l'ame de quelque scelerat, brulant de voir se renouveler les Saint-Barthelemy et les Dragonnades; je ne sais si le coeur du roi est trouble par des idees fantastiques qu'on lui suggere, et sa conscience egaree par les terreurs religieuses dont on l'environne.

"Mais il n'est pas permis de croire, sans lui faire injure et l'accuser d'etre l'ennemi le plus dangereux de la Revolution, qu'il veut encourager, par l'impunite, les tentatives criminelles de l'ambition pontificale, et rendre aux orgueilleux suppots de la tiare la puissance desastreuse dont ils ont egalement opprime les peuples et les rois. Il n'est pas permis de croire, sans lui faire injure et l'accuser d'etre l'ennemi du peuple, qu'il approuve ou meme qu'il voie avec indifferance les manoeuvres sourdes employees pour diviser les citoyens, jeter des ferments de haine dans le sein des ames sensibles, et etouffer, au nom de la Divinite, les sentiments les plus doux dont elle a compose la felicite des hommes. Il n'est pas permis de croire, sans lui faire injure et l'accuser lui-meme d'etre l'ennemi de la loi, qu'il se refuse a l'adoption des mesures repressives contre le fanatisme, pour porter

les citoyens a des exces que le desespoir inspire et que les lois condamnent; qu'il aime mieux exposer les pretres insermentes, meme alors qu'ils ne troublent pas l'ordre, a des vengeances arbitraires, que les soumettre a une loi qui, ne frappant que sur les perturbateurs, couvrirait les innocents d'une egide inviolable. Enfin, il n'est pas permis de croire, sans lui faire injure et l'accuser d'etre l'ennemi de l'empire, qu'il veuille perpetuer les seditions et eterniser les desordres et tous les mouvements revolutionnaires qui poussent l'empire a la guerre civile et le precipitent, par la guerre civile, a sa dissolution."

Ces ironies redoutables faisaient tomber le masque de Louis XVI et le montraient trahissant la Revolution a l'interieur et a l'exterieur. La, Vergniaud affecte de separer la cause du roi de celle de ses courtisans, et il commence ce tableau celebre des intrigues royalistes et ces apostrophes terribles, ou il donne toute la mesure de son genie. Citons entierement ces paroles, qui ont eu la fortune rare de se graver dans la memoire des contemporains:

"C'est au nom du roi, dit-il, que les princes francais ont tente de soulever contre la nation toutes les cours de l'Europe; c'est pour _venger la dignite_ du roi que s'est conclu le traite de Pilnitz, et formee l'alliance monstrueuse entre les cours de Vienne et de Berlin; c'est pour _defendre le roi_ qu'on a vu accourir en Allemagne, sous les drapeaux de la rebellion, les anciennes compagnies des gardes du corps; c'est pour _venir au secours du roi_ que les emigres sollicitent et obtiennent de l'emploi dans les armees autrichiennes, et s'appretent a dechirer le sein de leur patrie; c'est pour joindre ces preux chevaliers de la _prerogative royale_, que d'autres preux, pleins d'honneur et de delicatesse, abandonnent leur poste en presence de l'ennemi, trahissent leurs serments, volent les caisses, travaillent a corrompre leurs soldats, et placent ainsi leur gloire dans la lachete, le parjure, la subordination, le vol et les assassinats; c'est contre la nation ou l'Assemblee nationale seule, et pour le _maintien de la splendeur du trone_, que le roi de Boheme et de Hongrie nous fait la guerre, et que le roi de Prusse marche vers nos frontieres; c'est _au nom du roi_ que la liberte est attaquée, et que, si l'on parvenait a la renverser, on demembrerait bientot l'empire pour en indemniser de leurs frais les puissances coalisees; car on connait la generosite des rois, on sait avec quel desinterressement ils envoient leurs armees pour desoler une terre etrangere, et jusqu'a quel point on peut croire qu'ils epuiseraient leurs tresors pour soutenir une guerre qui ne devrait pas leur etre profitable. Enfin, tous les maux qu'on s'efforce d'accumuler sur nos tetes, tous ceux que nous avons a redouter, c'est le nom seul du roi qui en est le pretexte ou la cause.

"Or, je lis dans la Constitution, chap. II, section 1re, art. VI: "Si le roi se met a la tete d'une armee et en dirige les forces contre la nation, ou s'il ne s'oppose pas par un acte formel a une telle entreprise qui s'executerait en son nom, il sera cense avoir abdique la royauté."

"Maintenant, je vous demande ce qu'il faut entendre par un acte formel

d'opposition; la raison me dit que c'est l'acte d'une resistance proportionnee, autant qu'il est possible, au danger, et faite dans un temps utile pour pouvoir l'eviter.

"Par exemple, si, dans la guerre actuelle, 100.000 Autrichiens dirigeaient leur marche vers la Flandre, ou 100.000 Prussiens vers l'Alsace, et que le roi, qui est le chef supreme de la force publique, n'opposat a chacune de ces deux redoutables armees qu'un detachement de 10 ou 20.000 hommes, pourrait-on dire qu'il a employe des moyens de resistance convenables, qu'il a rempli le voeu de la Constitution et fait l'acte formel qu'elle exige de lui?

"Si le roi, charge de veiller a la surete exterieure de l'Etat, de notifier au Corps legislatif les hostilites imminentes, instruit des mouvements de l'armee prussienne, et n'en donnant aucune connaissance a l'Assemblee nationale; instruit, ou du moins, pouvant presumer que cette armee nous attaquera dans un mois, disposait avec lenteur les preparatifs de repulsion; si l'on avait une juste inquietude sur les progres que les ennemis pourraient faire dans l'interieur de la France, et qu'un camp de reserve fut evidemment necessaire pour prevenir ou arreter ces progres; s'il existait un decret qui rendit infaillible et prompte la formation de ce camp; si le roi rejetait ce decret et lui substituait un plan dont le succes fut incertain, et demandat pour son execution un temps si considerable que les ennemis auraient celui de la rendre impossible; si le Corps legislatif rendait des decrets de surete generale; que l'urgence du peril ne permit aucun delai; que cependant la sanction fut refusee ou differee pendant deux mois; si le roi laissait le commandement d'une armee a un general intrigant, devenu suspect a la nation par les fautes les plus graves, les attentats les plus caracterises a la Constitution; si un autre general, nourri loin de la corruption des cours, et familier avec la victoire, demandait pour la gloire de nos armes un renfort qu'il serait facile de lui accorder; si, par un refus, le roi lui disait clairement: Je te defends de vaincre; si, mettant a profit cette funeste temporisation, tant d'incoherence dans notre marche politique, ou plutot une si constante perseverance dans la perfidie, la ligue des tyrans portait des atteintes mortelles a la liberte, pourrait-on dire que le roi a fait la resistance constitutionnelle, qu'il a rempli, pour la defense de l'Etat, le voeu de la Constitution, qu'il a fait l'acte formel qu'elle lui prescrit?

"Souffrez que je raisonne encore dans cette supposition douloureuse. J'ai exagere plusieurs faits, j'en enoncerai meme tout a l'heure, qui, je l'espere, n'existeront jamais, pour oter tout pretexte a des applications qui sont purement hypothetiques, mais j'ai besoin d'un developpement complet pour montrer la verite sans nuages.

"Si tel etait le resultat de la conduite dont je viens de tracer le tableau, que la France nageat dans le sang, que l'etranger y dominat, que la Constitution fut ebranlee, que la contre-revolution fut la, et que le roi vous dit pour sa justification:

"Il est vrai que les ennemis qui dechirent la France pretendent n'agir que pour relever ma puissance qu'ils supposent aneantie; venger ma

dignite, qu'il supposent fletrie; me rendre mes droits royaux, qu'ils supposent compromis ou perdus; mais j'ai prouve que je n'etais pas leur complice; j'ai obei a la Constitution, qui m'ordonne de m'opposer par un acte formel a leurs entreprises, puisque j'ai mis des armees en campagne. Il est vrai que ces armees etaient trop faibles, mais la Constitution ne designe pas le degre de force que je devais leur donner. Il est vrai que je les ai rassemblees trop tard; mais la Constitution ne designe pas le temps auquel je devais les assembler. Il est vrai que des camps de reserve auraient pu les soutenir; mais la Constitution ne m'oblige pas a former des camps de reserve.

"Il est vrai que, lorsque les generaux s'avancaient en vainqueurs sur le territoire ennemi, je leur ai ordonne de s'arreter; mais la Constitution ne me prescrit pas de remporter des victoires; elle me defend meme les conquetes. Il est vrai qu'on a tente de desorganiser les armees par des demissions combinees d'officiers, et je n'ai fait aucun effort pour arreter le cours de ces demissions, mais la Constitution n'a pas prevu ce que j'aurais a faire en pareil delit. Il est vrai que mes ministres ont continuellement trompe l'Assemblee nationale sur le nombre, la disposition des troupes et leurs approvisionnements; que j'ai garde le plus longtemps que j'ai pu ceux qui entravaient la marche du gouvernement constitutionnel, le moins possible ceux qui s'efforciaient de lui donner du ressort; mais la Constitution ne fait dependre leur nomination que de ma volonte, et nulle part elle n'ordonne que je donne ma confiance aux patriotes et que je chasse les contre-revolutionnaires. Il est vrai que l'Assemblee nationale a rendu des decrets utiles ou meme necessaires, et que j'ai refuse de les sanctionner; mais j'en avais le droit: il est sacre, car je le tiens de la Constitution. Il est vrai, enfin, que la contre-revolution se fait, que le despotisme va remettre entre mes mains son sceptre de fer; que je vous punirai d'avoir eu l'insolence de vouloir etre libres; mais j'ai fait tout ce que la Constitution me prescrit; il n'est emane de moi aucun acte que la Constitution condamne; il n'est donc pas permis de douter de ma fidelite pour elle, de mon zele pour sa defense. (_On applaudit a plusieurs reprises._)

"Si, dis-je, il etait possible que, dans les calamites d'une guerre funeste, dans un bouleversement contre-revolutionnaire, le roi des Francais leur tint ce langage derisoire; s'il etait possible qu'il leur parlat jamais de son amour pour la Constitution avec une ironie aussi insultante, ne seraient-ils pas en droit de lui repondre:

"--O roi qui sans doute avez cru, avec le tyran Lysandre, que la verite ne valait pas mieux que le mensonge, et qu'il fallait amuser les hommes par des serments, ainsi qu'on amuse les enfants avec des osselets; qui n'avez feint d'aimer les lois que pour parvenir a la puissance qui vous servirait a les braver; la Constitution, que pour qu'elle ne vous precipitat pas du trone, ou vous aviez besoin de rester pour la detruire; la nation, que pour assurer le succes de vos perfidies en lui inspirant de la confiance: pensez-vous nous abuser aujourd'hui avec d'hypocrites protestations, nous donner le change sur la cause de nos malheurs, par l'artifice de vos excuses et l'audace de vos sophismes?

"Etait-ce nous defendre que d'opposer aux soldats etrangers des forces dont l'inferiorite ne laissait pas meme d'incertitude sur leur defaite? Etait-ce nous defendre que d'ecarter les projets tendant a fortifier l'interieur du royaume, ou de faire des preparatifs de resistance pour l'epoque ou nous serions deja devenus la proie des tyrans? Etait-ce nous defendre que de choisir des generaux qui attaquaient eux-memes la Constitution, ou d'enchaîner le courage de ceux qui la servaient? Etait-ce nous defendre que de paralyser sans cesse le gouvernement par la desorganisation continue du ministere? La Constitution vous laissa-t-elle le choix des ministres pour notre bonheur ou notre ruine? Vous fit-elle chef de l'armee pour notre gloire ou notre honte? Vous donna-t-elle enfin le droit de sanction, une liste civile et tant de grandes prerogatives pour perdre constitutionnellement la Constitution et l'Empire? Non, non, homme que la generosite des Francais n'a pu emouvoir, homme que le seul amour du despotisme a pu rendre sensible, vous n'avez pas rempli le voeu de la Constitution; elle est peut-etre renversee: mais vous ne recueillerez point le fruit de votre parjure: vous ne vous etes point oppose par un acte formel aux victoires qui se remportaient en votre nom sur la liberte; mais vous ne recueillerez point le fruit de ces indignes triomphes: vous n'etes plus rien pour cette Constitution que vous avez si indignement violee, pour ce peuple que vous avez si lachement trahi. (_Les applaudissements recommencent avec plus de force dans la tres grande majorite de l'Assemblée._)"

V. LES DISCOURS DE VERGNIAUD DU 10 AOUT 1792 AU 2 JUIN 1793.

Ou les mots n'ont aucun sens, ou le discours du 3 juillet 1792 signifie qu'il n'y a plus rien a faire avec le prince. Cependant, les conclusions de Vergniaud ne tendent ni a detruire la royauté, ni a changer de roi. Apres avoir perdu Louis XVI moralement dans cette redoutable philippique, il se refuse a le perdre politiquement. Personne n'avait pu croire que cette hypothese si magnifiquement deroulee fut autre chose qu'une habilete oratoire destinee a rendre plus sanglante l'accusation insinuee. O puissance de la rhetorique! Vergniaud en vient a prendre au serieux cette figure, et, la crainte d'une victoire populaire aidant, il se dit que ce traître est peut-etre moins incurablement traître qu'il ne l'a laisse entendre lui-meme. Il s'oppose a une revolution parlementaire et paisible qui aurait economise a la France le sang verse au 10 aout, et, le 24 juillet, il decide l'Assemblée a passer a l'ordre du jour sur une petition qui demandait la decheance.

Il fait plus: il signe avec Guadet, dans les derniers jours de juillet, la fameuse consultation redigee par Gensonne et envoyee aux Tuileries par l'intermediaire du peintre Boze. Le 29 juillet, il ecrit lui-meme a Boze une lettre ou il donne au roi les conseils les plus propres a le sauver. Sans desavouer son discours, il promet la paix a Louis s'il veut defendre sincerement la Constitution et former un ministere ou prendraient place des patriotes de la Constituante, par exemple Roederer et Petion. Assurement, il n'y eut pas la l'ombre d'une trahison ou d'une

defection, et quand, le 3 janvier 1793, Gasparin et Robespierre jeune denoncèrent cette démarche comme criminelle, la Convention eut raison de passer à l'ordre du jour. Toutefois, c'est un épilogue bien inattendu au discours du 3 juillet que ces conseils donnés secrètement au "tyran Lysandre" par celui-là même qui l'avait si sévèrement démasqué. Il n'était guère politique de chercher à raffermir un trône qu'on avait soi-même déclaré vermoulu. On avait provoqué une révolution, et maintenant on la redoutait. "Un nouveau ferment révolutionnaire, écrivait Vergniaud à Boze, tourmente dans sa base une organisation politique que le temps n'a pas consolidée. Ce désespoir peut en accélérer le développement avec une rapidité qui échapperait à la vigilance des autorités constituées et à l'action de la loi." Vergniaud craignait ce _ferment révolutionnaire_; il essaya cette démarche imprudente, par excès de prudence et par défiance de l'insurrection imminente. La Commission extraordinaire attendit fiévreusement la réponse du roi, bien décidée à ne point faiblir, si la cour ne cédait pas. Thierry envoya des phrases évasives et presque dédaigneuses. Des lors, on discuta sérieusement les avantages comparés de la déchéance et de la suspension. Mais ces hésitations avaient enlevé à la Gironde toute influence sur les événements. Le 10 août se fit en dehors d'elle, et elle ne put que le ratifier par la suspension, dont Vergniaud lui-même devait rédiger la formule.

Il sortit amoindri et blessé de ces démarches honorables, en somme, mais irréfléchies. Ce républicain, dans la crainte de voir surgir une autre république que la sienne, fut sur le point de croire à la parole du "tyran Lysandre". Heureusement pour lui qu'on ne répondit pas à ses avances: perdu dans l'opinion, il n'aurait pas pu rendre à la Révolution les services qu'elle recut de lui dans le mois de septembre 1792.

Ces services consistèrent à aider Danton de son éloquence dans ses efforts pour dresser la France contre l'ennemi. Sans rancune contre l'homme du 10 août, et plus patriote en cela que ses amis politiques, Vergniaud joua un rôle utile en électrisant les âmes par ses paroles ardentes. Il s'agissait d'élever les courages au-dessus de la réalité, au-dessus même des impossibilités physiques. L'homme pratique, dans ces conditions critiques, fut justement le chimérique Vergniaud; et sa grandiose rhétorique exalta efficacement les volontés. Les deux appels au camp retentirent dans tous les cœurs:

"Pourquoi, disait-il, le 2 septembre, les retranchements du camp qui est sous les remparts de la cité ne sont-ils pas plus avancés? Ou sont les beches, les pioches, et tous les instruments qui ont élevé l'autel de la Fédération et nivelé le Champ-de-Mars? Vous avez manifesté une grande ardeur pour les fêtes, sans doute vous n'en aurez pas moins pour les combats; vous avez chanté, célébré la liberté; il faut la défendre. Nous n'avons plus à renverser des rois de bronze, mais des rois environnés d'armées puissantes. Je demande que la commune de Paris concerte avec le pouvoir exécutif les mesures qu'elle est dans l'intention de prendre. Je demande aussi que l'Assemblée nationale, qui, dans ce moment-ci, est plutôt un grand Comité militaire qu'un Corps législatif, envoie à l'instant, et chaque jour, douze commissaires au camp, non pour exhorter par de vains discours les citoyens, mais pour piocher eux-mêmes, car il

n'est plus temps de discourir; il faut piocher la fosse de nos ennemis, et chaque pas qu'ils font en avant pioche la notre. (_Des acclamations universelles se font entendre dans les tribunes. L'assemblée se leve tout entiere, et decrete la proposition de Vergniaud._)"

Il est notable que, dans ces paroles inspirees par la politique dantonienne, Vergniaud prend la precision, la familiarite, le style de Danton. Le 16 septembre 1792, il repete cet appel au camp, en y melant un blame discret des journees de septembre:

"O citoyens de Paris! je vous le demande avec la plus profonde emotion, ne demasquerez-vous jamais ces hommes pervers qui n'ont, pour obtenir votre confiance, d'autres droits que la bassesse de leurs moyens et l'audace de leurs pretentions? Citoyens, lorsque l'ennemi s'avance, et qu'un homme, au lieu de vous inviter a prendre l'epée pour le repousser, vous engage a egorger froidement des femmes ou des citoyens desarmes, celui-la est ennemi de votre gloire, de votre bonheur, il vous trompe pour vous perdre. Lorsqu'au contraire un homme ne vous parle des Prussiens que pour vous indiquer le coeur ou vous devez frapper, lorsqu'il ne vous propose la victoire que par des moyens dignes de votre courage, celui-la est ami de votre gloire, ami de votre bonheur, il veut vous sauver. Citoyens, abjurez donc vos dissensions intestines; que votre profonde indignation pour le crime encourage les hommes de bien a se montrer. Faites cesser les proscriptions, et vous verrez aussitot se reunir a vous une foule de defenseurs de la liberte. Allez tous ensemble au camp: c'est la qu'est votre salut.

"J'entends dire chaque jour: Nous pouvons eprouver une defaite. Que feront alors les Prussiens? Viendront-ils a Paris? Non, si Paris est dans un etat de defense respectable; si vous preparez des postes d'ou vous puissiez opposer une forte resistance: car alors l'ennemi craindrait d'etre poursuivi et enveloppe par les debris des armees qu'il aurait vaincues, et d'en etre ecrase comme Samson sous les ruines du temple qu'il renversa. Mais, si une terreur panique ou une fausse securite engourdissent notre courage et nos bras; si nous livrons sans defense les postes d'ou l'on pourra bombarder cette cite, il serait bien insense de ne pas s'avancer vers une ville qui, par son inaction, aurait paru l'appeler elle-meme; qui n'aurait pas su s'emparer des positions ou elle aurait pu le vaincre. Au camp donc, citoyens, au camp! Eh quoi! tandis que vos freres, que vos concitoyens, par un devouement heroique, abandonnent ce que la nature doit leur faire cherir le plus, leurs femmes, leurs enfants, demeurerez-vous plonges dans une molle oisivete? N'avez-vous d'autre maniere de prouver votre zele qu'en demandant sans cesse, comme les Atheniens: _Qu'y a-t-il aujourd'hui de nouveau?_ Ah! detestons cette avilissante mollesse! Au camp, citoyens, au camp! Tandis que nos freres, pour notre defense, arrosent peut-etre de leur sang les plaines de la Champagne, ne craignons pas d'arroser de quelque sueur les plaines de Saint-Denis, pour proteger leur retraite. Au camp, citoyens, au camp! Oublions tout, excepte la patrie! Au camp, au camp!"

Le _Journal des Debats et Decrets_ appelle ce discours "le plus beau morceau d'eloquence qu'on ait improvise dans l'Assemblée actuelle". Celle-ci en fut si touchee qu'elle enjoignit a Vergniaud de donner a son

improvisation la forme d'une adresse au peuple, et cette adresse fut decretee le lendemain 17 septembre.

Son patriotisme n'etait pas de la xenophobie. C'etait un patriotisme large et humanitaire. Ainsi, plus tard, a la Convention, le 9 novembre 1792, a propos des victoires remportees en Belgique, il dira:

"... Ne negligions pas d'entretenir ce feu sacre par tous les moyens que nous offrent les circonstances.

"L'aliment le plus efficace pour le vivifier, ce sont les fetes publiques. Rappelez-vous la federation de 1790. Quel coeur n'a pas, dans ces moments d'enthousiasme et d'allegresse, palpiter pour la patrie? Vous rappelez-vous les fetes funebres que nous celebrames pour les patriotes morts dans la journee du 10 aout? Quel est celui d'entre nous qui, le coeur oppresse de douleur, mais l'ame exaltee par l'enthousiasme de la vraie gloire, ne sentit pas alors le desir, le besoin de venger ces heros de la liberte? Eh bien! c'est par de pareilles fetes que vous ranimerez sans cesse le civisme. Chantez donc, chantez une victoire qui sera celle de l'humanite. Il a peri des hommes, mais c'est pour qu'il n'en perisse plus. Je le jure, au nom de la fraternite universelle que vous allez etablir, chacun de vos combats sera un pas de fait vers la paix, l'humanite et le bonheur des peuples. (_On applaudit._)"

Tel est le caractere de l'eloquence patriotique dans Vergniaud: on sent qu'il est heureux de s'elever au-dessus de la lutte des partis, et d'oublier, dans ces discours heroiques, la politique interieure et ses propres contradictions.

En effet, il a deja commence sa lutte contre la Commune de Paris et les exces revolutionnaires. Nous avons vu que, patriotiquement, il avait d'abord jete un voile sur les journees de septembre, qu'il alla meme jusqu'a laisser tomber le mot d'_insurrection legitime_, et qu'il reserva toute sa colere contre les meneurs, surtout contre les signataires de la celebre circulaire qui enjoignait aux departements d'imiter Paris. Des le 17 septembre 1792, il s'etait eleve en ces termes contre la tyrannie de la Commune:

"Il est temps de briser ces chaines honteuses, d'ecraser cette nouvelle tyrannie; il est temps que ceux qui ont fait trembler les hommes de bien tremblent a leur tour. Je n'ignore pas qu'ils ont des poignards a leurs ordres. Eh! dans la nuit du 2 septembre, dans cette nuit de proscription, n'a-t-on pas voulu les diriger contre plusieurs deutes et contre moi? Ne nous a-t-on pas denonces au peuple comme des traitres? Heureusement, c'est en effet le peuple qui etait la; les assassins etaient occupes ailleurs. La voix de la calomnie ne produisit aucun effet, et la mienne peut encore se faire entendre ici; et, je vous en atteste, elle tonnera de tout ce qu'elle a de force contre les crimes et les tyrans. Eh! que m'importent des poignards et des sicaires! qu'importe la vie aux representants du peuple, quand il s'agit de son salut! Lorsque Guillaume Tell ajustait la fleche qui devait abattre la pomme fatale qu'un monstre avait placee sur la tete de son fils, il s'ecriait: Perissent mon nom et ma memoire, pourvu que la Suisse soit

libre! (_On applaudit._)

"Et nous aussi nous dirons: Perisse l'Assemblée nationale et sa memoire, pourvu que la France soit libre! (Les deputes se levent par un mouvement unanime en criant: _Oui, oui, perisse notre memoire, pourvu que la France soit libre!_ Les tribunes se levent en meme temps, et repondent par des applaudissements reiteres au mouvement de l'Assemblée.) Perisse l'Assemblée nationale et sa memoire, si elle epargne un crime qui imprimerait une tache au nom francais; si sa vigueur apprend aux nations de l'Europe que, malgre les calomnies dont on cherche a fletrir la France, il est encore, et au sein meme de l'anarchie momentanee ou des brigands nous ont plonges, il est encore dans notre patrie quelques vertus publiques, et qu'on y respecte l'humanite! Perisse l'Assemblée nationale et sa memoire, si, sur nos cendres, nos successeurs plus heureux peuvent etablir l'edifice d'une constitution qui assure le bonheur de la France, et consolide le regne de la liberte et de l'egalite! Je demande que les membres de la Commune repondent sur leur tete de la surete de tous les prisonniers. (_Les applaudissements recommencent et se prolongent._)"

* * * * *

Ce sont les dernieres paroles que Vergniaud prononca a la Legislative. Il fut elu, a une grande majorite, depute de la Gironde a la Convention, le premier d'une liste ou il avait fait mettre les noms de Sieyes et de Condorcet. Il accepta son mandat avec resignation et tristesse: il se sentait impuissant et prenait deja des attitudes de victime fiere.

"Quant a ma nomination, ecrivait-il a son beau-frere, je vous avoue que l'epuisement de mes forces morales me la rend aussi penible que flatteuse; et si les temps eussent ete calmes, si l'horizon de Paris ne paraissait pas encore charge d'orages, s'il n'y avait eu aucun danger a courir en restant, si je n'avais pas cru que je pouvais etre utile pour lutter contre quelques scelerats dont je connais ou je soupconne les projets, je n'aurais pas hesite a refuser. Mais, dans les circonstances actuelles, c'eut ete une lachete et un crime, et je reste."

Des le 24 septembre 1792, il reprend la lutte contre la Montagne en appuyant un projet de loi de Kersaint contre ceux qui poussent a l'anarchie et a l'assassinat. Le 25, les ecrits de Marat sont denonces. Marat se defend. "S'il est un malheur, repond Vergniaud, pour un representant du peuple c'est, pour mon coeur, celui d'etre oblige de remplacer a cette tribune un homme charge de decret de prise de corps qu'il n'a pas purges."

Cette pudeur et ce style de legiste souleverent des murmures. Marat cria: "Je m'en fais gloire." Chabot dit: "Sont-ce les decrets du Chatelet dont on parle?" Et Tallien: "Sont-ce ceux dont il a ete honore pour avoir terrasse La Fayette?" Vergniaud reprit: "C'est le malheur d'etre oblige de remplacer un homme contre lequel il a ete rendu un decret d'accusation, et qui a eleve sa tete audacieuse au-dessus des lois; un homme enfin tout degoutant de calomnies, de fiel et de sang." Il donne ensuite lecture de la circulaire de la Commune signee Sergent, Panis, Marat, etc. "Que dirai-je, s'ecrie-t-il, de l'invitation formelle

qu'on y fait au meurtre et a l'assassinat? Que le peuple, lasse d'une longue suite de trahisons, se soit enfin leve, qu'il ait tire de ses ennemis connus une vengeance eclatante: je ne vois la qu'une resistance a l'oppression. Et s'il se livre a quelques exces qui outrepassent les bornes de la justice, je n'y vois que le crime de ceux qui les ont provoques par leurs trahisons. Le bon citoyen jette un voile sur ces desordres partiels; il ne parle que des actes de courage du peuple, que de l'ardeur des citoyens, que de la gloire dont se couvre un peuple qui sait briser ses chaines; et il cherche a faire disparaitre, autant qu'il est en lui, les taches qui pourraient ternir l'histoire d'une si memorable revolution. Mais que des hommes revetus d'un pouvoir public qui, par la nature meme des fonctions qu'ils ont acceptees, se sont charges de parler au peuple le langage de la loi, et de le contenir dans les bornes de la justice par tout l'ascendant de la raison; que ces hommes prechent le meurtre, qu'ils en fassent l'apologie, il me semble que c'est la un degre de perversite qui ne saurait se concevoir que dans un temps ou toute morale serait bannie de la terre."

Arrivons au grand discours de Vergniaud sur l'appel au peuple (31 decembre 1792), qui est en meme temps son acte politique le plus important. Il n'est pas douteux qu'il n'ait voulu sauver Louis XVI; il n'admet pas un instant que les electeurs puissent voter la mort. Il donne contre le rejet de sa proposition toutes les raisons qui militent, d'apres lui, contre la condamnation du roi.

"Il est probable, dit-il, qu'un des motifs pour lesquels l'Angleterre ne rompt pas ouvertement la neutralite, et qui determinent l'Espagne a la promettre, c'est la crainte de hater la perte de Louis par une accession a la ligue formee contre nous. Soit que Louis vive, soit qu'il meure, il est possible que ces puissances se declarent nos ennemies; mais la condamnation donne une probabilite de plus a la declaration, et il est sur que si la declaration a lieu, sa mort en sera le pretexte."

Est-il possible de dire plus nettement que voter l'appel au peuple, c'est laisser la vie au roi? Et pourquoi veut-il donc le sauver? est-ce par sympathie? Il lui adresse de durs reproches a plusieurs reprises. Est-ce par souvenir des relations indirectes qu'il a eues avec lui par l'intermediaire de Boze? Peut-etre ne se sent-il pas le droit de faire perir celui qu'il a conseille. La principale raison, c'est qu'il voit dans cette condamnation une victoire demagogique. Avec Brissot et toute la Gironde, il veut, par l'appel au peuple, submerger la volonte de Paris dans celle des departements. Ses amis furent enthousiasmes. "Vergniaud, dit le _Patriote francais_, a fait preuve d'un prodigieux talent, en parlant d'abondance sur cette grande affaire, mais en parlant comme les fameux orateurs de l'antiquite, lorsqu'ils traitaient des interets de la republique dans les assemblees du peuple."

En terminant il avait dit: "En tout cas, je declare que, quel que puisse etre le decret qui sera rendu par la Convention, je regarderai comme traître a la patrie celui qui ne s'y soumettrait pas. Les opinions sont libres jusqu'a la manifestation du voeu de la majorite; elles le sont meme apres; mais alors, du moins, l'obeissance est un devoir."

Cette declaration explique son brusque changement d'attitude apres le rejet de l'appel au peuple. Il avait voulu se soustraire a la responsabilite d'un juge. Mais, force de juger et convaincu de la culpabilite de Louis, il se croit oblige d'appliquer la loi telle qu'elle est, et vote la mort. Justement il presidait, et il eut a prononcer l'arret. "Citoyens, dit-il, je vais proclamer le resultat du scrutin. Vous allez exercer un grand acte de justice; j'espere que l'humanite vous engagera a garder le plus profond silence. Quand la justice a parle l'humanite doit avoir son tour." Il fut consequent avec lui-meme en votant contre le sursis.

Cette conduite a la fois loyale et complexe, qui devait suggerer aux royalistes les plus basses calomnies, ne fut pas comprise par le peuple de Paris. Vergniaud avait voulu faire juger Louis XVI par ces assemblees primaires, qui l'auraient acquitte sans doute: donc, il etait royaliste. Cet homme franc et limpide prit, aux yeux des tribunes, la figure d'un traître a la solde des emigres et des Autrichiens; et son hostilite envers les revolutionnaires avances, en s'accroissant de jour en jour davantage, accrut ces soupçons, sinceres chez la multitude, affectes chez les Robespierriens, et avives avec art par tous ceux qui n'aimaient ni le genie, ni l'insouciance un peu dedaigneuse du plus eloquent des Girondins.

Des lors, la vie de Vergniaud fut un combat a mort contre la Montagne. Le 10 mars 1798, il s'eleva contre l'institution du Tribunal revolutionnaire: "Lorsqu'on vous propose, dit-il, de decreter l'etablissement d'une inquisition mille fois plus redoutable que celle de Venise, nous mourrons tous plutot que d'y consentir." Il reconnaissait pourtant (discours du 13 mars) que "ce tribunal, s'il etait organise d'apres les principes de la justice, pourrait etre utile".

Le lendemain de l'insurrection avortee du 10 mars, les Girondins sentirent le besoin de s'unir plus etroitement. Une vingtaine d'entre eux, dit Louvet, s'assemblerent et chargerent Vergniaud de denoncer a la France le recent attentat contre la Convention. Ce ne fut pas sans peine que Vergniaud, interrompu par Marat, put commencer son discours. Il chercha surtout a montrer que c'etait l'impunite des exces populaires qui avait amene cette dictature de l'emeute, et il protesta contre l'intolerance des terroristes:

"On a vu, dit il, se developper cet etrange systeme de liberte, d'apres lequel on vous dit: Vous etes libres; mais pensez comme nous sur telle ou telle question d'economie politique, ou nous vous denoncons aux vengeances du peuple. Vous etes libres; mais courbez la tete devant l'idole que nous encensons, ou nous vous denoncons aux vengeances du peuple. Vous etes libres; mais associez-vous a nous pour persecuter les hommes dont nous redoutons la probite et les lumieres, ou nous vous designerons par des denominations ridicules, et nous vous denoncerons aux vengeances du peuple. Alors, citoyens, il a ete permis de craindre que la revolution, comme Saturne devorant successivement tous ses enfants, n'engendrat enfin le despotisme avec les calamites qui l'accompagnent."

Mais il évite avec soin, dans son récit des événements du 10 mars, toutes les récriminations personnelles qui auraient pu diviser davantage les patriotes. Sa péroraison n'a rien d'amer, et il prêche plutôt la réconciliation:

"Et toi peuple infortuné, seras-tu plus longtemps dupe des hypocrites, qui aiment mieux obtenir tes applaudissements que les mériter, et surprendre la faveur, en flattant tes passions, que de te rendre un seul service?..."

"Un tyran de l'antiquité avait un lit de fer sur lequel il faisait étendre ses victimes, mutilant celles qui étaient plus grandes que le lit, disloquant douloureusement celles qui l'étaient moins pour leur faire atteindre le niveau. Ce tyran aimait l'égalité, et voilà celle des scélérats qui te déchirent par leurs fureurs. L'égalité, pour l'homme social, n'est que celle des droits. Elle n'est pas plus celle des fortunes que celle des tailles, celle des forces, de l'esprit, de l'activité, de l'industrie et du travail.

"On te la présente souvent sous l'emblème de deux tigres qui se déchirent. Vois-la sous l'emblème plus consolant de deux frères qui s'embrassent. Celle qu'on veut te faire adopter, fille de la haine et de la jalousie, est toujours armée de poignards. La vraie égalité, celle de la nature, au lieu de les diviser, unit les hommes par les liens d'une fraternité universelle. C'est celle qui seule peut faire ton bonheur et celui du monde. Ta liberté! des monstres l'étouffent, et offrent à ton culte égare la licence. La licence, comme tous les faux dieux, a ses druides qui veulent la nourrir de victimes humaines. Puissent ces prêtres cruels subir le sort de leurs prédécesseurs! puisse l'infamie sceller à jamais la pierre deshonorée qui couvrira leurs cendres?"

"Et vous, mes collègues, le moment est venu: il faut choisir enfin entre une énergie qui vous sauve et la faiblesse qui perd tous les gouvernements, entre les lois et l'anarchie, entre la république et la tyrannie. Si, ôtant au crime la popularité qu'il a usurpée sur la vertu, vous déployez contre lui une grande vigueur, tout est sauvé. Si vous mollissez, jouets de toutes les factions, victimes de tous les conspirateurs, vous serez bientôt esclaves."

Patriotiquement, Vergniaud attribuait aux manœuvres de l'aristocratie et de Pitt tous les excès du peuple, et en particulier le complot du 10 mars. Les Girondins furent très mécontents de ces ménagements, et le Comité Valaze chargea Louvet de réparer la prétendue maladresse de Vergniaud; mais Louvet ne put obtenir la parole.

On voit que Vergniaud planait toujours plus haut que les rancunes, les récriminations et les romans ou se complaisaient la plupart de ses amis. Il n'attaque que pour se défendre, comme lorsqu'il répondit, le 10 avril 1793, aux accusations de Robespierre; mais alors son dédain est accablant:

"J'oserai répondre à M. Robespierre qui, par un roman perfide,

artificieusement écrit dans le silence du cabinet, et par de froides ironies, vient provoquer de nouvelles discordes dans le sein de la Convention; j'oserai lui répondre sans méditation: je n'ai pas, comme lui, besoin d'art; il suffit de mon âme.

"Je parlerai non pour moi: c'est le cœur navré de la plus profonde douleur que, lorsque la patrie réclame tous les instants de notre existence politique, je vois la Convention réduite, par des dénonciations ou l'absurdité seule peut égaler la scélératesse, à la nécessité de s'occuper de misérables intérêts individuels; je parlerai pour la patrie, au sort de laquelle, sur les bords de l'abîme où on l'a conduite, les destinées d'un de ses représentants, qui peut et qui veut la servir, ne sont pas tout à fait étrangères; je parlerai non pour moi, je sais que dans les révolutions la lie des nations s'agite, et s'élevant sur la surface politique, paraît quelques moments dominer les hommes de bien. Dans mon intérêt personnel, j'aurais attendu patiemment que ce règne passager s'évanouît; mais puisqu'on brise le ressort qui comprimait mon âme indignée, je parlerai pour éclairer la France qu'on égare. Ma voix qui, de cette tribune, a porté plus d'une fois la terreur dans ce palais d'où elle a concouru à précipiter le tyran, la portera aussi dans l'âme des scélérats qui voudraient substituer leur tyrannie à celle de la royauté."

Il passe ensuite en revue les dix-huit chefs d'accusation que Robespierre a portés contre la Gironde, et les réfute d'autant plus aisément qu'on avait choisis, non les plus vraisemblables, mais les plus redoutables. On avait dit, par exemple, que les Girondins calomniaient Paris et qu'ils étaient des modérés:

"Robespierre, répond Vergniaud, nous accuse d'avoir _calomnié Paris_. Lui seul et ses amis ont calomnié cette ville célèbre. Ma pensée s'est toujours arrêtée avec effroi sur les scènes déplorables qui ont souillé la Révolution; mais j'ai constamment soutenu qu'elles étaient l'ouvrage, non du peuple, mais de quelques scélérats accourus de toutes les parties de la république, pour vivre de pillage et de meurtre, dans une ville dont l'immensité et les agitations continuelles ouvraient la plus grande carrière à leurs criminelles espérances; et pour la gloire même du peuple, j'ai demandé qu'ils fussent livrés au glaive des lois.

"D'autres, au contraire, pour assurer l'impunité des brigands et leur ménager sans doute de nouveaux massacres et de nouveaux pillages, ont fait l'apologie de leurs crimes, et les ont tous attribués au peuple; or, qui calomnie le peuple, ou de l'homme qui le soutient innocent des crimes de quelques brigands étrangers, ou de celui qui s'obstine à imputer au peuple entier l'odieux de ces scènes de sang? (_Applaudissements._--_Marat_: Ce sont des vengeances nationales!)"

La réponse à l'accusation de modérantisme est noble et juste:

"Enfin Robespierre nous accuse d'être devenus tout à coup des _modérés_, des Feuillants.

"Nous modérés! Je ne l'étais pas, le 10 août, Robespierre, quand tu

étais cache dans ta cave. Des moderes! Non, je ne le suis pas dans ce sens que je veuille éteindre l'énergie nationale. Je sais que la liberté est toujours active comme la flamme, qu'elle est inconciliable avec ce calme parfait qui ne convient qu'à des esclaves. Si on n'eût voulu que nourrir ce feu sacré qui brûle dans mon cœur aussi ardemment que dans celui des hommes qui parlent sans cesse de l'impétuosité de leur caractère, de si grands dissentiments n'auraient pas éclaté dans cette assemblée. Je sais aussi que, dans des temps révolutionnaires, il y aurait autant de folie à prétendre calmer à volonté l'effervescence du peuple, qu'à commander aux flots de la mer d'être tranquilles quand ils sont battus par les vents. Mais c'est au législateur à prévenir autant qu'il peut les désastres de la tempête par de sages conseils; et si, sous prétexte de révolution, il faut, pour être patriote, se déclarer le protecteur du meurtre et du brigandage, je suis _modere_.

"Depuis l'abolition de la royauté, j'ai beaucoup entendu parler de révolution. Je me suis dit il n'y en a plus que deux possibles: celle des propriétés ou la loi agraire, et celle qui nous ramènerait au despotisme. J'ai pris la ferme résolution de combattre l'une et l'autre et tous les moyens indirects qui pourraient nous y conduire. Si c'est la être modere, nous le sommes tous: car tous nous avons voté la peine de mort contre tout citoyen qui proposerait l'une ou l'autre.

"J'ai aussi beaucoup entendu parler d'insurrection, de faire lever le peuple et je l'avoue, j'en ai gemi. Ou l'insurrection a un objet déterminé, ou elle n'en a pas: au dernier cas, c'est une convulsion pour le corps politique qui, ne pouvant lui produire aucun bien, doit nécessairement lui faire beaucoup de mal. La volonté de la faire naître ne peut entrer que dans le cœur d'un mauvais citoyen. Si l'insurrection a un objet déterminé, quel peut-il être? de transporter l'exercice de la souveraineté dans la république. L'exercice de la souveraineté est confié à la représentation nationale. Donc ceux qui parlent d'insurrection veulent détruire la représentation nationale; donc ils veulent remettre l'exercice de la souveraineté à un petit nombre d'hommes, ou le transporter sur la tête d'un seul citoyen; donc ils veulent fonder un gouvernement aristocratique, ou rétablir la royauté. Dans les deux cas, ils conspirent contre la république et la liberté, et s'il faut, ou les approuver pour être patriote, ou être modere en les combattant, je suis modere. (_On applaudit._) Lorsque la statue de la Liberté est sur le trône, l'insurrection ne peut être provoquée que par les amis de la royauté. À force de crier au peuple qu'il fallait qu'il se levât, à force de lui parler, non pas le langage des lois, mais celui des passions, on a fourni des armes à l'aristocratie; prenant la livree et le langage du sans-culottisme, elle a crié dans le département du Finistère: Vous êtes malheureux, les assignats perdent, il faut vous lever en masse. Voilà comment des exagérations ont nui à la République.

"Nous sommes des moderes! Mais au profit de qui avons-nous montré cette grande modération? Au profit des émigrés? Nous avons adopté contre eux toutes les mesures de rigueur que commandaient également et la justice et l'intérêt national. Au profit des conspirateurs du dedans? Nous n'avons cessé d'appeler sur leur tête le glaive de la loi; mais j'ai repoussé la loi qui menaçait de proscrire l'innocent comme le coupable.

On parlait sans cesse de mesures terribles, de mesures revolutionnaires. Je les voulais aussi, ces mesures terribles, mais contre les seuls ennemis de la patrie. Je ne voulais pas qu'elles compromissent la surete des bons citoyens, parce que quelques scelerats auraient interet a les perdre; je voulais des punitions et non des proscriptions. Quelques hommes ont paru faire consister leur patriotisme a tourmenter, a faire verser des larmes. J'aurais voulu qu'il ne fit que des heureux. La Convention est le centre autour duquel doivent se rallier tous les citoyens. Peut-etre que leurs regards ne se fixent pas toujours sur elle sans inquietude et sans effroi. J'aurais voulu qu'elle fut le centre de toutes les affections et de toutes les esperances. On a cherche a consommer la revolution par la terreur, j'aurais voulu la consommer par l'amour. Enfin, je n'ai pas pense que, semblablement aux pretres et aux farouches ministres de l'Inquisition, qui ne parlent de leur Dieu de misericorde qu'au milieu des buchers, nous dussions parler de liberte au milieu des poignards et des bourreaux. (_On applaudit._)

"Nous, des _moderes_! Ah! qu'on nous rende grace de cete moderation dont on nous fait un crime. Si, lorsque dans cette tribune on est venu secouer les torches de la discorde et outrager avec la plus insolente audace la majorite des representants du peuple; si, lorsqu'on s'est ecrie avec autant de fureur que d'imprudance: _plus de treve, plus de paix entre nous_, nous eussions cede aux mouvements de la plus juste indignation, si nous avions accepte le cartel contre-revolutionnaire que l'on nous presentait: je le declare a mes accusateurs, de quelques soupcons dont on nous environne, de quelques calomnies dont on veuille nous fletrir, nos noms sont encore plus estimes que les leurs; on aurait vu accourir de tous les departements, pour combattre les hommes du 2 septembre, des hommes egalement redoutables a l'anarchie et aux tyrans. Nos accusateurs et nous, nous serions peut-etre deja consumes par le feu de la guerre civile. Notre moderation a sauve la republique de ce fleau terrible, et par notre silence nous avons bien merite de la patrie. (_On applaudit._)"

Le discours de Vergniaud obtint, dit le conventionnel Baudin (des Ardennes), _le silence de l'admiration_, non seulement des Girondins, "mais aussi d'un auditoire evidemment devoue a ses detracteurs".

Les evenements se precipitent. Le 15 avril, les sections demandent l'expulsion des Brissotins. C'est ici que se montra la grandeur d'ame de Vergniaud. Ses amis proposaient un appel au peuple qui eut sauve la Gironde et compromis la France: il fit repousser cette mesure:

"La convocation des assemblees primaires, dit-il heroiquement, est une mesure desastreuse. Elle peut perdre la Convention, la Republique et la liberte; et s'il faut ou decreter cette convocation, ou nous livrer aux vengeancees de nos ennemis; si vous etes reduits a cette alternative, citoyens, n'hesitez pas entre quelques hommes et la chose publique. Jetez-nous dans le gouffre et sauvez la patrie!"

Rien de plus cornelien n'a ete dit a la tribune, et il n'y a peut-etre pas, dans l'antiquite, de trait de devouement a la patrie qui soit plus sincere et plus sublime. Le grand coeur de Vergniaud lui montre ici la

veritable necessite politique ou leurs fautes ont accule les malheureux Girondins. La Revolution ne peut plus avancer, si deux partis d'egale force la tire en sens contraire. Il faut que le mieux organise elimine l'autre, et c'est un Girondin qui par une divination de son patriotisme, offre de sacrifier la Gironde! Danton etait-il present? Entendit-il ces paroles magnanimes? Comme il dut fremir! C'etait son style, son ame; c'etait lui-meme qu'il retrouvait, mais trop tard dans Vergniaud. Unis, ces deux hommes, le poete et le politique, auraient represente les deux instincts de la revolution, et presque tout le genie de la France.

Sans doute, la Convention improuva la petition comme calomnieuse; mais Vergniaud ne se fit aucune illusion et se prepara a tomber dans une attitude digne de lui. Pendant ces deux derniers mois, ce nonchalant developpa une activite surprenante et parla sur les sujets les plus divers, sur les subsistances et sur le maximum (17 avril 1793), sur la liberte de conscience (19 avril), sur les secours aux familles des defenseurs de la patrie (4 mai), sur la formation d'une armee de domestiques (8 mai), enfin sur la Constitution (meme jour).

Le 17 mai, il repond a Couthon, qui avait demande aux Girondins leur demission:

"Celui d'entre nous qui se retirerait pour echapper a des soupcons calomnieux serait un lache; et certes Couthon a, la, suggere a l'aristocratie un moyen infaillible de dissoudre l'Assemblee; il lui suffirait, pour la desorganiser, d'en attaquer successivement tous les membres par les memes impostures. Quant a moi et a ceux de mes collegues contre lesquels, peut-etre, s'est dirigee la proposition de Couthon, je demande acte a la Convention de l'extreme moderation avec laquelle j'ai parle au milieu des interruptions les plus violentes; du serment que je fais d'employer constamment tous mes efforts pour prevenir cet incendie des passions qui nous fait tant de mal. Mais je declare aussi, et il est bon que tous les Parisiens m'entendent, je declare que si, a force de persecutions, d'outrages, de violences, on nous forcait en effet a nous retirer; si l'on provoquait ainsi une scission fatale, le departement de la Gironde n'aurait plus rien de commun avec une ville qui aurait viole la representation nationale, et rompu l'unite de la republique. (_Nous faisons tous la meme declaration! s'ecrient un grand nombre de membres._)"

Cette menace de guerre civile n'est guere dans le ton du discours si genereux du 20 avril: ce n'est pas du Vergniaud, c'est du Guadet, du Buzot. Ici, il a cede pour un instant a l'influence de ses amis, presque tous alteres de vengeance et inspires par une femme.

Le 20 mai, il protesta contre les interruptions des tribunes et les desordres qui paralysent la Convention:

"Citoyens, nous avons deux ennemis puissants a vaincre: le despotisme arme au dehors, qui presse et attaque la Republique sur tous ses points exterieurs; l'anarchie au dedans, qui travaille sans relache a la dissolution de toutes ses parties interieures. Nous ne pouvons combattre nous-memes le premier de ces ennemis terribles. La gloire en est

reservee a nos bataillons. Combattons corps a corps le second, c'est notre devoir: assez et trop longtemps il nous a tourmentes; assez et trop longtemps nous avons soutenu contre lui une lutte aussi penible pour nous, que desastreuse pour la patrie; il faut voir enfin qui l'emportera, du genie de la liberte ou de celui des brigands: offrons, sans palir, nos coeurs aux poignards, mais delivrons la patrie d'un fleau qui la devore. Nos bataillons versent, chaque jour, leur sang pour abattre les tyrans; versons le notre, s'il le faut, pour terrasser l'anarchie; triomphons enfin, ou perissons, ou ensevelissons-nous a jamais sous les ruines du temple de la liberte."

Le 24, il appuie en ces termes les mesures energetiques proposees par la Commission des Douze: "Citoyens, montrez-vous dignes enfin de votre mission, osez attaquer de front vos assassins; vous les verrez rentrer dans la poussiere. Voulez-vous attendre lachement qu'ils viennent vous plonger le poignard dans le sein? S'il en est ainsi, vous trahissez le plus sacre de vos devoirs! vous abandonnez le peuple sans constitution a la fureur de vos meurtriers; et vous etes les complices de tous les maux qu'ils lui feront souffrir. L'unite de la Republique tient a la conservation de tous les representants du peuple. On ne saurait le publier a cette tribune, aucun de nous ne mourra sans vengeance, nos departements sont debout. Les conspirateurs le savent; et c'est parce qu'ils le savent, c'est pour faire naitre une guerre civile generale, qu'ils conspirent. Sans doute, la liberte survivrait a ces nouveaux orages; mais il pourrait arriver que, sanglante, elle fut contrainte a chercher un asile dans les departements meridionaux. Pourquoi vous rendriez-vous coupables de l'esclavage du Nord? n'a-t-il pas verse assez de sang pour la liberte, et ne devez-vous pas lui en assurer la jouissance? Sauvez, par votre fermete, l'unite de la Republique; sauvez, par votre fermete, la liberte pour tous les Francais, surtout ne vous y meprenez pas, la faiblesse ici serait lachete. Frappez les coupables: vous n'entendez plus parler de conjuration, la patrie est sauvee. N'en avez-vous point le courage? Abdiquez vos fonctions, et demandez a la France des successeurs plus dignes de sa confiance.

* * * * *

Nous sommes au 31 mai. Au debut de la seance, il s'oppose a la discussion immediate sur la suppression de la Commission des Douze:

"La Convention ne doit pas a mon avis, s'occuper en ce moment de cette deliberation. Elle ne doit pas entendre le rapport, parce que ce rapport heurterait necessairement les passions, ce qu'il faut eviter dans un jour de fermentation. Il s'agit de la dignite de la Convention. Il faut qu'elle prouve a la France qu'elle est libre. Eh bien! pour le prouver, il ne faut pas qu'elle casse aujourd'hui la Commission. Je demande donc l'ajournement a demain. Il importe a la Convention de savoir qui a donne l'ordre de sonner le tocsin, de tirer le canon d'alarme. (_Quelques voix_: La resistance a l'oppression!) Je rappelle ce que j'ai dit en commençant: c'est que s'il y a un combat, il sera, quel qu'en soit le succes, la perte de la Republique. Je demande que le commandant general soit mande a la barre et que nous jurions de mourir tous a notre poste."

Au meme moment, on entendit le canon d'alarme que les violents avaient reussi a faire tirer. Paris s'etait deja mis aux portes pour voir passer l'insurrection. Mais les heures s'ecoulaient, l'apres-midi se passait, et la tranquillite regnait encore quoique tout fut prepare pour une revolution, Vergniaud crut habile et juste de constater, par un hommage rendu a Paris, l'echec du gouvernement: "Citoyens, dit-il, on vient de vous dire [1] que tous les bons citoyens devaient se rallier: certes, lorsque j'ai propose aux membres de la Convention de jurer qu'ils mourraient tous a leur poste, mon intention etait certainement d'inviter tous les membres a se reunir pour sauver la Republique. Je suis loin d'accuser la majorite ni la minorite des habitants de Paris; ce jour suffira pour faire voir combien Paris aime la liberte. Il suffit de parcourir les rues, de voir l'ordre qui y regne, les nombreuses patrouilles qui y circulent, pour decreter que Paris a bien merite de la patrie. (_Oui, oui, aux voix!_ s'ecrie-t-on dans toutes les parties de la salle.) Oui, je demande que vous decretiez que les sections de Paris ont bien merite de la patrie en maintenant la tranquillite dans ce jour de crise, et que vous les invitiez a continuer d'exercer la meme surveillance jusqu'a ce que tous les complots soient dejoues."

[Note: Couthon avait dit: "Que tous ceux qui veulent sauver la Republique se rallient; je ne suis ni de Marat ni de Brissot, je suis a ma conscience. Que tous ceux qui ne sont que du parti de la liberte se reunissent et la liberte est sauvee."]

Ces propositions, dit le _Proces-verbal de la Convention_, sont vivement applaudies et decretees dans les termes suivants:

"La Convention nationale declare a l'unanimité que les sections de Paris ont bien merite de la patrie, par le zele qu'elles ont mis aujourd'hui a retablir l'ordre, a faire respecter les personnes et les proprietes et a assurer la liberte et la dignite de la representation nationale. La Convention nationale invite les sections de Paris a continuer leur surveillance jusqu'a l'instant ou elles seront averties par les autorites constituees du retour du calme et de l'ordre public."

Mais bientot la situation se modifie. Une deputation de la Commune reclame le decret d'accusation contre les vingt-deux. Puis le directoire du departement de Paris parait a la barre et demande par la bouche de Lulier, procureur general syndic, le meme decret d'accusation. Alors Barere, au nom du Comite de Salut public, presente un projet de decret contre la Commission des Douze. A ce moment plusieurs membres du cote gauche passent au cote droit et y siegent pour ceder leurs places aux petitionnaires, qui, tout a l'heure, voteront avec la Montagne. La Convention est entouree par la force armee. Vergniaud ne perd pas courage; et, comme Osselin soutient "l'adoption en masse des projets de Barere", il interpelle le president Mallarme et demande qu'il consulte l'assemblee pour savoir si elle veut deliberer. Repousse, il propose que, conformement a l'article 1er du projet de Barere, le commandant de la force armee, de service aupres de la Convention, soit mande pour recevoir les ordres du president. On lui ferme la bouche en criant: _Aux voix!_ Alors il tente une demarche tres hardie et qui aurait eu de graves resultats, si elle avait reussi: "La Convention nationale ne peut

pas delibérer, dit-il, dans l'état où elle est. Je demande qu'elle aille se joindre à la force armée qui est sur la place, et se mette sous sa protection." Et il sort. Quelques membres du côté droit le suivent. Il y eut alors une seconde d'hésitation, mais presque tous restèrent, intimidés par ce cri de Chabot: "Je demande l'appel nominal afin de connaître les absents!" Si la majorité de la Convention avait suivi Vergniaud, la face des événements changeait. Mais, laissé seul, il rentra bientôt au milieu des huées des galeries. Déjà Robespierre était à la tribune. En voyant rentrer Vergniaud, il dit: "Je n'occuperai point l'assemblée de la fuite ou du retour de ceux qui ont déserté ses séances." Vergniaud indomptable s'écria: "Je demande la parole." Robespierre continua en défendant avec prolixité le projet Barère. Vergniaud l'interrompit avec son dédain: "Concluez donc", dit-il. Oui, répartit Robespierre, je vais conclure, et contre vous, contre vous qui..." Et il improvisa ce célèbre mouvement qui porta le coup de grâce à la Gironde. Le projet de Barère fut voté. Alors le véritable peuple envahit la salle et fraternisa avec les représentants.

Le lendemain, 1^{er} juin, les hostilités recommenceront par une proposition de Vergniaud lui-même, qui demanda que le Comité de Salut public fut chargé de faire un rapport sur ce pouvoir révolutionnaire "que nous ne reconnaissons pas, dit-il, puisqu'il n'y a plus de révolution à faire". La Convention vota aussitôt cette motion. Elle s'occupa, quelques instants, de la fixation de l'ordre du jour. Puis Barère apporta à la tribune, non plus le rapport demandé par Vergniaud, mais un projet de proclamation aux Français, où il présentait sous un jour favorable les événements de la veille, allant jusqu'à dire que la liberté des opinions avait régné "même dans la chaleur des débats de la Convention".

Vergniaud proposa d'envoyer, pour toute adresse, le décret portant que les sections ont bien mérité de la patrie. C'était sagement décréter l'oubli des excès commis. C'était, au fond, dire la même chose que Barère. Mais les Girondins désavouèrent encore une fois Vergniaud. Louvet traita le projet de Barère de projet de mensonge. Lasource proposa une adresse très courte, mais où les divisions des patriotes étaient imprudemment constatées et où étaient dénoncés "les malveillants qui ont formé un complot". Legendre s'écria: "Ce sont tous les patriotes qui ont sonné le tocsin!" Et Chabot insulta les Girondins. Se tournant du côté de Vergniaud, il parla de ceux "qui avaient abandonné lâchement leur poste après avoir fait serment d'y mourir". Vergniaud, harcelé à la fois par ses adversaires et ses amis, se rallia par point d'honneur au projet de Lasource. Il parla, suivant l'expression du Patriote français, avec une énergie qui semblait croître avec le danger:

"On parle sans cesse d'étouffer les haines et sans cesse, on les rallume. On nous reproche aujourd'hui d'être des modérés; mais je m'honore d'un modérantisme qui peut sauver la patrie, quand nous la perdons par nos divisions.

"Je pense que faire une adresse au peuple français serait prendre une mesure indiscrette. Je respecte la volonté du peuple français; je respecte même la volonté d'une section de ce peuple; et, si les sections

de Paris avaient elles-mêmes sonné le tocsin et fermé les barrières, je dirais à la France: C'est le peuple de Paris; je respecte ses motifs; jugez-les.

[Illustration: JOURNEES DES 31 MAI, 1ER ET 2 JUIN 1793. ou 12, 13 et 14 Prairial An 1er de la République]

"Mais pouvons-nous dissimuler que le mouvement opéré ne soit l'ouvrage de quelques intrigants, de quelques factieux? Vous en faut-il la preuve? Un homme en écharpe, j'ignore s'il est de la municipalité, alla dire aux habitants du faubourg Saint-Antoine: _Eh quoi! vous restez tranquilles, quand la section de la Butte-des-Moulins est en contre-révolution, que la cocarde blanche y est arborée!_ Alors les généreux habitants de ce faubourg, toujours amis de la liberté, sont descendus avec leurs canons pour détruire ce nouveau Coblenz. Cependant on excitait à la défiance les habitants de la section de la Butte-des-Moulins. Bientôt on est en présence, mais on s'explique, on reconnaît la ruse, on fraternise, et l'on s'embrasse. Les sentiments du peuple sont bons, tout nous l'a prouvé; mais des agitateurs l'ont fait parler. Il ne faut rien dire qui ne soit vrai."

On sait le reste: la Commune revint à la charge, et, le lendemain, la Convention, violente, vota l'arrestation des Girondins.

VI.--LES LETTRES POLITIQUES DE VERGNIAUD ET SA DEFENSE

Vergniaud, arrêté, écrivit le lendemain, au président de la Convention, une lettre qui n'est pas seulement instructive pour l'histoire du 2 juin; elle est aussi éloquente que ses plus beaux discours:

"Citoyen président, je suis sorti hier de l'Assemblée entre une et deux heures. Il n'y avait alors aucune apparence de trouble autour de la Convention. Bientôt on vint me dire dans une maison où j'étais avec quelques collègues que les citoyens des tribunes s'étaient emparés des passages qui conduisent à la salle de nos séances, et que là ils arrêtaient les représentants du peuple, dont les noms se trouvent sur la liste de proscription dressée par la Commune de Paris. Toujours prêt à obéir à la loi, je ne crus point devoir m'exposer à des violences qu'il n'est plus en mon pouvoir de réprimer.

"J'ai appris, cette nuit, qu'un décret me mettait en arrestation chez moi: je me soumetts.

"On a proposé comme moyen de rétablir le calme, que les députés pros crits donnassent leur démission. Je n'imagine pas qu'on puisse me soupçonner de trouver de grandes jouissances dans les persécutions que j'éprouve depuis le mois de septembre; mais je suis tellement assuré de l'estime et de la bienveillance de tous mes commettants, que je craindrais de voir ma démission devenir, dans mon département, la source

de troubles beaucoup plus funestes que ceux que l'on veut apaiser et qu'il était si facile de ne pas exciter. Dans quelque temps, Paris sera bien étonné qu'on l'ait tenu trois jours sous les armes pour assiéger quelques individus dont tous les moyens de défense contre leurs ennemis consistent dans la pureté de leurs consciences.

"Puisse, au reste, la violence qui m'est faite n'être fatale qu'à moi-même. Puisse le peuple, dont on parle si souvent et qu'on sert si mal, le peuple qu'on m'accuse de ne pas aimer, lorsqu'il n'est aucune de mes opinions qui ne renferme un hommage à sa souveraineté et un vœu pour son bonheur; puisse, dis-je, le peuple n'avoir pas à souffrir d'un mouvement auquel viennent de se livrer mes persécuteurs! Puissent-ils eux-mêmes sauver la patrie! Je leur pardonnerai de grand cœur et le mal qu'ils m'ont fait, et le mal plus grand peut-être qu'ils ont voulu me faire."

La Convention avait décrété que le Comité de Salut public lui ferait, sous trois jours, un rapport sur les complots dont les Girondins étaient accusés. Mais ce rapport fut indéfiniment ajourné et Vergniaud écrivit, le 6 juin 1793, au président de la Convention, une lettre d'un tout autre ton que la précédente, où il traite ses accusateurs d'imposteurs et demande leur tête pour leurs crimes contre la Convention et contre la patrie. Le 28 juin, il rédigeait encore une Lettre à Barère et à Robert Lindet, membres du Comité de Salut public, sorte d'appel à l'opinion, où toute sa douleur se donne carrière avec une sorte d'apreté à la manière d'André Chenier.

"Hommes qui vendez lâchement vos consciences et le bonheur de la République pour conserver une popularité qui vous échappe, et acquérir une célébrité qui vous fuit!

"Vous peignez dans vos rapports les représentants du peuple, illégalement arrêtés, comme des factieux et des instigateurs de la guerre civile.

"Je vous dénonce à mon tour à la France comme des imposteurs et des assassins.

"Et je vais prouver ma dénonciation:

"Vous êtes des imposteurs, car si vous pensiez que les membres que vous accusez fussent coupables, vous auriez déjà fait un rapport et sollicité contre eux un décret d'accusation, qui flatterait tant votre haine et la fureur de leurs ennemis.

"Vous êtes des imposteurs car, si ce que vous dites, si ce que vous avez à dire était la vérité, vous ne redouteriez pas de les rappeler pour entendre les rapports qui les intéressent, et de les attaquer en [leur] présence.

"Vous êtes des assassins; car vous ne savez les frapper que par derrière; vous ne les accusez pas devant les tribunaux où la loi leur accorderait la parole pour se défendre; vous ne savez les insulter qu'à

la tribune, apres les en avoir ecartes par la violence, et lorsqu'ils ne peuvent plus y monter pour vous confondre.

"Vous etes des _imposteurs_; car vous les accusez d'exciter dans la republique des troubles que vous seuls et quelques autres membres dominateurs de votre Comite avez fomentes."

Et il continue sa denonciation vengeresse en repetant toujours, comme un refrain, ces deux mots: _assassins, imposteurs_. C'est un veritable discours, un des plus oratoires meme que Vergniaud ait composes, le plus nerveux peut-etre. Voici sa peroraison:

"Je reprends. Vous n'aviez aucune inculpation fondee a presenter contre les membres denonces.

"Vous avez dit:

"Si nous faisons sur-le-champ un rapport, il faut proclamer leur innocence et les rappeler.

"Mais alors qu'est-ce que notre revolution du 31 mai?

"Que dirons-nous au peuple et aux hommes dont nous nous sommes servis pour la mettre en mouvement?

"Comment, dans le sein de la Convention, soutiendrons-nous la presence de nos victimes?

"Si nous ne faisons point de rapport, l'indignation soulevera plusieurs departements contre nous. Eh bien! nous traiterons cette insurrection de rebellion. Il ne sera plus question de celle que nous avons excitee a Paris, ni de justifier ses motifs.

"L'insurrection des departements, qui ne sera que le resultat de notre conduite, nous en accuserons les hommes que nous avons si cruellement persecutes.

"Leur crime, ce sera la haine que nous aurons meritee, en foulant aux pieds, pour mieux les opprimer, et les droits des representants du peuple et ceux meme de l'humanite.

"Laches! voila vos perfides combinaisons!

"Ma vie peut etre en votre puissance.

"Vous avez dans les dilapidations effrayantes du ministere de la guerre, pour lesquelles vous vous montrez si indulgents, une liste civile qui vous fournit les moyens de combiner de nouveaux mouvements et de nouvelles atrocites.

"Mon coeur est pret: il brave le fer des assassins et celui des bourreaux.

"Ma mort serait le dernier crime de nos modernes decemvirs.

"Loin de la craindre, je la souhaite: bientôt le peuple eclaire par elle, se delivrerait enfin de leur horrible tyrannie."

Incarceres d'abord au palais du Luxembourg, Vergniaud et ses amis furent repartis entre les prisons ordinaires, apres que la Convention les eut decretes d'accusation, le 28 juillet 1793. Vergniaud fut transfere a la Force avec Valaze, et le 12 aout, il ecrivit a la Convention pour demander des juges. Cette fois, son ton est calme; il ne se plaint pas du decret d'accusation porte contre lui; il veut seulement parler a des juges et au peuple:

"Je veux enfin, dit-il, developper devant le peuple toute mon ame, toutes mes pensees, toutes mes actions. Son estime est tout pour moi. On a voulu me la ravir; peut-etre a-t-on reussi. Eh bien, je veux la reconquerir, et j'ai dans ma conscience la certitude du succes.

"Si ensuite mes ennemis veulent ma vie, je la leur abandonnerai volontiers.

"Ils m'ont exclu de la Convention parce que mes opinions n'etaient pas toujours conformes aux leurs.

"Ils n'ont voulu gouverner que d'apres leurs vues politiques.

"Qu'ils gouvernent! qu'ils assurent le triomphe de la liberte sur les despotes coalises contre elle! qu'ils fassent le bonheur du peuple! qu'ils fassent fleurir la France par de sages lois!

"Je ne me vengerai du mal qu'ils m'ont fait qu'en proclamant moi-meme le service qu'ils auront rendu a la patrie!"

Cette lettre ne fut ni lue ni publiee: faire connaitre ces patriotiques paroles, ce desinterressement si noble, c'eut ete sauver Vergniaud.

Le 6 octobre 1798, il fut transfere a la Conciergerie et le 18, Dumas l'interrogea. Il repondit nettement a des questions perfidement posees. Il nia avoir provoque un soulèvement departemental, et, en effet, dans sa correspondance avec les Jacobins de Bordeaux, tant incriminee, il n'y a qu'une demande eventuelle d'un secours pour venir, en cas d'insurrection parisienne, "forcer a la paix les hommes qui provoquent a la guerre civile". Il entra, a ce sujet, dans des developpements qui embarrasserent tellement Dumas, qu'il refusa de les inserer dans le proces-verbal de l'interrogatoire ou ce refus est constate. Deja on fermait la bouche a Vergniaud.

Cependant il preparait soigneusement sa defense. Il se croyait presque sur d'un acquittement, si on le laissait parler, tant etait grande la confiance des Girondins en la toute-puissance de la parole! Un contemporain raconte qu'ils trepignaient de joie, dans leur prison, quand ils avaient trouve un bon argument.

On sait comment les choses se passerent. Vergniaud n'eut la parole que pour répondre aux dépositions des témoins, et encore ses réponses furent-elles tronquées et peut-être défigurées dans le compte-rendu officiel. La plupart cependant paraissent dignes de son caractère.

D'abord, à la déposition de Pache, maire de Paris, qui avait reproché aux Girondins leur projet de garde départementale, il répond en rappelant qu'il a voté contre ce projet, et il réfute brièvement d'autres inculpations du même témoin.

Chaumette déposa ensuite. "Il est étonnant, s'écria Vergniaud, que les membres de la municipalité et ceux de la Convention, nos accusateurs, viennent déposer contre nous." Puis il justifia son rôle au 10 août; dans les explications qu'il donne sur les termes dans lesquels il proposa la suspension, il y a une obscurité, qui n'est évidemment pas la faute de son talent, mais celle des perfides rédacteurs du compte-rendu. Serre de près par Chaumette, qui objectait l'article du projet de décret relatif au gouverneur du prince royal, il répartit: "Lorsque je rédigeais cet article, le combat n'était pas fini, la victoire pouvait favoriser le despotisme, et, dans ce cas, le tyran n'aurait pas manqué de faire le procès aux patriotes; c'est au milieu de ces incertitudes que je proposai de donner un gouverneur au fils de Capet, afin de laisser entre les ennemis (sic: les mains?) du peuple un otage qui lui serait devenu très utile dans le cas où il aurait été vaincu par la tyrannie."

Mais il prononça un véritable discours, qui dura plus d'une heure, en réponse à la déposition de Hebert. Le Bulletin du Tribunal a beau le mutiler et en éteindre la flamme, l'extrait qu'il en donne est admirable.

"Le premier fait que le témoin m'impute est d'avoir formé, dans l'Assemblée législative, une faction pour opprimer la liberté. Était-ce former une faction oppressive de la liberté que de faire prêter un serment à la garde constitutionnelle du roi et de la faire casser ensuite comme contre-révolutionnaire? Je l'ai fait. Était-ce former une faction oppressive de la liberté que de dévoiler les perfidies des ministres, et, particulièrement celles de Delessart? Je l'ai fait. Était-ce former une faction oppressive de la liberté lorsque le roi se servait des tribunaux pour faire punir les patriotes, que de dénoncer le premier ces juges prévaricateurs. Je l'ai fait. Était-ce former une faction oppressive de la liberté que de venir au premier coup de tocsin, dans la nuit du 9 au 10 août, présider l'Assemblée législative? Je l'ai fait. Était-ce former une faction oppressive de la liberté que d'attaquer La Fayette? Je l'ai fait. Était-ce former une faction oppressive de la liberté, que d'attaquer Narbonne, comme j'avais fait de La Fayette? Je l'ai fait. Était-ce former une faction oppressive de la liberté, que de m'élever contre les pétitionnaires désignés sous le nom des huit et des vingt-mille, et de m'opposer à ce qu'on leur accordât les honneurs de la séance? Je l'ai fait, etc."

Vergniaud continue cette énumération de faits qui prouvent la division qui existait, en 1791 et au commencement de 1792, entre son parti et

celui de Montmorin, Delessart, Narbonne, La Fayette; il allegue que cette conduite doit le dispenser de repondre aux reproches qui lui sont faits pour sa conduite posterieure au 10 aout; il pense qu'il ne doit pas etre soupconne d'avoir, comme on l'en accuse, varie dans les principes, pour former une coalition nouvelle sur les debris de celle que l'insurrection du peuple avait renversee. En effet, dit-il, "j'ai eu le droit d'estimer Roland, les opinions sont libres, et j'ai partage ce delit avec une partie de la France. J'atteste qu'on ne m'a vu diner que cinq a six fois chez lui, et ceci ne prouve aucune coalition." Il se defend meme d'avoir eu des intimites avec Brissot et Gensonne. Il repond aussi au reproche de s'etre oppose obstinement a la decheance, quand on pouvait la decreter.

"Le 25 juillet, un membre, ajoute-t-il, emporte par son patriotisme, demanda que le rapport sur la decheance fut fait le lendemain. L'opinion n'etait pas encore formee; alors, que fis-je? Je cherchai a temporiser, non pour ecarter cette mesure que je desirais aussi, mais pour avoir le temps d'y preparer les esprits.

"Le temoin a encore parle de la reponse que j'ai faite au tyran, le 18 avril, et de la protection que je lui ai accordee. J'ai deja repondu a cette inculpation, et certes il est etonnant qu'on veuille faire de cette reponse un acte d'accusation contre moi, quand l'Assemblée elle-meme ne l'improva pas.

"Le temoin nous a accuses d'avoir voulu dissoudre et diffamer la municipalite de Paris. Qu'on ouvre les journaux, et l'on verra si jamais j'ai fait une seule diffamation.

"Voila ce que j'avais a repondre a la deposition du citoyen Hebert."

Quel dommage qu'une pretendue raison d'Etat ait ainsi mutile cette defense de Vergniaud! Encore ne lui prete-t-on, dans cette analyse, que des paroles conformes a son caractere et a la verite. Mais la perfidie du redacteur s'exerce sur la reponse qu'il fit a l'accusation d'avoir adresse aux Jacobins de Bordeaux, apres le 31 mai, de veritables appels a la guerre civile. On sait que Vergniaud, resta, jusqu'au bout, observateur formaliste des lois, tout comme Robespierre; et on peut voir que ses lettres aux Bordelais n'ont rien de seditieux. Son patriotisme etait oppose au soulèvement de la province contre Paris. Pour le perdre, il fallait lui preter la reponse ambigue que voici:

"Citoyens jures, vous avez entendu la lecture de deux copies de lettres que le desespoir et la douleur m'ont fait ecrire a Bordeaux. Ces deux lettres, j'aurais pu les desavouer, parce qu'on ne reproduit pas les originaux; mais je les avoue parce qu'elles sont de moi. Depuis que je suis a Paris, je n'avais ecrit que deux lettres dans mon departement, jusqu'a l'epoque du mois de mai. Citoyens, si j'avais ete un conspirateur, me serais-je borne d'ecrire a Bordeaux, et n'aurais-je point tente de soulever d'autres departements? Et si je vous rappelais les motifs qui m'ont engage d'ecrire a Bordeaux dans cette circonstance, peut-etre paraitrais-je plus a plaindre qu'a blamer."

Non, Vergniaud n'a pas pu prendre cette attitude contrite d'un coupable surpris et convaincu. Il n'a pas fait ce plaisir à ses ennemis, ni ce tort à sa cause. La preuve, c'est que, quelques heures plus tard, comme on revenait sur sa correspondance avec Bordeaux, il dit fièrement: "Depuis mon arrestation, j'ai écrit plusieurs fois à Bordeaux. Dire que dans ces lettres j'ai fait l'éloge de la journée du 31 serait une lâcheté, et, pour sauver ma vie, je n'en ferai point. Je n'ai pas voulu soulever mon pays en ma faveur; j'ai fait le sacrifice de ma personne." Voilà le véritable Vergniaud: les mensonges du compte-rendu ne peuvent le défigurer complètement.

Mais s'il ne put prononcer la longue apologie qu'il avait préparée, il laissa du moins des notes qui nous permettent de retrouver son plan et ses arguments. [Note: Arch. nat., W, 292. Ces notes ont été publiées pour la première fois par M. Vatel, *Vergniaud*, t. II, p. 253.]

Il avait divisé son discours en cinq parties ou il répondait à cinq chefs d'accusation:

"Je suis accusé, dit-il:

1 deg. De royalisme;

2 deg. De fédéralisme;

3 deg. D'avoir voulu la guerre civile;

4 deg. La guerre avec toute l'Europe;

5 deg. D'avoir tenu à une faction."

1 deg. *Royalisme*. Il trouve des arguments en sa faveur dans son attitude du 6 octobre 1791 à propos du cérémonial à observer avec le roi, dans ses discours sur le serment de la garde royale (20 avril 1792), sur la sanction du décret relatif à la Haute-cour nationale, sur Delessart, sur la cassation de la garde du roi, sur l'affaire Larivière, sur la situation générale (3 juillet); dans sa présidence du 9 au 10 août; dans la proposition qu'il fit du décret de suspension; enfin dans ses travaux depuis le 10 août à la Commission des Vingt-et-un. Il réfute ensuite ce qu'on a dit sur son attitude royaliste aux approches du 10 août. Quant à la lettre à Boze, il rappelle combien la dénonciation de Gasparin a été tardive. Ses intentions patriotiques sont prouvées par les circonstances dans lesquelles il a signé cette lettre, par son ignorance du mouvement révolutionnaire, par sa conduite postérieure. S'il ne proposa que la suspension et non pas la déchéance, c'était pour éviter la nomination d'un régent; et si un article du décret portait qu'il sera nommé un gouverneur au prince royal, c'était à la fois pour donner un otage au peuple et "pour ne pas manifester l'envie de renverser la Constitution". On lui a reproché la manière dont il présenta le décret de suspension: "Si j'avais eu des regrets monarchiques, me serais-je mis en avant?"-- S'il a voté l'appel au peuple, c'était pour éloigner de la Convention la responsabilité du jugement; mais il a voté pour la mort et contre le sursis. Et Dumouriez?--Il n'a eu aucune relation avec lui ni pendant son

ministere, ni pendant son generalat. Il ne l'a jamais defendu comme l'ont fait certains Montagnards. "Nous avons parle comme Dumouriez?-- Oui, quand il a parle comme les patriotes." Il repond avec dedain et en peu de mots a l'accusation d'avoir voulu retablir "le petit Capet" sur le trone, a celle d'etre le complice de Dillon. Lui royaliste! Quels etaient ses moyens pour faire un roi? Lui ambitieux! "Je n'ai eu ni l'ambition des places, ni celle du credit, ni celle de la fortune: j'ai vecu pauvre. Quel titre au-dessus de celui de Representant du peuple?"

2 deg. _Federalisme_. "Quel interet? N'est-il pas plus beau pour un ambitieux de gouverner une grande Republique qu'un departement?" Mais il a voulu la garde departementale? C'est faux. Mais il a calomnie Paris pour l'isoler des departements? C'est faux. Qui a plus calomnie Paris qu'un de ses adversaires, Barere? "Personne plus que moi n'idolatre la gloire de Paris. Si j'ai parle contre les provocations au pillage, c'etait pour eviter que, lorsque Paris serait appauvri, on ne nous accusat." Et il rappelle le decret qu'il fit rendre au 31 mai en l'honneur de Paris. Mais, dit-il, "nous faisons une revolution d'hommes libres, et non pas de brigands. Peut-etre ne serait-il pas difficile de prouver que l'on connaissait les preparatifs de ce pillage que quelques pretendus amis de la liberte appellent du saint nom d'insurrection.--Si je voulais salir ma bouche des paroles d'un journaliste atroce ou insense, trop connu parmi nous pour que je veuille le nommer, vous verriez que, sans etre ni sorcier ni prophete, on pouvait presager ce qui vient d'arriver.--Disons toute la verite. Il est des hommes qui veulent legitimer le vol, qui flagornent et bercent les citoyens peu fortunes de je ne sais quelles idees subversives de tous les principes sociaux."

3 deg. _Guerre civile_. "L'ai-je voulue, avant ou depuis le 31 mai? Avant? quel but? Pour un roi? Pour le federalisme? Quelles de mes actions induisent a le croire? Mon opinion sur l'appel? J'y declare que je regarde comme traitres [ceux qui pousseraient a la guerre civile]."

"On dit que j'ai mis le trouble dans la Convention. Jamais je n'ai denonce, jamais je n'ai repondu aux injures. J'ai pu montrer quelquefois de l'aigreur, mais j'ai toujours ramene le calme."

Il prouve ensuite, par un recit detaille de sa conduite avant le 31 mai, que, denonce, menace, en danger de mort, il n'a jamais provoque a la guerre civile. Quant a Toulon livre, c'est la faute du 2 juin, et non celle de Vergniaud.

4 deg. _Guerre avec toute l'Europe_. Il justifie la declaration de guerre, et montre que Danton et Barere y ont contribue.

5 deg. _Faction_. Il y avait entre les Girondins des relations d'estime, aucune coalition d'opinions. Et Vergniaud rappelle la diversite de leurs votes dans le proces de Louis XVI. Quant a sa camaraderie avec Fonfrede et Ducos, elle n'a jamais influence leurs opinions. "Leur crime et ma consolation [c'est] de m'avoir aime." Et il plaide genereusement leur cause: "S'il faut le sang d'un Girondin, que le mien suffise. Ils pourraient reparer par leurs talents et leurs services [les torts qu'on

leur a faits dans l'esprit du peuple]. D'ailleurs ils sont peres, epoux. Quant a moi, eleve dans l'infortune..., ma mort ne fera pas un malheureux."

Conclusion. "Comment tant d'accusations, si nous sommes innocents?" Il reconnaît la les haines aveugles de l'esprit du passe: "On nous a assimiles au cote droit de l'Assemblee constituante et a celui de l'Assemblee legislative. Quelle erreur! Aucun decret contraire au peuple n'a ete appuye par nous." Il s'est eleve contre les arrestations arbitraires, qui sont maintenant _des couronnes civiques_; il a voulu defendre l'innocence: c'est pour cela qu'on l'a accuse de moderantisme. Mais "existe-t-il une representation nationale sans liberte d'opinions?" L'Assemblee se detruira elle-meme, si elle fait le proces a la minorite. "Que d'hommes timides n'oseront plus defendre les interets du peuple! Point de parti d'opposition dans un senat, point de liberte." Pour lui, il a vote tantot avec la Montagne, tantot contre.

Pourquoi rendre les Girondins responsables des malheurs de la France? Apres tout, quand nous avons eu de l'influence, il y a eu des victoires, tandis que, "par un hasard singulier, les echecs d'Aix-la-Chapelle, la guerre de la Vendee, l'affaire du 10 mars ont eclate dans le meme temps".

Lui aristocrate! Ce n'est ni son interet, ni son caractere. "Je n'ai pas flate pour mieux servir." "J'ai prefere quelquefois deplaire au peuple et ouvrir un bon avis. Malheur a qui prefere sa popularite!" Et il enumere tous les services qu'il a rendus au peuple. Il lui a aussi consacre sa vie; "vous la lui devez, s'il la veut.--S'il faut des victimes a la liberte, nous nous honorerons de l'etre (_sic_). Vous la lui devez encore [ma vie], si la liberte court des dangers.--Sauvez-moi de la tache de la Vendee.--Je mourrai content si c'est pour les republicains."

Si habile que soit cette defense, quand meme Vergniaud aurait pu la prononcer, elle n'aurait pas sauve sa tete. Mais telle qu'elle est, dans sa forme rudimentaire, elle preserve sa memoire des reproches qu'ont merites d'autres Girondins. Si Buzot et Guadet ont paru preferer le soin de leur vengeance au salut de la Revolution, on voit que Vergniaud resta toujours, meme dans les miseres et dans les tentations d'une injuste captivite, le patriote sublime qui disait aux Montagnards: "Jetez-nous dans le gouffre et sauvez la patrie." C'est avec douleur qu'il a connu les commencements de guerre civile tentes par ses amis fugitifs. C'est avec angoisse qu'il a vu comme une ombre de deshonneur se projeter sur tout le parti de la Gironde. Les Girondins pactisant avec les royalistes et l'etranger! Il n'a pu supporter cet opprobre et il a ecrit noblement: "Sauvez-moi de la tache de la Vendee!" Cet orateur a la conduite politique un peu flottante, a l'ideal trop eleve, aux degouts de reveur raffine, s'est senti, dans sa prison, delivre des laideurs de la realite, separe du spectacle ecoeurant des hommes et des choses, et il a pu realiser en son coeur sa chimere, assouvir dans l'infortune sa soif d'heroisme, et mourir en republicain.

On connaît l'issue du proces. Mais ce qu'on sait moins, c'est que

l'opinion, quoi qu'en dise Michelet, ne fut pas indifferente au sort des Girondins. On a cinq lettres de Pache a Hanriot, datees du 3 au 10 brumaire, et qui temoignent de l'inquietude inspiree a la Montagne et a la Commune par les sympathies qui restaient aux accuses. Pache previent d'abord Hanriot _qu'il y a beaucoup de monde dans la grande salle du palais de justice_, et l'invite a envoyer un renfort pour maintenir la tranquillite et le silence. Le 6 brumaire, il l'engage a surveiller les abords de la Conciergerie. Le 9 brumaire, la parole des Girondins et de Vergniaud produit sans doute un grand effet; car, dit Pache, "il serait possible que les malveillants redoublassent d'efforts aujourd'hui pour occasionner du mouvement". Le 10 brumaire, quand le jugement est rendu, Pache demande qu'on prenne des precautions pour assurer la tranquillite, et donne l'ordre de ne pas faire de visites domiciliaires, vu les circonstances. Ce luxe de precautions permet-il de dire, avec Michelet, que _l'attention de Paris etait ailleurs_? Et n'est-ce point une satisfaction de penser que les accents supremes de Vergniaud ne resterent pas sans echo?

Il demeura impassible en presence de la scene emouvante qui suivit le prononce du jugement: il paraissait, dit Vilate, ennuye de la longueur d'un spectacle si dechirant. Riouffe, qui a laisse des details sur les derniers instants des Girondins, dit de Vergniaud: "Tantot grave, tantot moins serieux, il nous citait une foule de vers plaisants dont sa memoire etait ornee, et quelquefois il nous faisait jouir des derniers accents de cette eloquence sublime, qui etait deja perdue pour l'univers, puisque les barbares l'empechaient de parler." Il s'etait muni d'un poison tres subtil que lui avait donne Condorcet; "mais lorsqu'il vit que ses jeunes amis (Fonfrede et Ducos), pour lesquels il avait eu des esperances partageaient son malheur, il remit sa fiole a l'officier de garde et resolut de perir avec eux". L'aumonier de l'Hotel-Dieu essaya vainement de le confesser: il mourut en philosophe.

VII.--LA METHODE ORATOIRE DE VERGNIAUD

Nous connaissons maintenant les principaux traits de la carriere oratoire de Vergniaud. Il reste a parler de sa methode et de son style.

Et d'abord, improvisait-il?

Comme avocat, il ecrivait et lisait ses plaidoiries: on le voit et on le sait. Il ne fit d'ailleurs que suivre en cela les usages du barreau de Bordeaux.

A la tribune, il ne lisait pas. Mais recitait-il? Mme Roland, dans le portrait qu'elle a trace de lui, parle de _ses discours prepares_, et dit _qu'il n'improvisait pas, comme Guadet_. Cependant il parla sans preparation, le 16 mai 1792, sur les pretres insermentes, et dit lui-meme de la motion qu'il fit dans cette occasion: "Au reste, je la livre a votre reflexion; n'ayant pu prevoir que cette matiere serait mise

inopinément à l'ordre du jour, je n'ai pu moi-même la méditer ni en préparer les développements." Son grand discours du 31 décembre 1792, sur l'appel au peuple, donna aux contemporains l'impression d'une éloquence improvisée. Il en fut de même de son opinion du 13 mars 1793. La Convention en avait voté l'impression. Craignant qu'il n'en atténue les phrases les plus vives et les plus compromettantes pour la Gironde, Thuriot et Tallien demandèrent qu'il déposât son manuscrit sur le bureau de l'Assemblée. Vergniaud laissa entendre qu'il avait improvisé: "S'il fallait donner la copie littérale, dit-il, de ce que j'ai prononcé, j'avouerais que cela ne me serait pas possible: ainsi, à ce sujet, je demande moi-même le rapport du décret qui en a ordonné l'impression." Enfin sa longue réponse à Robespierre (10 avril 1793), qu'il prononça séance tenante, est généralement considérée comme une improvisation.

On hésite cependant à appeler Vergniaud un improvisateur dans le sens propre du terme. Sans doute, il imagina brusquement, pour le fond et pour la forme, nombre de petites harangues dont il ne pouvait avoir prévu ni l'occasion ni le sujet, comme celles que lui inspirèrent, sur-le-champ, les événements du 31 mai. Mais est-il possible d'admettre qu'il inventa de même les développements si méthodiques, si combinés, si proportionnés entre eux, qui forment le fond des discours sur l'appel au peuple, sur la journée du 10 mars, sur les accusations de Robespierre? Sans doute il n'est pas en état, le 13 mars 1793, de déposer son manuscrit sur le bureau de la Convention; mais il avait été chargé, par le Comité Valazé, quarante-huit heures auparavant, de prendre la parole dans cette circonstance au nom des Girondins. Il avait donc eu le temps de se préparer. Le discours sur l'appel au peuple fut peut-être débité sans le secours d'un manuscrit; mais s'il est un sujet que Vergniaud ait eu le temps de méditer, c'est le procès de Louis XVI. L'occasion de sa réponse à Robespierre ne pouvait être prévue; mais l'accusation même flottait, pour ainsi dire, dans l'air; il avait pu la saisir dans toutes les feuilles montagnardes. Son apologie s'était préparée d'elle-même dans sa tête; son discours était fait; il ne restait plus qu'à l'adapter à la circonstance qui le forcerait à le prononcer, ce qu'il fit d'ailleurs avec une prestesse heureuse.

Il n'improvisait qu'à moitié ses grands discours. Il les avait préparés fortement, et parlait d'ordinaire sur des notes.

Nous savons déjà, grâce au manuscrit de sa défense, quel était le caractère de ces notes. La charpente du discours s'y trouvait marquée avec beaucoup de relief, dans un plan solide, clair, classique. Tout s'y ramenait à cinq ou six idées maîtresses, comme dans la rhétorique de la chaire. On voit que la première préoccupation de l'orateur était de répartir en des paragraphes nettement délimités les principaux chefs de son argumentation. Ainsi, pour sa défense, cinq points, comme dans un sermon de Bourdaloue, et un numérotage dont il n'aurait sans doute pas fait grâce à l'auditeur: 1. degré. _royalisme_; 2. degré. _fédération_; 3. degré. _guerre civile_; 4. degré. _guerre étrangère_; 5. degré. _faction_. Et chacun de ces développements aura un certain nombre de subdivisions. Ainsi le premier développement, _royalisme_, comprend seize paragraphes, soit neuf arguments et sept objections avec réponse. Peu de phrases complètes: des indications sommaires faciles à distinguer d'un coup d'œil et qui

guideront la memoire de l'orateur ou dont la presence le rassurera, sans qu'il ait presque besoin de baisser les yeux sur son papier.

Vergniaud montait donc a la tribune avec un plan ecrit, dont les divisions et les subdivisions se detachaient et ou les arguments etaient ranges selon une graduation rigoureuse: d'abord le dessein general du discours, puis les groupes d'idees qui forment ce dessein, puis les idees isolees, enfin les faits complexes et les faits simples sur lesquels s'appuient les arguments. On dirait d'un ouvrage de menuiserie complique, dans lequel cinq ou six tiroirs, ouverts l'un apres l'autre, laisseraient voir des cases qui contiendraient d'autres boites plus petites, lesquelles, ouvertes a leur tour, en renfermeraient de minuscules. C'est dans ces dernieres seulement que l'ouvrier a place les faits, ces faits qui, dans notre eloquence contemporaine, viennent en premiere ligne, et auxquels, a cette epoque, Danton fut le seul a donner une place d'honneur.

Aide de cette machine savante, mais dont il a le secret, Vergniaud n'a pas de crainte de s'egarer: il n'a qu'a toucher dans un ordre determine les differents ressorts; les compartiments s'ouvrent et se ferment tour a tour, et toute l'argumentation en sort, sans encombre et sans erreur. L'orateur est sur de ne rien oublier, de ne rien intervertir, de donner a chaque argument toute sa valeur. Son esprit se tranquillise sur la conduite meme de son discours: toute son imagination peut jouer, sans inquietude, le role qu'il lui a assigne.

Ce role, c'est l'elocution proprement dite, et c'est ici que Vergniaud improvise davantage; c'est ici qu'il depend des circonstances, du hasard, de son humeur. Il s'agit de trouver sur l'heure meme, la forme de ces arguments, encore nus sur le papier et dessines d'un trait sommaire. Ou plutot les idees, dans le manuscrit, sont presentees sous forme implicite; il s'agit de les derouler et de leur donner tout leur lustre. C'est alors que Vergniaud ecoute son demon interieur et qu'il met en jeu ses plus hautes facultes. Si le plan est fait d'avance, le style et l'action sont en partie improvises, et, comme l'orateur n'est pleinement lui-meme qu'a la tribune, ce second effort se trouve etre plus heureux que le premier; l'execution vaut mieux que la matiere, et il y a plus d'art inspire dans la draperie que dans le corps meme du discours.

Mais cette part laissee a l'imprevu, Vergniaud la restreint encore, en joueur habile qui se defie de la fortune. Ainsi tout le style n'est pas improvise. Certains ornements sont esquisses d'avance; il ne reste plus qu'a en finir le detail. Par exemple, ces comparaisons antiques, qui semblent suggerees au girondin dans la chaleur meme de la parole et de l'action ne lui echappent jamais: il les a prevues; il en a calcule le nombre et fixe la place. Sa defense devait renfermer quatre allusions a l'antiquite. 1 deg. Premiere partie, paragraphe septieme: "Sur le reproche de Billaud-Varenne d'avoir vote pour l'appel et pour la mort, voyez l'histoire de la soeur de Caligula." Vergniaud veut dire: "Vous m'avez fait voter la mort du roi, et vous me reprochez ce vote. Vous faites comme Caligula qui, apres avoir debauché ses soeurs, les exila comme adulteres." 2 deg. Troisieme partie: Il veut dire qu'il saurait souffrir

pour ses opinions, et il ajoute cette indication a developper:

"Presentez-moi le rechaud de Scaevola." 3 deg. Un peu plus loin, il ecrit les noms de Rutilius et d'Aristide, qui furent exiles pour leur vertu, comme Vergniaud va etre guillotine pour son amour de la justice. Mais il s'apercoit que l'exil a Smyrne de P. Rutilius Rufus n'est pas assez connu du public, et, en marge de ses notes, il remplace ce nom par celui de Themistocle. 4 deg. Enfin, dans la cinquieme partie, a l'appui de cette idee qu'il ne faut pas preferer sa popularite a la verite, il se proposait d'alleguer les grands hommes de l'antiquite victimes de leur droiture.

Le meme nombre d'allusions, comme l'a justement remarque M. Vatet, se retrouve dans les quatre grands discours de Vergniaud, ou elles sont espacees a peu pres de la meme maniere que dans le projet de defense, amenees avec art et sobrement developpees.

Ainsi, dans le discours du 3 juillet 1792, il represente les deputes comme "places sur les bouches de l'Etna pour conjurer la foudre". Il compare Louis XVI au tyran Lysandre. Il se demande si le jour n'est pas venu "de reunir ceux qui sont dans Rome et ceux qui sont sur le mont Aventin". Il offre a ses collegues un moyen de vivre dans la memoire des hommes: "Ce sera d'imiter les braves Spartiates qui s'immolerent aux Thermopyles; ces vieillards venerables qui, sortant du senat romain, allerent attendre, sur le seuil de leurs portes, la mort, que des vainqueurs farouches faisaient marcher devant eux." L'orateur avait fait en sorte que chaque developpement recut un ornement antique.

Dans le discours sur l'appel au peuple, il est question de Catilina et de la minorite insolente qui le suivait; les Montagnards sont appeles des "Catilinas" et ironiquement "ces vaillants Brutus". Si les Girondins sont denonces au peuple, ils savent "que Tiberius Gracchus perit par les mains d'un peuple egare qu'il avait constamment defendu". Il n'y a pas grand courage a frapper Louis vaincu: "Un soldat cimbre entre dans la prison de Marius pour l'egorger. Effraye a l'aspect de sa victime, il s'enfuit sans oser le frapper. Si ce soldat eut ete membre d'un senat, doutez-vous qu'il eut hesite a voter la mort du tyran?"--Meme nombre, meme distribution d'allusions classiques que dans le projet de defense.

Le 13 mars 1793, alors que "les emissaires de Catilina ne se presentent pas seulement aux portes de Rome, mais qu'ils ont l'insolente audace de venir jusque dans cette enceinte deployer les signes de la contre-revolution", il ne peut garder un silence qui deviendrait une veritable trahison. Il montre la Revolution, "comme Saturne, devorant successivement tous ses enfants [1]". Si la Convention a echappe au peril, c'est que "plus d'un Brutus veillait a sa surete et que, si parmi ses membres elle avait trouve des decemvirs, ils n'auraient pas vecu plus d'un jour". "Un tyran de l'antiquite, dit-il au peuple, avait un lit de fer sur lequel il faisait etendre ses victimes, mutilant celles qui etaient plus grandes que le lit, disloquant douloureusement celles qui l'etaient moins pour leur faire atteindre le niveau. Ce tyran aimait l'egalite; et voila celle des scelerats qui te déchirent par leur fureur." [Note: Cette comparaison avait deja ete plus d'une fois apportee a la tribune. Ainsi Francais (de Nantes), s'adressant a la Rome

papale, avait dit; "Es-tu donc comme Saturne a qui il faut tous les soirs des holocaustes nouveaux?" _Moniteur_, reimpression, t. XII, p. 305.]

Enfin, dans sa replique a Robespierre (10 avril 1793), il s'eleve contre ceux "qui s'efforcent de nous faire entr'egorger comme les soldats de Cadmus, pour livrer notre place vacante au premier despote qu'ils ont l'audace de vouloir nous donner". Repoussant l'accusation de hair Paris, il rappelle qu'il a dit dans la Commission des Vingt-et-un: "Si l'Assemblee legislative sortait de Paris, ce ne pourrait etre que comme Themistocle sortit d'Athenes, c'est-a-dire avec tous les citoyens, etc." A propos de Fournier, l'Americain mande au Tribunal revolutionnaire comme temoin et non comme accuse: "C'est a peu pres comme si, a Rome, le senat eut decrete que Lentulus pourrait servir de temoin dans la conjuration de Catilina."

Il est a remarquer que, dans ces quatre exemples, les allusions antiques offrent comme un resume de toute l'argumentation: c'est que Vergniaud, a dessein, en a orne de preference les points les plus saillants de son discours. Son but est de laisser dans la memoire de l'auditeur une formule elegante et classique qu'il ne puisse oublier et qui fasse vivre l'idee qu'elle contient. Il y a reussi dans la comparaison de la Revolution avec Saturne, qui est restee populaire. Il a ete moins heureux dans les autres comparaisons, comme dans celle des soldats de Cadmus. Ce sont de froides et laborieuses elegances.

S'il allegue aussi les modernes, Cromwell, quelques orateurs contemporains, et Mirabeau, qu'il imite ou cite a plusieurs reprises, c'est aux orateurs anciens, c'est a Demosthene qu'il fait allusion plus volontiers. Le 16 septembre 1792, il dit aux Atheniens de Paris: "N'avez-vous pas d'autre maniere de prouver votre zele qu'en demandant sans cesse, comme les Atheniens: _Qu'y a-t-il de nouveau aujourd'hui?_" Le 18 janvier de la meme annee, a propos de la guerre, il avait recite un des passages les plus celebres des _Philippiques:_ "Je puis appliquer a vos mesures le langage que tenait en pareille circonstance Demosthene aux Atheniens: "Vous vous conduisez a l'egard des Macedoniens, leur disait-il, comme ces barbares qui paraissent dans nos jeux, a l'egard de leurs adversaires. Quand on les frappe au bras, ils portent la main au bras..." Et, apres avoir cite tout le passage, il reprend: "Et moi aussi, s'il etait possible que vous vous livrassiez a une dangereuse securite, parce qu'on vous annonce que les emigres s'eloignent de l'Electorat de Treves, si vous vous laissez seduire par des nouvelles insidieuses, ou des faits qui ne prouvent rien, ou des promesses insignifiantes, je vous dirais: Vous apprend-on qu'il se rassemble des emigres a Worms et a Coblenz? vous envoyez une armee sur les bords du Rhin. Vous dit-on qu'ils se rassemblent dans les Pays-Bas? vous envoyez une armee en Flandre. Vous dit-on qu'ils s'enfoncent dans le sein de l'Allemagne? vous posez les armes.

"Publie-t-on des lettres, des offices dans lesquels on vous insulte? alors votre indignation s'excite, et vous voulez combattre. Vous adoucit-on par des paroles flatteuses, vous flatte-t-on de fausses esperances? alors vous songez a la paix. Ainsi, Messieurs, ce sont les

emigres de Leopold qui sont vos chefs. Ce sont eux qui disposent de vos armees. Ce sont eux qui en reglent tous les mouvements. Ce sont eux qui disposent de vos citoyens, de vos tresors: ils sont les arbitres de votre destinee. (_Tres vifs applaudissements reiteres. Bravo! bravo!_)"

Certes, il faut savoir gre a Vergniaud de n'avoir pas prodigue davantage ces ornements chers a son temps. On peut meme, a tout prendre, le ranger parmi ceux qui, a la tribune, ont le moins abuse de la Grece et de Rome. Mais qu'il est loin, sous ce rapport, de la discretion de son rival Danton! L'orateur cordelier rencontre les allusions classiques, tandis que l'orateur girondin les cherche. Celui-la mele des noms romains ou grecs a quelques passages de ses discours, parce que c'est la langue courante de ses contemporains, parce que ce pedantisme est une maniere d'etre plus clair; celui-ci ajoute apres coup une parure antique savamment choisie. C'est un peu le procede laborieux d'Andre Chenier dans ses oeuvres en prose. Ce n'est pas la spontaneite et l'exuberance de Camille Desmoulins, qui a su, par son genie, raviver ces fleurs fanees, en semer tout son style, sans ennuyer, et rendre agreables, meme pour nous, tant de Brutus, de Themistocles, de Publicolas, de Nerons, si fastidieux chez les autres.

La prose de Vergniaud n'a pas cette verve et ce naturel. Tout y est calcule pour emouvoir dans les regles et plaire de la bonne facon, c'est-a-dire avec la methode des orateurs antiques et des grands sermonnaires francais. La noblesse et la majeste sont les deux qualites que recherche l'orateur et qu'il rencontre le plus souvent. Il excelle a elever le debat au-dessus des miseres et des laideurs de la realite. Il emporte les esprits dans les regions sereines ou sa propre reverie le fait vivre d'ordinaire. Ce ne sont qu'idees sublimes ou delicates, que periodes harmonieuses comme celles d'un Massillon, que beaux mots et beaux sons dont jouissent l'oreille et l'esprit tout a l'heure blesses par les cris brutaux des tribunes ou les balbutiements diffus des orateurs sans genie. L'orateur ecarte avec adresse tout ce qui, dans les choses dont il parle, peut donner des impressions chagrines, ou triviales, ou ecoeurantes. Son art n'admet aucune idee qui ne soit belle ou haute, aucune forme qui ne soit elegante ou splendide et ici son art est d'accord avec son ame.

Mais trop souvent, si ses idees paraissent elevees, elles sont vagues et abstraites; si ses mots sont souvent nobles, ils sont rarement precis et vrais. Lui aussi, dans la tourmente revolutionnaire, il veut sacrifier aux graces academiques. Il nomme les objets par les termes les plus generaux; il designe par des periphrases decentes les hommes et les choses qui lui semblent indignes d'entrer sans parure dans sa trop belle prose oratoire. A-t-il a preciser un detail technique? Sa delicatesse s'effarouche, et, dans un discours sur les subsistances (17 avril 1793), il prend des precautions presque pudiques pour parler de la necessite de restreindre la consommation des boeufs: "Une autre mesure, dit-il, que je vais vous soumettre vous paraitra peut-etre ridicule au premier aspect..." Il fallait que le bon gout classique exercat encore une tyrannie bien puissante pour qu'un homme si grand, en de si grandes circonstances, en avril 1793, eut encore peur du ridicule litteraire!

Certes, Marat fut injuste, quoique fin connaisseur en exercices de style, quand, a la tribune, le 13 mars 1793, il traitait l'éloquence de Vergniaud de vain batelage. Mais avait-il complètement tort quand il souriait des "discours fleuris" et des "phrases parasites" de son adversaire? N'y a-t-il pas trop de fleurs et trop de fard dans le discours du 3 juillet 1792? Partout, n'y a-t-il pas trop d'épithètes, trop de synonymes, trop de mots placés là pour compléter plutôt le son que l'idée? Sauf dans les passages où l'indignation lui fait oublier l'art, rarement Vergniaud rencontre du premier coup le mot juste. C'est par une accumulation de termes qu'il approche de la clarté, qu'il en donne l'illusion et qu'il séduit son auditeur plus encore qu'il ne l'éclaire et le convaincre.

C'est la faute de sa méthode. Ses notes sont si complètes, à en juger par celles de sa défense, que la part laissée à l'improvisation est vraiment trop réduite. L'écrivain, par la multiplicité et la précision des traits qu'il a fixés sur le papier, n'a laissé à l'improvisateur qu'une besogne d'arrangeur, je ne dis pas de phrases, mais de mots. Parfois cette besogne est capitale, tant la forme importe dans l'art de l'éloquence. Parfois, nous l'avons vu, Vergniaud s'y montre artiste de génie. Mais trop souvent, empêche, par la rigueur de son plan, d'improviser des idées, il ne peut satisfaire son imagination que par un exercice stérile de paraphrase: alors il tourne sans fin et sans fruit sa période, démesurément chargée de mots inutiles, quelquefois impropres, souvent emphatiques, sans que l'idée progresse d'un pas; alors, avec toute sa sincérité, il est rheteur, et Marat a raison de sourire.

Il est rare, toutefois, qu'il paraisse franchement déclamateur. À le lire, on hésite souvent sur le sentiment qu'on éprouve. Plus d'un passage de Vergniaud, même parmi les plus célèbres, semble à égale distance du bon et du mauvais goût, de l'éloquence et de la mauvaise rhétorique, comme l'apostrophe aux émigrés dans le discours du 25 octobre 1791. Il abuse aussi des expressions qu'on ne peut ni proscrire ni louer, et il dira volontiers: "Ouvrez les annales du monde..." Il aime ces métaphores trop communes et trop vagues. À vrai dire, ses comparaisons un peu prolongées sont rarement justes dans toutes leurs parties. Je sais bien qu'il a heureusement rapproché les inquiétudes causées par les émigrés à la nation du bourdonnement continu d'insectes avides de son sang; mais cette justesse familière n'est qu'une exception dans son style: trop souvent il se mêle à ses comparaisons autant d'inexactitude que de noblesse, comme quand il dit, dans son discours sur l'appel au peuple: "Craignez qu'au milieu de ses triomphes, la France ne ressemble à ces monuments fameux qui, dans l'Égypte, ont vaincu le temps. L'étranger qui passe s'étonne de leur grandeur; s'il veut y pénétrer, qu'y trouve-t-il? des cendres inanimées et le silence des tombeaux."

On voit que ce mauvais goût consiste moins dans l'exagération des pensées que dans le vague et dans l'inexactitude des comparaisons. C'est un mauvais goût propre à Vergniaud. Il ne donne guère toutefois dans le genre d'emphase qui est à la mode autour de lui, excepté dans ce passage du même discours:

"Irez-vous trouver ces faux amis [les inspireurs de septembre], ces perfides flatteurs, qui vous auraient precipites dans l'abime? Ah! fuyez-les plutot; redoutez leur reponse; je vais vous l'apprendre. Vous leur demanderiez du pain, ils vous diraient: Allez dans les carrieres disputer a la terre quelques lambeaux sanglants des victimes que nous avons egorgees; ou voulez-vous du sang? prenez, en voici. Du sang et des cadavres, nous n'avons pas d'autre nourriture a vous offrir... Vous fremissez, citoyens! O ma patrie! je demande acte a mon tour des efforts que je fais pour te sauver de cette crise deplorable."

Mais les figures de rhetorique que Vergniaud aime ne deplaisent pas toujours. Il en est une qui revient sans cesse dans ses discours, qu'il ramene avec insistance toutes les fois qu'il veut frapper un grand coup, et qui ne laisse pas, si visible que soit l'artifice, de produire, meme sur nous, le plus grand effet. Je veux parler de la repetition, qu'il avait employee deja avec predilection dans ses plaidoyers et qui devait jouer un grand role, on le voit, dans le developpement de sa defense. Rien de plus brillant et de plus fort que ce procede tel qu'il le renouvelle par son genie. Rien de plus calcule et rien qui sente moins le calcul que ce refrain ramene en tete ou a la fin d'une dizaine de developpements tantot ironiques, tantot indignes, comme lorsque, le 10 avril 1793, il repete chaque grief de Robespierre en s'elevant a chaque reprise d'un degre plus haut dans la colere et dans le dedain. Nous moderes!... et cette exclamation retombe, chaque fois plus lourdement, chaque fois de plus haut, sur la calomnie qu'elle ecrase. Une autre repetition qui souleva un vif enthousiasme, ce fut quand, le 17 septembre 1792, Vergniaud s'ecria trois fois: "Perisse l'Assemblee nationale et sa memoire..." et posa trois hypotheses dans lesquelles ce sacrifice sauvait la patrie. On se rappelle que tous les deputes se leverent et repeterent le cri de Vergniaud. Mais c'est dans le grand discours du 3 juillet 1792 que cette figure est employee avec le plus d'art. Qu'on se souvienne de ce trait: C'est au nom du roi, lance a tant de reprises sur le masque de Louis XVI qu'il brise et fait tomber. Et que dire de cette ironie redoutable qui revient quatre fois de suite et quatre fois couvre Louis XVI de confusion: Il n'est pas permis de croire sans lui faire injure... qu'il agisse comme il agit. De tels artifices portaient l'effroi dans les Tuileries et la colere dans le coeur des patriotes; il y faut voir autre chose qu'un calcul de rheteur: c'etait une inspiration du coeur et, chez Vergniaud, les mouvements les plus passionnes revetaient aussitot une forme compliquee.

Ces repetitions, en effet, ne sont pas seulement propres a ses discours prepares; elles se retrouvent jusque dans ses improvisations, avec la meme symetrie, la meme gradation. Ainsi, le 6 mai 1793, Marat s'opposait a l'admission, aux honneurs de la seance, des petitionnaires de la section de Bonconseil venus pour se plaindre de l'anarchie. Vergniaud repond a l'improviste:

"Je conviens, citoyens, que lorsque des hommes parlent de respect pour la Convention nationale, ils doivent etre appeles intrigants par ceux qui cherchent sans cesse a l'avilir. Je conviens que lorsque des hommes parlent de maintenir la surete des personnes, ils doivent etre appeles

intrigants par ceux qui provoquent sans cesse au meurtre. Je conviens, que lorsque des hommes parlent de maintenir les propriétés, ils doivent être appelés intrigants par ceux qui provoquent sans cesse au pillage. Je conviens que lorsque des hommes parlent d'obéissance aux lois, ils doivent être appelés intrigants par ceux qui ne veulent que l'anarchie. Je conviens que lorsque des hommes viennent ici prêter des serments de l'exécution desquels dépend le bonheur du peuple, ils doivent être appelés intrigants par ceux-la qui veulent perpétuer la misère du peuple...."

On peut conclure de ces exemples, d'abord que les idées s'offraient à Vergniaud, intérieurement, sous la forme de figures savantes et que, parmi ces figures, la répétition s'adaptait davantage à la nature de son esprit. Nul orateur, dans la Révolution, n'en a fait un tel usage. Ce qui lui convenait et ce qui lui plaisait dans ce procédé, c'était qu'il facilitait la gradation ascendante des sentiments et des mots: l'orateur pouvait ainsi s'élever, par bonds successifs, toujours plus haut, et planer enfin sans paraître avoir perdu pied. À ces exclamations répétées succédait un développement large, brillant, harmonieux, ou il mettait ses plus nobles abstractions et sa plus suave musique.

Enfin, si l'on considère la suite de ses discours depuis le 5 octobre 1791 jusqu'au 31 mai 1793, c'est toujours la même méthode qu'on y retrouve, mais ce n'est pas le même succès. Tandis que d'autres, comme Isnard, vont en déclinant et ne peuvent se maintenir au niveau d'un trop heureux début, Vergniaud, au contraire, ne cesse de se perfectionner et de grandir. Il est meilleur le 3 juillet 1792 qu'il ne l'a été huit mois auparavant dans son discours sur les émigrés; et son dernier grand discours, sa réponse à Robespierre (10 avril 1793), surpasse tous les autres. La lecture de ses notes nous donne à croire qu'au Tribunal révolutionnaire il se serait encore élevé au-dessus de lui-même. C'est que les circonstances l'avaient dépouillé de plus en plus de son caractère d'avocat. Dans les commencements il plaidait une cause qu'il croyait gagner, et il la plaidait avec tout l'artifice qui lui avait valu ses succès de barreau. Bientôt il désespère de gagner cette cause noble et chimerique de la Gironde: ce sont alors, dans des plaidoiries prononcées sans confiance, des élans plus spontanés, une vraie douleur, de beaux cris de fierté. Enfin il ne plaide même plus, il renonce même à un simulacre de lutte pour la victoire: du haut de la tribune il s'adresse à la postérité; il arrache le masque à ses adversaires et il montre toute son âme. Alors, on voit à plein son dévouement stoïque à la patrie, sa grande et sereine bonté, la pureté de son cœur, la force de son génie qui s'exerce sans les entraves d'une discipline de parti. Alors Vergniaud n'est plus un girondin: aucune haine ne l'agite. Il n'est plus un conventionnel: aucun vote ne peut sanctionner son éloquence. Tourne vers le siècle à venir, c'est à nous qu'il parle; c'est nous qu'il fait jouir de toute la poésie de son âme en chantant ses illusions mortes et son désir ardent de mourir pour la Révolution. C'est dans ces moments-la qu'il est le plus orateur, parce qu'il n'y parle que de lui, et, comme il arrive à Mirabeau, comme il arrive à tous les orateurs, c'est son *_moi_* qui a inspiré à Vergniaud son éloquence la plus sublime.

Si donc il est de moins en moins rheteur, c'est que les circonstances l'ont amene a etre de plus en plus lui-meme et a se degager tout a fait de son parti et meme de son temps. Mais, je le repete, sa methode ne change pas avec son inspiration. Jusque dans ces lettres si vivantes qu'il ecrivait a la Convention du fond de sa captivite, on retrouve le meme ordre dans les idees, le meme choix dans les ornements, les memes procedes dans le style. Cette rhetorique lui venait sans doute moins de l'ecole que de son caractere et c'est la le trait qui le distingue si nettement de ses rivaux en eloquence: ses emotions les plus sinneres s'exprimaient dans des formes aussi artificielles que ses idees d'homme de parti ou d'avocat. Seulement, ces formes nous plaisent quand Vergniaud est sous l'empire d'un sentiment violent; elles nous fatiguent et nous importunent quand il plaide sans passion.

Il y avait probablement autant d'art dans son action que dans son style. En parlant de son physique, nous avons dit a peu pres tout ce qu'on sait sur ce point si important et si mal connu. Baudin (des Ardennes), dans son eloge des Girondins, dit qu'il etait _ravissant_ a entendre et il ajoute: "Son geste, sa declamation, tout le rendait entrainant." Nous ne savons rien de plus et, si nous pouvons dire que son action etait a la fois savante et naturelle, c'est par conjecture. Toujours est-il qu'elle entrainait l'auditoire et qu'elle devait etre en parfait accord avec le style et la pensee pour produire les effets qu'enregistrent les journaux. Ainsi, au milieu du discours sur l'appel au peuple, Vergniaud s'arreta un instant: il y eut alors, dit le _Journal des Debats_, "un moment d'admiration silencieuse". A un passage de son opinion sur la guerre (18 janvier 1792), le _Logographe_ signale cette interruption naive d'un collegue: _Voila la vraie eloquence!_ Plusieurs fois l'Assemblee entiere, ravie d'un art si complet, se leva dans un acces d'admiration enthousiaste. Presque toujours, on etait suspendu aux levres de Vergniaud. "Lorsqu'il montait a la tribune, dit un de ses collegues, l'attention etait universelle: tous les partis ecoutaient et les causeurs les plus intrepides etaient forces de ceder a l'ascendant magique de sa voix." Il reposait les ames des inquietudes de la lutte et leur offrait de nobles intermedes aux difficultes de la Revolution. Et les moins sensibles a ces chants de sirene ne furent pas ceux qui se boucherent les oreilles pour ne pas l'entendre et lui fermerent la bouche pour le tuer. A ce point de vue, c'est au Tribunal revolutionnaire que le genie de Vergniaud recut le plus precieux hommage.

Voila tout ce que nous savons sur l'eloquence de ce grand orateur, et nous sentons toute l'insuffisance, toutes les lacunes du portrait que nous venons d'esquisser. Mais l'histoire ne nous a pas fourni d'autres traits: ceux qu'on rencontre en plus dans les ecrits de Nodier et de Lamartine ont ete imagines par ces deux poetes. Notre grand Michelet lui-meme a souvent reve a propos de Vergniaud. Il est difficile, quand on parle d'un des Girondins, d'oublier les belles fantaisies dont leur legende a ete brodee. Y avons-nous reussi tout a fait? En tout cas, nous avons prefere d'etre incomplet, plutot que de rien produire qu'un document certain ne nous suggerat. Mais il est un trait de la physionomie de Vergniaud que nous avons rencontre plus d'une fois et qu'il valait mieux reserver pour la fin de cette etude, parce que c'est

la le meilleur Vergniaud, le Vergniaud le plus intime et le plus vrai. Son protecteur Dupaty avait dit un jour: "L'humanité est une lumière." L'humanité fut la religion de Vergniaud, comme elle avait été sans doute celle de l'auteur de *Don Juan*. Son mot caractéristique, c'est *humanité*. Il revient cent fois dans ses plaidoiries. Il résonne sans cesse dans ses discours. Le 6 octobre 1792, il félicite Montesquieu d'avoir fondé la conquête de la Savoie "sur l'humanité, sur l'humanité sans laquelle il n'y a pour les hommes d'autre liberté que celle dont jouissent les tigres au sein des forêts". Et le 9 novembre il s'écrie: "Chantez donc, chantez une victoire qui sera celle de l'humanité." Enfin c'est l'humanité qui inspire presque toute l'admirable réplique à Robespierre. C'est là que se trouve ce mot qu'il faut répéter, parce que Vergniaud y a mis son âme: *On a cherché à consommer la révolution par la terreur; j'aurais voulu la consommer par l'amour.*

[Illustration]

[Illustration]

DANTON

I. LE TEXTE DES DISCOURS DE DANTON

A lire ce qui reste des discours de Danton, à étudier dans les faits l'influence de sa parole, on devine que cette éloquence fut plus originale que celle de Mirabeau, de Robespierre et de Vergniaud, et on sent qu'il n'y eut pas, dans toute la Révolution, d'orateur plus grand que ce véritable homme d'État. Mais sa gloire fut aussitôt obscurcie par le peu de soin qu'il en prenait, et surtout par une légende calomnieuse à laquelle concoururent à l'envi royalistes, girondins et robespierristes: tous les vices, toutes les erreurs, toutes les bassesses furent prêtés jusqu'à nos jours à ce vaincu, et, pour deshonoré l'homme du 10 août, le mensonge usurpa une précision effrontée. Villiaume le premier, en 1850, opposa à cette légende quelques faits; puis vint M. Bougeart, qui écrivit tout un livre pour réhabiliter Danton; mais son mauvais style nuisit à ses arguments. C'est à M. le docteur Robinet que revient l'honneur d'avoir trouvé et réuni avec méthode d'irrecusables documents, d'une authenticité éclatante et parfois *notariée*, propres à établir la certitude dans les esprits les plus méticuleux. Il faudrait un volume entier, ne fut-ce que pour esquisser la biographie de Danton, telle que la critique vient de la renouveler, pour faire connaître, même sommairement, l'homme, le politique et l'orateur. Ce grand sujet nous tente depuis longtemps, mais dans une histoire générale de l'éloquence parlementaire, on ne peut qu'en indiquer les principaux points, et fixer quelques-uns des caractères de cette parole, ou revivifier toute la Révolution.

La première remarque à faire, et elle explique le caractère équivoque de la réputation oratoire de Danton, c'est que ses discours furent reproduits d'une manière encore plus défectueuse que ceux de ses rivaux.

Cet orateur qui n'écrivait jamais, qui n'avait pas même, disait-il, de correspondance privée, se livrait entièrement à l'inspiration de l'heure présente. Ni ses phrases, ni même l'ordre de ses idées n'étaient fixes dans son esprit, quand il se mettait à parler, comme le prouve la soudaineté imprévue de presque toutes ses apparitions à la tribune et le perpétuel défi que ses plus belles harangues semblent porter à ces règles de la rhétorique classique. Il était improvisateur dans la force du terme, pour le fond comme pour la forme, jusqu'à ne prendre aucun soin de sa réputation auprès de la postérité. Je ne crois même pas qu'il existe une seule opinion de lui imprimée par ordre de la Convention. Quant à la manière dont les journaux reproduisaient ses paroles, il ne s'en inquiétait point et ne daignait pas rectifier: toute son attention était réservée à la politique active, et ses rares loisirs absorbés par la vie de famille. Nul ne fut plus indifférent à cette gloire littéraire si fort prisee par ses contemporains, depuis Garat jusqu'à Robespierre.

Nous souffrons aujourd'hui de cette négligence. Ses paroles, aux Jacobins notamment, furent longtemps résumées en quelques lignes sèches et obscures, et le plus souvent en style indirect, par le journal du club, si indigent et si infidèle. Plus tard, le *Journal de la Montagne*, qui reproduit si complaisamment les paroles de Robespierre, affecte d'abréger les plus importantes harangues de son fougueux rival.

Un des principaux discours de Danton, celui du 21 janvier 1793, fut énormément mutilé par le *Moniteur*: on n'en trouvera un compte rendu développé que dans le *Logotachygraphe* et dans le *Republicain français*. Le discours sur Marat (12 avril 1792) n'est reproduit en détail que par le *Logotachygraphe*. Les dernières paroles que Danton prononça à la tribune de la Convention sont étrangement dénaturées par le *Moniteur*. Le *Republicain français* a seul pris la peine ou eut le courage d'y mettre un ordre clair. Le 26 août 1793, aux Jacobins, Danton prononça une longue apologie personnelle ou, à propos de son second mariage, il rendait compte de sa fortune de manière à se faire applaudir du plus soupçonneux des auditoires: les journaux n'insérèrent qu'une analyse insignifiante.

Nous avons pu suivre, dans les plaidoyers de Vergniaud, les progrès de son éducation oratoire: l'insouciance de Danton laissa dans l'oubli son œuvre d'avocat. On a cependant retrouvé quelques mémoires judiciaires de lui. Mais on n'a publié aucun de ses plaidoyers.

Voici une lacune plus sérieuse dans la collection des discours de Danton. Nous n'avons pas la harangue qui fut sans doute son chef-d'œuvre, à en juger par les effets qu'elle produisit, je veux parler de sa défense au Tribunal révolutionnaire. L'officieux *Bulletin* l'altéra, la réduisit à quelques phrases incohérentes, et les notes de Topino-Lebrun, qui font paraître ces altérations et rectifient plus d'un point capital, sont trop informes pour nous permettre de restituer le vrai

texte. Les details qu'on a sur cette tragedie disent assez de quel miracle d'eloquence le tribun etonna des oreilles prevenues et malveillantes. Le president tenta d'eteindre avec sa sonnette la voix de l'accuse, comme Thuriot etouffera, au 9 thermidor, la voix de Robespierre: il n'y put parvenir: "Un citoyen qui a ete temoin des debats, ecrit un contemporain, nous a rapporte que Danton fait trembler juges et jures. Il ecrase de sa voix la sonnette du president. Celui-ci lui disait: "Est-ce que vous n'entendez pas la sonnette?--President, lui repondit Danton, la voix d'un homme qui a a defendre sa vie et son honneur doit vaincre le bruit de la sonnette." Le public murmurait pendant les debats; Danton s'ecria: "Peuple, vous me jugerez quand j'aurai tout dit: ma voix ne doit pas etre seulement entendue de vous, mais de toute la France." Cette voix surhumaine se faisait entendre par les fenetres, de la foule amassee sur le quai de la Seine, et deja cette foule s'emouvait. L'auditoire interieur, compose d'ames dures et hostiles, robespierristes, royalistes ou indifferents, ne put resister a la vue de l'homme, au son de sa voix, a la verite de ses raisons. Il eclata en applaudissements, et le president dut oter la parole a Danton et demander une loi contre lui. Croit-on que l'eloquence ait jamais remporte un triomphe plus surprenant? Et quelle perte irreparable que celle du supreme discours de Danton?

Si incomplete, si mutilee que soit cette oeuvre oratoire, telle etait la force des formules de Danton, telle etait la vie de son style, que beaucoup de ses phrases s'incrusterent dans la memoire indifferente ou hostile des faiseurs de comptes rendus, et nous sont ainsi parvenues, presque malgre eux, dans leur beaute originale. [Note: Ces lignes ont ete ecrites avant que parut la bonne edition critique des discours de Danton que M. Andre Fribourg a donnee dans la collection de la Societe de l'histoire de la Revolution.]

II.--LE CARACTERE ET L'EDUCATION DE DANTON

Sur l'homme meme, allons au plus presse, et disons par quels traits precis la critique a remplace la caricature legendaire ou Danton apparaissait crapuleux, venal et ignorant.

* * * * *

C'etait, a coup sur, une nature energique, violente meme, dont l'exuberance fouguese etonnait au premier abord. Mais cette fougue se connaissait, se moderait, se raisonnait au besoin, et, en somme, se tournait toujours au bien. Depuis longtemps Danton avait su se discipliner et devenir maitre de ses passions. Sa mere, puis sa femme, l'y avaient aide, sans doute; mais c'est surtout sa propre volonte, eclairee et fortifiee par les souvenirs scolaires des grands Romains, par les lecons de la philosophie, qui avait opere cette reforme merveilleuse. A voir cette figure ravagee, a entendre cette parole parfois brusque, cette gaité souvent gauloise, des observateurs

superficiels ou prevenus s'imaginaient un fanfaron grossier, libertin, crapuleux. Rien de plus faux que ces suppositions: cet homme de famille et de foyer vecut avec purete et modestie, sans qu'on lui connut d'autre amour que celui de sa femme, sans autres plaisirs que ceux qu'il partageait avec les siens. Ajoutons que, bon camarade au college, il resta tel toute sa vie avec ses amis. Il avait le culte de l'amitie, et le don, si precieux, de la cordialite: sa joie etait de reunir a sa table ses condisciples, ses compagnons de lutte. Son grand coeur s'ouvrait a des sentiments plus larges encore: il aimait ses concitoyens, la vue du peuple le rejouissait. Durant les courts sejours qu'il fit a Arcis, dans sa maison natale qui donnait sur la place principale, il se plaisait a diner, fenetres ouvertes, a la vue de tous, non par ostentation, mais par bonhomie et fraternite. Loin de hair ses ennemis, il ne pouvait pas leur garder rancune: il avait toujours la main tendue vers ceux qui l'insultaient le plus grievement, vers les Girondins comme vers les Robespierriistes. Il ne voyait que la patrie, l'humanite. Les autres le comprenaient mal; ils cherchaient a expliquer par de bas calculs ce patriotique oubli des injures. La verite n'eclata que plus tard. En 1829, quelqu'un disait a Royer-Collard, qui avait connu Danton, mais qui n'aimait pas sa politique: "Il parait que Danton avait un beau caractere". "Dites magnanime, monsieur!" s'ecria le froid doctrinaire avec une sorte d'enthousiasme.

On a dit que Danton avait trafique de sa conscience et s'etait vendu a la cour. Il faut refuter cette accusation qui fait de lui un declamateur. Ou prit-il, dit-on, les 71.000 francs avec lesquels il paya sa charge d'avocat au conseil? Voici ou il les prit. Grace a une action hypothecaire de 90.000 livres que ses tantes lui donnerent sur leurs biens, il put emprunter loyalement a diverses personnes, notamment a son futur beau-pere. Mais, le jour de son mariage, il toucha en especes la moitie de la dot de sa femme, soit 20.000 francs; il avait 15.000 francs en argent, provenant d'un reliquat de patrimoine, et 12.000 francs en terres; total: 47.000 francs. Il lui restait a trouver 24.000 francs pour se liberer completement. Or, il paya son office en plusieurs fois et son dernier paiement n'eut lieu que deux ans apres son entree en fonctions, le 3 decembre 1789. Put-il economiser cette somme en deux ans et demi sur le revenu annuel de sa charge que tout le monde evalue a 25.000 francs environ? En d'autres termes, sur 72.000 ou 73.000 francs qu'il gagna dans ces trente-deux mois, put-il, avec ses gouts simples, economiser 24.000 francs? Poser la question, n'est-ce pas la resoudre?

Ceux qui veulent a tout prix que Danton soit un malhonnete homme affirment qu'en 1791, lors de la suppression de ces offices d'avocats au conseil, il fut rembourse deux fois: une premiere fois par la nation, legalement; une seconde fois par le roi, secretement. Certes, le roi aurait bien mal place son argent: car Danton ne cessa d'agir en franc revolutionnaire. Mais on objecte qu'a l'infamie de ce marche scandaleux, Danton put ajouter celle de manquer de parole a son corrupteur. Et sur quoi l'accuse-t-on de cette double perfidie? Sur ce qu'il acheta quelques biens nationaux. Mais quand il fut rembourse des 71.000 francs que lui avait coute sa charge, il n'avait pas de dettes et il avait meme pu faire des economies sur les 50.000 francs qu'il gagna pendant les deux dernieres annees qu'il fut avocat au conseil. Voila donc les

depenses de Danton expliquees, controlees. Ces choses ont ete dites
deja. Mais la passion politique ne veut rien entendre.

* * * * *

Dans les oeuvres posthumes de Roederer, il y a deux morceaux sur Danton.

Après l'avoir traité de *_dogue_* et de *_crapule_*, Roederer ajoute ce trait bien naturel de la part d'un pédant: "Sans instruction!"--Au contraire, Danton avait fait de bonnes études classiques à Troyes, dans une pension laïque dont les élèves suivaient les cours du collège des Oratoriens. Son ami Rousselin et son camarade Beon nous ont laissé de curieux détails sur ces années scolaires. "Il préférerait, dit Beon, à toute autre lecture celle de Rome républicaine. Il s'exerçait à chercher des expressions énergiques, des tournures hardies, des expressions nouvelles; car il aimait à franciser les mots latins, dans les traductions à faire de Tive-Live et autres historiens romains."

Rousselin ajoute que ses amplifications renfermaient toujours quelques traits saillants et originaux, qui provoquaient les applaudissements de ses camarades et du maître. "Toute la classe attendait avec impatience que le professeur désignât Danton pour lire lui-même ses compositions." Il obtint en rhétorique les prix de discours français, de narration et de version latine. Ce bagage classique, auquel on attachait tant de prix alors, il en possédait donc tout ce qu'il en fallait avoir, et sa scolarité avait été la même que celle de Mirabeau, de Camille, de Vergniaud, de Robespierre, des plus lettrés d'entre les hommes de la Révolution.

Ce n'est pas au collège seulement que Danton avait appris le latin, dont la connaissance semblait à l'esprit ultra-classique des Jacobins une condition indispensable de la parole et de l'action politique. "Son neveu, M. Marcel Seurat, dit le Dr Robinet, se rappelle que son oncle parlait volontiers cette langue, suivant l'habitude des lettrés du temps, notamment avec le Dr Senthex, qui s'était profondément attaché à lui et qui l'accompagnait souvent à Arcis." Rousselin conte même à ce sujet une anecdote caractéristique. Quand Danton, dit-il, eut acheté sa charge d'avocat au conseil, ses collègues, sans l'avoir averti d'avance, lui demandèrent, à brûle-pourpoint et comme par gracieuseté, de perorer "sur la situation morale et politique du pays dans ses rapports avec la justice", et d'improviser séance tenante ce discours en langue latine. C'était, dit plus tard le récipiendaire lui-même, lui proposer de marcher sur des charbons, mais il ne recula point et il vivifia, de son souffle déjà puissant, les vieilles formes qu'on lui imposait. "Il dit que, comme citoyen ami de son pays, autant que comme membre d'une corporation consacrée à la défense des intérêts privés et publics de la société, il désirait que le gouvernement sentit assez la gravité de la situation pour y porter remède par des moyens simples, naturels et tirés de son autorité; qu'en présence des besoins impérieux du pays, il fallait se résigner à se sacrifier; que la noblesse et le clergé, qui étaient en possession des richesses de la France, devaient donner l'exemple; que, quant à lui, il ne pouvait voir, dans la lutte du Parlement qui éclatait alors, que l'intérêt de quelques particuliers, mais sans rien stipuler au profit du peuple. Il déclarait qu'à ses yeux l'horizon apparaissait sinistre, et qu'il sentait venir une révolution

terrible. Si seulement on pouvait la reculer de trente années, elle se ferait aimablement par la force des choses et le progrès des lumières. Il répéta dans ce discours, qui ressemblait au cri prophétique de Cassandre: *«Malheur à ceux qui provoquent les révolutions, malheur à ceux qui les font!_»*

Les jeunes avocats, frais émoulus du collège, comprenaient et se gaudissaient. Les vieux avaient saisi au passage des mots inquiétants, tels que *«motus populorum, ira gentium, salus populorum, suprema lex_»*; méfiants, ils demandèrent à Danton d'écrire et de déposer cette déclamation aussi séditieuse que ciceronienne. Mais, déjà, Danton n'écrivait pas, ne voulait pas écrire: il proposa de répéter sa harangue, pour qu'on put la mieux juger: "Le remède, dit Rousselin, eut été pire que le mal. L'aréopage trouva que c'était déjà bien assez de ce qu'on avait entendu, et la majorité s'opposa avec vivacité à la récidive."

Mais ce n'est que par malice et ébaudissement que, ce jour-là, le futur orateur se barbouilla de latin. Certes, les Diafoirus ne manquèrent pas dans la Révolution, il leur laissa leurs grimaces et leur culte puéril pour l'antiquité scolaire. Il prit l'attitude d'un homme moderne, franchement tourné vers l'avenir, non sans traditions, mais sans pédantisme, qui se sert du passé et en profite sans en subir l'étreinte rétrograde. Il est de son temps, aussi franc de pensée et aussi libre de scolastique que l'élève fabuleux de Rabelais. Sa toute première enfance paraît avoir été formée par des exercices plus physiques encore qu'intellectuels, selon Jean-Jacques, et au sortir du collège, il put dire comme cet autre: *«J'aime bien les anciens, mais je ne les adore pas_»*. Laisant la l'école, il voulut être français. Par-dessus tous les poètes, il aima Corneille, dans lequel il se plaisait à voir un précurseur de la Révolution: "Corneille, disait-il à la tribune de la Convention (13 août 1793), Corneille faisait des épitres dédicatoires à Montauron, mais Corneille avait fait *«le Cid_»*, *«Cinna_»*; Corneille avait parlé en Romain, et celui qui avait dit: *«Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose_»*, était un vrai républicain."

Sur ses lectures françaises, Rousselin donne des détails précis. A Paris, faisant son droit et retenu au lit par une convalescence longue, il voulut lire et lut *«toute_»* l'Encyclopédie. Il n'est pas besoin de dire qu'il se nourrissait, comme tous ses contemporains, de Rousseau, de Voltaire et de ce Montesquieu dont il disait: "Je n'ai qu'un regret, c'est de retrouver dans l'écrivain qui vous porte si loin et si haut, le président d'un Parlement." Et pourtant cet esprit si peu académique était assez souple pour goûter même les grâces académiques de Buffon, dont sa puissante mémoire retenait des pages entières.

Mais ce qui caractérise le mieux le tour qu'il voulut donner à sa culture intellectuelle, c'est la composition de sa bibliothèque, dont M. Robinet a publié le catalogue d'après l'inventaire de 1793. Presque aucun auteur ancien ne s'y trouve en original, quoique Danton fut, on l'a vu, en état de comprendre au moins les latins. Voici deux Virgiles, l'un italien par Caro, l'autre anglais par Dryden. Voici un Plutarque en anglais, un Démosthène en français. Le hasard n'a certes pas présidé à

ce choix de livres, d'ailleurs peu nombreux: on sent des preferences d'humoristique, une fantaisie personnelle et antipedante, surtout un vif sentiment de la _modernite_ francaise et etrangere.

Il savait et parlait l'anglais, cette langue de la politique indispensable a l'homme d'Etat, si familiere a Robespierre et a Brissot. C'est en anglais qu'il converse, d'apres Riouffe, avec Thomas Paine. Il a dans sa bibliotheque Shakespeare, Pope, Richardson, Robertson, Johnson, Adam Smith, dans le texte anglais. Il a aussi, par un caprice, du meme gout, la traduction anglaise de _Gil Blas_; et il ne faut pas croire qu'a la fin du XVIIIe siecle, cette anglomanie litteraire fut aussi frequente que l'anglomanie somptuaire ou politique, qui courait les rues.

A cote de Rabelais, que son epoque ne lisait guere, Danton avait place quelques livres italiens severement choisis. "Tout en dedaignant la litterature frivole, dit Rousselin, et n'ayant jamais lu de roman que les chefs-d'oeuvre consacres qui sont des peintures de moeurs, il apprit en meme temps la langue italienne, assez pour lire le Tasse, Arioste et meme le Dante." M. Manuel Seurat ajoutait, d'apres le docteur Robinet, qu'il parlait souvent l'italien avec sa belle-mere, Mme Soldini-Charpentier, dont c'etait la langue maternelle.--Telle etait la variete originale que ce pretendu ignorant avait su mettre dans son savoir.

III.--L'INSPIRATION ORATOIRE DE DANTON

Cherchons quelle etait l'inspiration oratoire de Danton, c'est-a-dire a quelles idees religieuses, philosophiques et politiques se rattacha l'ensemble de ses discours.

* * * * *

Si Robespierre se trompa en voulant, d'apres Rousseau, creer une religion d'Etat, il eut raison de placer au premier plan de sa politique la solution des questions religieuses. Son erreur meme atteste qu'il voyait la vraie difficulte de la Revolution, et que le denouement, bon ou mauvais, dependrait de l'attitude prise vis-a-vis des religions. Danton ne parut pas se soucier de ce grand probleme, et il n'avait pas, a proprement parler, de politique religieuse. Ses apologistes font de lui (mais sans preuves) un disciple de Diderot. Etait-il _athee avec delices_, comme le fut, dit-on, Andre Chenier? Non, ces voluptes de la raison satisfaite ou egaree et de la pensee qui s'exerce specialement furent etrangeres a ce Francais actif et heureux de vivre. Il ne philosophe que dans la crise finale, en face de la mort, et, la, d'un mot net, il proclame avec securite son sentiment. "Ma demeure sera bientot dans le neant...." dit-il au Tribunal revolutionnaire et, au commencement de sa defense, il reprend cette courte profession de foi: "Je l'ai dit et je le repete: _Mon domicile est bientot dans le neant et mon nom au Pantheon._" Ce fier aveu ne dut-il pas soulager a demi la

conscience du véritable meurtrier de Danton, de ce Robespierre, inquisiteur du Dieu de Jean-Jacques? Il put se dire qu'évidemment sa victime n'était pas orthodoxe.

[Illustration: ATTAQUE DES TUILERIES, LE 10 AOUT 1792]

Il est probable que Danton n'attachait qu'une importance secondaire à ce qui préoccupait si fort son rival. Il semble vouloir ignorer les rapports de la religion et de la politique, par dédain philosophique ou par impuissance naturelle. Quand la question se présente, il l'ajourne systématiquement. Ainsi, le 25 septembre 1792, il répond à Cambon, qui avait proposé de réduire le traitement du clergé: "Par motion d'ordre, je demande que, pour ne pas vous jeter dans une discussion immense, vous distinguez le clergé en général des prêtres qui n'ont pas voulu être citoyens; occupez-vous à réduire le traitement de ces traitres qui s'engraissent des sueurs du peuple, et renvoyez la grande question à un autre moment. (On applaudit.)" Le 30 novembre suivant, il s'oppose à la suppression du salaire des prêtres: "On bouleversera la France, dit-il, par l'application trop précipitée des principes que je chéris, mais pour lesquels le peuple, et surtout celui des campagnes, n'est pas mur encore." Et, avec une attitude toute girondine, il affirme sa liberté de pensée, et déclare en même temps la religion provisoirement utile au peuple: "On s'est appuyé sur des idées philosophiques qui me sont chères, car je ne connais d'autre bien que celui de l'univers, d'autre culte que celui de la justice et de la liberté.... Quand vous aurez eu pendant quelque temps des officiers de morale qui auront fait pénétrer la lumière auprès des chaumières, alors il sera bon de parler au peuple morale et philosophie. Mais jusque-là il est barbare, c'est un crime de lèse-nation que d'ôter au peuple des hommes dans lesquels il peut trouver encore quelque consolation". Quand on tente une solution radicale, quand les hébertistes veulent continuer Voltaire et détruire le christianisme par le ridicule, il accueille mal cette tentative, et parle avec mauvaise humeur contre ces "mascarades antireligieuses", ou il ne voit qu'une infraction aux convenances parlementaires. "Il y a un décret, dit-il le 6 frimaire an II, qui porte que les prêtres qui abdiqueront iront apporter leur renonciation au comité. Je demande l'exécution de ce décret; car je ne doute pas qu'ils ne viennent successivement abjurer l'imposture. Il ne faut pas tant s'extasier sur la démarche d'hommes qui ne font que suivre le torrent. Nous ne voulons nous engouer pour personne. Si nous n'avons pas honoré le prêtre de l'erreur et du fanatisme, nous ne voulons pas non plus honorer le prêtre de l'incrédulité: nous voulons servir le peuple. Je demande qu'il n'y ait plus de mascarades antireligieuses dans le sein de la Convention. Que les individus qui voudront déposer sur l'autel de la patrie les dépouilles de l'Eglise ne s'en fassent plus un jeu ni un trophée. Notre mission n'est pas de recevoir sans cesse des députations qui répètent toujours les mêmes mots. Il est un terme à tout, même aux félicitations. Je demande qu'on pose la barrière." Ici la rondeur et la franchise du langage cachent mal l'incertitude de la pensée. Faute d'idées personnelles sur le problème religieux, Danton incline en apparence vers les sentiments de Robespierre. Le même jour, sa nonchalance à prendre un parti raisonne sur ce point l'entraîne à se prononcer contre les tendances qu'il manifestera au Tribunal révolutionnaire, et à accepter

officiellement la croyance a l'Être supreme. Que dis-je, a accepter? c'est lui qui le premier proposa la religion d'Etat revee par Robespierre, et, dans un instant de defaillance morale ou par une tactique parlementaire vraiment trop compliquee, se fit l'interprete des conceptions mystiques de son adversaire. Oui, seize jours apres la fete de la Raison, ou certains dantonistes avaient deploye le meme zele que les hebertistes, quand les echos de l'hymne philosophique retentissaient encore a Notre-Dame, Danton, sous pretexte de donner _une centralite a l'instruction publique_, demanda que le peuple put se reunir dans un vaste temple, orne et egaye par les arts, et il ajoutait: "Le peuple aura des fetes dans lesquelles il offrira de l'encens a l'Être supreme, au maitre de la nature: car nous n'avons pas voulu aneantir la superstition pour etablir le regne de l'atheisme." Et, avec un visible embarras, il vantait l'influence des fetes nationales et les bons effets de l'instruction publique, en termes contradictoires avec sa proposition jacobine d'organiser une religion d'Etat deiste, en termes qu'on eut dit empruntes a Diderot ou a Condorcet.

Il y eut alors, parmi les dantonistes qui ne faisaient pas partie de l'entourage intime, un instant d'etonnement, de stupeur. Thuriot, sur la motion duquel la Convention avait assiste a la fete de la Raison, feignit de n'avoir pas entendu la motion robespierriste de son ami: "Mais ce que demande Danton est fait, dit-il. Le Comite d'instruction publique est charge de vous presenter des vues sur cet objet". Et il fit mettre a l'ordre du jour d'une prochaine seance le debat sur l'organisation de l'instruction publique. Quant a la proposition de Danton, on la renvoya au Comite, sans specifier qu'il s'agissait du culte de l'Être supreme ou de la tenue des fetes nationales. C'est ainsi que les dantonistes firent echouer l'intrigue si habile de Robespierre et reparerent la defaillance de leur chef. Il y eut la, semble-t-il, un incident vif et grave, ou il faut voir, non un acte d'hypocrisie de Danton, mais cette _incapacite religieuse_ qui lui a ete si durement reprochee par Edgar Quinet.

* * * * *

La metaphysique, comme on disait alors, n'etait pas moins etrangere a la politique de Danton que les idees religieuses. Il n'affectait pas, a proprement parler, de principes. Il laissait Robespierre precher a son aise l'Evangile de Jean-Jacques et ne semblait pas croire aux verites sociales, pas plus qu'au deisme, dont ces verites etaient pour Robespierre la consequence naturelle. Les idees morales, telles que les entendaient les adeptes du _Contrat social_, n'inspirent nulle part son eloquence. Il ne catechise jamais. A l'experience seule il emprunte ses vues et ses conseils, et son empirisme etait bien fait pour plaire a nos modernes positivistes.

Ceux-ci, cependant, exagerent: si l'eloquence de Danton n'avait jamais procede que de faits tangibles ou demontrables, elle n'eut pas agi sur ses contemporains. Danton repoussait, je l'admets, Dieu et l'immortalite de l'ame: mais il croyait d'instinct, et comme on croit en religion, aux deux divinites incontestees de la Revolution: la Justice et la Patrie. Ce sont les deux idees indemontrees grace auxquelles son eloquence

touche les cœurs et pousse les hommes au seul genre d'action que ne puisse conseiller une philosophie utilitaire: au sacrifice. Lui-même est prêt à donner sa vie pour le succès de la Révolution, et il ne croit pas faire un marche de dupe, quoiqu'il n'espère aucun salaire ultérieur. Il avait donc certaines croyances irraisonnées, contraires ou supérieures au bon sens, par lesquelles il rechauffait sa parole et faisait germer dans les âmes l'enthousiasme et le goût de cette générosité absurde et divine qui porta nos pères à mourir pour cette abstraction, la Patrie, et pour cette chimère, la justice.

Ainsi, les robespierristes calomniaient ce juste et ce patriote quand ils l'accusaient de ne point croire à la morale. Il avait, lui aussi, une morale; sans morale eut-il pu se faire entendre du peuple qui, réuni, ne comprend pas la langue de l'intérêt? Mais cette morale de Danton, plus sommaire que celle de Robespierre, se réduisait à un double postulat, sur lequel il évitait même de dissertar. Robespierre, du haut de la tribune, raisonne sa morale, la professe, la prêche et ne craint pas d'être pédant. Danton constate en lui-même et chez autrui l'existence des deux sentiments dont nous avons parlé, et il en fait l'inspiration, la flamme de son éloquence, sans chercher à les démontrer, à les expliquer.

Si les principes diffèrent chez ces deux orateurs, leur but n'est pas le même. Robespierre, à l'exemple de Rousseau, rêve de moraliser le monde. Danton n'a pas ces visées ambitieuses: il ne cherche pas à réformer l'homme intérieur, mais à entourer ses concitoyens des meilleures conditions matérielles pour vivre dans la liberté, l'égalité et la fraternité. Il ne tend pas à faire violence au génie de la nation et à changer Athènes en Sparte, comme on disait alors. Il conseillerait plutôt à la race française d'abonder dans son propre sens, de développer ses qualités héréditaires et d'être heureuse conformément à son caractère. Mais il ne croit pas que les gouvernants aient charge d'âme ni que les députés à la Convention soient des professeurs de morale. Ils auront, d'après lui, rempli leur tâche, s'ils résolvent les difficultés de l'heure présente, s'ils chassent l'ennemi du sol français, s'ils abattent à l'intérieur les partisans de l'ancien régime, s'ils donnent à la France l'indépendance et la liberté.

Il suit de là que la politique de Robespierre se meut tout entière dans le passé et dans l'avenir, qu'elle tient un compte énorme des idées, un compte médiocre des faits. La politique de Danton ne s'occupe que des sentiments et des choses de l'heure présente. Robespierre donne une direction aux hommes. Danton leur indique le moyen de se tirer d'affaire le jour même. Rarement Robespierre dit ce qu'il faut faire, dans telle circonstance. Toujours Danton indique la mesure à prendre immédiatement.

C'est sa force, c'est la raison de son influence décisive en vingt conjonctures importantes. Mais c'est aussi le secret de sa faiblesse et la raison de sa chute. Il se condamnait, par son affectation d'empirisme, à toujours réussir. Les échecs de Robespierre le relevaient: c'était méchanceté des hommes et nouvelle preuve de la nécessité de les rendre meilleurs. Les échecs de Danton le diminuaient: c'était un démenti à sa perspicacité, à son génie. La morale dont se

couvrait Robespierre fut son bouclier: si on n'eut fait croire que c'était la un masque, si on n'eut montré en lui le Tartufe, eut-on jamais pu lui ôter l'amour de ce peuple si sensible aux idées morales? Eut-on jamais pu, si coupable qu'il fut, le vaincre et l'abattre sans le calomnier? Au contraire, le peuple abandonna Danton dès qu'il fut vaincu, parce que sa politique affectait de reposer en partie sur l'habileté et l'audace. Il ne fut pleuré que d'une élite qui avait compris sa pensée et pénétré son cœur.

* * * * *

Precisons maintenant et demandons à Danton lui-même les éléments de sa politique. Nous savons en général quelle fut son invention oratoire: empruntons des exemples à ses discours.

Voici d'abord une protestation formelle contre la "métaphysique" en politique: "Une révolution, dit-il le 5 pluviôse an II, ne peut se faire géométriquement." La Convention n'est pas pour lui un concile destiné à définir la morale, à incliner ou contraindre les âmes dans un sens meilleur: "Nous ne sommes, sous le rapport politique, dit-il, qu'une commission nationale que le peuple encourage par ses applaudissements."

Robespierre, dépositaire de l'orthodoxie, admet ou rejette, selon la nuance des opinions. Il ne faut être à ses yeux ni en deca ni au delà de la vérité. Cette ferme certitude exclut la tolérance, la conciliation: ceux qui pensent autrement sont les méchants: point de pacte avec eux. Danton, en sceptique, provoque au contraire les adhésions, appelle et attire toutes les bonnes volontés: c'est que la Patrie et la Justice sont des divinités bienveillantes: "Rapprochons-nous, rapprochons-nous fraternellement...." "Je ne veux pas que vous flattiez tel parti plutôt que tel autre, mais que vous prêchiez l'union." Il n'a de colère que contre ceux qui se cantonnent et s'excluent les uns les autres: "Vous qui me fatiguez de vos contestations particulières, au lieu de vous occuper du salut de la République, je vous repudie tous comme traîtres à la patrie; je vous mets tous sur la même ligne." C'est au nom de la raison qu'il affecte de convoquer les hommes, recherchant les mots de ralliement les plus généraux, les bannières les plus larges: "L'énergie, dit-il, fonde les républiques; la sagesse et la conciliation les rendent immortelles. On finirait bientôt par voir naître des partis. Il n'en faut qu'un, celui de la raison....". Robespierre aurait dit: "Il n'en faut qu'un, celui de la vertu", et Robespierre ne voyait de vertu que dans l'évangile du Vicaire savoyard.

La défaite ou la victoire de la vertu, voilà le cheval de bataille de Robespierre. Contre qui les ennemis intérieurs sont-ils coalisés? Contre le peuple? Contre la Révolution? Dites plutôt: contre la vertu. Par ce terme abstrait, que désigne au fond l'orateur moraliste? Ses partisans, ou mieux ses coreligionnaires en Jean-Jacques. Partout où il dit la vertu, Danton dit plutôt la France; par exemple, le 30 mars 1793: "Non, la France ne sera pas reasservie", ou le 21 janvier de la même année: "La France entière ne saura plus sur qui poser sa confiance." Aux entités de son rival il oppose des réalités vivantes et actuelles. La patrie, pour lui, est-ce, comme Robespierre, une réunion idéale d'âmes

possedees de la verite, est-ce une patrie mystique? Non, ce sont des personnes, des villes, un sol, c'est Paris, c'est Arcis-sur-Aube, c'est la France, cette France qu'on ne peut quitter. Qui ne se represente, sans effort, Robespierre, en exil, se consolant avec sa pensee, jouissant de sa cite ideale qu'il a emportee avec lui et y vivant comme a Paris ou a Arras? Mais s' imagine-t-on Danton loin de la France? _Emporte-t-on sa patrie sous la semelle de ses souliers?_ [Note: Convention, seance du 18 nivose, an III: "_Legendre_": Ecoutez ce mot d'un de vos collegues qui a ete guillotine. Il avait ete prevenu du sort qui l'attendait; quelques jours avant qu'il fut arrete, on lui conseillait de fuir: "Eh quoi! repondit-il, emporte-t-on sa patrie sous la semelle de ses souliers?" _Plusieurs voix_: C'est Danton! _Legendre_: L'histoire et la posterite jugeront l'homme qui a prononce ces paroles."]

Il suit de la que, si Robespierre s'inquiete surtout des ennemis interieurs, des _heterodoxes_, Danton s'inquiete davantage de repousser l'invasion allemande. Ces disputes sur les principes, si cheres a Robespierre, il les ecarte comme byzantines. "Toutes nos altercations tuent-elles un Prussien?" Il n'est rien, d'apres lui, qui ne doive tendre a fonder d'abord l'indpendance du pays en chassant l'etranger. S'il dit, avec la brutalite du temps: _Il faut tuer les ennemis interieurs_, il ajoute aussitot: _pour triompher des ennemis exterieurs_. Plus son pale et mystique rival se tourmente des progres de l'erreur et du vice, plus Danton s'exalte pour sauver la patrie. On sait comment il arma la nation, excita l'enthousiasme, et parla aux Francais au nom de la France. Ses paroles vivent encore: "Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie. (_On applaudit._) Pour les vaincre, messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvee." C'est dans ce sens qu'il pouvait dire: "Faisons marcher la France, et nous irons glorieux a la posterite." Il apparait a nos yeux, en effet, comme la personification de la patrie en danger, de la patrie sauvee.

Cette patrie, il en affirme la personnalite a toute occasion, et il aime a en proclamer l'unite, et cela par des images sensibles, sans mysticisme de langage: "Les citoyens de Marseille, dit-il, veulent donner la main aux citoyens de Dunkerque." Et il venait de s'ecrier dans le meme discours: "Aucun de nous n'appartient a tel ou tel departement: il appartient a la France entiere."

Il voit volontiers la France sous les traits de Paris, et il comprend qu'a cette heure de crise la capitale doit reellement commander au reste du corps. Sans aller jusqu'a la naive adoration du bon Anacharsis Cloots, qui regardait Paris comme la Mecque du genre humain, Danton defend et loue "le peuple de Paris, peuple instruit, peuple qui juge bien ceux qui le servent, peuple qui se compose de citoyens pris dans tous les departements..., qui sera toujours la terreur des ennemis de la liberte. Paris est le centre ou tout vient aboutir; Paris sera le foyer qui recevra tous les rayons du patriotisme francais, et en brulera tous les ennemis. On n'entendra plus de calomnies contre une ville qui a cree la liberte, qui ne perira pas avec elle, mais qui triomphera avec la

liberte et passera avec elle a l'immortalite".

Telle est l'idee que Danton se fait de la patrie et de Paris qui en est la tete, idee nette et concrete. De meme, le peuple n'est pas pour lui une force mysterieuse, une abstraction: ce sont des Francais, ouvriers et paysans, repandus sur les places publiques, dans leur costume de travail, ou courbes sur leurs outils, ou en marche vers la frontiere. Tandis que Robespierre divinise le peuple, comme un instrument de Dieu, et s'abime devant lui en meditations, Danton le coudoie dans les rues de Paris, le voit en chair et en os, lui parle familièrement. La fraternite n'est pas pour lui, comme pour Robespierre, un agenouillement devant le dieu du Vicaire savoyard: c'est un repas en commun, entre braves gens du meme pays. On dit qu'a Arcis il mangeait fenetres ouvertes, mele a tous. C'est ainsi qu'il comprend la fraternite, et qu'il l'explique a la Convention: "Il faut, dit-il, que nous ayons la satisfaction de voir bientot ceux de nos freres qui ont bien merite de la patrie en la defendant, manger ensemble et sous nos yeux a la gamelle patriotique." Et il aime a dire a ses collegues: "Montrez-vous peuple.... Il faut que la Convention soit peuple."

Il sut donc parler au coeur de ses contemporains, quoiqu'il ait dit une fois: "Je ne demande rien a votre enthousiasme, mais tout a votre raison." Il pretend, en effet, a une politique purement raisonnable, uniquement inspiree de l'experience et du bon sens, et c'est la l'autre face de son genie. Lui-meme, au lendemain des plus nuageuses dissertations de Robespierre, se plait a exagerer son empirisme, a parler de la _machine politique_, dont le gouvernement est la grande roue a laquelle il faut, en cas de besoin, adapter une _manivelle_. S'il conseille une mesure, c'est sous une forme aussitot applicable, c'est a un besoin de l'heure meme qu'il repond, c'est a l'instant meme qu'on devra executer le decret propose. Ainsi, a propos de la defense de la Belgique: "Je demande, dit-il, par forme de mesure provisoire, que la Convention nomme des commissaires qui, _ce soir_, se rendront dans toutes les sections de Paris, convoqueront les citoyens, leur feront prendre les armes, et les engageront, au nom de la liberte et de leurs serments, a voler a la defense de la Belgique." De meme, quand il s'agit de revolutionner la Hollande: "Faites donc partir vos commissaires; soutenez-les par votre energie; qu'ils partent _ce soir_, cette nuit meme_." Et il repete dans la meme seance: "Que vos commissaires partent a l'instant..., que _demain_ vos commissaires soient partis." Par la, il ne donne pas seulement a la Convention le gout de la promptitude, si utile a une politique de defense nationale, il rassure aussi les esprits effrayes par les desastres recents, il ote aux hommes le temps de la reflexion, du decouragement, il remplit sans cesse par de nouveaux actes le vide que tant de mecomptes faisaient dans les coeurs. Ce politique habile ne laissa pas a la nation un instant pour douter et, tant que dura sa toute-puissance, la France fut heureuse, car elle ne cessa d'agir.

* * * * *

Ainsi, l'ame de l'eloquence de Danton etait le patriotisme; ses moyens, l'experience et le bon sens. Est-ce tout? N'y a-t-il pas a demeler

d'autres elements? On a parle souvent, a propos de ce tribun, de terrorisme et de moderantisme. Peut-on juger son eloquence, sans savoir s'il etait un homme de sang ou un homme de reaction et s'il meritait ces deux reproches qui, partis de camps opposes, ne s'excluent pas forcement entre eux? La reponse se trouve dans les livres de MM. Bougeart et Robinet, apres qui l'histoire et l'apologie de Danton ne sont plus a faire. Mais toute politique a deux faces: action et reaction. Apres avoir provoque, on arrete ou on ramene. Apres avoir detruit, on fonde. Quel role ces tendances diverses jouent-elles dans l'eloquence de Danton?

Nous savons qu'il n'etait pas haineux, et les memoires du royaliste Beugnot nous le montrent humain et obligeant. L'effusion du sang est-elle un de ses _motifs_ oratoires? Voici les journees de septembre: Marat les loue, les Girondins les excusent. Que fait Danton, je ne dis pas dans la legende, mais dans l'histoire? Il y assiste avec tristesse, reste a son poste, tandis que Roland et les autres ministres veulent deserter, et se garde de toute parole d'approbation. C'est une calomnie trop legerement acceptee, meme par ses apologistes, que de lui preter cette distinction cynique entre le _ministre de la Revolution_ et le _ministre de la justice_. Le propos n'est pas prouve: j'ai le droit de le dire invente. Et a la tribune? A la tribune, il ne parla qu'une fois des journees de septembre (10 mars 1793), et voici en quels termes: "Puisqu'on a ose, dans cette assemblee, rappeler ces journees sanglantes sur lesquelles tout bon citoyen a gemi, je dirai, moi, que si un tribunal eut alors existe, le peuple, auquel on a si souvent, si cruellement reproche ces journees, ne les aurait pas ensanglantees; je dirai, et j'aurai l'assentiment de tous ceux qui auront ete les temoins de ces mouvements, que nulle puissance humaine n'etait dans le cas d'arreter le debordement de la vengeance nationale."

Mais ne poussa-t-il pas, dans cette meme seance, a l'organisation du Tribunal revolutionnaire? N'est-il pas un complice du systeme terroriste? Il le fut, mais a son corps defendant, quand d'autres s'y complaisaient. Loin de nous l'idee de glorifier aucun des meurtres de la Revolution: l'usage de la peine de mort fut, si l'on veut, sa tache et sa perte. Mais enfin comment ne pas distinguer Danton et Marat, dont la sensibilite barbare se rejouit de la mort des anciens oppresseurs du peuple, ou de Robespierre qui, quoi qu'en dise M. Hamel, parait avoir allegrement remercie son Dieu quand l'echafaud le delivrait des ennemis de la _vertu_?

Quand Danton parlait du _debordement de la vengeance nationale_, il disait le fond de sa pensee politique. Il lui semblait que, si l'on voulait garder la direction du mouvement, il fallait faire une part a la colere du peuple, a ces haines hereditairement transmises depuis tant de siecles et accrues encore par la permanence des griefs. Faire la part du sang! Chose horrible, qui n'etait pas necessaire, mais qu'il crut, avec ses contemporains, indispensable. Sa politique fut d'elever un echafaud pour empecher des massacres, pour porter du moins quelque lumiere et quelque choix dans la "vengeance nationale". Et, ce qui condamne cette mesure, c'est qu'au lieu de _vengeance_, on fut oblige de dire _justice_! Quoi qu'il en soit, reconnaissons que Danton, de bonne foi,

fit le possible pour que la Revolution gardat quelque mesure envers ses ennemis, et, des la premiere seance de la Convention, il developpa cette idee qu'il faut faire justice au peuple pour qu'il ne la fasse pas lui-meme. Il combat genereusement le soupcon, ce pourvoyeur de la guillotine qu'encourage sans cesse l'orthodoxie defiante de Robespierre: "Je vous invite, citoyens, a ne pas montrer cette envie de trouver sans cesse des coupables.... Laissons a la guillotine de l'opinion quelque chose a faire."

Et les Girondins? et le 31 mai?--Danton n'est pas homme a reculer devant les responsabilites: "Je le proclame a la face de la France, dit-il peu de jours apres ces evenements, sans les canons du 31 mai, sans l'insurrection, les conspirateurs triomphaient, ils nous donnaient la loi. Que le crime de cette insurrection retombe sur nous; je l'ai appelee, moi, cette insurrection, lorsque j'ai dit que s'il y avait dans la Convention cent hommes qui me ressemblaient, nous resisterions a l'oppression, nous fonderions la liberte sur des bases inbranlables." Mais s'il condamnait la politique des Girondins, il aimait leurs personnes, il estimait leurs talents, il avait fait le possible pour les rallier: "Vingt fois, disait-il a Garat, je leur ai offert la paix; ils ne l'ont pas voulue: ils refusaient de me croire, pour conserver le droit de me perdre." Il se resigna a les ecarter des affaires, dans l'interet public. Mais les destinait-il a l'echafaud? Garat, qui alla le voir au moment ou il fut question de juger la Gironde, lui prete une attitude bien conforme a son caractere: "J'allai, dit-il, chez Danton: il etait malade; je ne fus pas deux minutes avec lui sans voir que sa maladie etait surtout une profonde douleur et une grande consternation de tout ce qui se preparait. _Je ne pourrai pas les sauver_, furent les premiers mots qui sortirent de sa bouche, et, en les prononcant, toutes les forces de cet homme qu'on a compare a un athlete, etaient abattues, de grosses larmes tombaient le long de ce visage dont les formes auraient pu servir a représenter celui d'un Tartare: il lui restait pourtant encore quelque esperance pour Vergniaud et Ducos." [Note: Garat, _Memoire sur la Revolution ou expose de ma conduite dans les affaires et dans les fonctions publiques_, Paris, an III, in-8 deg., p. 187.--Il ne savait pas hair, et un jour, a propos d'un homme qu'il frequentait sans l'estimer, il disait ces paroles fraternelles, dignes de Terence: "Je vois souvent X..., dont le caractere atrabilaire ne m'inspire aucune confiance; je sais qu'il me denigre toutes les fois qu'il en trouve l'occasion; je pourrais au besoin produire plus d'un temoin: en voila plus qu'il ne faut sans doute pour cesser de voir cet homme. Eh bien, quand je pense que je l'ai vu des l'enfance lutter contre sa mauvaise fortune; que je lui ai fait un peu de bien; que je puis encore lui etre utile, alors je m'oublie moi-meme pour le plaindre d'etre si malheureusement ne; sa presence devient une espece d'etreinte qui m'ote jusqu'a la force d'examiner sa conduite envers moi." _Notes et souvenirs de Courtois_ (de l'Aube), publies par le Dr Robinet dans la revue _La Revolution francaise_, t. XII, p. 1.000.]

Il accepte donc la terreur comme une necessite, il ne l'aime pas. Il parle de ces mesures de salut public d'un tout autre accent que Robespierre et que Marat. Quant aux chimeres politiques, ce pretendu demagogue les ecarte en toute occasion; il s'oppose energiquement a

l'adoption de lois agraires et rassure les propriétaires du haut de la tribune. La République qu'il rêve n'est point une Sparte, encore moins une démagogie. On l'a appelé barbare. Danton barbare! Écoutez-le lui-même: "Puisse plutôt le sol de la France que de retourner sous un dur esclavage! Mais qu'on ne croie pas que nous devenions barbares: après avoir fondé la liberté, nous l'embellirons." Il croit que quand le temple de la liberté sera _assis_, il faudra _le décorer_. Et il ajoute: "Nous n'avons point fondé une république de Wisigoths; après l'avoir solidement instruite, il faudra bien s'occuper de la décorer."

Si, au fond du cœur, il n'est pas terroriste, ne serait-il, comme le veulent Saint-Just et Robespierre, qu'un modérantiste, qu'un faux révolutionnaire? Il a répondu d'avance à cette accusation hypocrite, le jour où il s'est écrié à la tribune: "Il vaudrait mieux outrer la liberté et la Révolution, que de donner à nos ennemis la moindre espérance de rétroaction." Et il avait dit déjà: "Faites attention à cette grande vérité, c'est que, s'il fallait choisir entre deux excès, il vaudrait mieux se jeter du côté de la liberté que de rebrousser vers l'esclavage." Voici d'ailleurs la nuance exacte de son prétendu modérantisme: "Déclarons, dit-il à la tribune de la Convention, que nul n'aura le droit de faire arbitrairement la loi à un citoyen; défendons contre toute atteinte ce principe: que la loi n'émane que de la Convention, qui seule a reçu du peuple la faculté législative: rappelons ceux de nos commissaires qui, avec de bonnes intentions sans doute, ont pris les mesures qu'on nous a rapportées, et que nul représentant du peuple ne prenne désormais d'arrêt qu'en concordance avec nos décrets révolutionnaires, avec les principes de la liberté, et d'après les instructions qui leur seront transmises par le comité de salut public. Rappelons-nous que, si c'est avec la pique que l'on renverse, c'est avec le compas de la raison et du génie qu'on peut élever et consolider l'édifice de la société.... Oui, nous voulons marcher révolutionnairement, dut le sol de la République s'aneantir, mais, après avoir donné tout à la vigueur, donnons beaucoup à la sagesse; c'est de la constitution de ces deux éléments que nous recueillerons les moyens de sauver la patrie." Si nous faisons une histoire suivie de la politique de Danton, nous rappellerions que ses amis, d'accord avec lui, voulaient, il est vrai, _un Comité de clémence_. Mais était-ce réaction, --ou justice? Et les robespierristes eux-mêmes n'y songeaient-ils pas? La clémence ne devait-elle pas être le don de joyeux avenement du pontife-dictateur? La clémence! chaque parti ne l'ajournait que parce qu'il voulait la confisquer à son profit, parce qu'il comprenait que par elle seule un gouvernement pourrait s'établir. Robespierre voulait, lui aussi, la clémence: mais il la voulait robespierriste, et non dantonienne. Toutefois, ces considérations sont étrangères à l'étude des idées oratoires de Danton: nulle part, dans ses discours, il n'utilise cet argument; jamais, en public, il n'aborde ce thème, même par voie d'allusion. Il parle de raison, de sagesse, non de clémence: il sait trop bien le parti terrible que ses rivaux tireraient contre lui, aux yeux du peuple encore altéré de vengeance et affolé de peur, d'un mot que tout homme éclairé portait alors grave au fond du cœur et que, seul, le pauvre Camille Desmoulins osa prononcer.

Tels sont les éléments de l'inspiration oratoire de Danton. Sa force, on le voit, fut dans son patriotisme et dans son bon sens pratique. Sa faiblesse, nous l'avons déjà indiquée, fut précisément d'affecter l'empirisme, de se taire sur les principes, d'appeler le gouvernement « une roue, une manivelle », de se condamner, en ne s'appuyant pas sur les idées supérieures dont vit le peuple, à une infailibilité perpétuelle de prévision et de succès. Il semble presque, à lire ses discours que les échecs ne viennent jamais des torts, mais des fautes, que l'habileté est la reine du monde, que la vertu n'est pas indispensable pour fonder et faire vivre un gouvernement. Et puis cet homme si moral, si désintéressé, prêt aux autres les vices et les bassesses dont lui-même est exempt. Il croit trop à la puissance de l'argent; il parle trop souvent d'argent à la tribune, quand Robespierre n'y parlait que des principes. Le 18 octobre 1792, à propos de sa reddition de comptes, n'est-il pas forcé de reconnaître qu'il a plus dépensé que ses collègues pour de secrètes mesures révolutionnaires? En septembre 1793, il croit et il déclare qu'avec de l'or on vaincra l'insurrection lyonnaise: "Les revers que nous éprouvons, dit-il, nous prouvent qu'aux moyens révolutionnaires nous devons joindre les moyens politiques. Je dis qu'avec trois ou quatre millions nous eussions déjà reconquis Toulon à la France, et fait pendre les traîtres qui l'ont livrée aux Anglais. Vos décrets n'y parvenaient pas. Eh bien! l'or corrupteur de vos ennemis n'y est-il pas entre? Vous avez mis cinquante millions à la disposition du comité de salut public. Mais cette somme ne suffit pas. Sans doute, vingt, trente, cent millions seront bien employés, quand ils serviront à reconquérir la liberté. « Si à Lyon on eut RECOMPENSE le patriotisme des sociétés populaires », cette ville ne serait pas dans l'état où elle se trouve. Certes, il n'est personne qui ne sache qu'il faut des dépenses secrètes pour sauver la patrie." Tout le monde le savait, en effet. Mais dans ces premiers temps de la liberté, on rougissait de parler d'argent à la tribune. Corrompre ses ennemis, c'était un expédient sur lequel on aimait à se taire. Quant à reconnaître pécuniairement le zèle des républicains, un tel cynisme n'était pas encore entré dans les mœurs. On eut honte, quand on entendit Danton regretter à la tribune qu'on n'eut pas « récompense » le patriotisme des sociétés populaires. C'était là un langage nouveau, que personne encore n'avait tenu dans la Révolution, pas même Mirabeau. Danton n'effleura ce thème que deux fois; mais son éloquence l'y reconsidéra.

Il parut corruptible, lui qui se vantait de corrompre. Ceux qui lancèrent contre lui l'accusation mensongère de vénalité, accusation aujourd'hui réfutée, mais indélébile, connaissaient trop la nature humaine pour ignorer qu'un homme venal prodigue au contraire les protestations vertueuses et parle plus qu'un autre de conscience et de probité. Qui avait fait sonner plus haut son désintéressement que Mirabeau? Si Danton, lui aussi, eut été payé, ne se fut-il pas gardé de parler de vénalité, de corruption? Mais la calomnie n'en fit pas moins son chemin, et le peuple ne pardonna pas à Danton son goût pour les dépenses secrètes et l'argent qu'il avait manié pendant son ministère. Le préjugé vulgaire qu'à toucher de l'or on s'enrichit diminua le prestige du grand tribun, et, en ouvrant la voie à la calomnie, ôta de l'autorité à son éloquence.

IV.--LA COMPOSITION ET LE STYLE DES DISCOURS DE DANTON

Il faut reconnaître, avant de passer de l'étude des idées à celle du style, que cette unanimité des contemporains à refuser aux discours de Danton un mérite littéraire qu'on accordait à Robespierre, que ce soin que prennent tous les memorialistes de l'appeler, ou à peu près, le Mirabeau de la populace, qu'un tel accord dans l'appréciation de son éloquence ne peut être entièrement l'effet d'une entente mensongère. L'éloquence de Danton déconcertait, sinon le peuple, du moins ses collègues, et surtout les lettres, qui étaient nombreux encore à la Convention. Est-ce un effet de ce cynisme qu'on lui attribue? Émaillait-il ses discours d'apostrophes à la Duchesne? Il est impossible d'extraire de ses œuvres oratoires une seule parole, je ne dis pas obscène ou grossière, mais simplement déplacée. Manqua-t-il jamais aux convenances parlementaires? Il en semble au contraire le gardien intolérant. Il s'oppose aux mascarades anticatholiques dans la Convention et à ces défiles incessants de processions chantantes ou hurlantes. L'antipathie des lettres pour son éloquence ne venait donc pas des motifs qu'ils alléguaient, mais, sans qu'ils s'en rendissent bien compte, de ce que Danton rejetait les règles de la rhétorique traditionnelle. Ses harangues ne sont ni composées, ni écrites comme celles des anciens ou même de Mirabeau et de Robespierre.

D'abord, les idées chez Danton ne sont pas distribuées comme on le veut au collège. Les orateurs classiques ne traitent qu'un sujet à la fois et recherchent avant tout l'unité d'intérêt. L'improvisateur Danton n'observe pas toujours cette loi: il lui arrive de traiter toutes les questions du jour, dans le même discours, en les plaçant d'après leur ordre d'urgence. Il veut répondre, en une seule fois, à toutes les préoccupations présentes, et donner des solutions à toutes les difficultés pendantes. Ainsi le 21 janvier 1793, il traite, à propos de l'assassinat de Le Peletier, dans un discours de moyenne étendue, jusqu'à sept sujets différents:

1 deg. Eloge funèbre de Le Peletier; 2 deg. opinion de Danton sur Petion; 3 deg. attaques violentes contre Roland; 4 deg. des visites domiciliaires; 5 deg. nécessité d'augmenter les attributions du Comité de sûreté générale; 6 deg. nécessité de faire la guerre à l'Europe avec plus d'énergie; éloge du courage des soldats; 7 deg. proposition d'enlever au ministre de la guerre une partie de ses fonctions qui l'écrasent.

Et cependant l'incohérence n'est ici qu'apparente: toutes ces questions si diverses se tiennent, dans l'esprit de l'auditeur, par un lien que Danton croit inutile de lui montrer. Ces mesures multiples répondent toutes à une même préoccupation et tendent à un seul but: le salut immédiat de la Révolution. À distance, il nous semble que les transitions manquent: mais pour l'auditeur de 1793, dont ces idées étaient toute l'âme, point n'était besoin d'artifice pour que son attention passât d'un objet à un autre. Au contraire: les lenteurs,

parfois utiles, de la rhétorique, l'eussent fait languir. Dans cette époque de crise (et quelle époque! le jour même de la mort de Louis XVII!) ou des soucis bien divers s'éveillaient au même instant dans le même esprit, quelle satisfaction n'était-ce pas d'obtenir à la fois autant de réponses rassurantes qu'on se faisait de questions anxieuses! Quelle source d'autorité pour un orateur que de pouvoir, par cette simultanéité des arguments, faire taire les doutes et calmer les inquiétudes à l'instant même où on les sentait naître!

Parfois aussi, par un procédé contraire, Danton sait concentrer sur un seul point l'attention perfidement dispersée par un orateur ennemi. Citons intégralement, comme un modèle d'unité apparente et réelle, le discours qu'il prononça dans la séance du 25 septembre 1792, en réponse aux accusations girondines si variées et si incohérentes:

"C'est un beau jour pour la nation, c'est un beau jour pour la République française, que celui qui amène entre nous une explication fraternelle. S'il y a des coupables, s'il existe un homme pervers qui veuille dominer despotiquement les représentants du peuple, sa tête tombera aussitôt qu'il sera démasqué. On parle de dictature, de triumvirat. Cette imputation ne doit pas être une imputation vague et indéterminée; celui qui l'a faite doit la signer; je le ferais, moi, cette imputation dut-elle faire tomber la tête de mon meilleur ami. Ce n'est pas la députation de Paris prise collectivement qu'il faut inculper; je ne chercherai pas non plus à justifier chacun de ses membres, je ne suis responsable pour personne; je ne vous parlerai donc que de moi.

"Je suis prêt à vous retracer le tableau de ma vie publique. Depuis trois ans j'ai fait tout ce que j'ai cru devoir faire pour la liberté. Pendant la durée de mon ministère, j'ai employé toute la vigueur de mon caractère, j'ai apporté dans le conseil toute l'activité et tout le zèle du citoyen embrasé de l'amour de son pays. S'il y a quelqu'un qui puisse m'accuser à cet égard, qu'il se lève, et qu'il parle. Il existe, il est vrai, dans la députation de Paris, un homme dont les opinions sont pour le parti républicain, ce qu'étaient celles de Royou pour le parti aristocratique: c'est Marat. Assez et trop longtemps, l'on m'a accusé d'être l'auteur des écrits de cet homme. J'invoque le témoignage du citoyen qui vous préside [Petion]. Il lut, votre président, la lettre menaçante qui m'a été adressée par ce citoyen; il a été témoin d'une altercation qui a eu lieu entre lui et moi à la mairie. Mais j'attribue ces exagérations aux vexations que ce citoyen a éprouvées. Je crois que les souterrains dans lesquels il a été enfermé ont ulcéré son âme.... Il est très vrai que d'excellents citoyens ont pu être républicains par excès, il faut en convenir; mais n'accusons pas pour quelques individus exagérés une députation tout entière. Quant à moi, je n'appartiens pas à Paris; je suis né dans un département vers lequel je tourne toujours mes regards avec un sentiment de plaisir; mais aucun de nous n'appartient à tel ou tel département, il appartient à la France entière. Faisons donc tourner cette discussion au profit de l'intérêt public.

"Il est incontestable qu'il faut une loi vigoureuse contre ceux qui voudraient détruire la liberté publique. Eh bien! portons-la, cette loi,

portons une loi qui prononce la peine de mort contre quiconque se déclarerait en faveur de la dictature ou du triumvirat; mais, après avoir posé ces bases qui garantissent le règne de l'égalité, anéantissons cet esprit de parti qui nous perdrait. On prétend qu'il est parmi nous des hommes qui ont l'opinion de vouloir morceler la France; faisons disparaître ces idées absurdes, en prononçant la peine de mort contre leurs auteurs. La France doit être un tout indivisible. Elle doit avoir l'unité de représentation. Les citoyens de Marseille veulent donner la main aux citoyens de Dunkerque. Je demande donc la peine de mort contre quiconque voudrait détruire l'unité en France, et je propose de décréter que la Convention nationale pose pour base du gouvernement qu'elle va établir l'unité de représentation et d'exécution. Ce ne sera pas sans fremir que les Autrichiens apprendront cette sainte harmonie; alors, je vous le jure, nos ennemis sont morts. (_On applaudit._)"

Ce n'est peut-être pas la le plus beau discours de Danton: mais nulle part il n'a montré plus de simplicité, une éloquence plus familière, une aversion plus marquée pour la rhétorique scolaire.

* * * * *

C'est pourquoi, j'imagine, on le traitait ainsi d'orateur populaire, non qu'il montât sur les bornes (c'est une vision de Michelet), mais parce qu'il pratiquait une rhétorique nouvelle, née des besoins de l'heure présente. Autre audace littéraire, qui devait scandaliser l'académicien d'Arras! il supprimait souvent avec l'exorde toute indication préalable du sujet. Il se levait pour la riposte ou l'attaque à la seconde même ou l'occasion le voulait et entrait aussitôt au milieu des choses. C'est une règle de la rhétorique qu'à un sujet important il faut un exorde grave et de haut style. Or, quel sujet plus tragique que la discussion sur la manière de juger Louis XVI? Voyez comme Danton débute simplement: "La première question qui se présente est de savoir si le décret que vous devez porter sur Louis sera, comme tous les autres, rendu à la majorité." Le 8 mars 1793, on discutait le rapport de Delacroix. Les circonstances étaient tristes et les affaires de Belgique allaient mal. Robespierre parla et débuta par un exorde classiquement adapté aux circonstances: "Citoyens, quelque critiques que paraissent les nouvelles circonstances dans lesquelles se trouvent la république, je n'y puis voir qu'un nouveau gage du succès de la liberté...." Danton, qui lui succéda à la tribune, affecta au contraire une simplicité nue des premiers mots: "Nous avons plusieurs fois, dit-il, fait l'expérience que tel est le caractère français, qu'il lui faut des dangers pour trouver toute son énergie. Eh bien! ce moment est arrivé."

Mais il commit, en matière d'exorde, de plus fortes hérésies littéraires. Le croira-t-on? Il commença souvent ses discours par la conjonction _et_,--en demagogue qu'il était! Ainsi le 15 juillet 1791, aux Jacobins, il débute en ces termes: "Et moi aussi, j'aime la paix, mais non la paix de l'esclavage." Et à la Convention, le 29 octobre 1792, à propos d'une proposition d'Albiste et de Tallien: "Et moi, je demande à l'appuyer. J'ai peine à concevoir...." Suit un des plus longs discours qu'il ait prononcés. Enfin, le 2 décembre 1793, un citoyen se présente à la barre et commence la lecture d'un poème à la louange de

Marat: Danton l'interrompt: "Et moi aussi j'ai defendu Marat contre ses ennemis, et moi aussi j'ai apprecie les vertus de ce republicain; mais, apres avoir fait son apotheose patriotique, il est inutile d'entendre tous les jours son eloge funebre et les discours ampoules sur le meme sujet:

Il nous faut des travaux, et non pas des discours.

"Je demande que le petitionnaire nous dise clairement et sans emphase l'objet de sa petition."

Clairement et sans emphase, c'est bien la la devise litteraire de Danton. Mais s'il supprime souvent l'exorde, ce n'est pas negligence chez lui, c'est habilete consommee: il se fait plus bref pour frapper plus fort. Quand l'exorde est necessaire, nul ne sait en user avec plus d'art. Violemment accuse par Lasource (26 septembre 1792), il n'entre pas tout d'un coup dans sa justification, mais il prepare les auditeurs par ce preambule ironique: "Citoyens, c'est un beau jour pour la nation, c'est un beau jour pour la Republique francaise, que celui qui amene entre vous une explication fraternele."

* * * * *

On pourrait appliquer les memes remarques aux autres parties du discours. Ainsi, pas de peroration. Dans les _preuves_, Danton viole a plaisir les regles adorees de Robespierre. Sa dialectique est decousue. Ses arguments ne se succedent pas dans l'ordre enseigne dans les manuels. Il effleure un motif, passe a un autre, puis revient au premier qu'il quitte pour y revenir une derniere fois et s'y fixer. D'autres convainquent d'abord la raison, puis touchent le coeur: il s'adresse a la fois a toutes les facultes. C'est le desordre d'une conversation familiere. Ce sont a la fois des elans de bon sens et de sensibilite. On est deconcerte. Roederer, ahuri, se plaint que Danton soit _sans logique, sans dialectique_.... "Jamais de discussion, jamais de raisonnement!" s'ecrie douloureusement le litterateur, et il ajoute, sans se rendre compte de la portee de l'eloge: "Tout ce qui pouvait s'enlever par un mouvement, il l'enlevait." C'est que, dans ses discours, circulait une logique secrete, d'autant plus efficace qu'elle se cachait, menant d'un bond les esprits a la conviction agissante. L'effet de cette dialectique n'etait pas de faire penser, de jeter des doutes, d'indiquer des probabilites, de mettre en jeu tout l'appareil intime de la reflexion et du raisonnement: on etait au contraire dispense de peser le pour et le contre; on se levait et on faisait ce que l'orateur avait dit de faire.

Avouons-le cependant: cette absence de transition, qui est le caractere le plus frappant de ses discours, nous fatigue parfois a la lecture. Nous, qui avons appris ces evenements, nous n'en possedons pas les rapports comme ceux qui les vivaient. Il nous faut, pour ne pas perdre le fil, une certaine tension d'esprit dont les contemporains etaient dispenses par la presence meme des faits indiques, et aussi, ne l'oublions pas, par l'action de l'orateur, qui, d'un geste ou d'une inflexion, donnait la transition aujourd'hui absente.

* * * * *

Si des lettres du temps étaient choquées de la manière peu classique dont Danton disposait ses idées, que devaient-ils penser de son style? La période continuelle chez Mirabeau, chez Barnave, chez Robespierre, est rare chez Danton. Ce sont de courtes phrases, hachées, abruptes, dont les vides étaient comblés par l'action. Dire l'indispensable dans le moins de mots possible, voilà le but de cet orateur. Ce n'est pas seulement vitesse de l'homme d'action, c'est aussi délicatesse d'un goût pur. Danton a horreur du banal, du convenu. Il évite ces fleurs de rhétorique, si vite fanées, dont se paraient à l'envi Girondins et Montagnards. Et, d'abord, il ne cite que modérément l'antiquité. Rome et Sparte, qui fournissent à ses collègues tout un arsenal d'exemples et de traits, n'apparaissent que rarement dans ses discours, et sans nul pédantisme. Nous avons relevé en tout une dizaine d'allusions à l'antiquité: on va voir si elles sont sobres.

D'abord, dans son discours d'installation comme substitut en janvier 1792, il rappelle le mot de Mirabeau qu'il n'y a pas loin du Capitole à la roche Tarpeienne, et il emploie les termes de _plebiscite_ et _d'ostracisme_.

Aux Jacobins, le 5 juin 1792, "après avoir, dit le journal du club, rapporté la loi rendue à Rome contre l'expulsion des Tarquins par Valerius Publicola, loi qui permettait à tout citoyen de tuer, sans aucune forme judiciaire, tout homme convaincu d'avoir manifesté une opinion contraire à la loi de l'État, avec obligation de prouver ensuite le délit de la personne qu'il avait tué ainsi, M. Danton propose deux mesures pour remédier aux dangers auxquels la chose publique est exposée".

Il reprend cette comparaison à la Convention, 27 mars 1793: "À Rome, Valerius Publicola eut le courage de proposer une loi qui portait la peine de mort contre quiconque appellerait la tyrannie." Et quant aux autres passages où il est question de l'antiquité, les voici tous: "Que le Français, en touchant la terre de son pays, _comme le géant de la fable_, reprenne de nouvelles forces." "Le peuple, _comme le Jupiter de l'Olympe_, d'un seul signe fera rentrer dans le néant tous les ennemis." "Nous avons fait notre devoir, et j'appelle sur ma tête toutes les dénonciations, sur que ma tête, loin de tomber, _sera la tête de Méduse_ qui fera trembler tous les aristocrates." "Ainsi un peuple de l'antiquité construisait ses murs, en tenant d'une main la truelle et de l'autre l'épée pour repousser ses ennemis." "Nos commissaires sont dignes de la nation et de la Convention nationale, ils ne doivent pas craindre le tonneau de Régulus." "Les Romains discutaient publiquement les grandes affaires de l'État et la conduite des individus. Mais ils oubliaient bientôt les querelles particulières, lorsque l'ennemi était aux portes de Rome." "Après une guerre longue et meurtrière, les législateurs d'Athènes, qui s'y connaissaient aussi, pour réparer la perte que l'État avait faite de ses concitoyens, ordonneront à ceux qui restaient d'avoir plusieurs femmes."

Je ne crois pas qu'on puisse relever, dans toute l'oeuvre oratoire de Danton, d'autres allusions a l'antiquite. Et encore ces allusions sont-elles sobres, souvent detournees, toujours amenees presque de force par le sujet traite, par l'occasion survenue, avec si peu de pedantisme que la plupart seraient encore tolerables aujourd'hui qu'on se pique tant de ne plus citer les Grecs et les Latins. C'est que Danton est un genie tout moderne: les auteurs anciens, nous l'avons vu, n'etaient representes que par des traductions dans sa bibliotheque, ou les textes des ecrivains anglais et italiens tenaient une place d'honneur a cote des classiques francais. Chez Danton, l'homme de gout etait d'accord avec le politique pour bannir ces oripeaux de college dont tous les revolutionnaires, sauf peut-etre Mirabeau, se paraient avec orgueil. Sa Republique n'est pas une resurrection du passe, une exhumation erudite: elle est nee du present et elle y vit, les yeux tournes vers l'avenir. La langue de Danton est moderne et francaise comme sa politique.

* * * * *

De meme, les metaphores qui abondent dans son style n'ont rien de classique: ou elles sont simples et familiares, tirees de la vie quotidienne, ou il les invente et les cree. Jamais il ne les emprunte a l'arsenal academique ou Robespierre et les autres se fournissent.

Voici des exemples de cette simplicite alors nouvelle, presque scandaleuse:

"Je lui repondis (a La Fayette) que le peuple, d'un seul mouvement, _balayerait_ ses ennemis quand il le voudrait."

Ailleurs, il parle de la necessite "de placer un prud'homme dans la composition des tribunaux, d'y placer un citoyen, un homme de bon sens, reconnu pour tel dans son canton, pour reprimer l'esprit de dubitation qu'ont souvent les hommes _barbouilles_ de la science de la justice".

A propos du projet d'impot sur les riches: "Paris a un luxe et des richesses considerables; eh bien! par ce decret, _cette eponge va etre pressee_."

Nous avons vu qu'il appelait le _gouvernil de l'Etat_ une _manivelle_. Il reprend cette expression: "Ce qui epouvante l'Europe, c'est de voir la _manivelle_ de ce gouvernement entre les mains de ce comite, qui est l'assemblee elle-meme."

Enfin, a propos du cautionnement exige de certains fonctionnaires: "C'est encore une _rouille_ de l'ancien regime a faire disparaître."

Ce sont la des metaphores vieilles comme la langue, mais bannies jusqu'alors de la prose noble, laissees au peuple, et que Danton apporte le premier a la tribune.

Les metaphores qu'il invente, il en emprunte les elements aux choses du jour, aux impressions presentes, a la guerre, a l'industrie, a la science, a la Revolution meme: "La Constitution ... est une batterie qui

fait un feu a mitraille contre les ennemis de la liberte."

"Une nation en revolution est comme l'airain qui bout et se regenere dans le creuset. La statue de la liberte n'est pas fondue. Ce metal bouillonne. Si vous n'en surveillez le fourneau, vous serez tous brules."

"Quoi! vous avez une nation entiere pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore bouleverse le monde."

Il dit a Dumouriez, aux Jacobins: "Que la pique du peuple brise le sceptre des rois, et que les couronnes tombent devant ce bonnet rouge dont la societe vous a honore."

La pique populaire, que chacun voit ou tient, joue chez Danton le role du glaive classique: "Rappelons-nous que, si c'est avec la pique que l'on renverse, c'est avec le compas de la raison et du genie qu'on peut elever et consolider l'edifice de la societe."

Plusieurs de ces metaphores sont devenues proverbes, comme cette autre, a propos de l'education nationale:

"C'est dans les ecoles nationales que l'enfant doit sucer le lait republicain." Mais, a force d'eviter le banal, Danton tombe une ou deux fois dans le bizarre: "Je me suis retranche dans la citadelle de la raison; j'en sortirai avec le canon de la verite, et je pulveriserai les scelerats qui ont voulu m'accuser." Ce canon de la verite est une image fausse qui plut aux contemporains, mais dont le gout de quelques critiques est justement choque. Toutefois, parmi tant de metaphores heureusement creees, je ne vois que celle-la, et la tete de roi jetee comme un gant, qui ne satisfasse pas l'imagination. On les pardonnera d'autant plus aisement a Danton, qu'il improvisait son style.

Parfois il s'eleve et divinise deux des sentiments populaires. D'abord il montre la Patrie en face des emigres: "Que leur dit la Patrie? Malheureux! vous m'avez abandonnee au moment du danger; je vous repousse de mon sein. Ne revenez plus sur mon territoire: je deviendrais un gouffre pour vous." Il personnifie aussi la liberte: "S'il est vrai que la liberte soit descendue du ciel, elle viendra nous aider a exterminer tous nos ennemis." "Oui, les clairons de la guerre sonneront; oui, l'ange exterminateur de la liberte fera tomber ces satellites du despotisme." "(La guerre) renversera ce ministere stupide qui a cru que les talents de l'ancien regime pouvaient etouffer le genie de la liberte qui plane sur la France." "Citoyens, c'est le genie de la liberte qui a lance le char de la Revolution."

La Liberte et la Patrie, voila tout l'Olympe metaphorique de Danton.

D'autres metaphores, mais plus rares, montrent que ce pretendu barbare n'est pas insensible a la beaute de la Revolution consideree en elle-meme et comme un spectacle. Il aime a la comparer a une tragedie, et, bafouant le bicamerisme, il dit avec esprit: "Il y aura toujours unite de lieu, de temps et d'action, et la piece restera." Et plus tard, a

propos de la piece de Laya, _l'Ami des Lois_: "Il s'agit de la tragedie que vous devez donner aux nations; il s'agit de faire tomber sous la hache des lois la tete d'un tyran, et non de miserables comedies."

Danton pouvait dire, dans sa reponse a l'imprecation d'Isnard contre Paris: "Je me connais aussi, moi, en figures oratoires."

Ajoutons que ces figures ne sont jamais un ornement, ni meme une forme supplementaire de sa pensee. Danton n'exprime pas deux fois la meme idee. Il cherche et il donne la formule la plus frappante, et il passe sans redoubler, different sur ce point encore de tous ses rivaux en eloquence. Une metaphore, dans ses discours, c'est toujours une vue politique importante, soit qu'il parle "de cette fièvre nationale qui a produit des miracles dont s'étonnera la posterite", soit qu'il excuse les erreurs de la Revolution en montrant que "jamais trone n'a ete fracasse sans que ses eclats blessassent quelques bons citoyens", et que "lorsqu'un peuple brise sa monarchie pour arriver a la Republique, il depasse son but par la force de projection qu'il s'est donnee".

* * * * *

C'est que Danton, meme quand il parle sans figures, evite les longs raisonnements et recherche le trait. Il a horreur du developpement, de la tirade. Il resume ses idees les plus essentielles en quelques mots topiques et pittoresques. Ses discours sont une serie d'apophtegmes brillants et forts. Toute sa politique, ainsi resumee en phrases proverbiales, circule dans le peuple et se fixe dans les memoires. Parfois, c'est du Corneille, comme lorsqu'il dit a la Convention: "Ne craignez rien du monde!" ou: "Il faut pour economiser le sang des hommes, leurs sueurs, il faut la prodigalite." Ou encore, au 31 mai: "Il est temps que nous marchions fierement dans la carriere." Ou enfin, dans sa defense au Tribunal revolutionnaire: "J'embrasserais mon ennemi pour la patrie, a laquelle je donnerai mon corps a devorer."

C'est surtout quand il parle des ennemis exterieurs qu'il trouve des traits inoubliables: "Tout appartient a la patrie, quand la patrie est en danger." "Soyons terribles, faisons la guerre en lions." "C'est a coups de canons qu'il faut signifier la Constitution a nos ennemis." "Voulons-nous etre libres? Si nous ne le voulons plus, perissons, car nous l'avons jure. Si nous le voulons, marchons tous pour defendre notre independance."

Il excelle a exprimer une vue philosophique en quelques mots brefs et nets, qu'on ne peut plus oublier: "Soyez comme la nature; elle voit la conservation de l'espece: ne regardez pas les individus."

Cette concision heureuse ne met-elle pas Danton au rang de nos ecrivains les plus francais? Ce politique n'apportait-il pas a la tribune certaines qualites des auteurs du XVIIe siecle? Oui, pour un La Rochefoucauld et pour un Danton, aussi dissemblables entre eux que la Convention differe du salon de Mme de Sable, brille un meme ideal litteraire: dire le plus de choses dans le moins de mots possibles, et forcer l'attention a force de brievete. L'ancien frondeur fait tenir en

deux lignes toute une psychologie morale; l'orateur Cordelier condense en dix mots toute une philosophie de l'histoire, tout un cours de politique a l'adresse des moderes et des timides de 1793: "S'il n'y avait pas eu des hommes ardents, dit-il, si le peuple lui-meme n'avait pas ete violent, il n'y aurait pas eu de Revolution." C'est par cette interpretation profonde de la realite presente que Danton s'eleve souvent au-dessus de Robespierre, orateur parfois eleve, mais critique moins penetrant, penseur absorbe par sa conscience.

Mais, ne l'oublions pas, la plus grande qualite du style oratoire de Danton, c'est que sa force concise, en frappant les esprits, les incline, non a reflechir, mais a agir. On ne pouvait resister a la voix de l'orateur; toute l'ame etait remuee par des objurgations comme celle-ci, merveille d'art savant et de pathetique naif: "Le peuple n'a que du sang, et il le prodigue. Allons, miserables, prodiguez vos richesses!"

* * * * *

Tel est le caractere des metaphores et des traits qui ont servi de formule a la politique de Danton. Cette politique fait le fonds de ses discours: il s'y mele peu de questions etrangeres aux mesures a prendre le jour meme. Mais l'orateur, ayant a repondre a des accusations immediates et a combattre des adversaires, est oblige, en quelques circonstances, de parler de lui-meme ou des autres. Ici encore son style n'est qu'a lui.

En effet, tandis que Robespierre et les Girondins enveloppent leurs invectives de formes classiques et vagues, que meme leurs injures sont empruntees au style noble, Danton use du style familier et en tire les effets oratoires les plus imprevis. Pour Robespierre, un adversaire meprisable est un _monstre_ (c'est ainsi qu'il appelle Danton guillotine); pour Danton, c'est un _coquin_. A l'epithete academique il prefere l'adjectif populaire et vrai. Les hommes qu'il stigmatise ainsi sont tues du coup dans leur prestige. Il dit, par exemple: "_Un vieux coquin_, Dupont de Nemours, de l'assemblee constituante, a intrigue dans sa section...". Biauzat ne voulait pas qu'on se mefiat des intentions du roi en cas de guerre. Danton: "_L'_insignifiant_ M. Biauzat...". Petion avait demande des poursuites contre les signataires d'une adresse hostile a Roland: "La proposition de Petion est _insignifiante_." Aux Jacobins, quand on apprend l'arrestation du roi a Varennes, Danton l'appelle dedaigneusement _individu royal_: "L'_individu royal_, dit-il, ne peut plus etre roi, des qu'il est imbecile." Il dit de meme: "_L'_individu_ Dumouriez." "Je n'aime point l'_individu_ Marat." A propos de l'emigration de La Fayette, il remarque qu'il n'a porte aux ennemis "que son miserable individu". Il l'appelle ailleurs _ce vil eunuque de la Revolution_. La Gironde ne lui pardonna jamais le trait qu'il lanca du haut de la tribune contre Mme Roland. Nous l'avons deja dit: il s'agissait de provoquer la demission du ministre de l'interieur: "Personne, dit Danton, ne rend plus justice que moi a Roland; mais je vous dirai: si vous lui faites une invitation, faites-la donc aussi a Mme Roland; car tout le monde sait que Roland n'etait pas seul dans son departement." Robespierre, en pareil cas, eut procede par une allusion

tres enveloppee, selon la regle du genre academique qui veut qu'il soit de bon gout d'indiquer les personnes sans les nommer. Danton, qui avait souffert des intrigues de Mme Roland, dedaigna les circonlocutions et usa d'un trait brutal et vrai, qui deconcerta ses adversaires, et les decouvrit a l'opinion populaire.

Il sait donc, quoique sans fiel, deverser le ridicule sur ses adversaires, et son style franc et rude ne les atteint pas moins que les subtiles et doucereuses epigrammes de Robespierre. Celui-ci a le tort de laisser voir trop de haine: Danton ne montre que du mepris, un mepris sans ressentiment personnel, mais d'autant plus terrible qu'il est la vengeance du bon sens blesse ou du patriotisme indigne.

* * * * *

S'il parle des autres avec une liberte peu academique, il ne manque pas moins aux regles de la rhetorique quand il parle de lui-meme. L'ecole croit qu'a la tribune le moi est haissable: Danton est de l'avis oppose, et il a raison. Les plus beaux passages de Mirabeau et de Robespierre ne sont-ils pas justement ceux ou ces orateurs se mettent en scene, se louent ou se defendent? Mais ils ne parlent que de leur etre moral; ils se gardent de toute allusion a leur personne physique. Mirabeau disait bien a Etienne Dumont qu'il n'avait qu'a secouer sa criniere pour jeter l'effroi: mais il eut craint de faire rire en avouant publiquement de pareilles pretentions. Danton n'a pas ces pudeurs. Avec une audace sans exemple dans la patrie du ridicule, le jour de son installation comme substitut du procureur de la commune, il trace son propre portrait et debute par cette phrase, qui etonna les gens de gout: "La nature m'a donne en partage les formes athletiques et la physionomie apre de la liberte."

On connait la laideur de sa figure ravagee par la petite verole et par un accident de sa premiere enfance. Lui-meme parle de _sa tete de Meduse_, "qui fera trembler tous les aristocrates". Il se vante, aux Jacobins, d'avoir "ces traits qui caracterisent la figure d'un homme libre". Enfin, dans sa defense supreme, se tournant vers les jures du Tribunal revolutionnaire, il s'ecrie fierement: "Ai-je la face hypocrite?"

Il parle, sans fausse modestie, mais non sans tact, de ses qualites: "Je l'avoue, je crois valoir un autre citoyen francais....". "Pendant la duree de mon ministere, j'ai employe toute la vigueur de mon caractere."

Ce caractere, voici comment il l'explique, en janvier 1792, dans ce meme discours d'installation comme substitut du procureur de la commune: "Exempt du malheur d'etre ne d'une de ces races privilegiees suivant nos vieilles institutions, et par cela meme presque toujours abatardies, j'ai conserve, en creant seul mon existence civile, toute ma vigueur native, sans cependant cesser un seul instant, soit dans ma vie privee, soit dans la profession que j'avais embrassee, de prouver que je savais allier le sang-froid de la raison a la chaleur de l'ame et a la fermete du caractere. Si, des les premiers jours de notre regeneration, j'ai eprouve tous les bouillonnements du patriotisme, si j'ai consenti a

paraître exagéré, pour n'être jamais faible, si je me suis attiré une première proscription pour avoir dit hautement ce qu'étaient ces hommes qui voulaient faire le procès à la Révolution, pour avoir défendu ceux qu'on appelait les énergumènes de la liberté, c'est que je vis ce qu'on devait attendre des traîtres qui protégeaient ouvertement les serpents de l'aristocratie."

Sa prétention, c'est d'allier la sagesse politique à l'ardeur révolutionnaire. Déjà, le 1^{er} février 1791, dans sa lettre à l'Assemblée électorale qui l'avait nommé membre du département de Paris, il se dit capable d'unir la modération "aux élans d'un patriotisme bouillant". Cette déclaration revient sans cesse dans ses discours: "Je sais allier à l'impétuosité du caractère le flegme qui convient à un homme choisi par le peuple pour faire ses lois." "Je ne suis pas un agitateur." Enfin, il dit ironiquement: "J'ai cru longtemps que, quelle que fut l'impétuosité de mon caractère, je devais tempérer les moyens que la nature m'a départis."

Il aime aussi à se proclamer exempt de haine: "Je ne suis pas fait pour être soupçonné de ressentiment." "Je suis sans fiel, non par vertu, mais par temperament. La haine est étrangère à mon caractère.... Je n'en ai pas besoin." "La nature m'a fait impétueux, mais exempt de haine."

Aussi n'en veut-il pas à ses ennemis: il dédaigne leurs calomnies et refuse, imprudemment, d'y répondre: "Quels que doivent être, écrit-il à ses électeurs, le flux et le reflux de l'opinion sur ma vie publique..., je prends l'engagement de n'opposer à mes détracteurs que mes actions elles-mêmes". Et à la Convention: "Que m'importent toutes les chimères que l'on peut répandre contre moi, pourvu que je puisse servir la patrie?" "Ce n'est pas être homme public que de craindre la calomnie."

Au Tribunal révolutionnaire, il réfute l'accusation de vénalité en exaltant, non sa probité, mais son génie, et Topino-Lebrun lui entend dire: "Moi, vendu? Un homme de ma trempe est impayable!" D'après le Bulletin du tribunal, il aurait parlé en outre des vertus qu'annonçait sa figure: "Les hommes de ma trempe sont impayables; c'est sur leur front qu'est imprimé, en caractères ineffaçables, le sceau de la liberté, le génie républicain."

Son style s'élève encore quand il exalte son patriotisme: "Je mets de côté toutes les passions: elles me sont toutes parfaitement étrangères, excepté celle du bien public.... Je leur disais: Eh! que m'importe ma réputation! que la France soit libre et que mon nom soit fletri! Que m'importe d'être appelé buveur de sang? Eh bien! buvons le sang des ennemis de l'humanité, s'il le faut; combattons, conquérons la liberté." Il se plaît à répéter qu'il mourrait, qu'il mourra pour la patrie: "Si jamais, quand nous serons vainqueurs, et déjà la victoire nous est assurée, si jamais des passions particulières pouvaient prévaloir sur l'amour de la patrie, si elles tentaient de creuser un nouvel abîme pour la liberté, je voudrais m'y précipiter tout le premier." Et il fait au Tribunal révolutionnaire cette déclaration dont la sérénité donne à son style une allure presque classique: "Jamais l'ambition ni la cupidité

n'eurent de puissance sur moi; jamais elles ne dirigerent mes actions; jamais ces passions ne me firent compromettre la chose publique: tout entier a ma patrie, je lui ai fait le genereux sacrifice de toute mon existence."

D'une facon a la fois familiere et cornelienne, il parle de lui a la troisieme personne dans cette meme defense: "Danton est bon fils."
"Depuis deux jours, le tribunal connait Danton; demain il espere s'endormir dans le sein de la gloire. Jamais il n'a demande grace, et on le verra voler a l'echafaud avec la serenite ordinaire au calme et a l'innocence."

Enfin, il a conscience d'etre un Francais, non seulement par le patriotisme, le bon sens lumineux, l'audace heureuse, mais par des qualites plus familiares et plus intimes. Quoique des circonstances tragiques l'aient toujours inspire, il n'est pas un genie tragique: "Je porte dans mon caractere, dit-il a la Convention, une bonne portion de la gaiete francaise, et je la conserverai, je l'espere." Ce Champenois se sent le compatriote de La Fontaine, et il laisse a Robespierre les melancolies de Jean-Jacques Rousseau.

C'est ainsi qu'il parle de lui-meme et qu'il se peint au physique et au moral, avec une ingenuite digne de Montaigne, qui semblera peut-etre de l'effronterie, mais qui etait, pour le peuple de Paris (l'auditoire ideal de Danton), une franchise heureuse, une confiance aimable, ou du moins toujours pardonnee. Si nous avons insiste de la sorte sur ces confidences personnelles echappees a Danton du haut de la tribune, c'est qu'elles donnent la plus juste idee de son style oratoire. Car est-on jamais plus soi-meme que quand on parle de soi? C'est dans la forme de tels aveux qu'on surprend le style d'un ecrivain ou d'un orateur, son vrai style, c'est-a-dire la maniere d'etre la plus durable de son etre moral; et, dans ces confidences, ce qui fait juger un homme, n'est-ce pas moins ce qu'il avoue, que la facon dont il l'avoue? Cet aveu involontaire et inconscient, qui s'echappe, en quelque sorte, du style meme de l'orateur, montre l'homme bien mieux que les portraits contradictoires emanés de l'etourderie ou de la passion des contemporains. Oui, le grand patriote etait bien tel qu'il se montrait, homme de bon sens, homme ardent et modere, vraiment peuple, c'est-a-dire vraiment national, terroriste par force et par prejuge, plus pur de sang que les plus timides de ses collegues; en tous cas, pur de haine, et quant au genie, francais et moderne, doue d'un sentiment tres vif, trop vif meme, des necessites de l'heure presente.--C'est meme pour ce dernier motif, avouons-le, que certaines regions sublimes et sereines, ou planait la pensee de cet antipathique de Robespierre et ou atteignait parfois son eloquence, resterent fermees ou inconnues a Danton.

V.--DANTON A LA TRIBUNE

Il est evident que, chez Danton comme chez Mirabeau, l'action joue le

premier role. Danton improvise: Danton cherche a produire un grand effet de terreur ou d'enthousiasme, a mettre ceux-la hors d'eux-memes pour une activite immediate et fiévreuse, a stupefier ceux-ci pour l'obeissance ou l'inertie. Oui, son eloquence est faite de raison et d'imagination: mais c'est aussi, selon le mot classique, le corps qui parle au corps. Danton a la tribune degage de sa personne une influence toute physique qui va surexciter ou engourdir les volontes.--Comment cette fascination s'exerçait-elle? Les contemporains ont plutot constate les effets de Danton qu'ils en ont decrit les moyens. Ils disent que ses formes athletiques effrayaient, que sa figure devenait feroce a la tribune. La voix aussi etait terrible. "Il le savait, dit Garat, et il en etait bien aise, pour faire plus de peur en faisant moins de mal." Cette voix de Stentor, dit Levasseur, retentissait au milieu de l'Assemblee, comme le canon d'alarme qui appelle les soldats sur la breche. Je suis porte a croire que son geste etait sobre et large. Mais les contemporains sont muets a cet egard. On sait seulement qu'il se campait fierement, la tete renversee en arriere. La mimique de son visage etait parlante et il savait ainsi rendre eloquent meme son silence, comme le jour ou Lasource osa l'accuser de conspiration royaliste avec Dumouriez: "Immobile sur son banc, il relevait sa levre avec une expression de mepris qui lui etait propre et qui inspirait une sorte d'effroi; son regard annonçait en meme temps la colere et le dedain; son attitude contrastait avec les mouvements de son visage, et l'on voyait, dans ce melange bizarre de calme et d'agitation, qu'il n'interrompait pas son adversaire parce qu'il lui serait facile de lui repondre, et qu'il etait certain de l'ecraser." [Note: _Memoires de Levasseur_, t. I, p. 138. Ces memoires ont ete rediges par Achille Roche, mais sur des notes fournies par Levasseur lui-meme. Le fond en est donc authentique, et, dans le passage que nous citons, il semble qu'il y ait l'accent d'un homme qui a _vu_.]

Cette apparence de force physique, qui etait une partie de son eloquence, lui venait de sa toute premiere education qui fut, pour ainsi dire, confiee a la nature selon le gout du temps et les preceptes de Jean-Jacques Rousseau. Nourri par une vache, il prit ses premiers ebats au milieu des animaux dans les champs. C'est ainsi qu'un double accident le defigura pour la vie: un taureau lui enleva, d'un coup de corne, la levre superieure. Il s'exposa de nouveau avec insouciance: un second coup de corne lui ecrasa le nez. Plus tard, la petite verole le marqua profondement. De la vient sa laideur si visible, mais que faisaient oublier les yeux pleins de feu, un grand air d'intelligence et de bonte. Merlin (de Thionville), qui l'aimait, disait qu'il avait l'air d'un dogue, et Thibaudeau, qui ne l'aimait pas, lui trouvait, au repos, une figure calme et riante.

Voila ce que nous apprennent les portraits de Danton que les contemporains ont ecrits: ceux qu'ils ont dessines ou peints sont plus instructifs.

[Illustration: DANTON]

Il y a d'abord le dessin de Bonneville, que la gravure a popularise. C'est le Danton classique, tete energique, attitude oratoire, visage grele, avec une trace assez vague du double accident d'enfance. La

poitrine decouverte, a la mode des portraitistes du temps, laisse voir le celebre "cou de taureau". Les cheveux sont soigneusement releves en rouleaux a la hauteur des oreilles.--On a remarque une ressemblance frappante entre ce portrait et un dessin a la plume de David, reproduit dans l'oeuvre du maitre, publiee par son petit-fils. Meme pose, meme expression, avec un peu plus de douceur pourtant et d'urbanite, meme attenuation des traces de l'accident d'enfance.

David avait fait aussi un portrait a l'huile que les Prussiens volerent, dit-on, en 1815 a Arcis. Il en existe, dans la galerie de la famille de Saint-Albin, une copie que Michelet a vue et decrite avec poesie, sans paraitre savoir que c'etait une copie. "J'ai sous les yeux, dit-il, un portrait de cette personification terrible, trop cruellement fidele, de notre Revolution, un portrait qu'esquissa David, puis il le laissa, effraye, decourage, se sentant peu capable encore de peindre un pareil objet. Un eleve consciencieux reprit l'oeuvre, et simplement, lentement, servilement meme, il peignit chaque detail, cheveu par cheveu, poil a poil, creusant une a une les marques de la petite verole, les crevasses, montagnes et vallees de ce visage bouleverse.... C'est le Pluton de l'eloquence.... C'est un Oedipe devoue, qui, possede de son enigme, porte en soi, pour en etre devore, ce terrible sphinx." Sans avoir vu ce portrait, il faut protester contre cette belle page lyrique. Danton etait un genie simple et clair, tout bon sens et tout coeur, nullement complexe ou mysterieux, absolument autre que ne l'a montre le grand ecrivain.

Il y a aussi au musee de Lille un croquis de David ou on voit Danton de profil. C'est le Danton un peu fatigue et alourdi de 1794. L'artiste, tout en restant vrai, a cede a quelques preoccupations caricaturales, ou, si l'on aime mieux, interpretatives. La commissure des levres est fortement relevee, le nez grossi, le sourcil touffu et proeminent; dans les autres portraits, l'oeil est petit, ici, il n'y a plus d'oeil du tout.--Ce croquis est frappant, genial, comme tout ce que la realite a inspire a David: il est certain qu'il a saisi, a la Convention, une attitude caracteristique de l'orateur ecoutant et _bougonnant_ a part lui. [Note: Detail curieux, le _demagogue echevele_ portait encore un _catogan_, en 1794.]

Nous avons vu aussi une photographie d'un croquis de Danton sur la charrette, fait au vol par David, qui avait deja saisi de meme Marie-Antoinette. Mais ne croyez pas que la passion ait guide ici le crayon de l'ami de Robespierre. Non, si le politique, en David, fut defaillant et incoherent, le peintre resta le plus souvent respectueux de son art. C'est en artiste qu'il vit et representa la silhouette de Danton courant a l'echafaud, la bouche beante et l'oeil vague. [Note: L'original a fait partie de la collection du peintre Chenavard. Je ne sais ou il se trouve aujourd'hui.]

Voulez-vous maintenant voir le vaincu de germinal dans un des entr'actes du merveilleux drame oratoire qu'il joua au Tribunal revolutionnaire? Voici un croquis etonnant, [Note: Collection de M. Clemenceau.] furtivement surpris et comme derobe par Vivant-Denon, le peintre favori de Robespierre, qui, dit-on, assis a bonne place au tribunal, trompa

l'absolue interdiction de _portraiturer_ les accuses, en crayonnant a la hate au fond de son chapeau. La, Danton ecoute, ecrase, ecroule sur lui-meme, le visage plisse et subitement vieilli, les yeux noyes dans les rides, l'air hebete d'un homme assomme par la calomnie ou d'un forcat deforme par le bagne, ou encore d'un devot abeti par la grace et echoue au banc d'oeuvre. [Note: Ce dessin ne se trouve pas dans l'_Oeuvre_ de Vivant-Denon par la Fizeliere (2 vol. in-4, 1872-1873), et c'est pourtant la une des productions les plus originales de l'artiste qui, etrange destinee! fut l'ami intime de Mme de Pompadour, de Robespierre et de Napoleon.]

Les yeux pleins de ce dessin horriblement realiste, regardez une photographie du portrait de Danton attribue a Greuze, qu'un amateur de Nancy exposa au Trocadero en 1878. Quel contraste! L'ecouteur engourdi de Vivant-Denon est un fier et doux adolescent amoureux et gracieux comme un heros de Racine, mais sans fadeur et sans preciosite. Danton a la vingt ans, un duvet de jeunesse, un air de joie confiante et de juvenile langueur. Mais est-ce bien Danton? Oui, voila son cou puissant, et c'est ainsi qu'il portait la tete. Mais ou sont ses cicatrices, son nez epate, ses sourcils en broussailles? J'aimerais une preuve, une presumption, autre que le dire de l'amateur qui possede ce joli portrait.

Le portrait le plus authentique, celui que la famille jugeait le plus ressemblant, c'est la peinture anonyme que le docteur Robinet a leguee au musee de la ville de Paris et dont nous donnons une reproduction.

J'ai donne, je crois, les principaux traits physiques et moraux de l'eloquence de Danton. Il eut peut-etre ete, lui qui ne joua jamais au litterateur, une des plus hautes gloires litteraires de la France, s'il eut vecu, s'il eut triomphe, si les circonstances eussent permis de recueillir integralement les monuments de sa parole.

ROBESPIERRE

I.--ROBESPIERRE A LA CONSTITUANTE

Quelque opinion que l'on ait sur l'eloquence et sur la politique de Robespierre, une remarque s'impose d'abord: c'est que son caractere ne fut pas sympathique a ses contemporains. Il eut des seides, et pas un ami, comme l'a dit tres bien Louis Blanc. Il manquait, dit-on, de cordialite, eloignait toute confiance familiere et, quand il descendait de la tribune, vainqueur ou vaincu, aucune main empressee ne se tendait vers la sienne: une atmosphere glaciale l'entourait et faisait le vide autour de lui. Sauf au club des Jacobins, si son eloquence touchait les esprits et ne laissait pas les coeurs insensibles, sa personne ne

beneficiait jamais des mouvements genereux que provoquaient ses discours. Cet ami de l'humanite semblait nourrir contre les hommes une sombre et mysterieuse rancune, et on se demandait, on se demande encore d'ou lui venait cette misanthropie cachee sous ses paroles les plus nobles et les plus confiantes. C'est la le trait le plus frappant de son eloquence; c'est le premier point qu'il nous faut elucider.

Etait-ce, comme l'a dit Michelet, la misere qui lui donnait de l'amertume? Mais Robespierre touchait, comme les autres deputes, dix-huit livres par jour. Ces appointements, aujourd'hui modestes, constituaient, en 1789, une aisance tres large: c'etait une fortune pour un homme de gouts simples. Oui, Robespierre etait riche comparativement a Brissot, a Camille Desmoulins, a Loustallot et a tant d'autres qui, en 1789, ne gagnaient peut-etre pas, avec leur succes d'ecrivains, la moitie de l'indemnite d'un depute. La legende de l'habit noir emprunte par l'avocat d'Arras pour un deuil officiel ne repose, que nous sachions, sur aucun temoignage serieux. Comme tant d'autres a cette epoque, Robespierre n'avait pas de fortune personnelle; mais sa profession (chose rare en ce temps-la) lui donnait amplement de quoi vivre.

On l'a represente orphelin des son enfance, deja chef de famille, preoccupe et inquiet de sa vie avant l'age: de la, dit-on, ce pli de gravite et ce visage sombre. Sans doute, il perdit sa mere a sept ans et son pere a neuf ans. Mais il fut recueilli et eleve, avec son frere, chez ses aieux maternels. Les soins de la famille ne lui manquerent donc pas. On le mit au college d'Arras et il n'y fut pas l'ecolier taciturne qu'on veut trouver dans le futur heros de la Terreur: ses biographes nous l'y montrent bon eleve, insouciant et gai comme les autres enfants, jouant volontiers a la chapelle, elevant des oiseaux, se plaisant aux recreations de son age. Bientot l'eveque d'Arras obtint pour ce bon sujet une des bourses dont l'abbe de Saint-Waast disposait au college Louis-le-Grand. C'est ici que s'assombrit, dans quelques ecrits, la legende de l'orphelin. Pauvre boursier raille, exploite, victime, comment pouvait-il eviter la misanthropie?

On oublie que jamais les boursiers des grands colleges officiels ne furent traites autrement que leurs camarades. Camille Desmoulins etait lui aussi, en meme temps, boursier a Louis-le-Grand, et il resta optimiste et souriant jusqu'a l'echafaud. Sans doute Robespierre perdit alors son correspondant venere, l'abbe de Laroche, et sa jeune soeur Henriette. Mais ces deuils l'affecterent sans modifier son caractere: il resta, la douleur passee, un enfant comme les autres. Deja il a le bonheur de sentir se former ses opinions: "Un de ses professeurs de rhetorique, dit M. Hamel, le doux et savant Herivaux, dont il etait particulierement apprecie et cheri, ne contribua pas peu a developper en lui les idees republicaines. Epris des actes et de l'eloquence d'Athenes, enthousiasme des hauts faits de Rome, admirateur des moeurs austeres de Sparte, le brave homme s'etait fait l'apotre d'un gouvernement ideal et, en expliquant a ses jeunes auditeurs les meilleurs passages des plus purs auteurs de l'antiquite, il essayait de leur souffler le feu de ses ardentes convictions. Robespierre, dont les compositions respirationnelles toujours une sorte de morale stoicienne et

d'enthousiasme sacre de la liberte, avait ete surnomme par lui le _Romain_." [1] Il etait donc aime, estime de ses maitres. Quand Louis XVI vint visiter le college, c'est lui qui fut charge de le haranguer, et le principal corrigea avec indulgence le discours du _Romain_ ou les remontrances politiques se melaient aux louanges obligees. Il faut n'avoir pas vecu dans cette republique en miniature qu'on appelle un college pour s'imaginer qu'un _fort_, comme l'etait Robespierre, qu'un heros des concours scolaires, ait pu y jouer, de pres ou de loin, le role d'un souffre-douleur.

[Note: _Histoire de Robespierre, d'apres des papiers de famille et des documents entierement inedits_, 1863-1867, 3 vol. in-8, t. I, p. 17.]

Ses etudes finies, connut-il de precoces epreuves capables de le porter au noir? Apres avoir obtenu pour son frere Augustin la survivance de sa bourse, il fit son droit sous le patronage du college Louis-le-Grand, qui lui accorda une gratification pecuniaire avec un certificat elogieux. Alors age de vingt ans, en 1778, il eut avec Jean-Jacques Rousseau une entrevue qui decida peut-etre de sa vocation et de sa destinee. Recu avocat, il retourne a Arras, y plaide, s'y fait connaitre, est nomme juge au tribunal civil et criminel de l'evêque d'Arras, resigne ses fonctions pour ne pas avoir de condamnations capitales a prononcer et eprouve toutes les joies de la popularite. Il redige, en 1789, a la nouvelle de la convocation des Etats generaux, une adresse tres hardie sur la necessite de reformer les Etats d'Artois, et, mis en lumiere par cette publication, il est nomme a trente et un ans, depute du Tiers de la gouvernance d'Arras aux Etats generaux.

Est-ce la, je le demande, une jeunesse malheureuse, une carriere manquee? Admettons que Robespierre, avocat a Arras, fut deja grave: etait-il, comme on le veut, triste et amer? Membre de la joyeuse academie des _Rosati_, il rimait, en rieuse compagnie; d'aimables bouquets a Chloris, de petits vers galants, se montrant gai et frivole quand il le fallait, ne laissant rien paraître d'un _etre a part_, d'un Timon. Ce n'est ni dans la retraite ni au milieu des disgraces du sort ou des hommes que l'orateur de la Convention se prepara a ses tragiques destinees: son enfance et sa jeunesse ressemblerent a celles des plus favorises d'entre ses contemporains. Dans les rangs du Tiers etat d'avant la Revolution, il etait, a tout prendre, un des heureux.

Ce n'est donc pas dans sa condition anterieure qu'il faut chercher la cause de sa visible amertume et de cette noire rancune dont il semblait rongé; il n'apportait aux Etats generaux aucun grief personnel contre la societe et contre les hommes. Mais il fut peut-etre blesse des sourires railleurs avec lesquels, dit-on, on accueillit sa premiere apparition a la tribune, d'autant que les moqueries s'adresserent moins a ses opinions politiques qu'a sa personne. Son habit olive, sa raideur, sa gaucherie provinciale furent, a premiere vue, ridicules. Le style travaille et suranne des discours qu'il lisait a la tribune mit en gaité les assistants. Les deputes de la noblesse d'Artois, Beaumez et les autres, commencerent contre lui une petite guerre de quolibets, de sourires, de haussements d'épaules qui piquerent et firent saigner son amour-propre, si on en croit une tradition orale rapportee surtout par

Michelet. L'homme politique eut peut-être dédaigné ces sarcasmes; mais le lettré en demeura profondément ulcéré, outragé dans sa dignité.

C'est que, sauf l'abbé Maury, personne à la Constituante ne fut plus jaloux que lui de sa renommée d'homme de lettres. Académicien de province, il était habitué à faire applaudir son talent d'écrivain et d'orateur, et à ses couronnes d'élève du lycée de Louis-le-Grand il avait ajouté, à la mode du temps, des lauriers cueillis à différents concours. L'année 1783 avait été une date mémorable dans sa vie: en même temps que l'académie d'Arras l'admettait dans son sein, l'académie de Metz le couronnait pour un mémoire sur la réversibilité du crime, où se trouvent déjà quelques-unes des formules qu'il répétera volontiers à la Convention. En 1785, il n'obtint de l'académie d'Amiens qu'un accessit pour un éloge de Gresset. Ce demi-succès le porta à réserver ses œuvres à l'académie d'Arras, dont il devint l'orateur habituel et préféré, bientôt le président. À cette tribune pacifique, il exerça et fixa ses aptitudes à l'éloquence d'apparat, débitant de longues dissertations d'un style facile, un peu mou, un peu fleuri, pâle reflet de Rousseau, d'une composition sage, bien ordonnée, très classique, presque scolaire, toujours sur des sujets de droit naturel et de morale. Il prit la son habitude de généraliser, de dissertar en dehors du temps présent et de glorifier en beau style les principes innés. Bien écrire et bien dire, ce fut sa peine et son souci quotidien. Sa correspondance n'est pas moins travaillée que ses mémoires académiques: il badine dans l'intimité avec un art laborieux, avec un appret qui va jusqu'au pédantisme. Remerciant une demoiselle d'un envoi de serins, il lui dit avec effort: "Ils sont très jolis; nous nous attendions qu'étant élèves par vous, ils seraient encore plus doux et les plus sociables de tous les serins. Quelle fut notre surprise, lorsqu'en approchant de leur cage, nous les vîmes se précipiter contre les barreaux avec une impétuosité qui faisait craindre pour leurs jours! Et voilà le manège qu'ils recommencent toutes les fois qu'ils aperçoivent la main qui les nourrit. Quel plan d'éducation avez-vous donc adopté pour eux, et d'où leur vient ce caractère sauvage? Est-ce que la colombe, que les Grâces élèvent pour le char de Venus, montre ce naturel farouche? Un visage comme le votre n'a-t-il pas du familiariser aisément vos serins avec les figures humaines? Ou bien serait-ce qu'après l'avoir vu ils ne pourraient plus en supporter d'autres?" Il semble, même dans ses lettres familières, concourir pour un prix de littérature.

On comprend maintenant quelle fut la déception du bel esprit d'Arras quand son beau style, si apprécié dans sa province, lui valut, aux États généraux, un succès de ridicule. Les journaux firent chorus avec les députés, et, dès qu'on eut constaté cette susceptibilité aigüe et cet amour-propre malade du lauréat, ce fut une cible à laquelle chacun visa. La pire malignité fut de défigurer son nom dans les comptes rendus. On l'appelait _Robetspierre_ ou _Robert-Pierre_, ou, par une cruauté plus raffinée, on le désignait par _M_... ou simplement par: _Un membre_, ou: _Un député des communes_, et on lui otait jusqu'à la consolation de faire lire sa prose dans l'Artois. D'ordinaire, on resumait ses opinions en quelques lignes. Parfois même on ne soufflait mot de son discours, et quand l'infortune se cherchait le lendemain dans la feuille de Barère ou dans celle de Le Hodey, il y trouvait tous les

discours de la seance, sauf le sien. Les rancunes litteraires sont vivaces: la sienne fut inexorable et eternelle. Il ne rit plus, il fixa sur sa figure un masque sombre et, ne pouvant se faire prendre au serieux, il se fit prendre au tragique. Par l'effroi qu'il inspira, il devait regagner, a Paris, la faveur et les applaudissements goutes jadis a Arras. Lui dont on avait ri sans pitie, il vint un moment ou on n'osa plus ne pas l'applaudir....

Voila, selon nous, l'explication de l'amertume farouche que fit paraître Robespierre. C'est ainsi qu'en lui les humiliations du lettre firent tort a l'orateur et a l'homme d'Etat. Il lui manqua ce don de cordialite, qui donnait du charme a Mirabeau, a Cazales et a Danton. Accueilli par les sifflets, il garda une attitude defiante et soupconneuse, meme au milieu de ses plus grands succes de tribune.

Mais est-ce la tout Robespierre? Sa politique et son eloquence ne furent-elles que la revanche d'un amour-propre litteraire grievement blesse? Cet homme remarquable eut assurement d'autres visees, un autre genie. La maniere d'etre que nous venons d'expliquer ne fut qu'un aspect de sa personnalite, qu'une apparence: il fallait neanmoins s'y arreter, puisqu'un orateur n'est en general que ce qu'il parait etre, puisque meme un rictus involontaire, meme un _tic_ de sa physionomie font partie de son eloquence et qu'a la tribune l'homme interieur n'est connu et juge que d'apres l'homme exterieur.

Etait-il vraiment ridicule a ses debuts? Les journaux donnent peu de details sur son compte a cette epoque, et les auteurs de memoires, qui pour la plupart ecrivirent apres avoir subi la terreur qu'il inspira, se vengent trop visiblement de leur peur en defigurant leurs premieres impressions. Malgre eux, ils le representent, des juin et juillet 1789, comme un monstre a figure de coquin. "J'ai cause deux fois avec Robespierre, dit Etienne Dumont; il avait un aspect sinistre; il ne regardait point en face; il avait dans les yeux un clignotement continuel et penible." Nous chercherions vainement, chez les contemporains, un souvenir juste et vrai de Robespierre debutant. Ce qui est certain, c'est qu'il dut s'imposer et devint l'orateur qu'il fut au milieu des difficultes les plus decourageantes. Excellente ecole: il s'y debarrassa de son air et de son style d'Arras; a force de raturer et de limer, il rencontra l'expression juste et frappante. Les quolibets de ses ennemis l'empacherent de se contenter trop aisement. Lui qui, d'abord, de son propre aveu, "avait une timidite d'enfant, tremblait toujours en s'approchant de la tribune et ne se sentait plus au moment ou il commençait a parler", il s'enhardit bientot, se fit une maniere personnelle, dont il etait maitre aux derniers mois de l'Assemblée constituante. Ses collegues procedaient de Montesquieu; chez lui, le fond et la forme sont inspires de Rousseau. Il parle deja, a la tribune de la Constituante, la langue de la Convention et il exprime en 1790 les idees de 1793.

Qui ne connait sa politique? Dans la Constituante, il renonca a toute influence presente ou prochaine. Il se fit "l'homme des principes", l'homme de l'avenir. Il comprit, presque seul, que la Revolution ne faisait que commencer, qu'elle userait et rejetterait ses premiers

instruments. Son souci fut de se réserver, intact et fort, pour les luttes terribles auxquelles on ne faisait que preluder. Des l'origine il rompt avec les constitutionnels et les triumvirs. "Son rôle, dit très justement Michelet, fut dès lors simple et fort. Il devint le grand obstacle de ceux qu'il avait quittés. Hommes d'affaires et de parti, à chaque transaction qu'ils essayaient entre les principes et les intérêts, entre le droit et les circonstances, ils rencontrèrent une borne que leur posait Robespierre, le droit abstrait, absolu. Contre leurs solutions batardes, anglo-françaises, soi-disant constitutionnelles, il présentait des théories, non spécialement françaises, mais générales, universelles, d'après le *Contrat social*, l'idéal législatif de Rousseau et de Mably.

"Ils intriguaient, s'agitaient, et lui, immuable. Ils se mêlaient à tout, pratiquaient, négociaient, se compromettaient de toute manière; lui, il professait seulement. Ils semblaient des procureurs; lui, un philosophe, un prêtre du droit. Il ne pouvait manquer de les user à la longue.

"Témoin fidèle des principes et toujours protestant pour eux, il s'expliqua rarement sur l'application, ne s'aventura guère sur le terrain scabreux des voies et moyens. Il dit *ce qu'on devait faire*, rarement, très rarement, *comment on pouvait le faire*."

* * * * *

En effet, quand on passe des discours de Mirabeau et de Barnave à ceux de Robespierre, on est transporté dans un monde tout différent, monde idéal où les difficultés et les contradictions de la vie réelle n'ont pas d'écho. Ce n'est pas Robespierre qui se moquerait, comme ces deux orateurs, de la théorie et la métaphysique. Il ne voit, ne glorifie qu'une chose: le droit pur. Le premier avant 89, dans ses écrits, il emploie usuellement les mots d'égalité, de liberté et surtout de fraternité. Il ne suppose pas un instant qu'on puisse transiger avec les exigences de la morale: obéir à la morale, c'est pour lui toute la politique. "Comment l'intérêt social, dit-il, à propos de l'éligibilité des juifs, pourrait-il être fondé sur la violation des principes éternels de la justice et de la raison, qui sont les bases de toute société?" Il se pose comme l'Alceste de l'Assemblée, irrité du sarcasme des Philintes politiques, mais se roidissant et allant néanmoins son chemin, sans se gêner pour rompre en visière avec les compromis et les défaillances. Sa rhétorique, c'est d'être honnête envers et contre tous et, s'il l'est avec pédantisme, est-ce une raison pour suspecter sa sincérité? Oui, la plupart riaient; mais Mirabeau ne s'y trompait pas et répétait: "Il ira loin: il croit tout ce qu'il dit." Voyez de quel ton vraiment indigné il apostrophe, en juin 1789, la députation envoyée par le clergé aux communes pour leur demander de délibérer sur la rareté des grains et leur faire consacrer, par cette délibération isolée, la séparation des ordres:

"Allez, et dites à vos collègues que, s'ils ont tant d'impatience à soulager le peuple, ils viennent se joindre dans cette salle aux amis du peuple; dites-leur de ne plus retarder nos opérations par des délais

affectes; dites-leur de ne plus employer de petits moyens pour nous faire abandonner les resolutions que nous avons prises, ou plutot, ministres de la religion, dignes imitateurs de votre maitre, renoncez a ce luxe qui vous entoure, a cet eclat qui blesse l'indigence; reprenez la modestie de votre origine; renvoyez ces laquais orgueilleux qui vous escortent; vendez ces equipages superbes et convertissez ce vil superflu en aliments pour les pauvres."

Mais il se sent encore ridicule, et ce n'est que le 20 octobre qu'il se fait enfin ecouter a propos de la loi martiale.

Bientot les rieurs commencent a se taire, et le 16 janvier 1790 il peut defendre, sans etre interrompu, le peuple de Toulon, qui avait incarcere illegalement des fonctionnaires hostiles a la Revolution.

Des lors, il est en possession de sa methode oratoire et d'un genre d'argumentation dont il ne sortira pas pendant toute la duree de la Constituante. Quelle que soit la reforme que proposent ses collegues de la gauche, il la combat comme trop moderee, comme trop peu favorable au peuple. Quels que soient les exces et les sevices commis par la multitude, il les excuse et les presente comme de faibles taches a un beau tableau. Que parle-t-on de la violence populaire? Le peuple montre plutot une patience inconcevable; apres tant de siecles de servitude et de tortures, il se contente, au jour de sa victoire, de bruler quelques chateaux et de pendre quelques aristocrates. Y a-t-il la matiere a tant s'indigner? "Qu'on ne vienne donc pas, dit-il le 22 fevrier 1790, calomnier le peuple! J'appelle le temoignage de la France entiere; je laisse ses ennemis exagerer les voies de fait, s'ecrier que la Revolution a ete signalee par des barbaries. Moi, j'atteste tous les bons citoyens, tous les amis de la raison, que jamais revolution n'a coute si peu de sang et de cruautes. Vous avez vu un peuple immense, maitre de sa destinee, rentrer dans l'ordre au milieu de tous les pouvoirs abattus, de ces pouvoirs qui l'ont opprime pendant tant de siecles. Sa douceur, sa moderation inalterables ont seules deconcerte les manoeuvres de ses ennemis; et on l'accuse devant ses representants!" Tel est le theme que Robespierre ne cesse de developper a la tribune, affectant de planer plus haut que les accidents et les crimes isoles, jugeant l'ensemble de la Revolution alors que ses contemporains n'en regardaient que le detail. Cette placidite etonnait et scandalisait les Constituants, mais elle commencait deja a plaire aux tribunes et a la rue. Aux Jacobins, Robespierre fait de rapides progres. Assidu aux seances, parleur infatigable, il s'impose a la celebre societe, s'en fait aimer, s'y dedommege des premieres rebuffades de ses collegues. Bientot les Jacobins ont la primeur des discours destines a la Constituante et, en 1791, ils sont deja seduits, conquis, sous le charme et presque sous le joug. Robespierre peut se croire encore a la tribune et devant l'auditoire de l'Academie d'Arras. Il triomphe et jouit d'unanimes et constants applaudissements qui ne s'adressent pas moins au lettre qu'au politique.

Cependant, depuis le jour ou il a fait taire les rieurs, il n'a cesse de parler a l'Assemblee. Il a dit son mot dans toutes les discussions a l'ordre du jour. Eligibilite des comediens et des juifs, egalite

politique (marc d'argent), établissement des jures en toute matière, permanence des districts, droit de paix et de guerre, tribunal de cassation, constitution civile du clerge, reunion d'Avignon, affaire de Nancy, resistance des parlements, organisation du jury, droit de tester, extension de la garde nationale, droit de petition, droits politiques des hommes de couleur, reelection des Constituants, abolition de la peine de mort, licenciement des officiers de l'armee, liberte de la presse, inviolabilite royale, établissement des conventions nationales, revision de la Constitution, il parle longuement sur toutes ces questions si variees, sans qu'on puisse l'accuser, comme l'abbe Maury, de declamation: car son but est moins de traiter a fond ces sujets que de montrer dans quels rapports ils sont avec les principes de la morale. Il excelle a degager le cote theorique des questions, a elever le debat.

Il aime aussi, nous l'avons dit, a prendre la defense du peuple, a justifier ses erreurs, a confondre ses detracteurs. Il a mis toutes ses qualites et tous ses defauts dans ses opinions sur les troubles des provinces, sur l'adjonction des simples soldats aux conseils de guerre, sur l'admission des indigents aux fonctions politiques. Il veut etre, a la Constituante, l'avocat des pauvres et des humbles. Quoi d'etonnant que sa popularite devienne formidable et que sa toute-puissance aux Jacobins finisse par lui donner de l'autorite, meme a l'Assemblee constituante?

Cette autorite devint telle qu'il decida l'Assemblee a voter sa propre mort. C'est en effet sur sa proposition que fut porte le decret relatif a la non-reeligibilite des Constituants, et voici la peroraison du discours par lequel il defendit sa motion le 16 mai 1791:

"Il est un moment ou la lassitude affaiblit necessairement les ressorts de l'ame et de la pensee; et lorsque ce moment est arrive, il y aurait au moins de l'imprudance pour tout le monde a se charger encore pour deux ans du fardeau des destinees d'une nation. Quand la nature meme et la raison nous ordonnent le repos, pour l'interet public autant que pour le notre, l'ambition ni meme le zele n'ont point le droit de les contredire. Athletes victorieux, mais fatigues, laissons la carriere a des successeurs frais et vigoureux, qui s'empresseront de marcher sur nos traces, sous les yeux de la nation attentive, et que nos regards seuls empecheraient de trahir leur gloire et la patrie. Pour nous, hors de l'Assemblee legislative, nous servirons mieux notre pays qu'en restant dans son sein. Repandus sur toutes les parties de cet empire, nous eclairerons ceux de nos concitoyens qui ont besoin de lumieres; nous propagerons partout l'esprit public, l'amour de la paix, de l'ordre, des lois et de la liberte. (_On applaudit a plusieurs reprises._)

"Oui voila, dans ce moment, la maniere la plus digne de nous, et la plus utile a nos concitoyens, de signaler notre zele pour leurs interets. Rien n'eleve les ames des peuples, rien ne forme les moeurs publiques, comme les vertus des legislatureurs. Donnez a vos concitoyens ce grand exemple d'amour pour l'egalite, d'attachement exclusif au bonheur de la patrie; donnez-le a vos successeurs, a tous ceux qui sont destines a influencer sur le sort des nations; que les Francais comparent le

commencement de votre carrière avec la manière dont vous l'aurez terminée et qu'ils doutent quelle est celle de ces deux époques ou vous vous serez montrés plus purs, plus grands, plus dignes de leur confiance.

"Je n'insisterai pas plus longtemps: il me semble que pour l'intérêt même de cette mesure, pour l'honneur des principes de l'Assemblée, cette motion ne doit pas être décrétée avec trop de lenteur. Je crois qu'elle est liée aux principes généraux de la rééligibilité des membres de la législature; mais je crois aussi qu'elle en est indépendante sous d'autres rapports; mais je crois que les raisons que j'ai présentées sont tellement décisives, que l'Assemblée peut décréter dès ce moment que les membres de l'Assemblée nationale actuelle ne pourront être réélus à la première législature. (L'Assemblée applaudit à plusieurs reprises.--La très grande majorité demande à aller aux voix.)"

Le 31 mai 1791, après la lecture de la lettre insidieuse de l'abbé Raynal, ce n'est ni Barnave, ni Thouret, ni Le Chapelier, ni aucun des chefs de la gauche qui répond au nom de l'Assemblée, c'est Robespierre. Et il le fait avec infiniment de tact et de dignité:

"J'ignore, dit-il, quelle impression a faite sur vos esprits la lettre dont vous venez d'entendre la lecture; quant à moi, l'Assemblée ne m'a jamais paru autant au-dessus de ses ennemis qu'au moment où je l'ai vue écouter avec une tranquillité si expressive la censure la plus véhémente de sa conduite et de la révolution qu'elle a faite. (La partie gauche et les tribunes applaudissent à plusieurs reprises.) Je ne sais, mais cette lettre me paraît instructive dans un sens bien différent de celui où elle a été faite. En effet, une réflexion m'a frappé en entendant cette lecture. Cet homme célèbre, qui, à côté de tant d'opinions qui furent accusées jadis de pecher par un excès d'exagération, a cependant publié des vérités utiles à la liberté, cet homme, depuis le commencement de la Révolution, n'a point pris la plume pour éclairer ses concitoyens ni vous; et dans quel moment rompt-il le silence? dans un moment où les ennemis de la Révolution réunissent leurs efforts pour l'arrêter dans son cours. (Les applaudissements recommencent.) Je suis bien éloigné de vouloir diriger la sévérité, je ne dis pas de l'Assemblée, mais de l'opinion publique, sur un homme qui conserve un grand nom. Je trouve pour lui une excuse suffisante dans une circonstance qu'il vous a rappelée, je veux dire son grand âge. (On applaudit.)"

"Je pardonne même, sinon à ceux qui auraient pu contribuer à sa démarche, du moins à ceux qui sont tentés d'y applaudir, parce que je suis persuadé qu'elle produira dans le public un effet tout contraire à celui qu'on en attend. Elle est donc bien favorable au peuple, dira-t-on, elle est donc bien funeste à la tyrannie, cette Constitution, puisqu'on emploie des moyens si extraordinaires pour la décréter, puisque, pour y réussir, on se sert d'un homme qui, jusqu'à ce moment, n'était connu dans l'Europe que par son amour passionné pour la liberté, et qui était jadis accusé de licence par ceux qui le prennent aujourd'hui pour leur apôtre et pour leur héros (Nouveaux applaudissements), et que sous son nom, on produit les opinions les

plus contraires aux siennes, les absurdités mêmes que l'on trouve dans la bouche des ennemis les plus déclarés de la Révolution; non plus simplement ces reproches imbeciles prodigués contre ce que l'Assemblée nationale a fait pour la liberté, mais contre la liberté elle-même? Car n'est-ce pas attaquer la liberté que de dénoncer à l'univers, comme les crimes des Français, ce trouble, ce tiraillement qui est une crise si naturelle de la liberté que, sans cette crise, le despotisme et la servitude seraient incurables?

"Nous ne nous livrerons point aux alarmes dont on veut nous environner. C'est en ce moment où, par une démarche extraordinaire, on vous annonce clairement quelles sont les intentions manifestes, quel est l'acharnement des ennemis de l'Assemblée et de la Révolution; c'est en ce moment que je ne crains point de renouveler en votre nom le serment de suivre toujours les principes sacrés qui ont été la base de votre Constitution, de ne jamais nous écarter de ces principes par une voie oblique et tendant indirectement au despotisme, ce qui serait le seul moyen de ne laisser à nos successeurs et à la nation que troubles et anarchie. Je ne veux point m'occuper davantage de la lettre de M. l'abbé Raynal; l'Assemblée s'est honorée en en entendant la lecture. Je demande qu'on passe à l'ordre du jour. (M. Robespierre descend de la tribune au milieu des applaudissements de la partie gauche et de toutes les tribunes.)"

Ce beau discours joua les intrigues des monarchiens, et Malouet lui-même, dans ses Mémoires, reconnaît que Robespierre fut éloquent ce jour-là. Remarquons aussi qu'il improvisa, lui qui était habitué à écrire ses opinions: son talent n'avait pas moins grandi que son autorité politique.

Après le départ du roi, cette autorité s'accrut encore. Tous les yeux se tournèrent vers celui qui n'avait cessé de flétrir les transactions hypocrites et qui n'avait jamais cru à la sincérité de Louis XVI. Le soir même du 21 juin, il prononça aux Jacobins un long discours, qui malheureusement n'a pas été recueilli en entier, mais dont nous avons quelques phrases intéressantes, ainsi conçues: "Peut-être, en vous parlant avec cette franchise, vais-je attirer sur moi les haines de tous les partis. Ils sentiront bien que jamais ils ne viendront à bout de leurs desseins tant qu'il restera parmi eux un seul homme juste et courageux qui jouera continuellement leurs projets et qui, méprisant la vie, ne redoute ni le fer ni le poison, et serait trop heureux si sa mort pouvait être utile à la liberté de sa patrie." Alors, dit le procès-verbal de la séance, "le saint enthousiasme de la vertu s'est emparé de toute l'assemblée, et chaque membre a juré, au nom de la liberté, de défendre Robespierre au péril même de sa vie".

Camille Desmoulins, dans son journal, ajoute ces détails: "...Lorsque cet excellent citoyen, au milieu de son discours, parla de la certitude de payer de sa tête les vérités qu'il venait de dire, m'étant écrié: _Nous mourrons tous avant toi!_ l'impression que son éloquence naturelle et la force de ses discours faisaient sur l'Assemblée était telle que plus de huit cents personnes se leverent toutes à la fois, et, entraînées comme moi par un mouvement involontaire, firent un serment de

se rallier autour de Robespierre et offrirent un tableau admirable par le feu de leurs paroles, l'action de leurs mains, de leurs chapeaux, de tout leur visage et par l'inattendu de cette inspiration soudaine."

Mme Roland, qui etait presente, dit que la scene fut "vraiment surprenante et pathetique".

Robespierre ne se prononca que tard pour la republique; il suivit et encouragea presque les hesitations de l'opinion et des Jacobins, auxquels il disait, le 13 juillet 1791: "On m'a accuse d'etre republicain; on m'a fait trop d'honneur: je ne le suis pas. Si l'on m'eut accuse d'etre monarchiste, on m'eut deshonne: je ne le suis pas non plus."

Et, le 14, il prononca un eloquent discours contre l'inviolabilite royale, un des plus puissants que la Constituante ait entendus:

"...Le crime legalement impuni est en soi une monstruosite revoltante dans l'ordre social, ou plutot il est le renversement absolu de l'ordre social. Si le crime est commis par le premier fonctionnaire public, par le magistrat supreme, je ne vois la que deux raisons de plus de sevir: la premiere, que le coupable etait lie a la patrie par un devoir plus saint; la seconde, que comme il est arme d'un grand pouvoir, il est bien plus dangereux de ne pas reprimer ses attentats.

"Le roi est inviolable, dites-vous; il ne peut pas etre puni: telle est la loi.... Vous vous calomniez vous-memes! Non, jamais vous n'avez decrete qu'il y eut un homme au-dessus des lois, un homme qui pourrait attenter impunement a la liberte, a l'existence de la nation, et insulter paisiblement, dans l'opulence et dans la gloire, au desespoir d'un peuple malheureux et degrade! Non, vous ne l'avez pas fait: si vous aviez ose porter une pareille loi, le peuple francais n'y aurait pas cru, ou un cri d'indignation universelle vous eut appris que le souverain reprenait ses droits! "Vous avez decrete l'inviolabilite; mais aussi, messieurs, avez-vous jamais eu quelque doute sur l'intention qui vous avait dicte ce decret? Avez-vous jamais pu vous dissimuler a vous-memes que l'inviolabilite du roi etait intimement liee a la responsabilite des ministres; que vous aviez decrete l'une et l'autre parce que, dans le fait, vous aviez transfere du roi aux ministres l'exercice reel de la puissance executive, et que, les ministres etant les veritables coupables, c'etait sur eux que devaient porter les prevarications que le pouvoir executif pourrait faire? De ce systeme il resulte que le roi ne peut commettre aucun mal en administration, puisqu'aucun acte du gouvernement ne peut emaner de lui, et que ceux qu'il pourrait faire sont nuls et sans effet; que, d'un autre cote, la loi conserve sa puissance contre lui. Mais, messieurs, s'agit-il d'un acte personnel a un individu revetu du titre de roi? S'agit-il, par exemple, d'un assassinat commis par un individu? Cet acte est-il nul et sans effet, ou bien y a-t-il la un ministre qui signe et qui reponde?

"Mais, nous a-t-on dit, si le roi commettait un crime, il faudrait que la loi cherchat la main qui a fait mouvoir son bras.... Mais si le roi, en sa qualite d'homme, et ayant recu de la nature la faculte du

mouvement spontane, avait remue son bras sans agent etranger, quelle serait donc la personne responsable?

"Mais, a-t-on dit encore, si le roi poussait les choses a certain exces, on lui nommerait un regent.... Mais si on lui nommait un regent, il serait encore roi; il serait donc encore investi du privilege de l'inviolabilite. Que les Comites s'expliquent donc clairement, et qu'ils nous disent si, dans ce cas, le roi serait encore inviolable.

"Legislateurs, repondez vous-memes sur vous-memes. Si un roi egorgeait votre fils sous vos yeux, s'il outrageait votre femme ou votre fille, lui diriez-vous: Sire, vous usez de votre droit, nous vous avons tout permis?... Permettriez-vous au citoyen de se venger! Alors vous substituez la violence particuliere, la justice privee de chaque individu a la justice calme et salutare de la loi; et vous appelez cela etablir l'ordre public, et vous osez dire que l'inviolabilite absolue est le soutien, la base immuable de l'ordre social!

"Mais, messieurs, qu'est-ce que toutes ces hypotheses particulieres, qu'est-ce que tous ces forfaits aupres de ceux qui menacent le salut et le bonheur du peuple! Si un roi appelait sur sa patrie toutes les horreurs de la guerre civile et etrangere; si, a la tete d'une armee de rebelles et d'etrangers, il venait ravager son propre pays, et ensevelir sous ses ruines la liberte et le bonheur du monde entier, serait-il inviolable?

"Le roi est inviolable! Mais, vous l'etes aussi, vous! Mais avez-vous etendu cette inviolabilite jusqu'a la faculte de commettre le crime?

"Messieurs, une reflexion bien simple, si l'on ne s'obstinait a l'ecarter, terminerait cette discussion. On ne peut envisager que deux hypotheses en prenant une resolution semblable a celle que je combats. Ou bien le roi, que je supposerais coupable envers une nation, conserverait encore toute l'energie de l'autorite dont il etait d'abord revetu, ou bien les ressorts du gouvernement se relacheraient dans ses mains. Dans le premier cas, le retablir dans toute sa puissance, n'est-ce pas evidemment exposer la liberte publique a un danger perpetuel? Et a quoi voulez-vous qu'il emploie le pouvoir immense dont vous le revetez, si ce n'est a faire triompher ses passions personnelles, si ce n'est a attaquer la liberte et les lois, a se venger de ceux qui auront constamment defendu contre lui la cause publique? Au contraire, les ressorts du gouvernement se relachent-ils dans ses mains, alors les renes du gouvernement flottent necessairement entre les mains de quelques factieux qui le serviront, le trahiront, le caresseront, l'intimideront tour a tour, pour regner sous son nom.

"Messieurs, rien ne convient aux factieux et aux intrigants comme un gouvernement faible; c'est seulement sous ce point de vue qu'il faut envisager la question actuelle: qu'on me garantisse contre ce danger, qu'on garantisse la nation de ce gouvernement ou pourraient dominer les factieux, et je souscris a tout ce que vos comites pourront vous proposer.

"Qu'on m'accuse, si l'on veut, de republicanisme: je declare que j'abhorre toute espece de gouvernement ou les factieux regnent. Il ne suffit pas de secouer le joug d'un despote, si l'on doit retomber sous le joug d'un autre despotisme. L'Angleterre ne s'affranchit du joug de ses rois que pour retomber sous le joug plus avilissant encore d'un petit nombre de ses concitoyens. Je ne vois point parmi vous, je l'avoue, le genie puissant qui pourrait jouer le role de Cromwell: je ne vois non plus personne dispose a le souffrir. Mais je vois des coalitions plus actives et plus puissantes qu'il ne convient a un peuple libre; mais je vois des citoyens qui reunissent entre leurs mains les moyens trop varies et trop puissants d'influencer l'opinion; mais la perpetuite d'un tel pouvoir dans les memes mains pourrait alarmer la liberte publique. Il faut rassurer la nation contre la trop longue duree d'un gouvernement oligarchique.

"Cela est-il impossible, messieurs, et les factions qui pourraient s'elever, se fortifier, se coaliser, ne seraient-elles pas un peu ralenties, si l'on voyait dans une perspective plus prochaine la fin du pouvoir immense dont nous sommes revetus, si elles n'etaient plus favorisees en quelque sorte par la suspension indefinie de la nomination des nouveaux representants de la nation, dans un temps ou il faudrait profiter peut-etre du calme qui nous reste, dans un temps ou l'esprit public, eveille par les dangers de la patrie, semble nous promettre les choix les plus heureux? La nation ne verra-t-elle pas avec quelque inquietude la prolongation indefinie de ces delais eternels qui peuvent favoriser la corruption et l'intrigue? Je soupconne qu'elle le voit ainsi, et du moins, pour mon compte personnel, je crains les factions, je crains les dangers.

"Messieurs, aux mesures que vous ont proposees les Comites, il faut substituer des mesures generales evidemment puisees dans l'interet de la paix et de la liberte. Ces mesures proposees, il faut vous en dire un mot: elles ne peuvent que vous deshonorner; et si j'etais reduit a voir sacrifier aujourd'hui les premiers principes de la liberte, je demanderais au moins la permission de me declarer l'avocat de tous les accuses; je voudrais etre le defenseur des trois gardes du corps, de la gouvernante du Dauphin, de M. Bouille lui-meme.

"Dans les principes de vos Comites, le roi n'est pas coupable; il n'y a point de delit!... Mais partout ou il n'y a pas de delit, il n'y a pas de complices. Messieurs, si epargner un coupable est une faiblesse, immoler un coupable plus faible au coupable puissant, c'est une lache injustice. Vous ne pensez pas que le peuple francais soit assez vil pour se repaitre du spectacle du supplice de quelques victimes subalternes; vous ne pensez pas qu'il voie sans douleur ses representants suivre encore la marche ordinaire des esclaves, qui cherchent toujours a sacrifier le faible au fort, et ne cherchent qu'a tromper et a abuser le peuple pour prolonger impunement l'injustice et la tyrannie! Non, messieurs, il faut ou prononcer sur tous les coupables ou prononcer l'absolution generale de tous les coupables.

"Voici en dernier mot l'avis que je propose:

"Je propose que l'Assemblée decrete: 1 deg. qu'elle consultera le voeu de la nation pour statuer sur le sort du roi; 2 deg. que l'Assemblée nationale leve le decret qui suspend la nomination des representants ses successeurs; 3 deg. qu'elle admette la question prealable sur l'avis des Comites.

"Et si les principes que j'ai reclames pouvaient etre meconnus, je demande au moins que l'Assemblée nationale ne se souille pas par une marque de partialite contre les complices pretendus d'un delit sur lequel on veut jeter un voile!"

Les aristocrates furent tellement epouvantes de ce discours qu'ils firent passer Robespierre pour fou. L'ambassadeur de Suede transmet gravement, le 18 juillet, ce bruit a son maitre, et le dement avec la meme gravite le 23 juillet.

II.--LA POLITIQUE RELIGIEUSE DE ROBESPIERRE A LA CONVENTION

Nous venons de voir Robespierre a la Constituante, sa vertu puritaine, sa vanite litteraire, son talent grandissant peu a peu. Mais ce n'est la qu'une esquisse incomplete de cette personnalite en voie de formation et qui s'ignorait peut-etre encore. Tres simple au debut, la figure de l'avocat d'Arras devient de jour en jour plus complexe: de cet orateur raide et monotone que nous avons vu a l'oeuvre en 1791, il va sortir peu a peu un politique astucieux, mysterieux, presque indechiffable. On peut dire qu'il fut, jusqu'a un certain point, un hypocrite, et qu'il erigea l'hypocrisie en systeme de gouvernement. Son ideal politique etait si etranger a la conscience de ses contemporains, qu'il ne pouvait le realiser qu'en le leur deguisant a moitie, et cette dissimulation ne repugna nullement a sa nature orgueilleuse et timide, ou une pensee courageuse etait servie par le plus lache des organismes physiques. Nul homme ne fut moins capable de faire le coup de poing ou de manier le sabre, et pourtant nul ne fut plus sensible aux injures. Aussi ses vengeances furent-elles d'un traître, et comme son inquietude nerveuse l'empêchait d'affronter Danton, il le fit tomber dans un piège. Cependant par une eloquence mystique, chaque jour plus grave et plus decente, il exerçait une influence religieuse sur les ames et marchait au souverain pouvoir. Est-ce par ambition ou par foi qu'il s'efforçait d'etablir en France une nouvelle forme du christianisme? Je ne crois pas que la sincerite de ce fanatique puisse etre suspectee dans sa croyance aux dogmes prones par le Vicaire Savoyard; mais il se considerait comme le seul pontife possible du culte neo-chretien qu'il revait.

En politique, il affecte une orthodoxie etroite et immuable; il excommunie ceux qui s'ecartent d'un millimetre de la ligne tenue, du point unique ou est, selon lui, la verite. Veut-il tuer le pauvre Cloots? "Tu etais toujours, lui crie-t-il, au-dessus ou au-dessous de la Montagne." Quelles tetes demande-t-il dans son discours du 8 thermidor? Celles des miserables "qui sont toujours en deca ou au dela de la

verite". C'est la que son hypocrisie est surtout odieuse. Car il ne cessa lui-meme de varier sur toutes les grandes questions de politique purement gouvernementale. Ses contradictions furent aussi rapprochees que violentes. Son hostilite a l'idee republicaine avant le 10 aout est trop connue pour qu'il soit necessaire d'en donner des preuves: eh bien! lui qui, jusqu'en 1792, ricanait au mot de republique, il s'indigne, en 1794, contre ceux qui n'ont pas toujours ete republicains, et il ose ecrire, dans son rapport sur l'Etre supreme: "Les chefs des factions qui partagerent les deux premieres legislatures, trop laches pour croire a la Republique, trop corrompus pour la vouloir, ne cesserent de conspirer pour effacer des coeurs des hommes les principes eternels que leur propre politique les avait d'abord obliges a proclamer."

Pour lui, la question de la forme du gouvernement est secondaire, la question religieuse est presque tout. La monarchie, se dit-il, fera peut-etre l'oeuvre de _conversion_ nationale: soutenons la monarchie. Celle-ci se derobe; essayons de la republique. La republique ne convertit pas les ames: preparons un pontificat dictatorial.

* * * * *

C'est donc dans les tendances mystiques qu'est l'ame de l'eloquence de Robespierre. La lecture du _Contrat social_ l'a instruit: mais la _Profession de foi du Vicaire savoyard_ est sa bible, la source ordinaire de son inspiration oratoire. Precisons donc, avant de citer l'orateur lui-meme, la pensee religieuse de son maitre.

C'est a coup sur une pensee chretienne. A la philosophie des encyclopedistes, Rousseau oppose l'Evangile tel que sa conscience calviniste l'interprete; a la science, il oppose la tradition et l'autorite; son homme primitif et ideal n'etait pas seulement vertueux, il etait ne chretien, et la civilisation ne l'a pas seulement rendu vicieux, elle l'a rendu aussi philosophe. Le ramener a lui-meme, a la nature, ce sera le ramener au christianisme, non au christianisme romain, mais au christianisme pur et original. Voici comment le Vicaire savoyard opere ce retour a la nature, qui est la religion evangelique.

C'est d'abord une pretendue _table rase_, mais moins rase encore que celle de Descartes. En realite, Rousseau n'elimine provisoirement de son esprit que les opinions ou les prejuges qui genent sa theorie. Tout de suite, sur cette table rase, il apercoit et il adopte trois dogmes: 1 deg. Je crois qu'une volonte meut l'univers et anime la nature. 2 deg. Si la matiere mue me montre une volonte, la matiere mue selon certaines lois me montre une intelligence qui est Dieu. 3 deg. L'homme est libre de ses actions et, comme tel, anime d'une substance immaterielle.

[Illustration: M. M. J. ROBESPIERRE

Depute du Dept de Paris a la Convention Nationale en 1792

Rue du Theatre Francais No 4]

Sur ces trois principes, Rousseau batit une theodicee et une morale. Il

orne son Dieu des attributs classiques, tout en affectant d'écarter toute métaphysique, et il reprend les formules même des Pères de l'Église. Il y a une providence (Robespierre saura le rappeler à Guadet), mais, comme l'homme est libre, ce qu'il fait librement ne doit pas être imputé à la providence. C'est sa faute s'il est méchant ou malheureux. Quant aux injustices de cette vie, c'est que Dieu attend l'achèvement de notre œuvre pour nous punir ou nous récompenser. Notre âme immatérielle survivra au corps "assez pour le maintien de l'ordre", peut-être même toujours. Dans cette autre vie, la conscience sera la plus efficace des sanctions. "C'est alors que la volupté pure qui naît du consentement de soi-même, et le regret amer de s'être avili distingueront par des sentiments inépuisables le sort que chacun se sera préparé." Et c'est ici que se place cette belle apologie de la conscience: "Conscience! conscience! instinct divin, etc."

Voilà ce qu'il y a de nouveau et d'anti-chrétien dans Rousseau. Un pas de plus et il semble qu'il dirait: Dieu, c'est la loi morale, Dieu est dans la conscience, brisant ainsi, pour une formule supérieure, le vieux moule religieux. Mais aussitôt il retombe, selon le mot de Quinet, dans la nuit du moyen âge. Après de vagues attaques contre les religions positives, l'hérédité et l'éducation rabattent son audace d'un instant et il s'écrie en bon chrétien: "Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu." Faut-il sortir du christianisme? Non: il faut "respecter en silence ce qu'on ne saurait ni rejeter, ni comprendre, et s'humilier devant le grand Être qui seul sait la vérité". Je suis né calviniste; dois-je rester calviniste? demande le jeune homme au vicaire: "Reprenez la religion de vos pères, suivez-la dans la sincérité de votre cœur et ne la quittez plus." Et si j'étais catholique? Eh bien, il faudrait rester catholique. Moi qui vous parle, depuis que je suis déiste, je me sens meilleur prêtre romain; je dis toujours la messe, je la dis même avec plus de plaisir et de soin. Le dernier mot du déisme de Rousseau est celui de l'athéisme de Montaigne. L'auteur de l'_Emile_ et celui de l'_Apologie de Raymond Sebond_, libres en théorie, prêchent l'esclavage intellectuel dans la pratique, et leur conclusion à tous deux est qu'il faut vivre et mourir dans la religion natale.

Mais il y a autre chose dans Rousseau que cette théorie spéculative. On y trouve un projet de culte national, dont l'idée ne s'accorde guère avec le conseil de rester chacun dans sa religion. Déjà dans la profession de foi du Vicaire, Rousseau, après avoir déclaré que la forme du vêtement du prêtre était chose secondaire, reconnaissait que le culte extérieur doit être uniforme pour le bon ordre et que c'était une affaire de police. Dans le _Contrat social_, il est explicite: "Il y a, dit-il, une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogme de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle." Ces dogmes indispensables sont, d'après Rousseau, l'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante; la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, et la sainteté du contrat social et des lois. Vous êtes libres de ne pas y croire; mais si vous n'y croyez pas, vous serez banni, non comme impie,

mais comme insociable. D'ailleurs la tolerance est a l'ordre du jour, la tolerance est un de nos dogmes negatifs. Telle est la religion civile de Rousseau.

* * * * *

Parmi tant d'idees contradictoires, la plupart des hommes de la Revolution choisirent, pour la conduite de leur vie, celles qui s'ecartaient le moins de la philosophie du siecle. Les Girondins acceptaient un deisme vague, mais ecartaient par un sourire l'idee d'une constante intervention providentielle dans les affaires humaines. Tous, ou a peu pres, firent leur joie et leur force d'une morale fondee sur la seule conscience, morale si eloquemment rajeunie par Rousseau. J'estime que les volontaires de l'an II, les heros du 10 aout, et, avant que l'emigration fut devenue devote, plus d'un emigre, moururent pour la seule satisfaction de leur conscience, sans espoir ou crainte d'une sanction ulterieure, et que l'influence de Rousseau ne fut pas etrangere a cet heroisme desinteresse. Il y a plus: ce qu'on remarque de plus noble dans la vie de Robespierre lui vient de cet eveil de sa conscience provoque par la lecture de l'_Emile_, comme ce qu'il y a de plus beau dans son eloquence procede de ce pur sentiment moral, tout humain, tout independant de la metaphysique qui inspira le culte de l'Etre supreme. Il est orateur, il s'eleve au-dessus de lui-meme quand il rappelle qu'a la Constituante il n'aurait pu resister au dedain s'il n'avait ete soutenu par sa conscience et quand, a l'heure tragique, il s'ecrie noblement: "Otez-moi ma conscience, et je suis le plus malheureux des hommes!"

C'est pour avoir proclame ce culte de la conscience que Rousseau fut idolatre dans la Revolution, et non pour ses efforts contradictoires en vue de maintenir les antiques formules chretiennes et en vue de creer une religion civile. Robespierre se separa de ses contemporains et n'entraina avec lui qu'un petit groupe d'hommes sinceres, comme Couthon, le jour ou il voulut suivre le maitre dans ses contradictions, realiser l'ideal du culte de l'Etre supreme et en meme temps vivre en bons termes avec les differentes sectes du christianisme. On voit deja dans quelles incoherences de conduite le fit tomber cette fidelite trop litterale a laquelle le condamnaient d'ailleurs son education et son temperament.

Ne catholique, il resta catholique dans la meme mesure que Jean-Jacques etait reste calviniste. Ecoutez-le: "J'ai ete, des le college, un assez mauvais catholique", dit-il aux Jacobins le 21 novembre 1793, dans un discours anti-hebertiste. Il se garde bien de dire: je ne suis pas catholique. Mais il ne faut pas se le représenter pratiquant. La verite c'est que, dans son adolescence, il fut touche de l'esprit du siecle et s'eloigna des formules catholiques avec une gravite philosophique. L'abbe Proyart, sous-principal du college Louis-le-Grand, a raconte, dans une page peu connue et qu'il faut citer, comment Robespierre, a l'age de quinze ou seize ans, se comportait dans les choses religieuses.

Après avoir esquisse le caractere sombre et farouche de ce _constant adoreur de ses pensees_, et dit que _l'etude etait son Dieu_, l'abbe ecrit, en 1795: "De tous les exercices qui se pratiquent dans une maison

d'education, il n'en est point qui coutassent plus a Robespierre et qui parussent le contrarier davantage que ceux qui avaient plus directement la religion pour objet. Ses tantes, avec beaucoup de piete, n'avaient pas reussi a lui en inspirer le gout dans l'enfance, il ne le prit pas dans un age plus avance, au contraire. La priere, les instructions religieuses, les offices divins, la frequentation du sacrement de penitence, tout cela lui etait odieux, et la maniere dont il s'acquittait de ces devoirs ne decelait que trop d'opposition de son coeur a leur egard. Oblige de comparaitre a ces divers exercices, il y portait l'attitude passive de l'automate. Il fallait qu'il eut des Heures a la main; il les avait, mais il n'en tournait pas les feuillets. Ses camarades priaient, il ne remuait pas les levres; ses camarades chantaient, il restait muet, et, jusqu'au milieu des saints mysteres et au pied de l'autel charge de la Victime sainte, ou la surveillance contenait son exterieur, il etait aise de s'apercevoir que ses affections et ses pensees etaient fort eloignees du Dieu qui s'offrait a ses adorations." Il dit aussi que Robespierre communiait souvent, par hypocrisie, mais il ajoute que tous les eleves de Louis-le-Grand communiaient. Il ajoute aussi que, dans les derniers temps de ses etudes, le jeune homme, s'emancipant, ne communiait plus.

C'est au sortir du college, en 1778, qu'il eut cette entrevue avec l'auteur de l'_Emile_, dont son imagination garda l'empreinte. En meme temps, il entretenait les plus affectueuses relations avec son ancien professeur, l'abbe Audrein qui devait etre son collegue a la Convention, et avec l'abbe Proyart, alors retire a Saint-Denis. On voit que si, dans sa jeunesse, il ne pratiquait plus, ses relations le rattachaient au catholicisme, en meme temps qu'il s'eprenait de Rousseau avec une ardeur qu'une entrevue avec le grand homme tourna en devotion [Note: Charlotte Robespierre cite dans ses memoires (Lapouneraye, _Oeuvres de Robespierre_, t. II, p. 475), une dedicace que son frere avait projete d'adresser aux manes de Rousseau: "Je t'ai vu dans tes derniers jours, disait Robespierre, et ce souvenir est pour moi la source d'une joie orgueilleuse; j'ai contemple tes traits augustes, j'y ai vu l'empreinte des noirs chagrins, auxquels t'avaient condamne les injustices des hommes. Des lors, j'ai compris toutes les peines d'une noble vie qui se devoue au culte de la verite; elles ne m'ont pas effraye. La confiance d'avoir voulu le bien de ses semblables est le salaire de l'homme vertueux; vient ensuite la reconnaissance des peuples, qui environne sa memoire des honneurs que lui ont donnees ses contemporains. Comme toi, je voudrais acheter ces biens au prix d'une vie laborieuse, au prix meme d'un trepas premature."].

Mais je ne vois pas qu'avant 1792 sa politique religieuse ait differe de celle de la majorite des Constituants, et qu'il ait tache de preciser la theologie du Vicaire. Toutefois, il n'est pas inadmissible que, sous l'influence des reels deboires et des blessures d'amour-propre dont il fut centrisme, en 1789 et en 1790, son ame, naturellement mystique, ait cherche dans l'etude devotee du texte de Rousseau une consolation religieuse. Il est possible qu'alors un vague deisme et l'idee de conscience n'aient pas suffi a ce triste coeur, hante des souvenirs de toute sa premiere enfance, et qu'il se soit senti chretien en meditant l'_Emile_. Les resultats de ce travail latent parurent avec force aux

Jacobins, le 26 mars 1792, quand il repondit a Guadet, qu'avait impatiente sa pieuse affirmation de la Providence. Mais l'etonnement des contemporains montra combien la religiosite de Robespierre dépassait la moyenne des opinions jacobines et revolutionnaires. Il y eut un sourire, que reprima la gravite deja terrible de l'orateur mystique.

On sentit bientot que toute la philosophie encyclopediste, tout l'esprit laique et libre de la Revolution etaient menaces par ce sombre doctrinaire. En septembre 1792, il fallut mener toute une campagne pour obtenir de la Commune qu'elle debaptisat la rue Sainte-Anne en rue Helvetius. L'opinion se prononca franchement et ironiquement contre Robespierre et le gouvernement s'engagea lui-meme dans le sens encyclopediste. Le Moniteur du 8 octobre insera une lettre de Grouvelle a Manuel qui etait une longue apologie d'Helvetius et Grouvelle etait secretaire du Conseil executif provisoire. On vit alors avec stupeur que Robespierre avait reussi a gagner la majorite des Jacobins a ses idees anti-philosophiques, et, le 5 decembre, le buste d'Helvetius, qui ornait le club, fut brise et foule aux pieds en meme temps que celui de Mirabeau: "Helvetius, s'etait ecrie Robespierre, Helvetius etait un intrigant, un miserable bel esprit, un etre immoral, un des cruels persecuteurs de ce bon J.-J. Rousseau, le plus digne de nos hommages. Si Helvetius avait existe de nos jours, n'allez pas croire qu'il eut embrasse la cause de la liberte; il eut augmente la foule des intrigants beaux-esprits qui desolent aujourd'hui la patrie." Le surlendemain, dit le journal du club, "un membre, fache que la societe ait brise le buste d'Helvetius, sans entendre sa defense par la bouche de ses amis, demande que l'on consacre un buste nouveau a la memoire de l'auteur de l'Esprit. Des murmures interrompent le defenseur officiel d'Helvetius, et la societe passe a l'ordre du jour...."

Voila dans quel etat d'esprit Robespierre avait mis ses plus fideles auditeurs, outrant meme la pensee du maitre: car Rousseau avait ecrit, en 1758, a Deleyre que, si le livre d'Helvetius etait dangereux, l'auteur etait un honnete homme, et ses actions valaient mieux que ses ecrits. Mais il ne faudrait pas croire que l'opinion fut devenue hostile aux philosophes avec les Jacobins. D'abord les Girondins protesterent, et il y eut dans le journal de Prudhomme une amere critique de l'iconoclaste, sous ce titre: L'ombre d'Helvetius aux Jacobins. Deja, le 9 novembre 1792, la Chronique de Paris avait insere un portrait satirique de Robespierre, ou l'ennemi du "philosophisme" etait montre comme un pretre au milieu de ses devotes, morceau piquant et mechant, dont l'auteur etait, d'apres Vilate, le pasteur protestant Rabaut Saint-Etienne. On peut dire qu'a l'origine de cette entreprise religieuse de Robespierre, il y a contre lui un dechainement des elements les plus actifs et les plus intelligents de l'opinion, au moins parisienne.

C'est donc, pour le dire en passant, une vue fausse que celle qui presente cet orateur comme uniquement occupe de prevoir l'opinion pour la suivre et la flatter. Au moins dans les choses religieuses, il eut, a partir de 1792, un dessein tres arrete, une volonte forte contre l'entrainement populaire, une fermete remarquable a se raidir contre presque tout Paris, dont l'incredulite philosophique s'amusait des gamineries d'Hebert. Ses plus solides appuis dans cette lutte, sont les

femmes d'abord, et puis quelques bourgeois libéraux de province que des documents nous montrent, surtout dans les petites villes, moralement préparés à la religion de Rousseau. Mais ce sont là pour Robespierre des adhésions isolées ou compromettantes: quand on considère la masse hostile ou indifférente des révolutionnaires parisiens, girondins, hebertistes ou dantonistes, il apparaît presque seul contre tous, et c'est à force d'éloquence qu'il change véritablement les âmes, et groupe autour de lui une église.

* * * * *

Il ne faut pas croire que tout son dessein éclate au début même de cette campagne de prédication religieuse. Il prépare habilement et lentement les esprits, et déconsidère d'abord ses adversaires aux yeux des Jacobins, comme incapables de comprendre le sérieux de la vie. Avec un art infini, il sait rendre suspecte au peuple de Paris, jusqu'à la gaieté des Girondins et des Dantonistes. Ses discours sont plus d'une fois la paraphrase de ce mot de Jean-Jacques: "Le méchant se craint et se fuit; il s'égaie en se jetant hors de lui-même; il tourne autour de lui des yeux inquiets, et cherche un objet qui l'amuse; sans la satire amère, sans la raillerie insultante, il serait toujours triste, le ris moqueur est son seul plaisir." Le méchant, pour Rousseau, c'était Voltaire, c'était Diderot, avec leur gaieté païenne; pour Robespierre, c'est Louvet avec sa raillerie insultante, c'est Fabre d'Églantine avec sa lorgnette de théâtre ironiquement braquée sur le Pontife. Car il voit ses ennemis, ceux de sa religion, à travers les formules mêmes du Vicaire. Plus il avance dans l'exécution de son dessein secret, plus il se rapproche de la lettre même de Rousseau, plus il s'en approprie les thèmes oratoires. Que de fois, il paraphrase à la tribune l'éloquente et vraiment belle tirade de l'auteur de l'_Emile_, sur la _surdité_ des matérialistes! Que de fois il reprend les appels de Rousseau à Caton, à Brutus, à Jésus, en les ajustant au ton de la tribune! Rousseau avait dit, dans une note de l'_Emile_, que le fanatisme était moins funeste à un État que l'athéisme, et laisse entendre qu'il n'y a pas de vice pire que l'irreligion. Appliquant ces idées et ces formules, le 21 novembre 1793, Robespierre déclare aux Jacobins, à propos des Hébertistes, qu'ils doivent moins s'inquiéter du fanatisme, du philosophisme. C'est là qu'il prononce son mot fameux: "L'athéisme est aristocratique."

En même temps, il suit le maître dans ses contradictions; et lui qui se pique d'établir un autre culte, il prend le catholicisme sous sa protection, ne peut souffrir même la vue d'un hérétique. C'est avec fureur et dégoût qu'à la Convention (5 décembre 1793) il nomme "ce Rabaut, _ce ministre protestant_...., ce monstre...", qui, le même jour, montait sur l'échafaud; et il déclare soudoyés par l'étranger, tous les ennemis du catholicisme. Le 22 frimaire an II, dans son terrible discours contre Cloots aux Jacobins (il le fit rayer en attendant mieux), son principal grief fut que l'orateur du genre humain avait décidé l'évêque Gobel à se défroquer. Sa protection s'étend au clergé: il s'oppose avec colère à toute mesure tendant à ne le plus payer et à préparer la séparation de l'Église et de l'État; et le 26 frimaire an II, il fait rejeter une proposition tendant à rayer des Jacobins tous les prêtres, en même temps que tous les nobles. On se demande quels plus

grands services les interets religieux pouvaient recevoir d'une politique, en pleine Terreur. Quant a la religion civile, la motion d'en consacrer par une loi le principal dogme, l'existence de Dieu, eclata dans la Convention des le 17 avril 1793, au fort meme de la lutte entre la Gironde et la Montagne. Mais Robespierre n'osa pas encore se mettre en avant, et ce fut un obscur depute de Cayenne, Andre Pomme, qui tata l'opinion. Son echec ajourna le dessein de l'Incorruptible au moment ou il croirait ses adversaires supprimes ou domptes.

La chute de la Gironde ne le rassura pas: elle donna d'abord la preponderance au parti dantoniste, qui repugnait par essence a toute politique mystique, et pendant toute cette annee 1793, surtout a partir de la mort du melancolique Marat, le peuple de Paris laissa libre et joyeuse carriere a ses instincts hereditaires d'irreligion frondeuse. Chaumette, Cloots, Hebert entreprennent de detruire le catholicisme par l'insulte et la raillerie, et ils menent dans les eglises saccagees une carnagole voltairienne. C'est l'epoque du culte antichretien de la Raison dont l'histoire n'est pas encore faite, mais qui eut un caractere prononce d'opposition a la politique religieuse qu'on avait vu poindre dans les homelies jacobines de Robespierre. Celui-ci parut depasse et demode sans retour, le jour ou, sur la proposition du dantoniste Thuriot, la Convention se rendit en corps a la fete de la deesse Raison, a Notre-Dame, afin d'y chanter des hymnes inspirees par l'esprit le plus hostile a la profession de foi du Vicair savoyard (20 brumaire, an II).

Toutefois si Robespierre avait contre lui Paris, il avait pour lui la grande force morale et politique de ce temps-la, le seul instrument de propapande organisee et, en quelque sorte, officielle: le club des Jacobins. Depuis l'echec de la motion presentee par Andre Pomme, il n'avait pas cesse un instant sa propagande religieuse, domptant les esprits les plus voltairiens par la monotonie meme de sa predication infatigable, convertissant son auditoire quotidien avec une eloquence dont sa sincerite faisait la force et dont l'enthousiasme des femmes des galeries achevait le succes. Ceux qui resisterent furent epures, comme Thuriot, ou destines a la guillotine, comme Hebert. Il n'y eut bientot plus aux Jacobins que de fanatiques partisans de la doctrine du Vicair. La force de cette eglise groupee autour de Robespierre eut ete invincible, si l'opinion publique l'avait soutenue. Mais, a partir du jour ou les Jacobins, fermes et reduits, s'organiserent en secte religieuse, s'ils purent dominer un instant Paris et la France par le pouvoir materiel qui avait survecu a leur ancienne popularite, leur autorite morale disparut peu a peu, et la Revolution ne se reconnut plus dans cette coterie violente et mystique: de la vient la defaite de la Societe-Mere au 9 thermidor.

Mais, apres la fete de la Raison, le club robespierriste avait tente toute une reaction legale contre les tendances antitheologiques, et appuye le coup hardi, merueilleux, par lequel Robespierre essaya de mater violemment l'opinion. Nous l'avons vu: il reussit a faire porter a la tribune le premier article de son _credo_, non plus par un Andre Pomme, mais par l'orateur meme, dont la gloire balancait la sienne, par le disciple de Diderot, par Danton en personne (6 frimaire an II). Mais les Dantonistes s'opposerent a cette concession de leur chef, et firent

echouer cette motion.

Danton ne la renouvela pas; il ne l'avait emise que du bout des levres et sous la pression de Robespierre. Celui-ci se tut et attendit encore: il attendit la mort des Hebertistes, il attendit la mort des Dantonistes. Alors seulement il osa. Danton perit le 16 germinal; le 17, Couthon annonca tout un programme gouvernemental et oratoire, dont l'article essentiel devait etre un projet de fete decadaire dediee a l'Eternel. Cette fois, personne ne se permit de protester contre cette tentative, pour faire de Dieu une personne politique, et pour imposer des moeurs, comme dit justement M. Foucart, qui ajoute avec esprit: "Le plan de Robespierre, pour achever la moralisation de la France, etait fait en trois points, comme celui d'un predicateur: annonce de Dieu, proclamation legale de Dieu, fete legale de Dieu." Couthon avait annonce Dieu, avec succes et au milieu des applaudissements; un mois plus tard, Robespierre en personne le proclama, dans la seance du 18 floreal an II, et en fit decreter la reconnaissance et le culte.

Quant au rapport, qu'il lut dans cette occasion, au nom du Comite de salut public, on peut dire qu'il avait passe sa vie entiere a le preparer: depuis un an, depuis la motion d'Andre Pomme, cette vaste composition oratoire devait exister dans ses parties essentielles et dans ses tirades les plus brillantes. Le plan seul en fut modifie a mesure que les circonstances fortifiaient ou supprimaient les adversaires du deisme d'Etat; dans ce cadre large et mobile, Robespierre glissait sans cesse de nouveaux developpements inspires par les peripeties de sa lutte sourde contre l'irreligion. Le discours s'enflait chaque jour: il etait enorme quand l'orateur put enfin le produire a la tribune, et la lecture en fut interminable, quoique l'attention de l'auditoire fut soutenue par le caractere meme de l'orateur, que l'echafaud avait rendu tout-puissant, par la curiosite d'apprendre enfin quelle religion allait couronner le siecle de Voltaire, et, il faut l'avouer, par la reelle beaute de certains mouvements ou le moraliste avait mis tout son coeur.

Il debute par declarer que les victoires de la Republique donnent une occasion pour faire le bonheur de la France, en appliquant certaines "verites profondes" qui delivreront les hommes d'un etat violent et injuste. Ces verites, c'est que "l'art de gouverner a ete, jusqu'a nos jours, l'art de tromper et de corrompre les hommes; il ne doit etre que celui de les eclaire et de les rendre meilleurs". Et, apres avoir pose cette maxime banale et plausible, Robespierre s'avance par un chemin tortueux vers son veritable dessein. Ce sont d'abord des anathemes lances a la monarchie, cette ecole de vice. Puis vient cette remarque, que les factieux recemment vaincus etaient tous vicieux. Ainsi La Fayette, Brissot, Danton, corrompaient le peuple a l'envi, et mettaient une sorte de pieté a perdre les ames. "Ils avaient usurpe une espece de sacerdoce politique", s'ecrie l'orateur, en pretant aux autres ses propres arriere-pensees et ses formules. "Ils avaient erige l'immoralite non-seulement en systeme, mais en religion." "Que voulaient-ils, ceux qui, au sein des conspirations dont nous etions environnes, au milieu des embarras d'une telle guerre, au moment ou les torches de la discorde civile fumaient encore, attaquerent tout a coup les cultes par la

violence pour s'ériger eux-mêmes en apôtres fougueux du néant et en missionnaires fanatiques de l'athéisme?"

L'athéisme! Et à ce mot, par lequel Robespierre désigne au fond toute la philosophie des encyclopédistes, son imagination s'émeut et tourne avec chaleur un de ces morceaux dignes de Jean-Jacques par lesquels il rivalise avec l'éloquence de la chaire: "Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolés par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière? Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle! L'innocence sur l'échafaud fait palir le tyran sur son char de triomphe; aurait-elle cet ascendant si le tombeau égalait l'opprimeur et l'opprime! Malheureux sophiste! de quel droit viens-tu arracher à l'innocence le sceptre de la raison pour le remettre entre les mains du crime, attrister la vertu, dégrader l'humanité?"

Ce n'est pas comme philosophe, dit-il, qu'il attaque ainsi l'athéisme, c'est comme politique. "Aux yeux du législateur, tout ce qui est utile au monde et bon dans la pratique est la vérité. L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continu à la justice: elle est donc sociale et républicaine." Le déisme fut la religion de Socrate et celle de Léonidas, "et il y a loin de Socrate à Chaumette et de Léonidas au _Père Duchesne_". Là-dessus, Robespierre s'engage dans un éloge pompeux de Gaton et de Brutus dont l'héroïsme s'inspira, dit-il, de la doctrine de Zénon et non du matérialisme d'Épicure. Personne n'osa interrompre l'orateur pour lui faire remarquer que justement les stoïciens ne croyaient ni à un Dieu personnel, ni à l'immortalité de l'âme, et que Marc-Aurèle n'eut pas sacrifié à l'Être suprême de Rousseau. Mais, depuis longtemps, on ne faisait plus d'objections à Robespierre: on écoutait en silence, avec curiosité, stupeur ou hypocrisie.

Il continuait son homélie en montrant que tous les conspirateurs avaient été des athées. "Nous avons entendu, qui croit à cet excès d'impudeur? nous avons entendu dans une société populaire, le traître Guadet dénoncer un citoyen pour avoir prononcé le nom de Providence! Nous avons entendu, quelque temps après, Hébert en accuser un autre pour avoir écrit contre l'athéisme. N'est-ce pas Vergniaud et Gensonne qui, en votre présence même, à votre tribune, pérorèrent avec chaleur pour bannir du préambule de la Constitution le nom de l'Être suprême que vous y avez placé? Danton, qui souriait de pitié aux mots de vertu, de gloire, de postérité (lisez: _Danton qui n'appréciait pas mon éloquence_), Danton, dont le système était d'avilir ce qui peut élever l'âme; Danton, qui était froid et muet dans les plus grands dangers de la liberté, parla après eux avec beaucoup de véhémence en faveur de la même opinion. D'où vient ce singulier accord?... Ils sentaient que, pour détruire la liberté, il fallait favoriser par tous les moyens tout ce qui tend à justifier l'égoïsme, à dessécher le cœur, etc."

Après avoir loué Rousseau du ton dont Lucrece exalte Épicure, Robespierre se tournait vers les prêtres, et, d'un air à la fois irrité

et rassurant, il opposait à leur culte corrompu le culte pur des vrais deistes, dont il faisait un éloge vraiment ému et éloquent. Ce culte doit être national, et il le sera si toute l'éducation publique est dirigée vers un même but religieux et surtout si des fêtes populaires et officielles glorifient la divinité. L'orateur compte sur les femmes pour défendre et maintenir son œuvre: "O femmes françaises, chérissez la liberté...; servez-vous de votre empire pour étendre celui de la vertu républicaine! O femmes françaises, vous êtes dignes de l'amour et du respect de la terre!"

Mais sera-t-on libre d'être philosophe à la manière de Diderot? La réponse est vague et terrible: "Malheur à celui qui cherche à éteindre le sublime enthousiasme!..." La nouvelle religion nationale ne laissera aux hommes que la liberté du bien. Et l'orateur termine par ce conseil hardi qui caractérise nettement toute sa politique religieuse et morale: "Commandez à la victoire, mais replongez surtout le vice dans le néant. Les ennemis de la République ce sont des hommes corrompus." En conséquence, la Convention reconnut, par un décret, l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme, et elle organisa des fêtes religieuses.

Si Robespierre avait loué Rousseau, il n'avait pas affecté de parler toujours au nom de Rousseau et il avait paru prétendre à quelque originalité religieuse, de même qu'il avait laissé dans l'ombre les conséquences les plus illibérales de la proclamation du deïsme comme religion d'État. Ses acolytes sont plus explicites: le 27 floréal, une députation des Jacobins vint constater à la barre la conformité du décret avec le texte même du dernier chapitre du *Contrat social*, et cette constatation fut un suprême éloge. En même temps, l'orateur de la députation justifia la Terreur robespierriste par le simple énoncé des principes moraux, religieux et politiques de Jean-Jacques. On nous reproche, dit-il, comme une sorte de suicide, d'avoir exterminé Hébert et Danton: "mais ils n'étaient pas vertueux; ils ne furent jamais Jacobins". Quel signe distingue donc les vrais Jacobins? "Les vrais Jacobins sont ceux en qui les vertus privées offrent une garantie sûre des vertus politiques. Les vrais Jacobins sont ceux qui professent hautement les articles qu'on ne doit pas regarder comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels, dit Jean-Jacques, il est impossible d'être un bon citoyen, l'existence de la Divinité, la vie à venir, la sainteté du contrat social et des lois. Sur ces bases immuables de la morale publique, doit s'asseoir notre République une, indivisible et impérissable. Rallions-nous tous autour de ces principes sacrés."

Est-ce là un *Credo* obligatoire? "Nous ne pouvons obliger personne à croire à ces principes", répond l'orateur jacobin. Et que ferez-vous, si quelques-uns n'y croient pas? "Les conspirateurs seuls peuvent chercher un asile dans l'aneantissement total de leur être." Or, les conspirateurs sont punis de mort. Donc, si les athées ne sont pas punissables comme athées, ils doivent être guillotins comme conspirateurs.

S'il y avait dans la Convention des philosophes ou des indifférents qui

crurent, comme dira plus tard Cambon, avoir adopté un décret sans but et sans objet et donne au mysticisme de Robespierre une satisfaction innocente, on voit qu'ils furent bien vite détrompés: la démarche des Jacobins leur montra qu'ils avaient, sans le vouloir, fondé une religion et institué un pontife. Déjà Couthon, au moment où Robespierre descendait de la tribune, s'était écrié que la Providence avait été offensée, qu'il n'y avait pas une minute à perdre pour l'apaiser par un affichage à profusion, afin qu'on put lire sur les murs et les guérites qu'elle était la véritable profession de foi du peuple français. Le 23 floreal, la Commune, épurée dans un sens robespierriste, reconnut, elle aussi, l'Être suprême. Le même jour, le Comité de salut public organisa le pontificat, arrêtant que le discours de Robespierre serait lu pendant un mois dans les temples. Cependant, en province, comme à Paris, des agents du nouveau culte s'emparaient des ci-devant églises; quelques-uns, dit Cambon (dans son discours du 18 septembre 1794), gravèrent en lettres d'or sur les portes de ces temples les paroles de leur maître. Ils provoquèrent même un pétitionnement pour que le culte de l'Être suprême fut salarié.

À une religion naissante il faut un miracle. Robespierre obtint un miracle dont sa personne fut même l'objet. Le nouveau Dieu le préserva merveilleusement du couteau de Cécile Renault. Mais, il fit en même temps un second miracle dont son pontife se fut volontiers passé: il sauva les jours de Collot d'Herbois, assassiné par Ladmiral. Les robespierristes célébrèrent surtout le premier de ces incidents; les futurs thermidoriens mirent toute leur malice à faire mousser le second, comme Barère faisait mousser les victoires. Ce fut un assaut fort comique d'ironiques doléances. Mais les robespierristes purent donner un éclat officiel à leurs actions de grâces. Le 6 prairial, les membres du tribunal du premier arrondissement vinrent remercier l'Être suprême à la barre et se rejouir de ce que leur âme était immortelle; plusieurs sections déclarèrent que Dieu avait détourné le bras des meurtriers pour reconnaître le décret du 18 floreal. Le 7, les Jacobins et d'autres sections vinrent adorer la Providence pour ce miracle robespierriste. Le vrai Paris, qui avait déserté ce club épuré, ces sections épurées, regardait et laissait faire avec une curiosité narquoise.

Enfin, le 20 prairial an II (8 juin 1794), eut lieu la célèbre fête, si souvent racontée, où il y eut, quoi qu'on en ait dit, plus de fleurs que d'enthousiasme. On a lu Michelet, et on sait quel rôle joua Robespierre dans cette cérémonie qu'il présidait. Ses deux discours furent de brillantes paraphrases de Rousseau. Il loua l'Être suprême en disant: "Tout ce qui est bon est son ouvrage ou c'est lui-même. Le mal appartient à l'homme..." Et il ajouta: "L'Auteur de la nature avait lié tous les mortels par une chaîne immense d'amour et de félicité: périssent les tyrans qui ont osé la briser!" Périssent aussi les ennemis de la religion et de Robespierre! Demain nous releverons l'échafaud. Le second discours se terminait par une prière mystique et ardente, inspirée par une évidente sincérité: car la bonne foi de Robespierre ne fut pas douteuse dans ces manifestations mystiques; et c'est elle qui donne de la grandeur à son orgueil, de l'éloquence à son fanatisme. Si le siècle avait pu être converti, il l'aurait été par cet apôtre; mais dans l'apôtre il ne vit que le prêtre, et il se détourna avec répugnance

et raillerie.

Cependant la nouvelle religion s'affirmait, sinon dans les esprits, du moins dans les actes officiels. Le 11 messidor an II, la Commission d'instruction publique interdisait formellement aux theatres de représenter la fete de l'Être supreme, et l'arrete qu'elle prit a ce sujet fut approuve par le Comite de salut public le 13 messidor. [1] La profession de foi du Vicaire savoyard etait donc devenue la loi de l'Etat, quand la revolution du 9 thermidor la ruina en meme temps que son fondateur.

[Note: J. Guillaume, _Proces-verbaux du Comite d'instruction publique de la Convention nationale_, t. IV, p. 714.]

Mais dira-t-on avec Edgar Quinet qu'il fut timide, cet homme qui lutta presque seul contre l'esprit encyclopediste ou sechement deiste de ses contemporains? Dira-t-on que l'audace novatrice manqua au createur de la fete et du culte de l'Être supreme? Il echoua uniquement parce que la France de 1794, j'entends la France instruite, n'etait plus chretienne: son education la rattachait a la philosophie du siecle, ses habitudes hereditaires la retenaient dans les formes catholiques, qu'elle savait mortes, mais auxquelles elle jugeait inutile de substituer une autre formule theologique. Il y a la, ce semble, l'explication de l'echec religieux de Robespierre, et du succes de la politique concordataire de Bonaparte. Si Robespierre eut vecu, l'indifference generale l'aurait force a se rallier au catholicisme, au catholicisme romain, mais servi par de bons pretres comme ceux dont il faisait ses amis personnels, Torne, Audrein, dom Gerle et d'autres. Comme l'etude de son developpement interieur nous l'a fait prevoir, la pensee du pontife de l'Être supreme, aurait sans doute ete ramenee a la religion natale par le meme circuit qu'avait suivi la pensee de Montaigne et celle de Rousseau.

III.--LES PRINCIPAUX DISCOURS DE ROBESPIERRE A LA CONVENTION

Tels furent les elements essentiels de l'inspiration de Robespierre. Faut-il le suivre dans toute sa carriere, depuis la fin de la Constituante jusqu'au 9 thermidor? Dans cet espace de moins de trois annees, cet orateur infatigable fut sans cesse sur la breche, et prononca des centaines de discours. Bornons-nous a mettre en lumiere les harangues qu'il composa dans les circonstances capitales de sa vie, dans sa querelle avec les Girondins sur la guerre, dans sa rivalite avec Danton, dans ses tentatives de dictature religieuse, enfin dans la crise finale, en thermidor.

* * * * *

Quand Robespierre revint a Paris, a la fin de l'annee 1791, il eut une surprise desagreable pour son esprit lent: pendant son absence, une

saute de vent avait bouleversé l'atmosphère politique, et l'opinion, oubliant la métaphysique constitutionnelle qui avait occupé les derniers jours de la Constituante, discutait avec fièvre sur la guerre. On le sait: la Cour et les Feuillants la voulaient courte, restreinte aux petits princes allemands, avec l'arrière-pensée de lever ainsi une armée contre la Révolution; les Girondins la voulaient générale, européenne, indéfinie, espérant que cette force aveugle, une fois déchaînée, porterait dans le monde les principes de 1789, et ruinerait les résistances et les intrigues de Louis XVI. Avec sa nature hésitante, Robespierre ne sut d'abord où se tourner. Un instant, par contagion, il fut presque belliqueux et, aux Jacobins, le 28 novembre 1791, menaçait Léopold "du cercle de Popilius". Mais bientôt la réflexion réveilla en lui trois sentiments fort divers: une méfiance envers la cour, dont la politique belliqueuse ferait le jeu; une horreur de moraliste pour la guerre, horreur sincère et presque physique; enfin une crainte jalouse de se voir déposséder par Brissot de la première place. Il crut qu'en étant l'homme de la paix, il se réservait intact et fort pour le jour de la défaite, qui lui semblait probable et prochain. Certes, ses calculs ou ses pressentiments le tromperont; et les victoires françaises, en le rendant inutile, contribueront à sa chute finale. Mais comment cet esprit étroit, timoré, formaliste, aurait-il pu s'imaginer, en décembre 1791, que les armées informées de la Révolution l'emporteraient sur l'expérience et la discipline des soldats de l'Europe?

Pourtant, les idées guerrières étaient déjà si fortes qu'il ne put les attaquer qu'en biaisant. Sa première réponse à Brissot (Jacobins, 18 décembre 1791) se résume dans cette phrase d'exorde: "Je veux aussi la guerre, mais comme l'intérêt de la nation la demande; domptons nos ennemis intérieurs, et ensuite marchons contre nos ennemis étrangers." Le 2 janvier 1792, il refait son discours, commence à se poser en prédicateur de la Révolution, répétant ses homélies pour ceux qui n'ont pu les entendre ou qui les ont mal écoutées. Mais, cette fois que l'opinion est préparée, il retire ses premières concessions à l'esprit belliqueux, contre lequel éclate franchement toute sa haine d'homme d'étude et de parlementaire: "La guerre, dit-il, est bonne pour les officiers militaires, pour les ambitieux, pour les agitateurs qui spéculent sur ces sortes d'événements; elle est bonne pour les ministres, dont elle couvre les opérations d'un voile sacré..." Cette idée, parfois déguisée, est au fond de tout ce discours, où Robespierre attaque, avec un art infini, les passions les plus populaires et les plus françaises, les préjugés les plus généreux de la Révolution. Lui qu'on représente dédaigneux de l'expérience, épris de la théorie pure, il se moque ce jour-là de "ceux qui règlent le destin des empires par des figures de rhétorique". "Il est fâcheux, dit-il, que la vérité et le bon sens démentent ces magnifiques prédictions; il est dans la nature des choses que la marche de la raison soit lentement progressive." Sur les illusions de la propagande armée, il jette goutte à goutte l'eau froide de son ironie: "La plus extravagante idée qui puisse naître dans la tête d'un politique est de croire qu'il suffise à un peuple d'entrer à main armée chez un peuple étranger, pour lui faire adopter ses lois et sa constitution. Personne n'aime les missionnaires armés; et le premier conseil que donnent la nature et la prudence, c'est de les repousser comme des ennemis." Ses sarcasmes n'épargnent même pas les principes de

1789, ou Brissot voit un talisman: "La declaration des droits n'est point la lumiere du soleil qui eclaire au meme instant tous les hommes; ce n'est point la foudre qui frappe en meme temps tous les trones. Il est plus facile de l'ecrire sur le papier ou de le graver sur l'airain que de retablir dans le coeur des hommes ses sacres caracteres effaces par l'ignorance, par les passions et par le despotisme." Et, d'un ton presque voltairien, il raille Cloots, qui a cru voir "descendre du ciel l'ange de la liberte pour se mettre a la tete de nos legions, et exterminer, par leurs bras, tous les tyrans de l'univers".

Quels ennemis poursuivra cette guerre? les emigres? Mais "traiter comme une puissance rivale des criminels qu'il suffit de fletrir, de juger, de punir par contumace; nommer pour les combattre des marechaux de France extraordinaires contre les lois, affecter d'etaler aux yeux de l'univers La Fayette tout entier, qu'est-ce autre chose que leur donner une illustration, une importance qu'ils desirent, et qui convient aux ennemis du dedans qui les favorisent?... Mais que dis-je? en avons-nous, des ennemis du dedans? Non, vous n'en connaissez pas; vous ne connaissez que Coblenz. N'avez-vous pas dit que le siege du mal est a Coblenz? Il n'est donc pas a Paris? Il n'y a donc aucune relation entre Coblenz et un autre lieu qui n'est pas loin de nous? Quoi! vous osez dire que ce qui a fait retrograder la Revolution, c'est la peur qu'inspirent a la nation les aristocrates fugitifs qu'elle a toujours meprises; et vous attendez de cette nation des prodiges de tous les genres! Apprenez donc qu'au jugement de tous les Francais eclaires, le veritable Coblenz est en France; que celui de l'evêque de Treves n'est que l'un des ressorts d'une conspiration profonde tramee contre la liberte, dont le foyer, dont le centre, dont les chefs sont au milieu de nous. Si vous ignorez tout cela, vous etes etrangers a tout ce qui se passe dans ce pays-ci. Si vous le savez, pourquoi le niez-vous? Pourquoi detourner l'attention publique de nos ennemis les plus redoutables, pour la fixer sur d'autres objets, pour nous conduire dans le piege ou ils nous attendent?"

Il etait difficile de serrer Brissot de plus pres, de lui mieux couper la retraite, de le harceler de coups plus forts et plus rapides. Il n'y a rien la de nuageux, de mystique; c'est une dialectique serree, et, tranchons le mot, admirable.

Mais il ne suffit pas a Robespierre d'avoir raison et de reduire ses adversaires au silence: il veut replacer au premier plan, en pleine lumiere, sa personnalite dont une longue absence a pu effacer les traits. Dans son exorde, il montre avec habilete le beau cote du role impopulaire que sa sagesse lui impose: "De deux opinions, dit-il, qui ont ete balancees dans cette assemblee, l'une a pour elle toutes les idees qui flattent l'imagination, toutes les esperances brillantes qui animent l'enthousiasme, et meme un sentiment genereux, soutenu de tous les moyens que le gouvernement le plus actif et le plus puissant peut employer pour influencer sur l'opinion; l'autre n'est appuyee que sur la froide raison et sur la triste verite. Pour plaire, il faut defendre la premiere; pour etre utile, il faut soutenir la seconde avec la certitude de deplaire a tous ceux qui ont le pouvoir de nuire: c'est pour celle-ci que je me declare." Dans sa peroration, il emploie, pour se louer, un procede auquel il reviendra sans mesure jusqu'a la fin de sa carriere:

il se suppose attaque, menace, et il se plaint et se defend. Mais, cette fois, il le fait avec autant de tact que de verve. "Apprenez que je ne suis point le defenseur du peuple; jamais je n'ai pretendu a ce titre fastueux; je suis du peuple, je n'ai jamais ete que cela; je meprise quiconque a la pretention d'etre quelque chose de plus. S'il faut dire plus, j'avouerai que je n'ai jamais compris pourquoi on donnait des noms pompeux a la fidelite constante de ceux qui n'ont point trahi sa cause: serait-ce un moyen de menager une excuse a ceux qui l'abandonnent, en presentant la conduite contraire comme un effort d'heroisme et de vertu? Non, ce n'est rien de tout cela; ce n'est que le resultat naturel du caractere de tout homme qui n'est point degrade. L'amour de la justice, de l'humanite, de la liberte est une passion comme une autre: quand elle est dominante, on lui sacrifie tout; quand on a ouvert son ame a des passions d'une autre espece, comme a la soif de l'or et des honneurs, on leur immole tout, et la gloire, et la justice, et l'humanite, et le peuple et la patrie. Voila le secret du coeur humain; voila toute la difference qui existe entre le crime et la probite, entre les tyrans et les bienfaiteurs de leur pays."

En terminant, Robespierre, sur de son auditoire, annonca une troisieme harangue sur le meme sujet; et, en effet, le 11 janvier 1792, il developpa encore les memes arguments, avec plus d'abondance et non sans quelque rhetorique. Cette fois, il s'attacha surtout a demontrer que pour une guerre revolutionnaire, il n'y a ni soldats, ni generaux: "Ou est-il, le general qui, imperturbable defenseur des droits du peuple, eternel ennemi des tyrans, ne respira jamais l'air empoisonne des cours, dont la vertu austere est attestee par la disgrace de la cour; ce general, dont les mains pures du sang innocent et des dons honteux du despotisme sont dignes de porter devant nous l'etendard sacre de la liberte? Ou est-il ce nouveau Caton, ce troisieme Brutus, ce heros encore inconnu? Qu'il se reconnaisse a ces traits, qu'il vienne; mettons-le a notre tete.... Ou est-il! Ou sont-ils ces heros qui, au 14 juillet, trompant l'espoir des tyrans, deposerent leurs armes aux pieds de la patrie alarmee? Soldats de Chateau-Vieux, approchez, venez guider nos efforts victorieux.... Ou etes-vous? Helas! on arracherait plutot sa proie a la mort, qu'au desespoir ses victimes! Citoyens qui, les premiers, signalates votre courage devant les murs de la Bastille, venez; la patrie, la liberte vous appellent aux premiers rangs. Helas! on ne vous trouve nulle part...." Quoiqu'il prolonge a l'excès ces apostrophes, il en tire parfois d'heureux effets: "Venez au moins, gardes nationales, qui vous etes specialement devouees a la defense de nos frontieres, dans cette guerre dont une cour perfide nous menace; venez. Quoi! vous n'etes point encore armes? Quoi! depuis deux ans vous demandez des armes, et vous n'en avez pas?..." Eh bien! s'il en est ainsi, pourquoi les Jacobins ne marchaient-ils pas eux-memes a Leopold, comme le veut Louvet? "Mais quoi! voila tous les orateurs de guerre qui m'arretent; voila M. Brissot qui me dit qu'il faut que _M. le comte de Narbonne_ conduise toute cette affaire: qu'il faut marcher sous les ordres de _M. le marquis de La Fayette_; que c'est au pouvoir executif qu'il appartient de mener la nation a la victoire et a la liberte. Ah! Francais, ce seul mot a rompu tout le charme: il aneantit tous mes projets. Adieu la liberte des peuples. Si tous les sceptres des princes d'Allemagne sont brises, ce ne sera pas par de telles mains." Si

l'opinion resta belliqueuse, si on ne suivit point les conseils de Robespierre, la reputation oratoire de l'austere moraliste fut accrue par ce discours. C'est, disait Freron, dans son *_Orateur du peuple_*, un chef-d'oeuvre d'eloquence qui doit rester dans toutes les familles.

Ce fut des lors entre Robespierre et la Gironde une lutte oratoire de tous les jours, dont on ne peut retenir ici que quelques traits. A l'eloquent eloge de Condorcet et des Encyclopedistes que lui infligea Brissot, le 25 avril 1792, Robespierre repondit trois jours apres, par une apologie personnelle qu'il faut citer:

"Vous demandez, dit-il, ce que j'ai fait. Oh! une grande chose sans doute: j'ai donne Brissot et Condorcet a la France. J'ai dit un jour a l'Assemblee constituante que, pour imprimer a son ouvrage un auguste caractere, elle devait donner au peuple un grand exemple de desinterressement et de magnanimite; que les vertus des legislatureurs devaient etre la premiere lecon des citoyens, et je lui ai propose de decreter qu'aucun de ses membres ne pourrait etre reelu a la seconde legislature, cette proposition fut accueillie avec enthousiasme. Sans cela, peut-etre beaucoup d'entre eux seraient restes dans la carriere; et qui peut repondre que le choix du peuple de Paris ne m'eut pas moi-meme appele a la place qu'occupent aujourd'hui Brissot et Condorcet? Cette action ne peut etre comptee pour rien par M. Brissot, qui, dans le panegyrique de son ami, rappelant ses liaisons avec d'Alembert et sa gloire academique, nous a reproche la temerite avec laquelle nous jugeons des hommes qu'il a appeles *_nos maitres en patriotisme et en liberte_*. J'aurais cru, moi, que dans cet art nous n'avions d'autres maitres que la nature.

"Je pourrais observer que la Revolution a rapetisse bien des grands hommes de l'ancien regime; que si les academiciens et les geometres que M. Brissot nous propose pour modeles ont combattu et ridiculise les pretres, ils n'en ont pas moins courtise les grands et adore les rois, dont ils ont tire un assez bon parti; et qui ne sait avec quel acharnement ils ont persecute la vertu et le genie de la liberte dans la personne de ce Jean-Jacques dont j'apercois ici l'image sacree, de ce vrai philosophe qui seul, a mon avis, entre tous les hommes celebres de ce temps-la, merita des honneurs publics prostitues depuis par l'intrigue a des charlatans politiques et a de miserables heros? Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que, dans le systeme de M. Brissot, il doit paraitre etonnant que celui de mes services que je viens de rappeler ne m'ait pas merite quelque indulgence de la part de mes adversaires."

* * * * *

On a vu plus haut que la revolution du 10 aout 1792, s'etant faite sans Robespierre, l'avait amoindri au profit de Danton et de la Gironde *_extra parlementaire_*, agissante et franchement republicaine. A la Convention, il se sentait isole, suspecte, menace. Il risquait de tomber au rang de faiseur de placards, si Barbaroux et Louvet ne lui avaient ouvert la tribune pour une longue serie d'apologies personnelles aussi irrefutables que peu convaincantes. Cet accuse, auquel les etourdis de

la Gironde ne reprochaient aucun acte précis, eut beau jeu pour être modeste, pour préparer habilement l'opinion en sa faveur et se donner un prestige de victime calomniée.

Ce n'était pas assez: il voulut reprendre à Danton cette première place, à l'avant-garde de la démocratie, que lui avait donnée son énergie au 10 août. L'avocat qui s'était caché pendant l'attaque du château eut tout à coup une grande hardiesse en face du roi vaincu et captif. Son discours du 3 décembre 1792 exprima cette idée violente qu'il fallait tuer Louis XVI et non le juger. Robespierre se donna ce jour-là un style concis, haché, abrupt. Il sut être terrible et clair: "Il n'y a point ici, dit-il, de procès à faire. Louis n'est point un accusé; vous n'êtes pas des juges; vous ne pouvez être que des hommes d'État et les représentants de la nation. Vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer... Louis fut roi, et la république est fondée; la question fameuse qui vous occupe est décidée par ces seuls mots. Louis a été détrôné par ses crimes; Louis dénonçait le peuple français comme rebelle; il a appelé, pour le châtier, les armes des tyrans, ses confrères; la victoire et le peuple ont décidé que lui seul était rebelle: Louis ne peut donc être jugé; il est déjà jugé. Il est condamné, ou la République n'est point absoute. Proposer de faire le procès à Louis XVI, de quelque manière que ce puisse être, c'est retrograder vers le despotisme royal et constitutionnel; c'est une idée contre-révolutionnaire, car c'est mettre la révolution elle-même en litige. En effet, si Louis peut être encore l'objet d'un procès, Louis peut être absous; il peut être innocent, que dis-je? Il est présumé l'être jusqu'à ce qu'il soit jugé. Mais si Louis est absous, si Louis peut être présumé innocent, que devient la Révolution? Si Louis est innocent, tous les défenseurs de la Liberté deviennent des calomnieux." Et il demanda que, sans débats, on guillotinat l'accusé.

C'est ainsi qu'il dépassait les hommes du 10 août par une violence qui, dans le fond, devait repugner à son caractère de légiste. Mais il en voulait plus à la Gironde qu'au roi et, quand la proposition d'appel au peuple eut compromis le parti Brissot-Guadet, il ne cessa de le poursuivre de ses dénonciations, rendant impossible l'union des patriotes rêvée par Danton et Condorcet, et dans laquelle son influence et sa personne auraient été éclipsées.

On sait que le projet de Constitution présenté par Condorcet était très démocratique. Robespierre craignait que cela ne rendit les Girondins populaires. Aussi peut-on dire que c'est par une sorte de surenchère à la politique des Girondins que, dans son discours du 24 avril 1793, sur la propriété, il exprime à la Convention des idées que nous appellerions aujourd'hui socialistes:

"... Demandez, dit-il, à ce marchand de chair humaine, ce que c'est que la propriété; il vous dira, en vous montrant cette longue bière qu'on appelle un navire, ou il a encaissé et serré des hommes qui paraissent vivants: "Voilà mes propriétés, je les ai achetées tant par tête." Interrogez ce gentilhomme qui a des terres et des vassaux, ou qui croit l'univers bouleversé depuis qu'il n'en a plus: il vous donnera de la

propriete des idees a peu pres semblables.

"Interrogez les augustes membres de la dynastie capetienne: ils vous diront que la plus sacree de toutes les proprietes est, sans contredit, le droit hereditaire, dont ils ont joui de toute antiquite, d'opprimer, d'avilir et de s'assurer legalement et monarchiquement les 25 millions d'hommes qui habitaient le territoire de la France sous leur bon plaisir.

"Aux yeux de tous ces gens-la, la propriete ne porte sur aucun principe de morale. Pourquoi notre declaration des droits semblerait-elle presenter la meme erreur en definissant la liberte "le premier des biens de l'homme, le plus "sacre des droits qu'il tient de la nature?" Nous avons dit avec raison qu'elle avait pour bornes les droits d'autrui; pourquoi n'avez-vous pas applique ce principe a la propriete, qui est une institution sociale, comme si les lois eternelles de la nature etaient moins inviolables que les conventions des hommes? Vous avez multiplie les articles pour assurer la plus grande liberte a l'exercice de la propriete, et vous n'avez pas dit un seul mot pour en determiner la nature et la legitimité, de maniere que votre declaration parait faite non pour les hommes, mais pour les riches, pour les accapareurs, pour les agioteurs et pour les tyrans. Je vous propose de reformer ces vices en consacrant les verites suivantes:

"I. La propriete est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi.

"II. Le droit de propriete est borne, comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui.

"III. Il ne peut prejudicier ni a la surete, ni a la liberte, ni a l'existence, ni a la propriete de nos semblables.

"IV. Toute possession, tout trafic qui voile ce principe est illicite et immoral." [Note: Voir mon Histoire politique de la Revolution, p. 290.]

Le 26 mai 1798, c'est Robespierre qui decida les Jacobins a l'insurrection, et il le fit en termes singulierement energiques.

"J'invite le peuple, dit-il, a se mettre, dans la Convention nationale, en insurrection contre tous les deutes corrompus. (_Applaudissements._)
Je declare qu'ayant recu du peuple le droit de defendre ses droits, je regarde comme mon oppresseur celui qui m'interrompt ou qui me refuse la parole, et je declare que, moi seul, je me mets en insurrection contre le president, et contre tous les membres qui siegent dans la Convention. (_Applaudissements._)" Toute la societe se leva et se declara en insurrection contre les deutes corrompus.

Au 31 mai, on sait dans quelles circonstances Robespierre porta le coup de grace aux Girondins. Il defendait, avec quelque diffusion, la proposition de Barere contre la commission des Douze. Vergniaud, impatiente, lui cria: "Concluez donc!"--"Oui, je vais conclure, repondit-

il, et contre vous! contre vous qui, apres la revolution du 10 aout, avez voulu conduire a l'echafaud ceux qui l'ont faite! contre vous, qui n'avez cesse de provoquer la destruction de Paris! contre vous, qui avez voulu sauver le tyran! contre vous, qui avez conspire avec Dumouriez! contre vous, qui avez poursuivi avec acharnement les memes patriotes dont Dumouriez demandait la tete! contre vous, dont les vengeances criminelles ont provoque ces memes cris d'indignation dont vous voulez faire un crime a ceux qui sont vos victimes! Eh bien! ma conclusion, c'est le decret d'accusation contre tous les complices de Dumouriez et contre tous ceux qui ont ete designes par les petitionnaires."

* * * * *

Cette aprete eloquente qu'il portait dans l'art d'accuser donna un accent original et vraiment terrible au discours qu'il prononca, le 14 germinal an II, contre Danton. J'ai deja indique que Robespierre fut, a n'en pas douter, l'assassin de Danton, quoi qu'en aient dit Louis Blanc et Ernest Hamel. En vain ils alleguent que Robespierre defendit son rival aux Jacobins (13 brumaire an II). Oui; mais comment le defendit-il? Coupe (de l'Oise) avait accuse le tribun de moderantisme. Danton repondit avec feu dans un long discours dont le Moniteur n'analyse que la premiere partie: "L'orateur, dit l'auteur robespierriste du compte rendu, apres plusieurs morceaux vehemens, prononces avec une abondance qui n'a pas permis d'en recueillir tous les traits, termine par demander qu'il soit nomme une commission de douze membres, chargee d'examiner les accusations dirigees contre lui, afin qu'il puisse y repondre en presence du peuple."

Robespierre profita de cette attitude d'accuse maladroitement prise par Danton, pour l'accabler de sa bienveillance hautaine, pour le diminuer par de perfides concessions a ses accusateurs. Sans doute, il declara que Danton etait un patriote calomnie; et Danton, absous, fut embrasse par le president du club. Mais l'Incorruptible avait, comme en passant, etabli deux griefs, alors formidables, contre son rival: "La Convention, dit-il, sait que j'etais divise d'opinion avec Danton; que, dans le temps des trahisons avec Dumouriez, mes soupcons avaient devance les siens. Je lui reprochai alors de n'etre plus irrite contre ce monstre. Je lui reprochai alors de n'avoir pas poursuivi Brissot et ses complices avec assez de rapidite, et je jure que ce sont la les seuls reproches que je lui ai faits...." Les seuls reproches! Mais voila Danton suspect d'indulgence pour Dumouriez et pour les Girondins. N'etait-ce pas le marker d'avance pour le Tribunal revolutionnaire? "Je me trompe peut-etre sur Danton, ajoutait Robespierre; mais, vu dans sa famille, il ne merite que des eloges. Sous le rapport politique, je l'ai observe: une difference d'opinion entre lui et moi me le faisait epier avec soin, quelquefois avec colere; et s'il n'a pas toujours ete de mon avis, conclurai-je qu'il trahissait sa patrie? Non; je la lui ai toujours vu servir avec zele." Une difference d'opinion! Mais pour Robespierre il n'y avait, en dehors de l'orthodoxie politique et religieuse, qu'erreur, vice et mensonge.--Ainsi, sous pretexte de disculper Danton de moderantisme, le Pontife avait atteste, signale l'indulgence et l'aveuglement de l'homme du 10 aout. Au sortir de cette seance fameuse, chacun pouvait se dire: "Oui, Robespierre, le genereux Robespierre a

sauve Danton; mais Danton est suspect, Danton pense mal en politique."

L'Incorruptible ne perdit aucune occasion d'oter a son rival sa popularite en le presentant comme un indulgent, dupe ou complice de la reaction. On sait qu'il avait vu les premiers numeros du _Vieux Cordelier_ et encourage Camille dans son appel a la clemence: voulait-il perdre ainsi et Camille et Danton? L'embarras qu'il montra quand ce fait lui fut rappele a la tribune semble autoriser les suppositions les plus defavorables. Il est incontestable qu'en cette occasion il fut aussi deloyal que cruel envers Camille. Je vois aussi qu'il tendait frequemment des pieges a la bonne foi de Danton. On connait l'affaire des soixante-quinze Girondins designes par Amar, officiellement sauves par Robespierre, troupeau tour a tour rassure et tremblant, future majorite robespierriste pour le jour ou le dictateur arreterait la Revolution et fixerait son pouvoir personnel. Apres Thermidor, Clauzel rappelait un jour ce fait a la tribune. Alors, le bon Legendre voulut oter a l'assassin de Danton le benefice de cette clemence, si interessee qu'elle fut. "Je vais vous dire, s'ecria-t-il (3 germinal an III), ce qui arriva dans un diner ou je me trouvai avec Robespierre et Danton. Le premier lui dit que la Republique ne pourrait s'etablir que sur les cadavres des Soixante-treize; Danton repondit qu'il s'opposerait a leur supplice.--Robespierre lui repondit qu'il voyait bien qu'il etait le chef de la faction des indulgents." Legendre n'avait pas compris l'hypocrisie d'une reponse qui ne tendait qu'a constater une fois de plus l'indulgence de Danton. Mais celui-ci avait vu tres clair dans le jeu de son adversaire; il se sentait mine et menace par lui. Peu de jour avant son arrestation, un de ces Girondins inquiets le consulta sur ce qu'il y avait a craindre ou a esperer. "Danton, dit Bailleul, lui prit d'une main le haut de la tete, de l'autre le menton, et, faisant jouer la tete sur son pivot: "Sois tranquille, dit-il avec cette voix qu'on lui connaissait, ta tete est plus assuree sur tes epaules que la mienne." L'insouciance du tribun, son refus de fuir n'etaient donc pas de l'ignorance, de l'aveuglement. Il devinait les mauvais desseins de Robespierre, mais il ne croyait pas le peril si proche, et il comptait, pour sauver sa tete, sur sa propre eloquence, sur sa popularite.

On a fait grand bruit du mot naif de Billaud-Varenne, au 9 thermidor: "La premiere fois, dit-il, que je denoncai Danton au Comite, Robespierre se leva comme un furieux, en disant qu'il voyait mes intentions, que je voulais perdre les meilleurs patriotes." Indignation de commande! l'occasion n'etait pas mure encore pour perdre Danton; il fallait d'abord detruire les hebertistes, ses allies possibles en cas de danger commun. Hebert une fois guillotine, Robespierre consentit a abandonner Danton, suivant l'expression de Billaud-Varenne; il ceda aux objurgations patriotiques de Saint-Just, et sacrifia l'amitie a la patrie, si on en croit Louis Blanc, qui s'ecrie avec emotion: "Ah! quel trouble ne dut pas etre le sien en ces moments funestes!" Oui, je le crois, Robespierre au Comite se fait prier pour accepter la tete de son rival. Oui, Billaud, Saint-Just le gourmanderent: je vois, j'entends cette scene shakespearienne: Iago refusant ce qu'il brule d'obtenir. Et, certes, les larmes de ce faux Brutus nous duperait encore, nous croirions aux angoisses de son coeur, quand il vit Danton destine a l'echafaud, si nous n'avions pas la preuve ecrite que lui-meme fournit a

la calomnie les armes dont elle frappa les accuses de germinal. On a retrouve et publie en 1841 les notes secretes qu'il fournit a Saint-Just, comme une _matiere_ pour composer son terrible rapport. La s'etale et siffle toute sa haine contre celui qu'il avait feint de defendre aux Jacobins. La, il ment avec joie contre son frere d'armes; et ses mensonges sont aussi odieux que ridicules, soit qu'il accuse Danton d'avoir trahi et vendu la Revolution, soit qu'il lui reproche d'avoir voulu se cacher au 10 aout. C'est sur ce texte meme, orne et mis au point par Saint-Just, que fut condamne celui qui, la veille encore, tendait fraternellement la main a Robespierre. [Note: Discours de Billaud du 12 fructidor an II: "La veille ou (_sic_) Robespierre consentit a l'abandonner, ils avaient ete ensemble a une campagne, a quatre lieues de Paris, et etaient revenus dans la meme voiture." C'est peut-etre a cette campagne qu'eut lieu le diner dont parlent Vilain-Daubigny et Prudhomme, et ou Robespierre resta sourd a la voix fraternelle de Danton.]

Que deviennent, en presence de ce document, les allegations de Charlotte Robespierre? Elle dit, dans ses memoires, que son frere voulait sauver Danton. Et quelle preuve donne-t-elle? qu'en apprenant l'arrestation de Desmoulins, Robespierre se rendit a sa prison pour le supplier de revenir aux principes. Pourquoi Camille ne voulut-il pas voir son ami? Celui-ci dut, a son vif regret, l'abandonner a son sort. Mais il avait voulu le sauver. Or, Camille et Danton etaient trop lies pour qu'on put sauver l'un sans l'autre. Voila le raisonnement de Charlotte Robespierre: elle ne peut croire que son frere n'ait pas voulu sauver un ami, un fidele camarade avec qui elle vivait familièrement, faisant sauter le petit Horace Desmoulins sur ses genoux. Qu'eut-elle dit si elle avait pu lire, dans les Notes secretes, cette impitoyable critique du pauvre Camille et surtout les lignes ou Robespierre, sur une plaisanterie cynique de Danton, prete au pamphletaire les moeurs les plus infames? Sur Camille comme sur Danton, il n'y a rien, dans le rapport de Saint-Just, qui n'ait ete souffle par Robespierre.

[Illustration: ATTAQUE DE LA MAISON COMMUNE DE PARIS, le 29 Juillet 1794 ou 9 Thermidor An 2eme de la Republique]

Danton, avons-nous dit, comptait sur son eloquence pour sauver sa tete. Il eut suffi, en effet, qu'il fut libre de parler soit a la barre de la Convention, soit au Tribunal revolutionnaire, pour que son proces se terminat par un triomphe, comme celui de Marat. Mais il ne s'agissait pas de juger Danton: "_Nous voulons_", avait dit Vadier, "_vider ce turbot farci_." Il fallait d'abord le baillonner, ce qu'on ne pouvait faire sans l'aveu de Robespierre. Si celui-ci, le 11 germinal, avait appuye Legendre qui demandait que Danton fut entendu, Danton etait sauve. Que dis-je? si Robespierre se fut tu sur la motion de Legendre, Danton obtenait audience. Il y eut un instant de trouble et de revolte dans l'assemblee a l'idee de livrer l'homme du 10 aout sans l'avoir entendu. C'est alors que l'Incorruptible prononca cet infernal discours ou il mit toutes ses coleres, toute sa haine fraternelle, une energie farouche, une eloquence terrible. En voici les principaux passages:

"A ce trouble, depuis longtemps inconnu, qui regne dans cette assemblee;

aux agitations qu'ont produites les premières paroles de celui qui a parlé avant le dernier opinant, il est aise de s'apercevoir, en effet, qu'il s'agit d'un grand intérêt, qu'il s'agit de savoir si quelques hommes aujourd'hui doivent l'emporter sur la patrie. Quel est donc ce changement qui paraît se manifester dans les principes des membres de cette assemblée, de ceux surtout qui siègent dans un côté qui s'honore d'avoir été l'asile des plus intrepides défenseurs de la liberté? Pourquoi une doctrine, qui paraissait naguère criminelle et méprisable, est-elle reproduite aujourd'hui? Pourquoi cette motion, rejetée quand elle fut proposée par Danton, pour Basire, Chabot et Fabre d'Eglantine, a-t-elle été accueillie tout à l'heure par une portion des membres de cette assemblée? Pourquoi? Parce qu'il s'agit aujourd'hui de savoir si l'intérêt de quelques hypocrites ambitieux doit l'emporter sur l'intérêt du peuple français. (_Applaudissements._)

"... Nous verrons dans ce jour si la Convention saura briser une prétendue idole pourrie depuis longtemps; ou si, dans sa chute, elle écrasera la Convention et le peuple français. Ce qu'on a dit de Danton ne pouvait-il pas s'appliquer à Brissot, à Petion, à Chabot, à Hebert même, et à tant d'autres qui ont rempli la France du bruit fastueux de leur patriotisme trompeur? Quel privilège aurait-il donc? En quoi Danton est-il supérieur à ses collègues, à Chabot, à Fabre d'Eglantine, son ami et son confident, dont il a été l'ardent défenseur? En quoi est-il supérieur à ses concitoyens? Est-ce parce que quelques individus trompes, et d'autres qui ne l'étaient pas, se sont groupés autour de lui pour marcher à sa suite à la fortune et au pouvoir? Plus il a trompé les patriotes qui avaient eu confiance en lui, plus il doit éprouver la sévérité des amis de la liberté....

"Et à moi aussi, on a voulu inspirer des terreurs; on a voulu me faire croire qu'en approchant de Danton, le danger pourrait arriver jusqu'à moi; on me l'a présenté comme un homme auquel je devais m'accoler, comme un bouclier qui pourrait me défendre, comme un rempart qui, une fois renversé, me laisserait exposé aux traits de mes ennemis. On m'a écrit, les amis de Danton m'ont fait parvenir des lettres, m'ont obsédé de leurs discours. Ils ont cru que le souvenir d'une ancienne liaison, qu'une foi antique dans de fausses vertus, me détermineraient à ralentir mon zèle et ma passion pour la liberté. Eh bien! je déclare qu'aucun de ces grands motifs n'a effleuré mon âme de la plus légère impression. Je déclare que s'il était vrai que les dangers de Danton fussent devenir les miens, que s'ils avaient fait faire à l'aristocratie un pas de plus pour m'atteindre, je ne regarderais pas cette circonstance comme une calamité publique. Que m'importent les dangers? Ma vie est à la patrie; mon cœur est exempt de crainte; et si je mourais, ce serait sans reproche et sans ignominie. (_On applaudit à plusieurs reprises._)

"... Au reste, la discussion qui vient de s'engager est un danger pour la patrie; déjà elle est une atteinte coupable portée à la liberté: car c'est avoir outragé la liberté que d'avoir mis en question s'il fallait donner plus de faveur à un citoyen qu'à un autre: tenter de rompre ici cette égalité, c'est censurer indirectement les décrets salutaires que vous avez portés dans plusieurs circonstances, les jugements que vous avez rendus contre les conspirateurs; c'est défendre aussi indirectement

ces conspirateurs qu'on veut soustraire au glaive de la justice, parce qu'on a avec eux un interet commun; c'est rompre l'egalite. Il est donc de la dignite de la representation nationale de maintenir les principes. Je demande la question prealable sur la proposition de Legendre."

On sait quel effet cette admirable et homicide harangue produisit sur Legendre et sur la Convention tout entiere. Une stupeur engourdit les ames. La peur, la lachete fermerent les bouches et liverent au bourreau la victime demandee. Jamais l'eloquence n'exerca, dans des circonstances plus tragiques, une influence plus prodigieuse et plus criminelle.

* * * * *

La mort des Dantonistes, en supprimant la liberte de contradiction, donna toute carriere a la rhetorique d'apparat ou se complaisait Robespierre, et comme lettre et comme predicateur. Deja il s'etait plu a faire la theorie d'une republique fondee sur la vertu telle que l'entend Jean-Jacques dans son rapport sur les principes du gouvernement revolutionnaire (5 nivose an II). Ces idees constituent le fond du celebre rapport du 18 pluvirose suivant, _sur les principes de morale politique_. C'est la qu'il balance avec le plus d'art et de bonheur ses antitheses favorites sur la vertu comparee au vice.

"Nous voulons, dit-il, un ordre de choses ou toutes les passions basses et cruelles soient enchainees, toutes les passions bienfaisantes et genereuses eveillees par les lois; ou l'ambition soit le desir de meriter la gloire et de servir la patrie; ou les distinctions ne naissent que de l'egalite meme; ou le citoyen soit soumis au magistrat, le magistrat au peuple et le peuple a la justice; ou la patrie assure le bien-etre de chaque individu, et ou chaque individu jouisse avec orgueil de la prosperite et de la gloire de la patrie; ou toutes les ames s'agrandissent par la communication continuelle des sentiments republicains, et par le besoin de meriter l'estime d'un grand peuple; ou les arts soient les decorations de la liberte, qui les ennoblit; le commerce, la source de la richesse publique, et non pas seulement de l'opulence monstrueuse de quelques maisons.

"Nous voulons substituer dans notre pays la morale a l'egoisme, la probite a l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienseances, l'empire de la raison a la tyrannie de la mode, le mepris du vice au mepris du malheur, etc."

J'ai deja parle du fameux discours du 18 floreal an II, _sur les rapports des idees religieuses et morales avec les principes republicains et sur les fetes nationales_, ou Robespierre proclama l'existence et organisa le culte de l'Etre supreme. Il y a la, parmi des banalites diffuses, de beaux morceaux dignes de Jean-Jacques. Les deux harangues a la fete meme de l'Etre supreme ne me semblent pas meriter, au point de vue litteraire, l'enthousiasme lyrique de Louis Blanc. Mais les circonstances donnerent une importance extraordinaire a la parole de l'orateur, dont la tenue, l'attitude, etonnerent le peuple et eveillerent l'ironie de ses collegues. L'imagerie populaire a represente Robespierre en habit bleu, cheveux poudres, air de gala, prechant a la

foule la religion nouvelle. On sait que le hasard ou la malignité laissa un intervalle entre la Convention et son président, quand le cortège se mit en marche. "A le voir, dit Fievez, a vingt pas en avant des membres de la Convention et des autorités convoquées, pare sans avoir l'air plus noble, tenant à la main un bouquet composé d'épis de blé et de fleurs, on pouvait distinguer les efforts qu'il faisait pour étouffer son orgueil; mais, au moment où les acteurs des théâtres de Paris, en costumes grecs, chanterent la dernière strophe d'une hymne adressée soi-disant à l'Être suprême, et qui se terminait par ces vers qu'on adressait réellement à Robespierre au nom du peuple français: _S'il a rougi d'obéir à des rois, il est fier de t'avoir pour maître_, à ce moment, tout ce que l'homme renfermait d'ambition dans son sein éclata sur son visage: il se crut à la fois roi et Dieu."

C'est alors qu'à demi voix, les amis de Danton le menacèrent et l'insultèrent à l'envi. Cette scène est trop connue pour qu'il faille la rappeler en détail: disons seulement que jamais orateur ne parla dans une occasion aussi extraordinaire, à la fois politique et pontificale, président de la Convention et fondateur d'un culte nouveau, acclamé officiellement et injurié tout bas par son entourage, portant dans son cœur et sur son visage la joie d'avoir réalisé un rêve surhumain et la rage d'être outragé dans son triomphe. Puis il se sentit perdu, et Mme Le Bas l'entendit murmurer mélancoliquement, à son retour chez Duplay: "Vous ne me verrez plus longtemps."

* * * * *

L'effroyable loi du 22 prairial an II tendait à supprimer ceux qui avaient hui le Pontife à la fête de l'Être suprême, dantonistes et indépendants. On sait comment ceux-ci firent la révolution de Thermidor, pour sauver leur tête, avec l'aide du terroriste Billaud. Je ne veux pas raconter, après M. d'Hericauld, les préliminaires de cette journée célèbre ni cette _répétition générale_ de son discours suprême que Robespierre fit aux Jacobins, le 13 messidor. Voici seulement deux points qui me paraissent hors de doute, quoi qu'en dise le spirituel critique, et qui expliquent tout ce discours: 1^{er} deg. Robespierre voulait la fin de la Terreur, mais après la destruction de ses ennemis personnels, dantonistes attardés comme Tallien, Thuriot, Dubois-Crance, Bourdon (de l'Oise), ou ultra-terroristes comme Billaud et les billaudistes: ces hommes disparus, _une volonté unique_ aurait dirigé la République dans une voie légale, humaine, pacifique, et Robespierre aurait été le dictateur par persuasion, le Périclès de cet ordre nouveau; 2^o deg. tout en gardant son influence sur les affaires, tout en gouvernant par sa signature ou par ses manœuvres secrètes dans son bureau de police, avec Saint-Just et Couthon, il crut devoir s'absenter pendant quatre décades des séances du Comité de salut public. Pourquoi? par dégoût des hommes? par lassitude morale? Peut-être; mais surtout pour séparer ostensiblement sa personne des rivaux qu'il voulait perdre. L'orgueilleux croyait les isoler. C'est lui qui s'isola. En délivrant ses collègues de sa figure, de son éloquence, de toute sa personne redoutable, il leur donna le courage et la liberté de conspirer contre lui. Écoutez les aveux de Billaud-Varenne (12 fructidor an II): "L'absence de Robespierre du Comité a été utile à la patrie, car il nous

a laisse le temps de combiner nos moyens pour l'abattre; vous sentez que, s'il s'y etait rendu exactement, il nous aurait beaucoup genes. Saint-Just et Couthon, qui y etaient fort exacts, ont ete pour nous des espions tres incommodes."

De ces deux remarques, il suit que le discours du 8 thermidor fut forcement ambigu, et que l'orateur, ayant laisse respirer ses ennemis, eut affaire a plus forte partie que s'il n'avait pas interrompu pendant un mois l'action terrifiante de son eloquence. On s'etait fait un courage en son absence; on osa regarder en face cette tete de Meduse, selon le mot de Boucher Saint-Sauveur. D'autre part, il y a deux tendances dans le discours: la clemence et la rigueur. Robespierre, dit M. d'Hericault, mourut dans la peau d'un terroriste: il ne voulait que regulariser la Terreur a son profit. Robespierre, disent Louis Blanc et M. Hamel, perit parce qu'il voulait faire enfin ce qu'avaient propose trop tot Camille et Danton, parce qu'il voulait renverser l'echafaud. Les uns et les autres ont raison; Robespierre voulait dire: "Je renverserai l'echafaud, non demain, mais apres-demain, quand cette poignee de mechants y aura monte." Mais il enveloppa ce programme dans des formules vagues, ou toute la Convention se sentit designee. Et puis, quelle garantie avait-on que ces quelques victimes lui suffiraient? En sauvant la tete des collegues menaces, chacun crut sauver la sienne.

Quelque confiance que Robespierre eut dans la puissance de sa parole, je crois qu'a la veille de prononcer son discours, il avait senti, connu les resistances que sa faute avait rendues possibles, et peut-etre meme s'etait-il dit que l'obscurite de ses paroles effraieraient le Centre et la Droite. Oui, il etait trop informe pour compter outre mesure sur l'appui problematique des Soixante-Quinze, et des hommes comme Durand-Maillane. Mais cet esprit lent et orgueilleux ne sut pas, ne voulut pas changer son plan d'attaque et de defense. Dirai-je que son amour-propre litteraire repugna a sacrifier un discours tout redige? Il est positif qu'il travaillait depuis longtemps a ce discours, qu'il y avait mis toute son ame, que c'eut ete pour lui une souffrance de supprimer ce beau testament politique. On n'aime pas Robespierre; mais on ne peut nier qu'il n'eut l'ame assez grande pour se consoler d'un echec et de la mort par l'idee de laisser apres lui un chef-d'oeuvre oratoire.[2]

Note:

[2]Il n'est pas moins preoccupe de passer pour un honnete homme aux yeux de la posterite, comme l'indique ce beau mouvement de son discours: "Les laches! ils voudraient donc me faire descendre au tombeau avec ignominie! Et je n'aurais laisse sur la terre que la memoire d'un tyran!" La meme preoccupation lui avait inspire, dans les derniers temps de sa vie, ces vers que nous a transmis Charlotte Robespierre:

Le seul tourment du juste a son heure derniere,
Et le seul dont alors je serai dechire,
C'est de voir en mourant la pale et sombre envie
Distiller sur mon front l'opprobre et l'infamie,
De mourir pour le peuple et d'en etre abhorre.

Sa crainte se réalisa, à en croire le compte rendu de la séance du 9 thermidor publiée par un journal peu connu, la *Correspondance politique de Paris et des départements*: "Robespierre demande en vain la parole: il est hué par le peuple." Cf. Vattel, *Vergniaud*, t. II, p. 167.

La promenade mélancolique qu'on lui prête la veille de son duel, ses prévisions funèbres, tout cela n'est pas une comédie comme il en joua souvent pour apitoyer sur lui-même.

Mais je crois aussi que, quand il relisait son discours, son orgueil lui rendait la confiance, et qu'une fois à la tribune, écoute et applaudi, enivre lui-même de sa parole, il se crut sûr de vaincre et que la désillusion finale lui fut amère.

On sait que le *Moniteur*, pour plaire aux vainqueurs, résuma les paroles du vaincu en dix lignes insignifiantes. Seul, le *Republicain français* osa en donner une analyse étendue et fidèle. Mais le texte complet ne fut imprimé que plusieurs semaines après la mort de Robespierre. On ignore donc quels sont les passages que la Convention a particulièrement applaudis, ceux qui l'ont laissée froide ou méfiante, et jamais il n'aurait été plus intéressant d'avoir ces notes si incomplètes et si précieuses à la fois que les journaux donnaient sur l'attitude de l'auditoire.

Robespierre, après un exorde classique et une vague esquisse de sa politique, également éloignée de la violence hébertiste et de l'indulgence dantonienne, fit un appel indirect aux honnêtes gens de la Droite. Puis il réfuta en ces termes les accusations de dictature:

"Quel terrible usage les ennemis de la république ont fait du seul nom d'une magistrature romaine! Et si leur erudition nous est si fatale, que sera-ce de leurs trésors et de leurs intrigues! Je ne parle point de leurs armées; mais qu'il me soit permis de renvoyer au duc d'York et à tous les écrivains royaux les patentes de cette dignité ridicule, qu'ils m'ont expédiées les premiers: il y a trop d'insolence, à des rois, qui ne sont pas sûrs de conserver leurs couronnes, de s'arroger le droit d'en distribuer à d'autres..." Qu'un représentant du peuple qui sent la dignité de ce caractère sacré, "qu'un citoyen français digne de ce nom puisse abaisser ses vœux jusqu'aux grandeurs coupables et ridicules qu'il a contribué à foudroyer, qu'il se soumette à la dégradation civique pour descendre à l'infamie du trône, c'est ce qui ne paraîtra vraisemblable qu'à ces êtres pervers qui n'ont pas même le droit de croire à la vertu! Que dis-je, *vertu*! C'est une passion naturelle sans doute; mais comment la connaîtraient-elles, ces âmes venales qui ne s'ouvrirent jamais qu'à des passions lâches et féroces; ces misérables intrigants qui ne lièrent jamais le patriotisme à aucune idée morale, qui marchèrent dans la révolution à la suite de quelque personnage important et ambitieux, de je ne sais quel prince méprise, comme jadis nos laquais sur les pas de leurs maîtres?... Mais elle existe, je vous en atteste, âmes sensibles et pures; elle existe, cette passion tendre, impérieuse, irresistible, tourment et délices des cœurs magnanimes;

cette horreur profonde de la tyrannie, ce zèle compatissant pour les opprimés, cet amour plus sublime et plus saint de l'humanité, sans lequel une grande révolution n'est qu'un crime éclatant qui détruit un autre crime; elle existe cette ambition généreuse de fonder sur la terre la première République du monde!...

"Ils m'appellent tyran.... Si je l'étais, ils ramperaient à mes pieds, je les gorgerais d'or, je leur assurerais le droit de commettre tous les crimes, et ils seraient reconnaissants! Si je l'étais, les rois que nous avons vaincus, loin de me dénoncer (quel tendre intérêt ils portent à notre liberté!), me prèteraient leur coupable appui; je transigerais avec eux....

"Qui suis-je, moi qu'on accuse? Un esclave de la liberté, un martyr vivant de la République, la victime autant que l'ennemi du crime. Tous les fripons m'outragent; les actions les plus indifférentes, les plus légitimes de la part des autres sont des crimes pour moi; un homme est calomnié dès qu'il me connaît; on pardonne à d'autres leurs forfaits; on me fait un crime de mon zèle. Otez-moi ma conscience, je suis le plus malheureux de tous les hommes; je ne jouis pas même des droits du citoyen; que dis-je! il ne m'est pas même permis de remplir les devoirs d'un représentant du peuple.

"Quand les victimes de leur perversité se plaignent, ils s'excusent en leur disant: _C'est Robespierre qui le veut, nous ne pouvons pas nous en dispenser...._ On disait aux nobles: _C'est lui seul qui vous a proscrits_; on disait en même temps aux patriotes: _Il veut sauver les nobles_; on disait aux prêtres: _C'est lui seul qui vous poursuit; sans lui, vous seriez paisibles et triomphants_; on disait aux fanatiques: _C'est lui qui détruit la religion_; on disait aux patriotes persécutés: _C'est lui qui l'a ordonné, ou qui ne veut pas l'empêcher_. On me renvoyait toutes les plaintes dont je ne pouvais faire cesser les causes, en disant: _Votre sort dépend de lui seul_. Des hommes apostés dans les lieux publics propageaient chaque jour ce système; il y en avait dans le lieu des séances du tribunal révolutionnaire, dans les lieux où les ennemis de la patrie expient leurs forfaits; ils disaient: _Voilà des malheureux condamnés; qui est-ce qui en est la cause? Robespierre._ On s'est attaché particulièrement à prouver que le tribunal révolutionnaire était un _tribunal de sang_, créé par moi seul, et que je maîtrisais absolument pour faire égorger tous les gens de bien, et même tous les fripons, car on voulait me susciter des ennemis de tous les genres. Ce cri retentissait dans toutes les prisons; ce plan de proscription était exécuté à la fois dans tous les départements par les émissaires de la tyrannie. Mais qui étaient-ils, ces calomnieux?..."

Ce sont ceux qui ont blasphémé à la fête de l'Être Suprême: "Croirait-on qu'au sein de l'allégresse publique, des hommes aient répondu par des signes de fureur aux touchantes acclamations du peuple? Croira-t-on que le président de la Convention nationale, parlant au peuple assemblé, fut insulté par eux, et que ces hommes étaient des représentants du peuple? Ce seul trait explique tout ce qui s'est passé depuis. La première tentative que firent les malveillants fut de chercher à avilir les

grands principes que vous aviez proclamés et à effacer le souvenir touchant de la fête nationale: tel fut le but du caractère et de la solennité qu'on donna à ce qu'on appelait l'affaire de _Catherine Theos_....

"Oh! je la leur abandonnerai sans regret, ma vie! J'ai l'expérience du passé, et je vois l'avenir! Quel ami de la patrie peut vouloir survivre au moment où il n'est plus permis de la servir et de défendre l'innocence opprimée! Pourquoi demeurer dans un ordre de choses où l'intrigue triomphe éternellement de la vérité, où la justice est un mensonge, où les plus viles passions, où les craintes les plus ridicules occupent dans les cœurs la place des intérêts sacrés de l'humanité?... En voyant la multitude des vices que le torrent de la Révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisaient parmi les sincères amis de l'humanité, et je m'applaudis de voir la fureur des Verres et des Catilina de mon pays tracer une ligne profonde de démarcation entre eux et tous les gens de bien. J'ai vu dans l'histoire tous les défenseurs de la liberté accablés par la calomnie; mais leurs oppresseurs sont morts aussi! Les bons et les méchants disparaissent de la terre, mais à des conditions différentes. Français, ne souffrez pas que vos ennemis osent abaisser vos âmes et énerver vos vertus par leur désolante doctrine!... Non, Chaumette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel!... Citoyens, effacez des tombeaux cette maxime gravée par des mains sacrilèges, qui jette un crépe funèbre sur la nature, qui décourage l'innocence opprimée, et qui insulte à la mort; gravez-y plutôt celle-ci: _la mort est le commencement de l'immortalité!_"

Dans sa péroraison, il changea de ton et de but. C'est là qu'avec d'effrayantes et vagues formules, il désignait de nouvelles victimes pour l'échafaud:

"... Quel est le remède à ce mal? Punir les traîtres, renouveler les bureaux du Comité de sûreté générale, épurer ce comité lui-même, et le subordonner au Comité de salut public; épurer le Comité de salut public lui-même, constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention nationale, qui est le centre et le juge, et écraser ainsi toutes les factions du poids de l'autorité nationale, pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté: tels sont les principes. S'il est impossible de les réclamer sans passer pour un ambitieux, j'en conclurai que les principes sont proscrits, et que la tyrannie règne parmi nous, mais non que je doive le taire; car que peut-on objecter à un homme qui a raison et qui sait mourir pour son pays?"

"Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. Le temps n'est point arrivé où les hommes de bien peuvent servir impunément la patrie; les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits tant que la horde des fripons dominera."

Cette vaste harangue, diffuse et inégale, mais où brillent des traits sublimes, sembla d'abord assurer la victoire à Robespierre. Déjà la Convention avait ordonné l'impression et l'envoi aux départements; mais

les conspirateurs jeterent le masque et jouerent resolument leur tete, accusant l'orateur de dictature. Le decret fut rapporte, et la querelle supreme remise au lendemain.

Le soir du meme jour, Robespierre lut son discours aux Jacobins. Il y remporta le plus vif succes et mit le club en rebellion morale contre la Convention, malgre l'opposition de Billaud et de Collot. Mais on ne connait cette seance oratoire que par les confidences de Billaud lui-meme, narrateur trop partial pour etre exact et complet. [1] Le seul fait certain, c'est que, le lendemain, Robespierre et Saint-Just se presenterent a la Convention avec l'appui notoire de la plus grande autorite revolutionnaire. Si Robespierre avait pu parler, la journee tournait en sa faveur; mais la sonnette de Thuriot etouffa sa voix, rendant ainsi a son eloquence le supreme hommage qu'on avait rendu a Vergniaud et a Danton, quand on les avait baillonnees pour les tuer.

[Note: _Reponse de J.-N. Billaud aux inculpations qui lui sont personnelles_, an III, in-8 deg.. Voici les paroles qu'il prete a Robespierre: "Aux agitations de cette assemblee, a-t-il dit, il est aise de s'apercevoir qu'elle n'ignore pas ce qui s'est passe ce matin a la Convention. Il est facile de voir que les factieux craignent d'etre devoiles en presence du peuple; au reste, je les remercie de s'etre signales d'une maniere aussi prononcee et de m'avoir fait connaitre mes ennemis et ceux de la patrie."--Apres ce preambule, Robespierre lit le discours qu'il avait prononce a la Convention. Il est accueilli par des applaudissements nombreux; et la portion de la Societe qui ne paraissait point l'approuver, ne fait qu'exciter la colere...."]

IV.--LA RHETORIQUE DE ROBESPIERRE

Charles Nodier est presque le seul ecrivain qui ait discute le merite litteraire de Robespierre, mais il l'a fait avec sa fantaisie extravagante et paradoxale, avec un air de mystification. On n'a pas encore serieusement prepare les elements d'une critique de ce talent oratoire, qui s'imposa et regna un temps sur la France. Voyons donc ce que les contemporains pensaient de cet homme politique considere comme orateur, ce que lui-meme pensait de lui, quels sont les principaux procedes de sa rhetorique.

* * * * *

A la Constituante, Robespierre s'etait montre preoccupe de sa reputation d'homme de lettres, avec une irritabilite douloureuse d'amour-propre. Sous le politique austere et deja redoutable, on demelait en lui le candidat au prix d'eloquence. On a vu quels sarcasmes lui attira cette vanite litteraire, et comment, sous le feu de la raillerie, il s'eleva au-dessus de lui-meme dans les derniers mois de la legislature, soit qu'il improvisat une reponse a la consultation reactionnaire de l'abbe Raynal, soit qu'il demandat l'ineligibilite des representants actuels.

Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il ne cessa de faire des progrès, a force d'application fiévreuse, et de monter chaque jour d'un degré, comme orateur, dans son estime et dans celle du public: son discours testamentaire du 8 thermidor couronna avec éclat tant de luttes intimes contre la lenteur de sa propre imagination, tant de fermeté patiente contre les moqueries ou l'indifférence de l'opinion.

En 1792 et en 1793, ces progrès sont attestés par les procédés mêmes dont usent ses ennemis pour atténuer les effets de son éloquence. Ce sont des gamineries inconvenantes comme celle de Louvet lui baillant au nez ou de Rabaut affectant la plus ironique inattention. Dans ses mémoires, l'auteur de *Faublas*, surpris par l'éclosion du talent oratoire de Robespierre, voit là un phénomène qu'une collaboration secrète peut seule expliquer: "Detestable auteur et très mince écrivain, dit-il, il n'a aujourd'hui d'autre talent que celui qu'il est en état d'acheter." Non, Robespierre n'eut pas ses faiseurs, comme Mirabeau, et il n'y a pas à craindre, quoi qu'en dise Mercier, qu'un Pellenc ou un Reybaz revendique la paternité des discours sur la guerre ou de l'hémélie sur l'Être suprême. "Il y règne une trop grande unité, dit justement M. d'Hericauld, on y trouve trop les traces d'un tempérament et de défauts qui eussent disparu sous la main d'hommes comme Sieyès ou Saint-Just ou Fabre d'Églantine, ou l'obscur prêtre apostat qu'on désigne aussi comme son secrétaire-compositeur." La vérité, c'est que ses ennemis le calomnient jusque dans son talent, dont ils font ainsi un involontaire éloge.

On ne peut contester ni la quantité ni la qualité de ses succès oratoires: il est sûr qu'aux Jacobins l'enthousiasme pour sa parole devint peu à peu du fanatisme. Ne dites pas que sa dictature, une fois fondée, lui valut des applaudissements serviles ou payés: à l'époque où il a contre lui la majorité des Jacobins eux-mêmes (fin 1791), comme à l'époque où il inaugure son attitude religieuse au milieu du Paris d'Hebert et de Chaumette, il remporte, lui qui est presque seul contre presque tous, des triomphes de tribune qu'il faut bien attribuer tout entiers à son talent et à son caractère. On voit que son éloquence travaillée, académique, toujours grave et décente, imperturbablement sérieuse et dogmatique, plaisait au peuple, lui semblait le comble de l'art, un beau mystère de science et de foi. Quelques lettres s'étonnaient de cette faveur; et Baudin (des Ardennes), dans son panegyrique des Girondins, se demandera comment une parole si ornée et guidée a pu en imposer si longtemps aux âmes incultes. "La popularité, dit-il, ne se trouvait ni dans son langage, ni dans ses manières; ses discours, éternellement polémiques, toujours vagues et souvent prolixes, n'avaient ni un but assez sensible, ni des résultats assez frappants, ni des applications assez prochaines pour séduire le peuple." Ils le séduisaient cependant, par les qualités même ou les défauts que signale Baudin. À la fin, aux Jacobins, dit Daunou, "il pouvait discourir à son gré sans crainte de contradiction ni de murmures: il recueillait, il savourait les longs applaudissements d'un immense auditoire". [1] Un fait peu connu donnera une juste idée de l'enthousiasme presque religieux qu'il excitait parmi les frères et amis dès la fin de 1792: les membres de la Société ouvraient une souscription pour imprimer et répandre ses principaux discours.

[Note: Taillandier, _Documents biographiques sur Daunou_, p. 293.]

Mais que pensaient de son talent les rares esprits dont les passions du temps n'avaient pas altéré tout à fait la finesse critique? André Chenier raille quelque part "les beaux sermons sur la Providence de ce parleur connu par sa féroce démence". Le plus grand styliste d'alors, Camille Desmoulins, est parfois lyrique sur l'éloquence de l'Incorruptible. Tantôt, il trouve qu'aux Jacobins, dans le débat sur la guerre, "le talent de Robespierre s'est élevé à une hauteur désespérante pour les ennemis de la liberté; il a été sublime, il a arraché des larmes". Tantôt il s'écrie, à propos de la réponse à Louvet: "Qu'est-ce que l'éloquence et le talent, si vous n'en trouvez pas dans ce discours admirable de Robespierre, ou j'ai retrouvé d'un bout à l'autre l'ironie de Socrate et la finesse des _Provinciales_, mêlées de deux ou trois traits comparables aux plus beaux endroits de Démosthène?" Certes, ces éloges ont leur poids; mais Camille, bon camarade, partisan exalté, ne se laisse-t-il pas aveugler ici par son admiration pour le caractère de Robespierre? Ne se monte-t-il pas un peu la tête, par passion politique, quand sa plume attique et légère compare à Socrate et à Pascal le rhéteur laborieux? Ses éloges feront place à un froid dédain quand l'auteur du _Vieux Cordelier_ se sera rapproché de Danton.

Un autre hommage vint à Robespierre et dut flatter voluptueusement son amour-propre: l'arbitre du goût académique, La Harpe, lui écrivit, en 1794, pour le féliciter de son discours sur l'Être suprême,--comme si l'admiration ralliait l'ancien régime au génie de Robespierre. Mais bientôt La Harpe se vengea de sa propre platitude en écrivant contre la littérature révolutionnaire des pages furibondes. Tous ces jugements sont donc entachés de partialité, et je ne trouve une note juste, une impression froide et équitable, encore qu'un peu sévère, que dans les mémoires du littérateur Garat. "Dans Robespierre, dit-il, à travers le bavardage insignifiant de ses improvisations journalières, à travers son rabachage éternel sur les droits de l'homme, sur la souveraineté du peuple, sur les principes dont il parlait sans cesse, et sur lesquels il n'a jamais répandu une seule vue un peu exacte et un peu neuve, je croyais apercevoir, surtout quand il imprimait, les germes d'un talent qui pouvait croître, qui croissait réellement, et dont le développement entier pouvait faire un jour beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Je le voyais, dans son style, occuper à étudier et à imiter ces formes de la langue qui ont de l'élegance, de la noblesse et de l'éclat. D'après les formes mêmes qu'il imitait et qu'il reproduisait le plus souvent, il m'était facile de deviner que toutes ses études, il les faisait surtout dans Rousseau."

C'est bien là l'opinion des rares contemporains qui ont gardé assez de sang-froid pour juger dans Robespierre l'artiste et l'orateur: il est à leurs yeux un bon élève, un imitateur appliqué de Rousseau. Le même Garat dit ailleurs de celui qu'il appelle le _dictateur oratoire_: "Il cherche curieusement et laborieusement les formes et les expressions élégantes du style: il écrit, le plus souvent, ayant près de lui, à demi ouvert, le roman ou respirent en langage enchanteur les passions les plus tendres du cœur et les tableaux les plus doux de la nature, la

"Nouvelle Heloise" Robespierre ne laissait echapper d'ailleurs aucune occasion de se presenter comme un disciple, un champion du bon Jean-Jacques. Mais surtout il tient a passer pour un ecrivain decent et noble, selon la tradition academique. Apres la gloire de reformateur moral et religieux, il ambitionne surtout celle d'etre pour la posterite un orateur classique. Le faible Garat veut-il flatter cet homme terrible? Il lui ecrit: "Votre discours sur le jugement de Louis Capet et ce rapport (sur les puissances etrangeres), sont les plus beaux morceaux qui aient paru dans la Revolution; ils passeront dans les ecoles de la Republique comme des _modeles classiques_"

Oui, tenir un jour une place dans une anthologie oratoire, vivre dans la memoire des generations futures comme le mieux disant des orateurs moralistes, etre l'objet d'enthousiastes biographies scolaires, ou il apparaitrait dans son attitude studieuse et austere, comme un instituteur du genre humain et le premier disciple de Jean-Jacques, tel est l'ideal de ce reveur ne pedagogue. Certes, il n' imagine cette gloire qu'a travers les souvenirs de l'antiquite grecque et romaine, et toute sa religiosite ne l'empêche pas de s'offrir a lui-meme comme modeles les grands harangueurs de Rome et d'Athenes. Mais l'orateur antique se piquait d'etre un politique complet, d'exceller dans toutes les fonctions de la vie publique, au forum, au temple, a la palestre, a l'armee. Presque tout ce role a ete repris, au fort de la Terreur, par quelques hommes d'Etat republicains qui parlaient et agissaient a la fois, comme Saint-Just, qu'on vit tout ensemble homme de guerre et de tribune, comme la plupart des representants missionnaires. Couthon lui-meme, le paralytique Couthon, se montrait presque aussi capable d'agir que de perorer. Robespierre est, avec Barere, un des rares revolutionnaires de marque qui n'ait reproduit en sa personne qu'une des faces de l'orateur antique. Tout son role fut de parler. Il attribua une importance exclusive a l'eloquence considerée comme eloquence, inspiree non par des faits, mais par la meditation solitaire, visant moins a provoquer des actes que des pensees et des sentiments. Cette conception toute litteraire de l'art de la parole fit le prestige et la faiblesse de la politique de Robespierre. Les appels qu'il adressa, en artiste, a l'imagination et a la sensibilite de ses contemporains, lui valurent des applaudissements et une flatteuse renommee chez ces Francais epris de la virtuosite oratoire. Mais son erreur fut de penser que la parole suffisait a tout. Cette confiance imperturbable dans la toute-puissance de l'outil qu'il forgeait et polissait sans cesse lui fit croire qu'il possedait un talisman pour vaincre ses ennemis, sans avoir besoin d'agir; voila pourquoi, dans la seance du 8 thermidor, il n'apporta pas d'autre machine de guerre qu'un rouleau de papier.

[Illustration: ESTAMPE THERMIDORIENNE CONTRE ROBESPIERRE]

* * * * *

Si on veut maintenant etudier de plus pres comment lui viennent ses idees, comment il les dispose et les exprime, il faut d'abord remarquer que son imagination est lente et laborieuse. Elle ne s'eveille et ne s'echauffe que dans le silence du cabinet. Meme alors, elle est inhabile a cet ecart si commun en France et au dix-huitieme siecle de saisir

rapidement les rapports entre les idées, art qui est le fond de l'esprit de conversation, alors si florissant. A ce point de vue comme au point de vue de l'inspiration, Robespierre n'offre ni les qualités ni les défauts de notre race. Il s'assimile avec peine ce que d'autres ont pensé et il pense maigrement. Je crois que M. d'Hericault a eu raison de dire: "Son esprit lent, son cerveau aisément trouble par des appréhensions et où toute pensée nouvelle ne se présentait jamais qu'avec des formes indecises ou menaçantes, le rendaient rebelle à toute idée survenant brusquement." [Note: *La Révolution de Thermidor*, p. 115.] Ainsi l'idée de république, subitement produite après la fuite à Varennes, le déconcerte et lui repugne pendant de longs mois. Là où d'autres Français ont déjà évolué dans une pirouette, il lui faut un délai infini pour achever un lent et circonspect travail d'intime changement d'opinion. De même dans la mise en ordre de ses propres pensées, c'est avec peine qu'il passe d'un argument à un autre, c'est avec raideur qu'il quitte une attitude oratoire pour en revêtir une seconde, même prévue et déjà essayée par lui. Il lui faut une ornière, il s'y plaît, la suit jusqu'au bout, et la prolonge chaque jour davantage. De là ces éternelles redites, ce delayage, ce retour des mêmes thèmes chaque fois plus développés. Il ne se sent en sûreté, il n'est maître de lui que dans une formule qui lui soit familière. Les interruptions le dérangent et l'exaspèrent: tous ont ri d'un sarcasme avant qu'il en ait saisi la portée. Même un compliment brusque le déconcerte: il craint un piège, un sous-entendu. Il lui faut une galerie muette et applaudissante, et il n'excelle que dans le monologue: "son rôle de pontife lui plaît en partie comme monologue", [Note: Cette fine remarque est de M. d'Hericault, *ibid.*, p 206.] parce qu'il lui assure un assentiment silencieux, un droit à n'être jamais interrompu, c'est-à-dire désarçonné.

Michelet nous le montre courbe sous la lampe de Duplay et raturant, raturant encore, raturant sans cesse, comme un écolier qui s'applique et dont l'imagination laborieuse ne peut ni aboutir ni se contenter. Il y a du vrai dans cette vue. Pourtant, voici un renseignement tout autre sur sa méthode de composition. Je l'emprunte à Villiers qui, en 1790, avait passé sept mois auprès de Robespierre, comme secrétaire bienveillant et non payé, et dont, à ce titre, les *Souvenirs* ont quelque intérêt pour l'histoire: "Robespierre, dit-il, écrivait vite correctement, et j'ai copié de ses plus longs discours qui n'avaient pas six ratures." Comment concilier cette indication avec l'aspect si souvent décrit, qui présente le manuscrit du discours du 8 thermidor, dont quelques pages sont noires de ratures?

Cette apparente contradiction entre ce témoignage et ce document va nous donner le secret de la méthode de composition et de style de Robespierre.

Quel est le caractère des ratures du fameux manuscrit? L'auteur supprime des tirades, des paragraphes; il les supprime en les raturant tout entiers. Mais presque jamais il n'efface un mot, un membre de phrase, pour les remplacer. Il change le fond; il touche très peu à la forme. D'où il suit qu'il modifie sans cesse le plan de son discours, qu'il en corrige rarement le style. Villiers a donc raison de dire: "Robespierre

écrivait vite", et la tradition n'a pas tort de dire: "Robespierre composait péniblement, et ses discours sentaient l'huile".

On a vu comment l'homélie sur l'Être suprême, composée longtemps avant le jour où elle fut prononcée, s'était peu à peu accrue d'incessantes additions dans la pensée et sous la plume de l'auteur, jusqu'à former une harangue énorme. De même, la plupart des grands discours de Robespierre ont été ainsi inventés et formés d'avance, avant l'heure de leur publication. Puis, dans sa mémoire ou sur le papier, ces discours, en attendant l'occasion de paraître enfin, commençaient à se développer, à s'annexer toutes les idées nouvelles que les faits suggéraient. Leur cadre mobile, sans cesse distendu, défait et reformé, recevait incessamment des arguments inattendus, semblables pour la forme, fort disparates pour le fond, parfois contradictoires. L'heure de la tribune sonnait, et le discours se produisait, sans que cet incessant travail de développement fut achevé: à vrai dire, Robespierre eût attendu vingt ans l'heure décisive, que son œuvre n'eût pas été plus fixée pour cela. Chacun de ses discours est l'histoire de son âme depuis la dernière fois qu'il a pris la parole.

Il arrive que l'étendue de son poème sans cesse enflé inquiète son goût; alors, non sans douleur, il retranche quelques-uns de ces morceaux, parce qu'il le faut, parce qu'il ne peut lire à la tribune tout ce que lui a suggéré son imagination en politique et en morale depuis son dernier discours. De là, les ratures du manuscrit du 8 thermidor. Mais chacun de ces morceaux s'est présenté à son esprit dans une forme aisée, abondante, analogue à sa pensée; sa plume a écrit sous la dictée facile de son imagination sans cesse en travail solitaire, de sa méditation qui tourne et s'évertue sans relâche, comme une roue dans une usine. C'est aussi la facilité acquise du nullus dies sine linea: en Robespierre, le scribe aide l'auteur.

Mais le développement du discours ne s'arrête pas toujours quand l'orateur descend de la tribune; il arrive à Robespierre de reprendre sa harangue, de la répéter, revue et augmentée, de l'imposer jusqu'à trois fois à ses auditeurs, comme le discours sur la guerre, dont les trois éditions successives marquent chacune un progrès d'abondance sur la précédente. Ce rabachage est un besoin d'esprit chez ce prédicateur; et Michelet a finement montré qu'une telle monotonie, à coup sûr littéraire, se trouve être un bon moyen politique et par conséquent oratoire.

Le style de Robespierre fut toujours académique. Rarement il sortit de sa bouche ou de sa plume un mot trivial, familier ou qui reflétait le ton simple et négligé de la conversation. Il ne désigne guère que par des périphrases ou des allusions les réalités actuelles, les faits et les hommes trop récents pour que l'imagination ait eu le temps de les ennoblir. Même les réalités de sa propre politique, le Tribunal révolutionnaire, la guillotine, la dictature, la Terreur, il hésite à les nommer de leur nom, alors qu'il les désigne le plus clairement. Si les monuments de la Révolution disparaissaient un jour, et qu'il ne restât que les discours de Robespierre pour faire connaître les institutions, les hommes, la langue de l'époque, l'érudit palirait en

vain sur ces generalites vagues, si conformes aux preceptes de Buffon. Il semble que l'orateur parle, ecrive en dehors du temps et de l'espace, pour tous les moments et pour tous les lieux. Ecrivit-il donc mal? Non, certes, en ce sens que son style convient justement a sa pensee, qui est, elle-meme, generale, abstraite, issue de la meditation solitaire dans le silence du cabinet. Il ne se guide pas pour ecrire ainsi: ses idees se presentent a lui sous cette forme academique, et chez lui le langage exterieur est d'accord avec ce que les philosophes appellent le langage interieur.

Quand il nomme, il ne nomme guere que les morts, que l'echafaud a deja transfigures pour la haine ou pour l'amour. Tant que Brissot, Hebert, Danton firent partie de la realite tangible et par consequent triviale aux yeux du spiritualisme classique, il evite de prononcer leur nom. Sitot que Sanson a fait tomber leurs tetes, ils deviennent, aux yeux de Robespierre, les personifications du vice et de l'erreur. Ce ne sont plus des hommes, ce sont des types: il peut les nommer, sans faillir au gout, mais il les ennoblit aussitot d'une epithete classiquement injurieuse, et il dit: *"Danton, ce monstre..."*, autant par tactique litteraire que par pudeur politique.

Enfin, cette rhetorique deviendra entre ses mains une arme de tyrannie. Ses vagues allusions porteront l'effroi ou le repentir chez ses ennemis: elles lui permettront de ne pas s'engager trop, de reculer a temps si l'effet est manque ou si l'opinion proteste. Oui, ces formules de manuel glacent de terreur les ennemis de ce virtuose en l'art de parler. Si on ne se defend pas, on est perdu. Si on se defend, on se reconnait donc? Un jour, Bourdon (de l'Oise) se voit designe par une de ces periphrases si claires a la fois et si entortillees. Il se sent deja boucle, couche sur la bascule. Il pousse un cri, un hoquet d'agonie. Robespierre s'interrompt, dirige son binocle vers lui, et dit froidement: *"Je n'ai pas nomme Bourdon; malheur a qui se nomme!"*

Il serait curieux d'etudier en detail l'emploi qu'il fait des figures de rhetorique, a la fois comme moyen litteraire et comme moyen politique. Il pratique avec predilection la reticence, l'omission, la pretermission, que sais-je encore? tous les modes de diction qui éveillent en l'auditeur des sentiments vagues, une admiration vague, une terreur vague, une vague esperance. Il fait peser sur les esprits comme la tyrannie de l'incertitude; et un des effets les plus profonds de son eloquence, c'est qu'on se disait, apres l'avoir oui: *"Qu'a-t-il voulu dire? Quelle est sa vraie pensee?"* Ce mystere redoublait la fidelite ardente de ses devots et l'effroi lache de ses ennemis.

Je l'ai dit: ce qui me frappe en Robespierre, ce qui nous deconcerte, c'est qu'il est d'une autre race que les autres hommes d'Etat francais. On retrouverait, je crois, dans la serie de nos politiques remarquables, et je cite au hasard Henri IV, Richelieu, Mirabeau, Danton, Napoleon lui-meme, qui sut se franciser, on retrouverait, dis-je, des ressemblances fondamentales, une pensee claire, peu d'imagination, le gout et le don d'agir. Robespierre, qui gouverna la France par la persuasion, fut au contraire un mystique et un inactif. Je retrouve ce meme temperament antifrancais dans le style oratoire du pontife de

l'Etre supreme. Il lui manque ce que possedait a un si haut degre l'eloquence de Mirabeau, de Vergniaud, de Danton, je peux dire _le trait_. Robespierre n'a pas d'esprit, pas de mots frappes en medailles, pas de formules vives, courtes et suggestives. Il reve, il deduit, il raisonne, il parle pour lui, quand la parole de Danton est vive, hachee, sautillante comme eut pu l'etre une conversation lyrique avec Diderot. Le Francais a peur d'ennuyer, il se hate, ou s'il s'attarde, il s'excuse: Robespierre prend son temps et ses aises. Il est lent et monotone. Il n'est remarquable, que quand il est sublime et il le devient deux ou trois fois quand il parle de la conscience, de sa conscience a lui, de la haute dignite de sa vie et de sa pensee. Mais quel singulier phenomene, et antipathique a notre race, qu'une eloquence ou on ne retrouve rien de l'esprit de Rabelais, de Moliere, de Pascal, de Voltaire!

* * * * *

Michelet, Louis Blanc, M. d'Hericault ont represente Robespierre, decrit son action, monotone comme son style et pourtant puissante. Ses portraits sont tous dissemblables et contradictoires. Charlotte Robespierre affirme, dans ses memoires, que le plus ressemblant est celui de la collection Delpech, ou il a un air de douceur que dementent presque tous les temoignages. Boilly l'a represente jeune, gras, florissant, l'air studieux et un peu borne (musee Carnavalet). Mais, parmi tant de portraits celebres, j'incline a croire que le dessin de Bonneville, auquel tous les autres ressemblent par quelque point, est la plus fidele image de Robespierre tel que le peuple le voyait. Ses ennemis s'accordent a comparer sa figure a celle d'un chat sauvage. [1] Beaulieu dit: "C'etait, en 1789, un homme de trente ans, de petite taille, d'une figure mesquine et fortement marquee de petite verole; sa voix etait aigre et criarde, presque toujours sur le diapason de la violence; des mouvements brusques, quelquefois convulsifs, revelaient l'agitation de son ame. Son teint pale et plumbe, son regard sombre et equivoque, tout en lui annoncait la haine et l'envie." [2] Le temoignage de Thibaudeau est analogue: "Il etait d'une taille moyenne, avait la figure maigre et la physionomie froide, le teint bilieux et le regard faux, des manieres seches et affectees, le ton imperieux, le rire force et sardonique. Chef des sans-culottes, il etait soigne dans ses vetements, et il avait conserve la poudre, lorsque personne n'en portait plus..." [3] Etienne Dumont, qui avait cause avec lui, trouvait qu'il ne regardait point en face et qu'il avait dans les yeux un clignotement continuel et penible. [4] Toutes ces impressions ont ete resumees dans un pamphlet thermidorien d'une facon qui a semble aux contemporains si heureuse et si vraie que les innombrables factums qui parurent presque en meme temps le plagierent mot pour mot:

"Sa taille etait de cinq pieds deux ou trois pouces; son corps jete d'aplomb; sa demarche ferme, vive et meme un peu brusque; il crispait souvent ses mains comme par une espece de contraction de nerfs; le meme mouvement se faisait sentir dans ses epaules et dans son cou, qu'il agitait convulsivement a droite et a gauche; ses habits etaient d'une proprete elegante, et sa chevelure toujours soignee; sa physionomie, un peu renfrognée, n'avait rien de remarquable; son teint etait livide,

bilieux; ses yeux mornes et éteints; un clignement fréquent semblait la suite de l'agitation convulsive dont je viens de parler; il portait toujours des lunettes. Il savait adoucir avec art sa voix naturellement aigre et criarde, et donner de la grâce à son accent artésien; mais il n'avait jamais regardé en face un honnête homme." [5]

[Note 1: Mercier, *«Nouveau Paris»*, t. VI, p. 11; Buzot, *«Mémoires»*, ed. Dauban, 43, 159; et surtout Merlin (de Thionville), *«Portrait de Robespierre»*: "Cette figure changea de physionomie: ce fut d'abord la mine inquiète, mais assez douce, du chat domestique, ensuite la mine farouche du chat sauvage, puis la mine féroce du chat tigre."]

[Note 2: Biographie Michaud, 1^{re} ed., 1824.]

[Note 3: *«Mémoires»*, t. I, p. 58.--Son protégé, le peintre Vivant-Denon, se rappelait l'avoir vu "poudre à blanc, portant un gilet de mousseline brochée, avec un liséré de couleur tendre, et vêtu de tout point avec la propreté et la recherche d'un petit-maître de 1789". Biographie Rabbe, art. *«Denon»*.]

[Note 4: *«Souvenirs sur Mirabeau»*, p. 250.--Ajoutons ce témoignage de l'abbé Proyart, sur le physique de Robespierre adolescent: "Il portait sur de larges épaules une tête assez petite. Il avait les cheveux châtains-blonds, le visage arrondi, la peau médiocrement gravée de petite verole, le teint livide, le nez petit et rond, les yeux bleus pâles et un peu enfoncés, le regard indécis, l'abord froid et repoussant. Il ne riait jamais. À peine souriait-il quelquefois; encore n'était-ce ordinairement que d'un sourire moqueur..." *«La vie et les crimes de Robespierre»*, p. 52.]

[Note 5: *«Vie secrète, politique et curieuse de M. J. Maximilien Robespierre»*, par L. Duperron, Paris, an II, in-8.]

Michelet parle des deux lunettes qu'il maniait à la tribune avec dextérité. Il portait à la fois des lunettes vertes, qui reposaient ses yeux fatigués, et une lunette qu'il appliquait de temps en temps sur ses lunettes pour regarder ses auditeurs: en 1794, ce maniement glaçait de terreur les personnes qu'il fixait du haut de la tribune.

Fievez le vit aux Jacobins dans une des séances fameuses où il parla contre Hébert, et il nous a donné un croquis de son action oratoire:

"Robespierre s'avança lentement. Ayant conservé à peu près seul à cette époque le costume et la coiffure en usage avant la Révolution, petit, maigre, il ressemblait assez à un tailleur de l'ancien régime; il portait des lunettes, soit qu'il en eût besoin, soit qu'elles lui servissent à cacher les mouvements de sa physionomie austère et sans aucune dignité. Son débit était lent, ses phrases étaient si longues que chaque fois qu'il s'arrêtait en relevant ses lunettes sur son front, on pouvait croire qu'il n'avait plus rien à dire; mais, après avoir promené son regard sur tous les points de la salle, il abaissait ses lunettes, puis ajoutait quelques phrases aux périodes déjà si allongées lorsqu'il

les avait suspendues."

Voilà ce que les contemporains nous ont laissé de plus vraisemblable sur le physique de Robespierre, sur son attitude à la tribune; le reste n'est que passion et fantaisie.

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

* * * * *

PLANCHE I

PORTRAIT DE MIRABEAU

D'après un dessin de J. Guerin gravé par Fresinger, conservé au Cabinet des Estampes.

PLANCHE II

PORTRAIT DE VERGNIAUD

D'après une lithographie de Maurin, publiée dans l'_Iconographie _de Delpech.

PLANCHE III

LE 31 MAI 1793

D'après une gravure de Swebach-Desfontaines et Berthault, conservée au Cabinet des Estampes.

PLANCHE IV

ATTAQUE DES TUILERIES LE 10 AOUT 1792

D'après une gravure exécutée par Villeneuve, conservée au Cabinet des Estampes.

PLANCHE V

PORTRAIT DE DANTON

D'après une peinture anonyme du Musée de la Ville de Paris.

PLANCHE VI

PORTRAIT DE ROBESPIERRE

D'après un dessin de Bonneville grave par B. Gautier, conserve au Cabinet des Estampes.

PLANCHE VII

ATTAQUE DE L'HOTEL DE VILLE LE 9 THERMIDOR

D'après une eau-forte de Duplessi-Bertaux, conservée au Cabinet des Estampes.

PLANCHE VIII

ESTAMPE THERMIDORIENNE CONTRE ROBESPIERRE

D'après une gravure reproduite par Montjoie dans *La Conjuration de Maximilien Robespierre*, 2e edit., Paris, 1796, in-8 deg.. [Note: Les vignettes qui illustrent ce volume sont extraites de l'ouvrage de MM. A. Boppe et Raoul Bonnet, *Les Vignettes emblématiques sous la Révolution*, Paris, 1911, in fol. Nous remercions vivement M.R. Bonnet de l'obligeance qu'il a mise à nous les communiquer. (_Note des Editeurs...)]

* * * * *

TABLE DES MATIERES

* * * * *

MIRABEAU

I.--L'éducation oratoire de Mirabeau

II.--La politique de Mirabeau

III.--Les discours de Mirabeau

IV.--Mirabeau à la tribune

VERGNIAUD

I.--La jeunesse et le caractère de Vergniaud

II.--L'éducation oratoire de Vergniaud

III.--La politique de Vergniaud

IV.--Les discours de Vergniaud jusqu'au 10 août 1792

V.--Les lettres politiques et la defense de Vergniaud

VI.--La methode oratoire de Vergniaud

DANTON

I.--Le texte des discours de Danton

II.--Le caractere et l'education de Danton

III.--L'inspiration oratoire de Danton

IV.--La composition et le style des discours de Danton

V.--Danton a la tribune

ROBESPIERRE

I.--Robespierre a la Constituante

II.--La politique religieuse de Robespierre a la Convention

III.--Les principaux discours de Robespierre a la Convention

IV.--La rhetorique de Robespierre

* * * * *

End of the Project Gutenberg EBook of Les grands orateurs de la Revolution
by Francois-Alphonse Aulard

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LES GRANDS ORATEURS DE LA ***

This file should be named 7rtrs10.txt or 7rtrs10.zip
Corrected EDITIONS of our eBooks get a new NUMBER, 7rtrs11.txt
VERSIONS based on separate sources get new LETTER, 7rtrs10a.txt

Distributed Proofreaders

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as Public Domain in the US unless a copyright notice is included. Thus, we usually do not keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

We are now trying to release all our eBooks one year in advance of the official release dates, leaving time for better editing. Please be encouraged to tell us about any error or corrections, even years after the official publication date.

Please note neither this listing nor its contents are final til midnight of the last day of the month of any such announcement. The official release date of all Project Gutenberg eBooks is at Midnight, Central Time, of the last day of the stated month. A preliminary version may often be posted for suggestion, comment and editing by those who wish to do so.

Most people start at our Web sites at:

<http://gutenberg.net> or

<http://promo.net/pg>

These Web sites include award-winning information about Project Gutenberg, including how to donate, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter (free!).

Those of you who want to download any eBook before announcement can get to them as follows, and just download by date. This is also a good way to get them instantly upon announcement, as the indexes our cataloguers produce obviously take a while after an announcement goes out in the Project Gutenberg Newsletter.

<http://www.ibiblio.org/gutenberg/etext03> or

<ftp://ftp.ibiblio.org/pub/docs/books/gutenberg/etext03>

Or /etext02, 01, 00, 99, 98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 92, 91 or 90

Just search by the first five letters of the filename you want, as it appears in our Newsletters.

Information about Project Gutenberg (one page)

We produce about two million dollars for each hour we work. The time it takes us, a rather conservative estimate, is fifty hours to get any eBook selected, entered, proofread, edited, copyright searched and analyzed, the copyright letters written, etc. Our projected audience is one hundred million readers. If the value per text is nominally estimated at one dollar then we produce \$2 million dollars per hour in 2002 as we release over 100 new text files per month: 1240 more eBooks in 2001 for a total of 4000+ We are already on our way to trying for 2000 more eBooks in 2002 If they reach just 1-2% of the world's population then the total will reach over half a trillion eBooks given away by year's end.

The Goal of Project Gutenberg is to Give Away 1 Trillion eBooks! This is ten thousand titles each to one hundred million readers, which is only about 4% of the present number of computer users.

Here is the briefest record of our progress (* means estimated):

eBooks Year Month

1 1971 July
10 1991 January
100 1994 January
1000 1997 August
1500 1998 October
2000 1999 December
2500 2000 December
3000 2001 November
4000 2001 October/November
6000 2002 December*
9000 2003 November*
10000 2004 January*

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation has been created to secure a future for Project Gutenberg into the next millennium.

We need your donations more than ever!

As of February, 2002, contributions are being solicited from people and organizations in: Alabama, Alaska, Arkansas, Connecticut, Delaware, District of Columbia, Florida, Georgia, Hawaii, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Louisiana, Maine, Massachusetts, Michigan, Mississippi, Missouri, Montana, Nebraska, Nevada, New Hampshire, New Jersey, New Mexico, New York, North Carolina, Ohio, Oklahoma, Oregon, Pennsylvania, Rhode Island, South Carolina, South Dakota, Tennessee, Texas, Utah, Vermont, Virginia, Washington, West Virginia, Wisconsin, and Wyoming.

We have filed in all 50 states now, but these are the only ones that have responded.

As the requirements for other states are met, additions to this list will be made and fund raising will begin in the additional states. Please feel free to ask to check the status of your state.

In answer to various questions we have received on this:

We are constantly working on finishing the paperwork to legally request donations in all 50 states. If your state is not listed and you would like to know if we have added it since the list you have, just ask.

While we cannot solicit donations from people in states where we are not yet registered, we know of no prohibition against accepting donations from donors in these states who approach us with an offer to donate.

International donations are accepted, but we don't know ANYTHING about how to make them tax-deductible, or even if they CAN be made deductible, and don't have the staff to handle it even if there are ways.

Donations by check or money order may be sent to:

Project Gutenberg Literary Archive Foundation
PMB 113
1739 University Ave.
Oxford, MS 38655-4109

Contact us if you want to arrange for a wire transfer or payment method other than by check or money order.

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation has been approved by the US Internal Revenue Service as a 501(c)(3) organization with EIN [Employee Identification Number] 64-622154. Donations are tax-deductible to the maximum extent permitted by law. As fund-raising requirements for other states are met, additions to this list will be made and fund-raising will begin in the additional states.

We need your donations more than ever!

You can get up to date donation information online at:

<http://www.gutenberg.net/donation.html>

If you can't reach Project Gutenberg,
you can always email directly to:

Michael S. Hart <hart@pobox.com>

Prof. Hart will answer or forward your message.

We would prefer to send you information by email.

****The Legal Small Print****

(Three Pages)

*****START**THE SMALL PRINT!**FOR PUBLIC DOMAIN EBOOKS**START*****

Why is this "Small Print!" statement here? You know: lawyers. They tell us you might sue us if there is something wrong with your copy of this eBook, even if you got it for free from someone other than us, and even if what's wrong is not our fault. So, among other things, this "Small Print!" statement disclaims most of our liability to you. It also tells you how

you may distribute copies of this eBook if you want to.

***BEFORE!* YOU USE OR READ THIS EBOOK**

By using or reading any part of this PROJECT GUTENBERG-tm eBook, you indicate that you understand, agree to and accept this "Small Print!" statement. If you do not, you can receive a refund of the money (if any) you paid for this eBook by sending a request within 30 days of receiving it to the person you got it from. If you received this eBook on a physical medium (such as a disk), you must return it with your request.

ABOUT PROJECT GUTENBERG-TM EBOOKS

This PROJECT GUTENBERG-tm eBook, like most PROJECT GUTENBERG-tm eBooks, is a "public domain" work distributed by Professor Michael S. Hart through the Project Gutenberg Association (the "Project"). Among other things, this means that no one owns a United States copyright on or for this work, so the Project (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth below, apply if you wish to copy and distribute this eBook under the "PROJECT GUTENBERG" trademark.

Please do not use the "PROJECT GUTENBERG" trademark to market any commercial products without permission.

To create these eBooks, the Project expends considerable efforts to identify, transcribe and proofread public domain works. Despite these efforts, the Project's eBooks and any medium they may be on may contain "Defects". Among other things, Defects may take the form of incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other eBook medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

LIMITED WARRANTY; DISCLAIMER OF DAMAGES

But for the "Right of Replacement or Refund" described below, [1] Michael Hart and the Foundation (and any other party you may receive this eBook from as a PROJECT GUTENBERG-tm eBook) disclaims all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees, and [2] YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE OR UNDER STRICT LIABILITY, OR FOR BREACH OF WARRANTY OR CONTRACT, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES, EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

If you discover a Defect in this eBook within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending an explanatory note within that time to the person you received it from. If you received it on a physical medium, you must return it with your note, and such person may choose to alternatively give you a replacement copy. If you received it electronically, such person may

choose to alternatively give you a second opportunity to receive it electronically.

THIS EBOOK IS OTHERWISE PROVIDED TO YOU "AS-IS". NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, ARE MADE TO YOU AS TO THE EBOOK OR ANY MEDIUM IT MAY BE ON, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

Some states do not allow disclaimers of implied warranties or the exclusion or limitation of consequential damages, so the above disclaimers and exclusions may not apply to you, and you may have other legal rights.

INDEMNITY

You will indemnify and hold Michael Hart, the Foundation, and its trustees and agents, and any volunteers associated with the production and distribution of Project Gutenberg-tm texts harmless, from all liability, cost and expense, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following that you do or cause: [1] distribution of this eBook, [2] alteration, modification, or addition to the eBook, or [3] any Defect.

DISTRIBUTION UNDER "PROJECT GUTENBERG-tm"

You may distribute copies of this eBook electronically, or by disk, book or any other medium if you either delete this "Small Print!" and all other references to Project Gutenberg, or:

[1] Only give exact copies of it. Among other things, this requires that you do not remove, alter or modify the eBook or this "small print!" statement. You may however, if you wish, distribute this eBook in machine readable binary, compressed, mark-up, or proprietary form, including any form resulting from conversion by word processing or hypertext software, but only so long as *EITHER*:

[*] The eBook, when displayed, is clearly readable, and does *not* contain characters other than those intended by the author of the work, although tilde (~), asterisk (*) and underline (_) characters may be used to convey punctuation intended by the author, and additional characters may be used to indicate hypertext links; OR

[*] The eBook may be readily converted by the reader at no expense into plain ASCII, EBCDIC or equivalent form by the program that displays the eBook (as is the case, for instance, with most word processors); OR

[*] You provide, or agree to also provide on request at no additional cost, fee or expense, a copy of the eBook in its original plain ASCII form (or in EBCDIC or other equivalent proprietary form).

[2] Honor the eBook refund and replacement provisions of this "Small Print!" statement.

[3] Pay a trademark license fee to the Foundation of 20% of the gross profits you derive calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. If you don't derive profits, no royalty is due. Royalties are payable to "Project Gutenberg Literary Archive Foundation" the 60 days following each date you prepare (or were legally required to prepare) your annual (or equivalent periodic) tax return. Please contact us beforehand to let us know your plans and to work out the details.

WHAT IF YOU *WANT* TO SEND MONEY EVEN IF YOU DON'T HAVE TO?

Project Gutenberg is dedicated to increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine readable form.

The Project gratefully accepts contributions of money, time, public domain materials, or royalty free copyright licenses.

Money should be paid to the:

"Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

If you are interested in contributing scanning equipment or software or other items, please contact Michael Hart at:
hart@pobox.com

[Portions of this eBook's header and trailer may be reprinted only when distributed free of all fees. Copyright (C) 2001, 2002 by Michael S. Hart. Project Gutenberg is a TradeMark and may not be used in any sales of Project Gutenberg eBooks or other materials be they hardware or software or any other related product without express permission.]

*END THE SMALL PRINT! FOR PUBLIC DOMAIN EBOOKS*Ver.02/11/02*END*

BLIC DOMAIN EBOOKS*Ver.02/11/02*END*

Mississippi, Missouri, Montana, Nebraska, Nevada, New

Hampshire, New Jersey, New Mexico, New York, North Carolina, Ohio,

Oklahoma, Oregon, Pennsylvania, Rhode Island, South Carolina, South

Dakota, Tennessee, Texas, Utah, Vermont, Virginia, Washington, West

Virginia, Wisconsin, and Wyoming.

We have filed in all 50 states now, but these are the only ones that have responded.

As the requirements for other states are met, additions to this list will be made and fund raising will begin in the additional states.

Please feel free to ask to check the status of your state.

In answer to various questions we have received on this:

We are constantly working on finishing the paperwork to legally request donations in all 50 states. If your state is not listed and you would like to know if we have added it since the list you have, just ask.

While we cannot solicit donations from people in states where we are not yet registered, we know of no prohibition against accepting donations from donors in these states who approach us with an offer to donate.

International donations are accepted, but we don't know ANYTHING about how to make them tax-deductible, or even if they CAN be made deductible, and don't have the staff to handle it even if there are ways.

Donations by check or money order may be sent to:

Project Gutenberg Literary Archive Foundation

PMB 113

1739 University Ave.

Oxford, MS 38655-4109

Contact us if you want to arrange for a wire transfer or payment
method other than by check or money order.

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation has been approved by
the US Internal Revenue Service as a 501(c)(3) organization with EIN
[Employee Identification Number] 64-622154. Donations are
tax-deductible to the maximum extent permitted by law. As fund-raising
requirements for other states are met, additions to this list will be
made and fund-raising will begin in the additional states.

We need your donations more than ever!

You can get up to date donation information online at:

<http://www.gutenberg.net/donation.html>

If you can't reach Project Gutenberg,

you can always email directly to:

Michael S. Hart <hart@pobox.com>

Prof. Hart will answer or forward your message.

We would prefer to send you information by email.

****The Legal Small Print****

(Three Pages)

*****START**THE SMALL PRINT!**FOR PUBLIC DOMAIN EBOOKS**START*****

Why is this "Small Print!" statement here? You know: lawyers.

They tell us you might sue us if there is something wrong with

your copy of this eBook, even if you got it for free from

someone other than us, and even if what's wrong is not our

fault. So, among other things, this "Small Print!" statement

disclaims most of our liability to you. It also tells you how

you may distribute copies of this eBook if you want to.

***BEFORE!* YOU USE OR READ THIS EBOOK**

By using or reading any part of this PROJECT GUTENBERG-tm

eBook, you indicate that you understand, agree to and accept

this "Small Print!" statement. If you do not, you can receive

a refund of the money (if any) you paid for this eBook by sending a request within 30 days of receiving it to the person you got it from. If you received this eBook on a physical medium (such as a disk), you must return it with your request.

ABOUT PROJECT GUTENBERG-TM EBOOKS

This PROJECT GUTENBERG-tm eBook, like most PROJECT GUTENBERG-tm eBooks, is a "public domain" work distributed by Professor Michael S. Hart through the Project Gutenberg Association (the "Project").

Among other things, this means that no one owns a United States copyright on or for this work, so the Project (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth below, apply if you wish to copy and distribute this eBook under the "PROJECT GUTENBERG" trademark.

Please do not use the "PROJECT GUTENBERG" trademark to market any commercial products without permission.

To create these eBooks, the Project expends considerable efforts to identify, transcribe and proofread public domain works. Despite these efforts, the Project's eBooks and any medium they may be on may contain "Defects". Among other things, Defects may take the form of incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged

disk or other eBook medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

LIMITED WARRANTY; DISCLAIMER OF DAMAGES

But for the "Right of Replacement or Refund" described below,

[1] Michael Hart and the Foundation (and any other party you may

receive this eBook from as a PROJECT GUTENBERG-tm eBook) disclaims

all liability to you for damages, costs and expenses, including

legal fees, and [2] YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE OR

UNDER STRICT LIABILITY, OR FOR BREACH OF WARRANTY OR CONTRACT,

INCLUDING BUT NOT LIMITED TO INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE

OR INCIDENTAL DAMAGES, EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE

POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

If you discover a Defect in this eBook within 90 days of

receiving it, you can receive a refund of the money (if any)

you paid for it by sending an explanatory note within that

time to the person you received it from. If you received it

on a physical medium, you must return it with your note, and

such person may choose to alternatively give you a replacement

copy. If you received it electronically, such person may

choose to alternatively give you a second opportunity to

receive it electronically.

THIS EBOOK IS OTHERWISE PROVIDED TO YOU "AS-IS". NO OTHER

WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, ARE MADE TO YOU AS

TO THE EBOOK OR ANY MEDIUM IT MAY BE ON, INCLUDING BUT NOT

LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

Some states do not allow disclaimers of implied warranties or the exclusion or limitation of consequential damages, so the above disclaimers and exclusions may not apply to you, and you may have other legal rights.

INDEMNITY

You will indemnify and hold Michael Hart, the Foundation, and its trustees and agents, and any volunteers associated with the production and distribution of Project Gutenberg-tm texts harmless, from all liability, cost and expense, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following that you do or cause: [1] distribution of this eBook, [2] alteration, modification, or addition to the eBook, or [3] any Defect.

DISTRIBUTION UNDER "PROJECT GUTENBERG-tm"

You may distribute copies of this eBook electronically, or by disk, book or any other medium if you either delete this "Small Print!" and all other references to Project Gutenberg, or:

[1] Only give exact copies of it. Among other things, this requires that you do not remove, alter or modify the

eBook or this "small print!" statement. You may however,
if you wish, distribute this eBook in machine readable
binary, compressed, mark-up, or proprietary form,
including any form resulting from conversion by word
processing or hypertext software, but only so long as
EITHER:

[*] The eBook, when displayed, is clearly readable, and
does *not* contain characters other than those
intended by the author of the work, although tilde
(~), asterisk (*) and underline (_) characters may
be used to convey punctuation intended by the
author, and additional characters may be used to
indicate hypertext links; OR

[*] The eBook may be readily converted by the reader at
no expense into plain ASCII, EBCDIC or equivalent
form by the program that displays the eBook (as is
the case, for instance, with most word processors);
OR

[*] You provide, or agree to also provide on request at
no a